



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

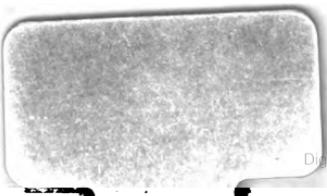
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



600076513S



LE BESTIAIRE DIVIN

DE GUILLAUME, CLERC DE NORMANDIE,

TROUVÈRE DU XIII^e. SIÈCLE,

Publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale,

AVEC UNE INTRODUCTION

SUR LES BESTIAIRES, VOLUCRAIRES ET LAPIDAIRES

DU MOYEN AGE,

Considérés dans leurs rapports avec la symbolique chrétienne ;

PAR M. C. HIPPEAU,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE NORMANDIE.

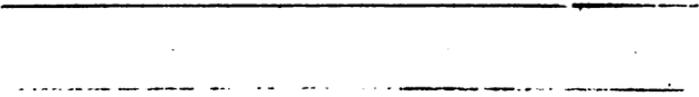


CAEN,

CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE FROIDE, 2.

—
1852.



INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE.

1.

Des publications récentes ont appelé l'attention des archéologues sur certaines compositions du moyen âge, connues sous le nom de *Bestiaires*, de *Volucraires* et de *Lapidaires*. Elles contiennent des descriptions de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, de poissons et de pierres, accompagnées d'explications dont le but était de rappeler aux fidèles quelques vérités morales ou religieuses.

Ces sortes d'ouvrages ont à nos yeux une grande importance : ils nous offrent le moyen de compléter le peu que nous savons sur l'état des sciences

naturelles au moyen âge, et peuvent de plus ajouter de précieux documents à l'histoire de l'esprit religieux, dont la profonde empreinte se retrouve dans tous les monuments de cette époque.

Les écrivains qui se sont occupés de faire connaître la marche et les progrès des études scientifiques au moyen âge, n'ont donné qu'une attention médiocre aux sciences naturelles. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'en ont parlé qu'en passant, pour ainsi dire, dans le tableau des lettres, des sciences et des arts, dont ils font précéder l'histoire de chaque siècle. Les sciences naturelles n'occupent qu'une très-petite place dans les écrits relatifs au même objet, publiés dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, par l'abbé Lebeuf et par Goujet (1). Cuvier aurait pu répandre sur l'histoire de cette partie des connaissances humaines, aux XII^e. et XIII^e. siècles, de grandes lumières ; mais il n'a fait qu'indiquer quelques noms illustres, et donner la liste sommaire d'un petit nombre d'ouvrages qu'il ne pouvait se dispenser de mentionner (2).

(1) Les deux dissertations couronnées, en 1734 et en 1737, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, font partie de la collection de MM. Leber, Salgues et Cohen, t. XIV, Paris, Dentu, 1826.

(2) *Histoire des sciences naturelles*, cours professé à la Sorbonne par M. Cuvier, et recueilli par Magdeleine de Saint-Agy, t. 1^{er}, in-8°.

Il n'ignorait pas que le résumé des connaissances humaines au XIII^e. siècle se trouve dans les Miroirs de Vincent de Beauvais, et que le *Speculum naturale* est une vaste compilation, où rien n'est omis de ce que l'on enseignait à cette époque sur les propriétés et la nature de tous les êtres dont se compose l'univers. Le Traité des animaux et des minéraux, qui fait partie des vingt-un volumes in-folio d'Albert-le-Grand, et l'ouvrage de Barthélemy de Glanvil, *De proprietatibus rerum*, auraient pu offrir à ses travaux une ample matière (1). Il a négligé d'en tirer parti, convaincu sans doute qu'il y trouverait beaucoup plus d'erreurs à reprendre que de vérités à signaler. Ce que nous connaissons des œuvres du même genre non encore publiées, de l'Encyclopédie de Herrade de Landsberg (2) et du Trésor de Brunetto

(1) L'ouvrage de Barthélemy de Glanvil, franciscain anglais, a eu le plus grand succès pendant le XIV^e. et le XV^e. siècles. Il fut traduit en français, en 1372, par le P. Corbichon, augustin déchaussé, chapelain du roi de France, Charles V. M. D. de Xivrey (*Traditions tératologiques*, Paris, Imprimerie royale, 1836, in 8^o.) a publié des extraits du livre *De proprietatibus rerum*, qui avaient été introduits dans le IX^e livre d'un des romans d'Alexandre, sous le titre de : *Propriétéz des bestes qui ont magnitude, force et pouvoir en leurs brutalitez*.

(2) Herrade, issue de la noble famille alsacienne de Landsberg, abbesse du monastère de Hohenburg (St^e.-Odile), avait succédé, en 1167, à Relinde, et avait composé, sous le titre de *Hortus deliciarum*, une véritable encyclopédie, dont le manuscrit fait partie de la riche bibliothèque de Strasbourg. Ce manuscrit, décrit par M. Alexan-

Latini (1), par exemple, nous donne lieu de penser que le savant naturaliste ne les aurait pas davantage jugées dignes de son attention.

Au point de vue des progrès des sciences, ces monuments élevés par les labeurs de quelques érudits n'offriraient certainement pas un très-grand intérêt. Malgré l'étendue énorme de ces recueils encyclopédiques, on peut dire que le cercle embrassé par les sciences naturelles n'était pas extrêmement vaste. Il ne contenait pas à beaucoup près tout ce que l'antiquité payenne possédait en ce genre. Plusieurs circonstances qui dépendaient de l'esprit général dont fut animé le moyen âge, en avaient rétréci le cadre déjà passablement restreint; et parmi les connaissances dues à l'antiquité grecque et romaine, ce n'était point précisément aux faits les mieux constatés,

dre Le Noble (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1839), contient 324 feuillets ou 648 pages, grand in-folio, vélin, belle minuscule allemande, latin du XII^e. siècle. Il est en outre orné d'un très-grand nombre de peintures extrêmement curieuses.

(1) Brunetto Latini, né à Florence vers 1220, obligé de fuir sa patrie où dominaient les Gibelins, s'était réfugié à Paris en 1260, y séjourna vingt-quatre ans, cultivant et enseignant les lettres et la philosophie, et compta Dante au nombre de ses disciples. Un manuscrit de son *Trésor* est conservé à la bibliothèque de Rouen : nous sommes heureux d'avoir pu, grâce à l'obligeance de son conservateur, M. André Pottier, en prendre communication, et y recueillir d'utiles renseignements. Voyez, sur le *Trésor* de Brunetto Latini, *Notices et extraits des manuscrits*, t. V, art. de Le Grand d'Aussy.

et aux observations les plus positives, que l'on s'était attaché de préférence. L'*Histoire des animaux* d'Aristote, un des ouvrages de ce beau génie qui mérite le plus notre admiration, celui dans lequel il avait réuni le plus grand nombre de faits, où brille le plus cet esprit généralisateur qui peut tout abréger parce qu'il sait tout, avait glorieusement ouvert la voie à la science antique (1). Cuvier, qui, après Buffon, a si bien caractérisé les ouvrages d'histoire naturelle de celui dans lequel, ainsi qu'il le dit, tout étonne, tout est prodigieux, tout est colossal, fait remarquer que, si les ressources qui avaient été mises à la disposition d'Aristote étaient immenses, le parti qu'il sut en tirer a dépassé infiniment le résultat qu'on pouvait en espérer. L'ouvrage du célèbre naturaliste est en effet une sorte d'anatomie générale, où sont posées avec une justesse merveilleuse les bases des grandes classifications. On voit par l'exactitude avec laquelle il décrit plusieurs animaux de l'Inde et de la Perse, qu'il avait sous les yeux les objets eux-mêmes.

Mais les successeurs d'Aristote, à l'exception

(1) Indépendamment de l'histoire des animaux qui nous a été conservée, Aristote avait composé un grand nombre d'autres ouvrages sur le même sujet; Pline en compte cinquante qu'il avait abrégé, dit-il, et auxquels il avait ajouté ce qui pouvait avoir été ignoré par le naturaliste grec.

de Théophraste peut-être, n'appliquèrent à l'étude de la nature ni la même sûreté de méthode, ni la même sagacité d'observation, ni la même rigueur scientifique. Les écrivains grecs et latins dont Pline nous a donné la liste (1), et dont son ouvrage n'est souvent que la reproduction, contiennent, au milieu de quelques faits authentiques, un grand nombre de traditions fabuleuses. Les récits merveilleux que leur avait transmis Ctésias (2) sur les animaux de l'Inde, avaient souvent trouvé plus de crédit que les descriptions les plus exactes et les plus savantes dues à l'illustre précepteur d'Alexandre.

Quoi qu'il en soit, les ouvrages des auteurs que nous venons de mentionner, l'Histoire des animaux d'Élien (3), les notions sommaires emprun-

(1) *Plinii secundi Historiarum, Mundi Elenchos*, qui est liber primus.

(2) Médecin à la suite des Dix-Mille Grecs qui avaient secouru le jeune Cyrus, Ctésias semble s'être attaché à recueillir les traditions fabuleuses répandues de son temps parmi les peuples de l'Orient. Il parle de fontaines d'or liquide, de Cynocéphales ou hommes à têtes de chiens, de Pygmées, de serpents d'une grandeur démesurée, de la Manticoïre, de brebis gigantesques, etc. — C'est dans son livre *De rebus indicis* qu'ont puisé plus tard la plupart des auteurs qui ont raconté les *Merveilles de l'Inde*; Aristote, Strabon, Arrien, Élien, Aulu-Gelle, Lucien, ont témoigné le peu de cas qu'ils faisaient des récits de Ctésias. Les fragments qui nous restent de ses ouvrages font partie de la belle collection des classiques grecs publiée par MM. Didot.

(3) Claudius Ælianus, écrivain du III^e. siècle, a écrit en grec l'ou-

tées aux naturalistes par Solin (1), les poèmes d'Oppien sur la chasse et sur la pêche (2), présentaient, au moment où la révolution que devait opérer le christianisme commençait à devenir générale, c'est-à-dire vers le IV^e. siècle de notre ère, un corps d'observations qui, dégagées des erreurs et des fables de toute nature, malheureusement confondues avec elles, auraient pu constituer un ensemble scientifique assez imposant.

Mais les Pères de l'Église, dont le zèle éclairé entreprit de faire servir à l'enseignement des doctrines nouvelles la science que renfermaient les livres des païens, la prirent dans l'état où elle se

vraie qui a pour titre : *De natura animalium libri XVI*, publié à Zurich en 1556 par les frères Gessner. Il a vécu sous Héliogabale et Alexandre Sévère.

(1) C. Julius Solinus rédigea, vers l'an 230, sous le titre de *Polyhistor*, une compilation peu estimée. Il ne fait guère que copier Pline l'Ancien. Il a donné lieu à un savant commentaire de Salmaise : *Salmasii exercitationes Plinianæ in Solinum*. Paris, 1629, 2 vol. in-4°. Le *Polyhistor* de Solin forme un des volumes de la collection des auteurs latins, publiée par Panckoucke (2^e. série).

(2) Oppien, poète grec, d'Anazarbe en Cilicie, a vécu sous Septime-Sévère et Caracalla. Des deux poèmes qui lui sont attribués, la Pêche (*Halieutica*) et la Chasse (*Cynegetica*), le premier seul lui appartiendrait, si l'on en croit Schneider, qui pense que le second a été composé par un autre Oppien, postérieur au premier. La première édition d'Oppien fut publiée à Florence en 1515 par les Junte. La Chasse a été traduite par Belin de Balu (Strasbourg 1786) et la Pêche par Limes (Paris, 1817, in-8°). Il s'agit moins ici du mérite poétique de ces deux ouvrages, que des particularités relatives aux quadrupèdes, aux oiseaux et aux poissons, recueillies par l'auteur dans les écrits des naturalistes anciens.

trouvait sans chercher à se rendre un compte rigoureux des notions dont elle était composée, à en étudier l'origine, à s'en démontrer l'authenticité. Le désir de connaître avait pu servir de fondement aux travaux des savants de la Grèce et de l'Italie, et l'étude de la nature, comme le perfectionnement des beaux-arts, avoir pour principal aliment cet amour désintéressé et sérieux du vrai et du beau, qui avait donné à leurs œuvres leur caractère distinctif. Mais, pour les apôtres du Christ, le seul but qui fût digne de l'homme, c'était son perfectionnement moral. Qu'était-ce que ce monde tiré du néant, marqué du sceau de l'imperfection et de la misère? De quel prix pouvait être cette science humaine qui, s'attachant au monde matériel, ne cherchait dans l'étude qu'un délassement et un plaisir? S'ils jugeaient dignes d'attirer pendant quelques instants leur attention, les différents êtres répandus sur la surface de la terre ou dans les profondeurs des mers, c'est uniquement parce qu'ils avaient appris par la parole de l'Apôtre, que les animaux sont les témoignages vivants de la puissance et de l'intelligence suprême.

C'est dans cet esprit que les illustres instituteurs des premiers chrétiens firent servir les connaissances qu'ils puisaient dans les écrits des anciens, à leurs commentaires sur le premier livre

de la Genèse. Quel texte magnifique, en effet, que ce poétique tableau de l'œuvre des six jours! Quel cadre heureux pour les développements religieux et moraux, que ce beau drame de la création, où Moïse nous montre s'échappant successivement de la main de Dieu, et les splendeurs du firmament, et la mer et la terre avec leurs innombrables habitants! Aussi voyons-nous s'ouvrir, dès le second siècle de l'ère chrétienne, cette longue série de traités ou d'homélies qui prennent le titre d'*Hexaëméron*. Nous n'avons plus que des fragments de ceux qu'avaient composés Papias, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, saint Justin, et saint Théophile, d'Antioche, dont saint Jérôme vantait la science et admirait les allégories morales; il ne nous reste rien non plus de ceux qui avaient eu pour auteurs Candide, Apion, Rhedon, disciple de Tatien, et Maxime, œuvres importantes que nous ne connaissons plus que sur le témoignage d'Eusèbe et du même saint Jérôme. L'Église d'Alexandrie avait aussi donné au monde chrétien l'Hexaëméron de saint Panthène, philosophe stoïcien converti au christianisme, ainsi que ceux de saint Clément et d'Origène: les ouvrages sur le même sujet, dus à saint Denis et à saint Cyrille, n'avaient devancé que de quelques années celui qui devait les surpasser tous, l'Hexaëméron de saint Basile, l'éloquent archevêque

de Césarée. Celui d'Eustathe, évêque d'Antioche, revêtu d'une forme moins brillante, se distinguait par des connaissances en histoire naturelle, et par certains détails, qui lui assignent à nos yeux une importance toute particulière.

Dans l'Église de l'Occident, les Tertullien, les Lactance, les Arnobe, les saint Augustin, les saint Ambroise, ne pouvaient négliger ce moyen puissant de toucher les cœurs et de les porter à Dieu, en exposant à leur auditoire les merveilles de la nature. L'Hexaéméron de saint Ambroise est un des plus étendus, et l'un de ceux où l'on trouve, comme dans celui d'Eustathe, sur les poissons, les reptiles, les oiseaux et les quadrupèdes, les détails les plus circonstanciés. On ne peut ouvrir les œuvres immortelles dans lesquelles ces grands saints, ces admirables docteurs, ont développé les sentiments ou les maximes dont l'ensemble constitue l'enseignement chrétien, sans rencontrer des traces de ce savoir devenu familier à tous, et qui servait à tous de matière aux considérations morales les plus élevées.

Cette manière d'exposer les vérités religieuses, qui tenait essentiellement aux mœurs et au génie des Orientaux, et surtout des Hébreux, avait été celle de David et de Salomon, celle des prophètes, celle de J.-C. lui-même, qui, pour recommander la confiance en Dieu, rapplait que les lys des

champs étaient plus beaux dans leurs vêtements que Salomon dans toute sa gloire.

Les Pères de l'Église avaient emprunté aux tendances de l'esprit général de leur époque, l'habitude de considérer en toutes choses le sens propre et le sens symbolique. Ils commentèrent les Livres saints avec la méthode appliquée par Apollodore à l'étude des mythographes, par Plotin et Proclus aux antiques traditions de la religion et de la philosophie, par Horus Apollon aux hiéroglyphes de l'Égypte (1). Les animaux, les plantes, les minéraux, dont il est si souvent question dans l'Écriture, n'y sont pas, comme on le sait, mentionnés pour devenir l'objet direct d'une description spéciale. Ils ne se présentent à la pensée des écrivains sacrés qu'à la suite des sentiments moraux, ou des maximes religieuses qu'ils ont à exprimer; et ce n'est pour eux qu'un moyen d'en faire mieux saisir la portée, en leur donnant, à l'aide de cette association, une forme plus pittoresque et plus animée.

Hâtons-nous de constater un fait dont la suite de notre travail fera comprendre l'importance,

(1) **Horus Apollo**, né à Phanæbétys, près de Panople en Égypte, vivait du temps de Théodose (346-394). Il paraît avoir traduit de l'égyptien son *Hieroglyphica*, que l'on dit avoir été étudié avec fruit par Champollion. Commenté par Leemans, l'ouvrage d'Horus Apollo a été l'objet d'un savant mémoire par M. Lenormant.

c'est qu'antérieurement aux ouvrages composés par les naturalistes anciens, il existait pour les Pères de l'Église chrétienne une zoologie, une minéralogie, une botanique sacrées (1) ; c'est que les disciples du Christ pouvaient bien emprunter quelques détails scientifiques aux livres profanes, mais à condition qu'ils les subordonneraient à ceux qui se trouvaient déjà consignés dans le livre par excellence, celui duquel relèvent les sciences humaines, et qui doit servir à toutes de point de départ et de contrôle.

Or, voici quels sont les objets de la nature qui, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, servent le plus souvent de texte aux considérations religieuses, ou à l'enseignement des vérités morales :

Parmi les animaux nous trouvons mentionnés : le chameau, le cheval, l'âne, le mulet, l'éléphant, le bœuf, la brebis, la chèvre, l'agneau, le chien, le porc, le lion, le léopard, le tigre, le lynx, la panthère, l'ours, le loup, l'hyène, le renard,

(1) Nous devons à Samuel Bochart (né à Rouen en 1599, mort à Caen en 1667) une description des animaux mentionnés dans l'Écriture-Sainte, ou *Hierozoicon* (réimprimé à Leipsick en 3 vol. in-4°. de 1793 à 1796), qui, avec la *Geographia sacra*, est sans contredit un des plus savants ouvrages dont puisse s'honorer la France. Il est fâcheux qu'il n'ait pu composer de même le *Hierobotanicon*, ainsi qu'il en avait eu l'intention. Cette tâche a été remplie avec une érudition bien inférieure à la sienne par Olaus Celsius.

le chat, l'onagre, le cerf, l'urus, le sanglier, le singe, le lièvre, le rat, la taupe, le hérisson, le crocodile, le caméléon, la colombe, la tourterelle, l'hirondelle, la grue, la perdrix, le coq, le paon, le passereau, l'aigle, le milan, le vautour, le corbeau, l'autruche, le hibou, la huppe, le pélican, la vipère, l'aspic, le basilic, l'hydre, le dragon, la céraсте, la sang-sue, la sauterelle, la mouche, la fourmi, l'araignée, la grenouille, la baleine (léviathan), l'hippopotame (béhénot), l'oryx.

Parmi les végétaux, les noms que l'on rencontre le plus souvent dans l'Écriture-Sainte, sont ceux du cèdre, du palmier, du grenadier, du figuier, du myrte, de l'olivier, du sapin, de l'orme, du buis, du cyprès, du roseau, de l'hysope, etc. ; et parmi les fleurs : ceux du lys, de la rose, de la violette, etc.

Il est question, dans le xxviii^e. chapitre de l'Exode, de douze pierres précieuses qui devaient être placées sur chacun des carrés dont se composait le *Rational* ou vêtement sacré qui couvrait la poitrine du grand pontife. Sur chacune d'elles était gravé le nom d'une des douze tribus d'Israël (1).

(1) C'est le sujet d'un petit poème d'Hildebert de Tours : *De duodecim Patriarchis allegorice per lapides rationarii summi Pontificis designatis* (VENERABILIS HILDEBERTI CARMINA MISCELLANEA, p. 1361).

Ces pierres, qui, à quelques différences près, sont les mêmes que celles qui doivent, d'après l'Apocalypse, servir de fondement à la Cité céleste, sont : le sardius (ou grenat), la topaze, l'émeraude, l'escarboucle (ou rubis), le saphir, le jâsse, le ligurius, l'agate, l'améthyste, la chrysolite, le bénil et l'onyx.

Les animaux, les végétaux, les pierres, dont nous présentons ici la liste, sont précisément ceux qui, après avoir été employés comme figures ou comme exemples par les docteurs de l'Église, se retrouvent dans les *Bestiaires*, les *Volucraires* et les *Lapidaires* du moyen âge; ce sont ceux qui, comme nous le verrons par la suite, sont le plus fréquemment l'objet des méditations et des allusions des écrivains et des poètes; ce sont ceux enfin dont les représentations, se multipliant à l'infini sous le pinceau ou le ciseau des artistes, couvriront les vitraux et les murs de nos édifices religieux.

Ce n'était pas toujours d'une manière fort exacte qu'avaient été traduits en grec et en latin les noms qui se rencontrent dans le texte des livres hébreux. Souvent, par des méprises dues à de fausses analogies ou à la similitude des noms, l'on confondit les animaux appartenant à un genre avec d'autres faisant partie d'un genre tout différent; souvent aussi les descriptions, acceptées

avec trop de confiance, de certains êtres fantastiques dont la crédule antiquité avait admis l'existence, et que l'on avait cru retrouver parmi les animaux dont il est question dans l'Écriture (1), furent choisies par les écrivains sacrés pour servir de motif à leurs instructions religieuses ou à leurs leçons morales. Mais n'oublions pas que les Pères de l'Église se préoccupèrent toujours beaucoup plus de la pureté des doctrines qu'ils avaient à développer, que de l'exactitude scientifique des notions sur lesquelles ils les appuyaient.

(1) On a cru retrouver dans les livres saints le *Tragélaphe*, le *Griffon*, le *Phénix*, les *Syrènes*, les *Onocentaures*, le *Monocéros*, et d'autres animaux évidemment fabuleux. Bochart a démontré, à l'aide d'une érudition aussi solide qu'ingénieuse, que quelques-uns de ces êtres fantastiques y figurent à titre d'images poétiques, et non comme ayant une existence réelle, et que d'autres n'y sont mentionnés que par suite de méprises faites par les traducteurs. Il faut observer, par exemple (*Hierozoïcon, Præfatio ad lectorem*), que si Tertullien et saint Épiphanè, en citant le psaume xci, v. 13 : *Justus ut Phœnix florebit*, semblent reconnaître que l'Écriture admettait l'existence de l'oiseau symbolique appelé *Phénix*, c'était par suite de l'erreur causée par le double sens du mot *Thamar* qui dans ce passage signifie *palmier* : « Le sage fleurira comme le palmier. » Dans le livre de Job, le mot *Chul* traduit par *Phénix*, signifie, selon Bochart, *sable*, *arena*, de sorte qu'au lieu de traduire : *Sicut Phœnix multiplicabo dies*, il aurait fallu dire (ce qui est bien différent) : *Sicut arenam multiplicabo dies*. Même observation pour le *Monocéros* (la licorne du moyen âge). Les Grecs attribuent au *Monocéros*, animal fabuleux, quelques-unes des propriétés que les Hébreux reconnaissent dans un animal véritable qu'ils désignent sous le nom de *Reem*. Or, le *Reem* est l'*Oryx* : rien n'obligeait les Grecs à trouver le *Monocéros* de Clésias dans le *Reem* de l'Écriture.

« L'objet important pour nous, dit saint Augustin (*In psalmum CII*, à propos de l'aigle, qui, disait-on, brise contre la pierre l'extrémité de son bec devenu trop long), est de considérer la signification d'un fait et non d'en discuter l'authenticité. »

Cette habitude de considérer en toutes choses, non le signe, mais le symbole, non la lettre, mais l'esprit, contractée dès les premiers siècles par les plus illustres docteurs de l'Église, et recueillie par leurs successeurs, se retrouvera dans toutes les parties dont se compose la zoologie mystique, et en général dans tout ce qui devra constituer la symbolique du christianisme.

II.

Dès l'époque où les Origène, les saint Basile, les Eustathe et les saint Ambroise composaient leurs belles homélies sur l'œuvre des six jours, un ouvrage d'un ordre moins élevé, mais par cela même plus populaire et plus répandu peut-être, semble avoir été généralement adopté comme le résumé des connaissances en histoire naturelle les plus utiles à l'instruction religieuse des premiers chrétiens. Il a pour titre *Physiologus*, le Physiologue. Était-ce le titre d'un traité particulier composé par quelque Père de l'Église, ou dési-

gnait-on sous le nom de *Physiologus* quelque grand naturaliste grec (Aristote ou Théophraste), auquel était empruntée la partie scientifique développée par l'exégèse religieuse? C'est un point qui n'est pas encore, pour nous du moins, suffisamment éclairci : ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons encore un commentaire de ce *Physiologus*, attribué à tort ou à raison à saint Épiphane par Conrad Gesner et par son éditeur Ponce de Léon, et qu'il n'est pas au moyen âge un livre d'histoire naturelle qui ne l'invoque comme une autorité ou n'en reproduise quelque fragment.

Le commentaire de saint Épiphane sur le *Physiologus* (1) se divise en vingt-six chapitres, en général fort courts; il n'y est traité que du lion, de l'ours, de l'éléphant, du cerf, de l'aigle, du vautour, du pélican, de la perdrix, de la tourterelle, du phénix, du paon, du serpent, de la fourmi, du renard, de la chouette, de l'abeille,

(1) En publiant le *Physiologus* parmi les œuvres de saint Épiphane, Ponce de Léon s'appuyait sur l'autorité des manuscrits conservés dans les bibliothèques du Vatican, de Venise, de Gènes, de Messine, de Pathmos, sur la conformité du style, et sur deux passages relatifs au phénix et au serpent qui se retrouvent textuellement dans l'*Ancyrate* et les *Hérésies* du même auteur. Cette erreur, si c'en est une, avait été commise par un grand nombre d'écrivains avant l'ingénieux éditeur. Un *Physiologus* latin, existant encore du temps du pape Gélase II, et faussement attribué à saint Ambroise avait été, en 494, déclaré apocryphe (*Conciles*, t. IV, p. 1260).

de la grenouille, de la charadre (caladre), du pic et de la cigogne. Le traité *De Gemmis* n'est autre chose que la description et l'explication symbolique des douze pierres précieuses dont nous avons parlé plus haut, et qui ornaient le rational du grand pontife; il est suivi de considérations analogues sur le diamant, dont le grand-prêtre devait se servir trois fois seulement pendant l'année, c'est-à-dire, lorsqu'il entrait dans le *Saint des Saints*.

C'est aux sources diverses que nous venons d'indiquer que puisèrent Avitus (1), Georges de Pise (2) et Manuel Philé (3) pour composer leurs poèmes sur la création ou sur les propriétés des animaux.

Au VII^e. siècle, l'évêque de Séville, saint Isidore (4), résumait dans son *Livre des Origines*,

(1) Sextus Alcimus Ecditius Avitus (saint Avit), archevêque de Vienne en Dauphiné, sacré en 490, a composé cinq petits poèmes sacrés : la *Création*, la *Chute* et la *Punition d'Adam*, le *Déluge universel* et le *Passage de la Mer rouge*. Ses œuvres ont été publiées par le P. Sirmond, Paris 1643, in-4^o.

(2) Georges de Pise florissait vers 630. Il était diacre, garde des chartes et référendaire de Constantinople. Suidas rapporte que son *Hexaéméron* contenait 3,000 vers. Le temps l'a réduit à 1,800. 1^{re}. édition; Paris, 1584.

(3) Manuel Philé, né à Éphèse vers l'an 1275, élève de Georges Pachymère, et mort en 1340. Son livre *De animalium proprietatibus* se compose de morceaux tirés d'Éllen. Il est écrit en vers syllabiques et non métriques (Voir sur ce genre de vers, Vossius, *De viribus Rhythmi*).

(4) *Sancti Isidori Hispalensis episcopi opera*, edita per Marga-

tout ce qu'il avait pu emprunter aux ouvrages des naturalistes ; et son répertoire , le moins scientifique de tous ceux qui l'avaient précédé , offrait un texte commode dont se servirent la plupart des auteurs des Bestiaires ou des Lapidaires , en prose et en vers , qui se multiplièrent singulièrement dans les siècles suivants.

Saint Isidore s'était borné à présenter , dans des extraits assez courts , les faits généralement adoptés par ses contemporains , et l'on ne trouve que très-rarement dans ceux de ses livres qui traitent de matières relatives aux sciences naturelles , ces explications ou ces interprétations que nous avons signalées déjà dans les œuvres composées aux premiers siècles de l'Église. Il n'en fut pas ainsi de son disciple saint Hildefonse , évêque de Tolède (1) , qui peut être considéré comme étant entré un des premiers dans cette

rinum de la Bigne; Paris, 1580. Le chapitre XII du *Livre des Origines* traite : de *pecoribus et jumentis* , de *bestiis* , de *minutis animalibus* , de *serpentibus* , de *vermibus* , de *pisculis* , de *avibus* , de *minutis volatilibus* ; le XVI^e. , de *lapidibus vulgaribus* , de *lapidibus insignioribus* , de *gemmis* ; le XVII^e. , de *leguminibus* , de *vitibus* , de *arboribus* , de *herbis aromaticis*. Saint Isidore fut fait évêque de Séville en 601 , et mourut en 636.

(1) Saint Hildefonse , né à Tolède en 607 et mort en 669. Les deux ouvrages où se trouvent le plus grand nombre d'explications mystiques ont pour titres : 1^o. *Liber adnotationum de ordine baptismi* ; 2^o. *De itinere deserti qua pergitur post baptismum*. On les trouve dans le 6^e. volume de la collection de Baluze , pages 5 et 104 (*Stephani Baluzii Miscellaneorum* ; Paris , 1713).

large voie du mysticisme, où s'élançèrent après lui Jean d'Avranches, Jean Beleth, Guillaume Durand et Hugues de Saint-Victor, dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de rappeler les travaux.

Le bénédictin Antoine Beaugendre a publié parmi les œuvres d'Hildebert de Lavardin, archevêque de Tours (1), sous le titre depuis longtemps consacré de *Physiologus*, un poème latin de 359 vers, hexamètres, élégiaques et saphiques, où sont décrits, avec les caractères que leur avait donnés la tradition, et les explications mystiques déjà plusieurs fois reproduites dans les siècles précédents : le lion, l'aigle, le serpent, la fourmi, le renard, le cerf, l'araignée, la baleine, la syrène, l'onocentaure, la tourterelle et la panthère. Les premiers vers suffisent pour faire apprécier la portée scientifique de ce Bestiaire versifié et l'esprit dans lequel sont conçus ces sortes d'ouvrages :

Tres leo naturas et tres habet inde figuras,
Quas ego, Christe, tibi bis seno carmine scripsi.
Altera divini memorant animalia libri,

(1) *Venerabilis Hildeberti, primo Cenomanensis episcopi, deinde Turonensis archiepiscopi, opera edita labore et studio D. Antonii Beaugendre, presbyteri et monachi ordinis Sancti Benedicti e congregatione S. Mauri*; Paris, 1708. — Hildebert était né à Lavardin sur les confins du Vendomois, en 1055.

De quibus apposui quæ rursus mystica novi,
Tentans diversis si possem scribere metris.

En faisant attention aux deux vers qui terminent ce poème, le savant éditeur ne l'aurait pas attribué à l'évêque Hildebert, qui n'est peut-être pas non plus l'auteur du poème de 200 vers sur l'œuvre des six jours, dont est précédé le *Physiologus* :

Carmine finito sit laus et gloria Christo,
Cui, si non alii, placeant hæc metra Thibaldi.

Le nom de Thibault qui se retrouve dans le titre d'un grand nombre de Bestiaires manuscrits, est suivi, dans l'*Explicit* d'un de ceux que décrit M. Paulin Paris (1), du mot *Placentinus*, Thibault de Plaisance (2). On ignore encore quel est ce Thibault; mais cette question nous intéresse moins que celle de l'importance universellement attachée

(1) *Manuscrits de la bibliothèque du roi*, t. VI, p. 394. Cf. *Hist. littéraire de la France*, t. XIV, p. 407.

(2) L'ouvrage de Thibault est cité par Bernier, *Hist. de la Médecine*, ap. Lebeuf (*Dissertation sur l'état des sciences au XII^e. siècle*), et par Sinner, *Catal. manus. biblioth. Bern.*, t. I, p. 128 et 136. Sinner mentionne deux manuscrits dont il fait remonter le premier jusqu'au VIII^e. siècle et qui comprend, selon lui, trois parties, *bestiaire*, *volucraire* et *lapidaire*; il est intitulé : *Liber fisiolo. Theobaldi, expositio de natura animalium vel avium seu Bestiarium*; le second, qu'il fait remonter seulement au IX^e. siècle, a pour titre *Physiologus* (Roquefort, *De la poésie romane aux XII^e. et XIII^e. siècles*, p. 253).

dès-lors au sujet qu'il avait traité. La lecture en était recommandée expressément aux clercs (1). Nous trouvons son livre traduit en vers anglais dans les *Reliquiæ antiquæ* de MM. Wright et Halliwell, et Fabricius cite une autre traduction du *Physiologus*, en vers élégiaques, par un auteur qu'il désigne sous le nom de Florinus.

Le même degré d'intérêt s'attachait au poème latin *De Gemmis*, composé par Marbode, évêque de Rennes (2). Il traite de 49 pierres, indépendamment des douze de l'Apocalypse, et se termine par une prose latine sur celles-ci. La traduction en vers français qui accompagne le texte (3) offrirait un grand intérêt philologique, si elle n'était reproduite avec une ignorance déplorable de notre vieil idiôme. Les 49 pierres que décrit Marbode sont : l'agate, l'allectoire, la jacinthe, la chrysoprase, l'améthyste, la chélidoine, le jayet,

(1) Bebelius, *Opuscula varia*. Obligation de lire le *Physiologus*, dont le commencement est : *Tres leo naturas* (ap. Éd. Du Ménil, *Poésies populaires latines au moyen âge*, p. 25, *Du mépris du monde*; Paris, 1847).

(2) Né, non pas en Angleterre, comme le prétend Pitzée, mais à Angers, Marbode fut chargé par l'évêque Eusèbe Brunon de la direction des écoles de l'église d'Angers. Il fut évêque de Rennes en 1096 (*V. Hist. litt. de la France*, t. X, p. 243).

(3) Les œuvres de Marbode ont été publiées par Beaugendre dans le volume qui contient celles d'Hildebert de Tours. *Marbodi Redonensis episcopi, venerabilis Hildeberti supparis, opuscula*, p. 1376.

l'aimant, le corail, l'alabandine, la cornaline, l'escarboucle, le ligurius, l'échite, la silénite, la gagatromée, la céraunie, l'héliotrope, la hiérarchite, l'épistite, l'hématite, l'asbeste, la péanite, la sade, la mède, la gélace, l'hexacontalite, la chélonite, la prasine, le cristal, la galactite, l'oryte, l'hyène, la lyparée, l'enhydre, l'iris, l'androdragme, l'opale, les perles, la panthère, l'absicte, la calcophane, la mélochite, la gégolithe, la pyrite, la diacode, la dionyse, la chrysélectre et le diamant. Marbode ne manque pas de signaler les propriétés médicales attribuées à ces pierres par Pline et les auteurs qui l'avaient suivi. Elles sont aussi le principal objet des poèmes attribués par les Alexandrins à Orphée (1). Nous trouvons les mêmes pierres décrites de la même manière et envisagées sous des points de vue analogues par les écrivains arabes, qui ont fait aussi beaucoup d'emprunts à nos Bestiaires (2). Marbode, ainsi que les auteurs de Lapidaires que nous retrouvons plus tard, s'occupe avec beaucoup de soin de

(1) Les pierres décrites dans le poème attribué à Orphée sont au nombre de XVI : le cristal, la galactite, la pétracé, l'agathe, la corne de cerf, la pierre barbare, le jaspé, la topaze, l'opale, l'aimant, l'ostrite, le jais, le coryphode, le corail, la neuritis, le chabacios.

(2) Théifaschi, par exemple, écrivain du XIII^e. siècle, et dont l'ouvrage a pour titre : *Le livre des fleurs de pensées, sur les pierres précieuses*, publié par M. Raineri, Florence, 1818. ap. Rainaud, *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. I, p. 1 et 18 ; Paris, imprimerie royale, 1828.

faire connaître la signification religieuse des objets qu'il décrit ; et son ouvrage peut offrir des indications utiles pour la connaissance de la symbolique des couleurs, qui joue un grand rôle et dans l'art chrétien et dans certains points de la liturgie.

Le XIII^e. siècle, cette époque où le moyen âge, arrivé à son apogée, éprouvait le besoin de se rendre un compte exact et complet de ses connaissances dans toutes les directions, devait être l'âge des dictionnaires, des résumés et des encyclopédies. Une grande part y fut réservée à l'histoire naturelle. Les abrégés ne suffisaient plus ; l'étude devenue plus générale de la langue grecque, les traductions des œuvres complètes d'Aristote, répandues par les Arabes, les grandes expéditions d'outre-mer, avaient étendu le monde de Ptolémée et singulièrement élargi la sphère des connaissances humaines.

Les traités d'Albert-le-Grand sur les animaux, les végétaux et les minéraux, ne furent pas consacrés seulement à l'examen d'un petit nombre de types particuliers destinés, comme dans les commentaires sur le *Physiologus*, à servir de texte à des leçons morales. Le savant commentateur d'Aristote, moins ingénieux et moins profond que son disciple saint Thomas, le Docteur angélique, avait plus emprunté à l'esprit scientifique et critique du philosophe grec. Il n'admet point avec

une crédulité superstitieuse les faits nombreux qu'il enregistre dans ses trois ouvrages. Sans être pourvu de cette sûreté de critique qui n'est le privilège que d'un petit nombre d'époques, il écarte les opinions hasardées, et combat, au besoin, par de bonnes raisons, les erreurs grossières dont fourmillent les livres qu'il commente ou reproduit. La vaste compilation de Vincent de Beauvais est un dictionnaire d'histoire naturelle plus complet encore, mais où sont entassés des extraits empruntés aux écrivains anciens et modernes, plutôt avec la prétention de faire connaître les opinions généralement admises, que dans le but de les soumettre à un examen scientifique. C'est dans le même esprit qu'était composé l'ouvrage de Barthélemy de Glanvil sur les *Propriétés des choses*. Qu'il nous suffise de faire remarquer que dans ces trois grandes compositions se retrouvent, avec l'ancien *Physiologus*, tout ce qui fait la matière des *Bestiaires* et des *Lapidaires* latins ou français du moyen âge. La partie du Trésor de Brunetto Latini qui est consacrée aux animaux (1), les reproduit plus complètement encore. Il décrit, sans y ajouter toutefois de commentaires mystiques, le corcoril, le coquatrix (crocodile), la cète (ba-

(1) Ms. de la Bibliothèque de Rouen : *Ci commence le livre du Trésor lequel translata messire Brunet Latin du latin en romans, et parole de la naissance de toutes choses* (chap. 123 et suiv.).

leine), la coquille, le dauphin, l'alyonteume, la syrène, l'aspic, l'aufimaine, le basilic, le dragon, la vipère, la lésarde, l'aigle, l'ostoir (autour), l'épervier, le faucon, l'esmérillon, l'alérion, l'oie, l'anète (canard), l'ardée, la caladre, la colombe, le corbeau, la corneille, la cigogne, le phénix, la grue, la huppe, l'aronnelle (hirondelle), le pélican, la perdrix, le papegaut (perroquet), le paon, la tourterelle, le vautour, l'autruche, le coq, le lion, l'antelus, la serre, le bouc, la brebis, la belette, le chameau, le castor, le chevreuil, les chèvres, le cerf, le chien, le caméléon, le cheval, l'éléphant, la fourmi, l'hyène, le loup, l'ucrote, la sancicore, la panthère, le singe, le tigre, la taupe, l'unicorne, l'ours. C'est toujours, comme on le voit, la même liste; et nous la retrouvons encore à peu près dans la partie d'un ouvrage célèbre au XIII^e. siècle, *l'Image du Monde* (1), poème qui a pour but de populariser,

(1) *L'Image du Monde* ou *Le livre de Clergie* a été attribuée, par Le Grand d'Aussy, à Osmont, et, avec plus de raison, au moins pour une partie, à Gautier de Metz, par Roquefort (p. 255). Le poème retouché a été imprimé à Genève en 1517. Voyez *La Croix du Maine*, t. III, p. 88. Le ms. de la Bibl. nat., n^o. 660, Suppl. fr., se compose de trois parties divisées en chapitres: c'est dans la seconde que se trouvent les descriptions tirées des livres d'histoire naturelle: « Si est d'Ayse (Asie) la grant; de paradis terrestre, ou il siet; d'Ynde; de la diversité des gens et des bestes, des pierres et des arbres qui i sont, etc. »— On a souvent reproduit la partie de l'ouvrage qui contient une description des *Sept arts*. M. Éd. Du Ménil, dans

en les traduisant en langue vulgaire, toutes les connaissances enfermées dans le *Trivium* et le *Quadrivium*, si long-temps proposés comme le cadre obligé des études nécessaires aux clercs. La description des trois parties du monde que contient *l'Image du Monde*, présente un résumé rapide des notions d'histoire naturelle que l'on possédait à l'époque où l'ouvrage parut. Tout en traduisant le plus souvent le texte des Bestiaires latins, les auteurs n'oublient pas les animaux merveilleux de l'Inde, et se gardent bien de négliger les traditions que nous avons vues reproduites dans les romans d'Alexandre.

Nous ne nous occuperons point de chercher à démêler ce qu'il peut y avoir de vrai ou de faux dans les descriptions, qu'offrent les ouvrages que nous venons de citer. La plupart des légendes qui composent la zoologie populaire avaient eu peut-être leur point de départ dans quelques faits mal observés. On pourrait en découvrir l'origine, soit dans les récits mensongers ou altérés de quelque voyageur, soit dans des peintures dues à quelque artiste grossier, soit dans des hiéroglyphes ou autres emblèmes astronomiques, reli-

son savant commentaire sur *Virgile l'Enchanteur*, a publié, en l'enrichissant de notes pleines d'intérêt, le passage célèbre où sont racontés les miracles attribués à Virgile : *Mélanges archéologiques et littéraires*, p. 427 ; Paris, Franck, 1850.

gieux, historiques ou moraux, dont l'ignorance aurait fait des réalités (1). M. B. de Xivrey (2) cite comme un exemple de la facilité avec laquelle se forment les croyances du vulgaire, l'erreur des habitants de l'île de Mindanao, qui, voyant les Espagnols porter au côté une longue épée, se nourrir de biscuits de mer et fumer du tabac, les prirent pour des monstres redoutables, ayant une queue, mangeant des pierres et vomissant des flammes. Cuvier a pensé qu'en voyant représenté de profil un quadrupède ayant des cornes, on a pu croire qu'il s'agissait d'un animal ayant deux pieds et une corne au milieu du front; ce qui expliquerait, selon lui, la croyance à l'existence de la licorne, si fameuse dans l'histoire naturelle légendaire et dans l'art héraldique. Tychsen, dans son commentaire sur le *Physiologus Syrus*, retrouve dans la caladre, oiseau non moins fameux, dont la vue guérissait les malades, le cacatoès dont la blanche couleur cause, selon lui, aux personnes atteintes de la jaunisse, une sensation agréable qui fait disparaître leur mal. Nous pourrions ajouter comme

(1) C'est l'opinion qu'exprime Héeren (*Hist. du comm. des Anciens*, t. II, p 296) au sujet de la manticore de Ctésias, qui, selon lui, aurait pris un emblème purement hiéroglyphique pour un animal réellement existant.

(2) *Traditions tératologiques*, Prolégomènes, p. 18.

un exemple des tentatives faites dans le but de mettre d'accord la légende et la science, les conjectures proposées par le docteur Roulin pour expliquer naturellement l'origine de la croyance au griffon (1). Serait-il impossible aussi que l'observation de quelques-unes de ces anomalies de l'organisation dont Geoffroy-Saint-Hilaire a fait une science, eût donné naissance à quelques-unes de ces traditions, que l'on rattacherait encore, si besoin était, au souvenir des races perdues qu'a retrouvées le plus grand naturaliste de notre époque? Dans les rêves des savants de l'antiquité, comme dans celui qu'a raconté si ingénieusement Voltaire,

Parfois un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.

Mais ces explications, toujours insuffisantes, et d'ailleurs applicables seulement à un petit nombre de cas, seraient parfaitement inutiles pour nous faire apprécier l'esprit dans lequel ont été conçus les ouvrages dont nous nous occupons ici. Les fondateurs de l'enseignement chrétien, comme leurs disciples du moyen âge, cherchaient dans la connaissance des phénomènes de la nature, toute autre chose, nous le répétons, que la précision

(1) *Annal. des sciences naturelles*, t. XVIII, mai 1839.

et l'exactitude scientifiques. Le génie aventureux et profondément mystique des derniers s'était trouvé trop à l'étroit dans le monde déjà passablement fantastique que lui avaient fait connaître les traditions des peuples anciens. Le spiritualisme chrétien ne considérait le monde des sens que comme un point de départ pour ses aspirations vers l'infini. Les savants docteurs, les prédicateurs, les clercs, s'attachèrent moins à observer ou à décrire minutieusement les êtres qui s'offraient à leurs regards, qu'à faire connaître leurs propriétés mystérieuses, qu'à essayer de pénétrer le plus profondément possible dans les secrets de la création. Qu'importe à ces hommes d'imagination et de foi, que la critique de l'avenir adopte ou rejette l'existence des faits qu'ils rapportent, d'après l'autorité du *Souverain Aristote*, du *Docteur Plinius* ou de *Monseigneur saint Isidore*? Les animaux les plus extraordinaires, les prodiges, les monstres, que leur imagination se représente comme autant de réalités que le doute ne saurait atteindre, ne sont après tout pour eux qu'une sorte de thème, on pourrait dire, de prétexte, pour arriver à Dieu. Le Miroir naturel de Vincent de Beauvais, si digne de l'admiration de saint Louis, n'est encore qu'un commentaire sur l'œuvre des six jours. C'est un gigantesque Hexaëméron. Lorsque Herrade de Landsberg s'attachait à ré-

sumer les connaissances de son siècle avec une érudition qui effraierait les plus savants hommes du nôtre (1), elle ne songeait qu'à encourager dans leurs œuvres de piété les saintes femmes qui habitaient avec elle le monastère de Hohenburg. Pour les auteurs de nos Bestiaires, le cheval ne pouvait être seulement, comme pour Buffon, « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite », c'était le symbole de l'esprit prophétique qui franchit et le temps et l'espace. Pour Philippe de Thaun (2) et notre Guillaume-le-Normand, le lion, c'est le Christ, « le filz sainte Marie » : à tous deux la royauté, la force, la clémence ! Le lion, qui efface avec sa queue la trace de ses pas, peut-il être autre chose que l'image du Seigneur, qui se plaît à cacher ses voies ? Ainsi pour la science, comme pour l'art, tout est allégorie, tout est figure, tout est symbole (3). Dans la

(1) M. Thénard, dans un rapport au Ministre de l'Instruction publique sur les ouvrages scientifiques du moyen âge non encore publiés, et destinés à figurer parmi les *Documents inédits*, signalait comme devant être choisi de préférence l'*Hortus deliciarum* de la célèbre abbesse de Ste.-Odile. L'impression du *Trésor* de Brunetto Latini était aussi demandée par le savant rapporteur. Ces deux publications seraient certainement accueillies avec empressement par les naturalistes et les archéologues.

(2) Poète anglo-normand du XII^e. siècle, dont nous parlerons plus loin.

(3) Les mots *Symbole*, *Mystère*, *Allégorie*, *Figure*, *Emblème*, etc., ont tous leur acception particulière, ainsi que le fait remarquer avec

vaste étendue des cieus , au sein des mers profondes, sur tous les points du globe terrestre, il n'est pas un phénomène, pas une étoile, pas un quadrupède, pas un oiseau, pas une plante, pas une pierre, qui n'éveille quelque souvenir biblique, qui ne fournisse la matière d'un enseignement moral, qui ne donne lieu à quelque effusion du cœur, qui n'ait à révéler quelque secret de Dieu.

III.

C'est une maxime de tout temps adoptée par les hommes versés dans l'étude des mystères de

raison M. Didron, qui établit entre le symbole et la figure la distinction suivante : le *symbole* est la formule extérieure ou la représentation d'un dogme ; c'est, comme le dogme lui-même, un article de foi. La *figure* est la représentation arbitraire d'une idée quelconque ; c'est un produit variable de notre imagination. Jésus-Christ est *symbolisé* par le lion, mieux encore par l'agneau, mais il est seulement *figuré* par le pélican (*Iconographie chrétienne*, p. 349). Selon nous, les figures, pas plus que les symboles, ne doivent être considérées comme *arbitraires*. Elles s'appuient sur l'autorité des textes sacrés, elles ont été consacrées par l'usage qu'en ont fait les Pères de l'Église. Fidèlement transmises par la tradition, elles ont constitué, comme nous croyons pouvoir l'établir, une sorte d'*orthodoxie artistique*, qui ne nous permet pas de les considérer uniquement comme le produit de l'imagination ou du caprice. Nous nous servons donc des expressions soulignées ci-dessus, sans nous arrêter aux différences qui les distinguent, et sur lesquelles on peut consulter d'ailleurs : Guignaut (*Religions de l'antiquité*, t. I^{er}, première partie, p. 16 et suiv., et t. I^{er}, deuxième partie, p. 528 et suiv.) et Ampère (*Cours de 1837*).

la religion, que les divines Écritures présentent quatre sens différents; qu'elles peuvent être interprétées dans le sens *historique*, *allégorique*, *tropologique* et *anagogique* (1). Toute âme véritablement croyante était donc presque invinciblement entraînée vers le mysticisme, si le mysticisme consiste à s'élever par la méditation, de la lettre à l'esprit, du fait à sa signification, de la représentation matérielle à l'enseignement moral qu'elle a pour but de propager. La liturgie n'est qu'un perpétuel symbole. Et ce n'est pas seulement pour la satisfaction d'une curiosité puérile que les saint Hildefonse, les Jean Beleth (2), les Jean d'Avranches (3), les Guillaume Durand, les Richard et les Hugues de Saint-Victor, avaient cherché à rendre raison de tout ce qui pouvait se rattacher au culte religieux, en expliquant pour ceux auxquels l'Évangile avait imposé l'obli-

(1) *Sciendum quoque est quod in divinis Scripturis est sensus historicus, allegoricus, tropologicus et anagogicus. Hierusalem intelligitur historice, civitas illa terrestris quam peregrini petunt; allegorice, ecclesia militans; tropologice, quælibet fidelis anima; anagogice, Cælestis Hierosolima, Guill. Durand, Rationale divinorum officiorum, proemium, p. 2.*

(2) *Divinorum officiorum ac eorumdem rationum brevis explicatio, D. Joannis Beleth, a Cornelio Laurimano ultrajectino castigata et in lucem edita; ouvrage imprimé à la suite de celui de Guillaume Durand, Lyon 1672.*

(3) Jean d'Avranches, mort en 1079, auteur du livre *De officiis ecclesiasticis*.

gation de *comprendre* et d'*enseigner*, tout ce qui pouvait paraître insignifiant aux yeux ou aux oreilles vulgaires (1); dans ces siècles de ferveur et de foi, la religion était la grande, l'importante, la seule affaire de la vie; tout s'y rattachait, rien n'existait que par elle et que pour elle.

Dans le domaine des sciences mêmes qui semblaient devoir se tenir dans une région séparée et indépendante, nous remarquons une semblable préoccupation, un même désir de faire tourner au profit des vérités religieuses les découvertes de l'esprit humain.

Lorsque Roger Bacon, celui des docteurs scholastiques que son génie portait à se renfermer le

(1) Guillaume Durand se plaignait, dès le XIII^e. siècle, de l'ignorance de quelques prélats qui auraient dû, selon la recommandation de saint Luc, ch. 8, *nosse mysteria fidei*. L'auteur des *Institutions liturgiques* (le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes) recommande, avec beaucoup de raison, l'étude des matières auxquelles est consacré son excellent ouvrage. *Si la liturgie est l'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen desquels l'Église exprime et manifeste sa religion envers Dieu*, il est indispensable que l'on connaisse dans leur origine et dans leurs détails toutes les parties dont se composent ces symboles. D. Guéranger, considérant aussi pareillement son sujet au point de vue de l'art, signale une toile de l'église de la Sorbonne, dans laquelle le peintre, peu versé dans la symbolique des couleurs, a représenté un religieux habillé de vert, la seule de toutes les couleurs que jamais ordre religieux n'ait adoptée (*Institutions liturgiques*, Paris 1840).

plus étroitement dans les procédés méthodiques dont il révélait la puissance au monde, découvrait la propriété des verres convexes, l'application qui le frappait le plus vivement, était celle qui consistait à faire des lunettes propres à faciliter l'étude des saints Pères; et dans ses calculs astronomiques, il considérait surtout l'avantage de connaître par leur moyen les époques auxquelles devaient être célébrées les fêtes mobiles.

Après avoir, par exemple, dans son traité de la *Perspective* (1), décrit toutes les parties de l'œil, et expliqué le phénomène de la vision, avec une exactitude qui ferait honneur à un savant moderne, Roger Bacon ajoute : « Et maintenant que j'ai parlé de la *perspective*, d'après les données de la science, et selon les règles de cette sagesse philosophique qui sert à la connaissance de ce monde, je montrerai combien cette science est utile aussi, considérée dans ses rapports avec la sagesse divine. Rien n'est plus fréquent dans les Saintes Écritures, que la mention qu'elles font de l'œil et de la vision, comme si elles voulaient montrer par là que rien n'est plus nécessaire que la science

(1) Cet ouvrage qui fait partie de l'*Opus majus* a pour titre : Rogerii Baconis Angli, viri eminentissimi *Perspectiva*, in qua quæ ab aliis fuisse traduntur, succincte, nervose et ita pertractantur ut emalum intellectui facile pateant, Francofurti, 1614, in-4°.

« qui les décrit avec certitude, pour faire com-
« prendre à la fois le sens naturel et le sens
« spirituel. Or, pour savoir tout ce que signifient
« ces paroles : *Seigneur, protégez-nous, comme*
« *vous protégez la pupille de l'œil; Custodi nos,*
« *Domine, ut pupillam oculi,* ne faut-il pas de-
« mander à la science les moyens employés par
« Dieu pour garder la pupille? » Ces considé-
rations conduisent Bacon à comparer les sept
enveloppes de la pupille avec les sept classes de
forces qui doivent servir à la défense de l'âme.
Chacune de ces forces se subdivise en sept autres,
parmi lesquelles sont les sept vertus (trois théolo-
gales et quatre cardinales), les sept dons du Saint-
Esprit, les sept grâces obtenues par l'Oraison
dominicale, etc. S'il se trouve que le texte des
Écritures ne reproduise pas le nombre sept,
Bacon n'est nullement embarrassé pour faire
concorde les faits constatés par la science avec
les exigences de l'interprétation mystique. Il
n'hésite pas à ajouter aux sept parties qu'il a
trouvées autour de la pupille, une huitième, les
paupières, pour que leur nombre soit conforme à
celui des huit béatitudes; il les réduit à cinq pour
égaler leur nombre à celui des cinq sens spirituels;
il en compte douze, au contraire, lorsqu'il se
rappelle les douze fruits de la prière, énumérés
dans l'Épître aux Galates. La symbolique des

nombres (1) lui fournit d'autres points de comparaison. La *vision* s'opère de trois manières : par les sens, par la science, par le syllogisme : elles correspondent au rayon droit, au rayon réfracté et au rayon réfléchi, images eux-mêmes des trois degrés de connaissances que peut atteindre l'homme : l'une *parfaite*, après sa résurrection ; la seconde, qui sera celle de l'âme séparée du corps, jusqu'au jour du jugement ; la troisième enfin, qui est la plus faible, celle que l'homme possède sur la terre.

C'est ainsi que l'esprit se joue, au milieu de ces rapprochements sans fin, de ces comparaisons ingénieuses, produits de l'imagination sans doute, mais reposant, qu'on le remarque bien, sur des notions primitives, consacrées par des textes toujours présents à la pensée et constituant, pour ainsi dire, la trame éternelle sur laquelle le mys-

(1) Les combinaisons numériques appartiennent à l'esprit humain : nous les retrouvons dans toutes les religions, et la religion chrétienne n'a pas eu besoin de les emprunter aux autres cultes. Les nombres 1, 3, 5, 7, 12, 24, 36, consacrés déjà par l'emploi qu'en avait fait Moïse, ont été tout naturellement employés par le christianisme, et il n'est pas nécessaire de remonter à Pythagore ou à ses instituteurs, les Égyptiens et les Indiens, pour expliquer certains points de la liturgie catholique, comme, par exemple, l'emploi du nombre 7, que nous voyons dans les sept dons du Saint-Esprit, les sept sacrements, les sept branches du chandelier, les sept arts libéraux, les sept églises d'Asie, les sept sceaux mystérieux, les sept péchés capitaux, etc., etc.

ticisme a jeté ses brillantes conceptions. Sans doute, au milieu de ces interprétations et de ces explications, auxquelles pas un objet ne saurait échapper, la prudence exige que nous n'adoptions que celles qui reposent sur des raisons solides ou des faits reconnus. Il y a bien des puérités (1), bien des erreurs quelquefois, dans ces subtilités écloses au milieu du silence des cloîtres, et qui charmaient, par une irrésistible séduction, des hommes accoutumés à voir le monde à travers les préoccupations d'une pensée unique. Mais, vraies ou fausses, justes ou hasardées, fondées ou arbitraires, elles sont universellement reçues, enseignées, et partout reproduites. C'est sous cette forme que, pendant une longue suite de siècles, s'est manifesté tout ce qui a pu occuper la pensée humaine, la religion, la philosophie, la science, l'art; force nous est donc, sous peine de ne rien comprendre, de pénétrer le plus profondément qu'il nous sera possible dans des habitudes d'esprit dont la connaissance nous permettra de soulever quelques-uns des voiles qui couvrent le passé.

Nous pensons qu'il y a beaucoup à apprendre

(1) Nous ne pouvons prendre au sérieux, par exemple, la remarque de Hugues de Saint-Victor sur le cri du corbeau : *cras, cras*, indiquant, selon lui, le pécheur qui, pour faire pénitence, remet toujours au lendemain.

pour les archéologues, dans les écrits, où les écrivains auxquels on donne plus particulièrement le nom de mystiques, ont expliqué, avec les idées de leur temps, les innombrables détails dont l'ensemble constitue le symbolisme chrétien.

De tous ces écrivains, Hugues de Saint-Victor est celui qui répand le plus de lumières sur cette partie du symbolisme qui nous occupe ici plus spécialement, c'est-à-dire sur les animaux employés comme *figures*. Indépendamment de l'ouvrage qui a pour titre : *Institutiones monasticæ de Bestiis et aliis rebus*, imprimé parmi ses œuvres, et qui est le *Bestiaire latin* le plus complet que nous connaissions (1), il n'est pas un seul de ses écrits qui n'abonde en indications précieuses. Nous y attacherions moins de prix, si, comme on le pense généralement, les explications

(1) MM. Cahier et Martin, qui impriment en ce moment dans leurs *Mélanges archéologiques*, que nous regrettons de n'avoir pas connus plus tôt, les textes des Bestiaires latins et français, publiés d'après les manuscrits de la Bibl. nat., pensent que c'est à tort que l'on a attribué les *Institutiones monasticæ* à Hugues de Saint-Victor. Il nous semble difficile d'attribuer à d'autres qu'au célèbre mystique un ouvrage qui, dans quelques-unes de ses parties du moins, porte d'une manière évidente l'empreinte de son esprit. Quelle que soit l'opinion que l'on embrasse sur ce point, et nous sommes bien disposé à adopter celle de ces deux savants, si bons juges en une pareille matière, nous ferons remarquer que tous les animaux dont parle ce Bestiaire se trouvent dans la liste de ceux dont il est question dans les livres saints.

mystiques qu'il donne n'étaient que le produit de son imagination. Les études comparatives que nous avons pu faire nous ont prouvé qu'à quelques exceptions près, lui aussi n'avait fait que se conformer à des traditions depuis long-temps reçues, et dont l'origine remonte aux époques primitives que nous leur avons assignées.

Il n'est pas jusqu'à son chapitre curieux sur la colombe considérée comme l'image de l'église, des *fidèles*, des *prédicateurs*, des *prélats vertueux*, qui ne s'appuie sur des rapports déjà saisis et mis en lumière soit par les écrivains sacrés, soit par les plus renommés docteurs de l'Église.

Citons quelques passages de cet écrit singulier, comme exemple de cette fécondité d'aperçus et de cette subtilité de distinctions qui caractérisent le mysticisme :

« Dans la Sainte-Écriture, dit Hugues de Saint-Victor, il est question de trois colombes : celle de Noë, celle de David, celle de Jésus-Christ. La première est le repos; la seconde, la force; la troisième, le salut. La colombe, c'est l'Église : le bec de la colombe divisé en deux parties, emblème de la prédication, sépare les grains d'orge et les grains de froment, c'est-à-dire les maximes de l'Ancien-Testament et du Nouveau; elle a deux yeux : à l'aide de l'un elle saisit le sens moral, avec l'autre, le sens mystique; de l'œil droit elle

se contemple elle-même , de l'œil gauche elle contemple Dieu ; les deux ailes expriment la vie active et la vie contemplative. La colombe , c'est l'âme simple et fidèle : les deux yeux sont la mémoire, qui voit les événements passés , et l'intelligence, qui prévoit l'avenir. Les deux ailes sont l'amour du prochain et l'amour de Dieu ; la compassion étend la première vers le prochain , et la contemplation étend la seconde vers Dieu. La colombe aux ailes argentées et aux plumes revêtues de l'éclat de l'or , est l'image des prédicateurs de l'Église : l'argent qui couvre ses ailes, c'est la parole de Dieu ; le son de l'argent, la douceur de cette parole ; sa blancheur, la pureté de la doctrine : l'or exprime l'innocence du cœur, et la pâleur de l'or la mortification des sens. Les pieds rouges de la colombe, ce sont les pieds de l'Église elle-même, qui parcourt toute l'étendue du monde, et dans cette couleur rouge est figuré le sang que les martyrs ont versé pour l'établir sur la terre. La colombe planant sur le miroir des eaux, y voit l'ombre du vautour qui fond sur elle du haut des cieux, et peut ainsi se soustraire à sa fureur ; ainsi l'Église, défendue par l'Écriture, échappe aux embûches et aux attaques du démon. La couleur du safran brille dans ses yeux : image de la pensée mûrie par la réflexion ; car cette couleur est celle du fruit parvenu à sa maturité.

Le reste de son corps présente des couleurs variables et changeantes, ainsi que les flots de la mer agitée : image des troubles de l'âme en proie à ses passions (1). » Ces explications sur la colombe sont développées, comme toutes celles qui se retrouvent dans la zoologie légendaire, à propos d'un texte religieux : et nous les trouvons déjà presque identiquement données par Herrade de Landsberg, d'après les mêmes autorités et sur le même texte : *Si dormiatis inter medios clericos ; pennæ columbæ deargentatæ , et posteriora dorsi ejus in pallore auri* (2).

Le besoin universellement ressenti, à l'époque la plus florissante de l'âge hiératique, de répandre au-dehors et de symboliser sous toutes les formes les sentiments et les pensées dont les cœurs étaient pleins, est attesté par les écrits mêmes des prélats qui le condamnent d'une manière absolue, ou qui s'élèvent contre ses excès. « Vanité aussi coupable qu'insensée, s'écriait saint

(1) *M. Hugonis de S. Victore, canonici regularis Sancti Victoris parisiensis, tum pietate, tum doctrina insignis, opera omnia tribus tomis digesta ; Rotomagi, sumptibus Joannis Berthelin, 1648 (t. II, p. 394 et suiv.)*.

(2) *Hæc columba significat Ecclesiam, quæ per divinam eloquentiam quasi argentum est erudita et sapientia exornata, ut alios erudiat. Hæc est columba aurea, id est, caritate splendida. Et posteriora dorsi ejus sunt in pallore vel rubore auri, id est caritas fidelium. Hortus deliciarum, ap. Didron, Iconographie chrétienne.*

Bernard (1)! L'église brille sur ses murailles : elle souffre dans ses pauvres ; elle revêt d'or ses pierres, et laisse aller ses enfants nus. C'est aux dépens des pauvres qu'elle satisfait les yeux des riches ! » Et plus loin : « Que signifient dans nos cloîtres cette ridicule monstruosité, cette élégance merveilleusement difforme, ces difformités élégantes, étalées aux yeux des Frères, pour les troubler sans doute dans leurs prières, ou les distraire dans leurs lectures ? Que nous veulent ces singes immondes, ces lions furieux, ces monstrueux centaures, ces semi-hommes, ces tigres à la peau mouchetée, ces soldats qui combattent, ces chasseurs qui soufflent dans leurs cors ? Ici ce sont des corps multiples à une tête unique ; là, plusieurs têtes sur un seul corps. C'est un quadrupède ayant une queue de serpent, ou un poisson portant une tête de quadrupède. Voici un animal dont une moitié représente un cheval et l'autre moitié une chèvre ; en voilà un autre ayant des cornes et se terminant en un corps de cheval. Enfin, c'est partout une telle variété de formes, qu'il y a plus de plaisir à lire sur le marbre que dans les parchemins, et que l'on passe plus volontiers les journées à admirer tant

(1) *Ad Willelmum abbatem Sancti Theodorici apologia, Divi Bernardi opera*, t. III, p. 346 ; Parisiis e typographia regia, 1642. 5 vol. in-^o.

de beaux chefs-d'œuvre qu'à étudier et à méditer la loi divine » (1).

En se plaçant au point de vue moral, et en raisonnant d'après les principes d'une austérité qui tenait peu de compte de l'influence qu'exercent sur les esprits les enseignements qui frappent les regards, *oculis subjecta fidelibus*, l'éloquent apôtre du XII^e. siècle pouvait bien condamner, dans ce qu'elles avaient d'exagéré surtout, les tendances de son époque (2) ; mais lui-même n'en

(1) L'intention qui avait fait imaginer tous ces emblèmes peints ou sculptés dans l'intérieur et à l'extérieur des églises (toutes réserves faites bien entendu à l'égard des représentations grossières qui offensent autant le bon goût que la pudeur) est assez convenablement justifiée par le passage suivant de Hugues de Saint-Victor : « Quod doctoribus innuit scriptura, hoc simplicibus pictura. Sicut enim sapiens delectatur subtilitate scripturæ, sic simplicium anima delectatur simplicitate picturæ. (*Institutiones monasticæ*, t. II, p. 394).

(2) Dans un mémoire, lu en 1851 à la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, sur la décoration des églises, notre collègue et ami, M. Ménard, proscrivait d'une manière absolue, en s'appuyant sur l'imposante autorité de saint Bernard, toute restauration qui renouvellerait les représentations d'animaux symboliques, si chères aux artistes et aux fidèles du moyen âge. Nous sommes de son avis pour tout ce qui tendrait à reproduire avec une fidélité trop minutieuse les détails dont pourraient s'offenser nos regards. Mais l'art a ses exigences, et l'architecture chrétienne perdrait beaucoup à être arbitrairement mutilée dans ses innombrables détails, qui tous se rattachent à un harmonieux ensemble. Nous ne voudrions pas non plus, comme le demandait en 1846 M. Parey, dans un savant mémoire présenté à la *Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle, du département de la Manche*, que, tout en conservant

était-il pas un des plus brillants interprètes dans ses commentaires sur le *Cantique des cantiques*, où il versait avec une effusion touchante toutes les tendresses de son cœur, où il donnait l'essor à toutes les subtilités de son génie ?

Propagés par la prédication, par l'enseignement des écoles, par les poésies populaires, les sujets traités dans les Bestiaires et les Lapidaires étaient de bonne heure familiers à tous les fidèles. Les arts qui avaient pour mission de les graver sur la pierre, ou de les peindre sur les vitraux, aussi bien que les écrits des historiens, des orateurs, des philosophes, des sermonnaires, leur ont donc emprunté une foule de détails dont la signification n'offrait alors aucune difficulté. Mais lorsque nous les retrouvons aujourd'hui sur les murs de nos monuments, ou dans les écrits auxquels notre légitime curiosité demande le secret du passé, sommes-nous bien sûrs de posséder tous les éléments qui nous seraient nécessaires pour les comprendre ? Il est permis d'en douter. L'étude de nos Bestiaires, sans nous conduire à des résultats complets et sans avoir le privilège de soulever tous les voiles, nous offre du moins

respectueusement les formes majestueuses de l'architecture catholique du XIII^e. siècle, dans les nouvelles constructions qu'exigeraient les besoins du culte, on supprimât les représentations symboliques et les allégories, par ce motif que nous ne les comprenons plus.

des renseignements qu'on ne rencontre point ailleurs. Et s'il est vrai que l'on puisse considérer nos cathédrales comme des *catéchismes bâtis et sculptés* (1); s'il est vrai, en thèse générale, que les monuments chrétiens aient été construits sous la surveillance d'un corps soigneux de ne faire exprimer à ces pages si pittoresques, que ce qui était conforme aux doctrines et aux croyances approuvées, comment pourrait-on nier qu'il soit possible d'expliquer la pierre avec les livres, puisque c'est dans les livres qu'ont été copiés les sujets représentés sur la pierre? Rien de plus vaste sans doute, que la carrière ouverte aux aspirations de l'âme ou aux fantaisies de l'esprit, pendant ces siècles de foi ardente et passionnée :

(1) Les écrivains qui, comme Hugues de St.-Victor, comparent l'église, considérée sous le rapport matériel, à l'âme humaine, qui est son emblème spirituel, nous font connaître tout ce que la peinture et la sculpture représentaient dans les églises; et ils n'oublient point les animaux, qu'ils décrivent et symbolisent conformément aux indications données par les Bestiaires :

Moraliter variis cœlaturis sculpuntur templi parietes, dum per diversa loca diversarum rerum imprimuntur imagines, ut habeant singulæ virtutes juxta moralitatis intuitum formas sibi convenientes. Attende igitur in quolibet loco intelligibilis templi *bovis* imaginem, id est mansuetudinem; imprime et alibi figuram *leonis*, rigorem scilicet severæ districtiois; imprime *columbam*, simplicitatis formam; adde et *turturem*, id est castitatem; adde *arietem*, ovium scilicet ducem, id est magistrum verbo et exemplo præcedentem turbam discipulorum. Interpone munditiam *lilii*, seu *rosam* martyrii, etc. *De claustro animæ*, ch. XXI, t. II, p. 98.

mais les productions du génie individuel et les élans du mysticisme religieux pouvaient-ils s'écarter entièrement du cercle tracé autour de l'imagination par les gardiens de l'orthodoxie? Sous la surveillance sévère de cet esprit persévérant, *patiens, quia æternus*, qui, après avoir formulé dans les siècles primitifs les dogmes et les croyances, eut soin d'en surveiller la pratique et d'en diriger l'expression, n'y avait-il pas tout un ensemble qui constituait une véritable et harmonieuse unité (1)?

Cette opinion qui sert de but et de point de ralliement aux archéologues, ne saurait être

(1) Voir dans le *Rationale* de Guillaume Durand le chap. 1^{er}. *De ecclesiâ et ejus partibus*, et le chap. 3^e. *De picturis et cortinis et ornamentis Ecclesiæ*, et dans l'ouvrage cité de saint Hildefonse, les chapitres *De significatione virgæ, vitis, floris et lili, cedri, hyssopi, columbæ, pellicani, turturis, serpentis*, etc., etc. Pour la forme extérieure des édifices et pour les décorations intérieures, tout est soumis à des règles et à des prescriptions, conçues dans le même esprit que celui qui dicta au législateur des Hébreux tous les détails de leur liturgie. Voir, outre les commentateurs de la Bible, les écrivains hébraïques du moyen âge, et entr'autres Moïse Mammonide, *De cultu divino*. Paris, 1688, in-4^e. Nous sommes heureux de nous trouver d'accord sur ce point capital avec M^{me}. Félicie d'Aysac, dame de la maison royale de la Légion-d'Honneur (St.-Denis), dont tous les archéologues connaissent les savantes études sur *trente-deux statues symboliques, observées dans la partie haute des tourelles de St.-Denis* (*Revue générale de l'architecture* de M. César Daly, t. VII, Paris 1847), et les *Considérations sur la symbolique des pierres précieuses*, publiées dans le t. V des *Annales archéologiques* de M. Didron, p. 216, octobre 1846.

combattue sérieusement, et de tout temps les explications n'ont pas manqué pour donner un sens raisonnable et sérieux aux produits les plus bizarres en apparence de l'imagination des écrivains, des poètes et des artistes. Il faut avouer cependant qu'en étudiant la symbolique du christianisme, ou les productions mystiques qu'il a inspirées, on s'est le plus souvent abandonné à des hypothèses, et que ce n'est pas toujours d'une manière méthodique et scientifique que l'on a cherché à interpréter les monuments du moyen âge.

Essayons de préciser le genre de secours que peuvent offrir les ouvrages analogues à celui de Guillaume : ce sera le meilleur moyen de faire apprécier les motifs qui nous ont engagé à le publier.

IV.

C'est un fait depuis long-temps reconnu, que, dans la pensée des écrivains sacrés, et dans les considérations le plus fréquemment développées par les Pères de l'Église, les animaux, entraînés par leurs instincts farouches, sont les plus frappants symboles de nos vices et de ces mouvements désordonnés contre lesquels la gloire de

l'homme est de soutenir une incessante lutte. « Eh quoi! s'écrient-ils souvent, l'homme peut « triompher, à force d'adresse ou de courage, des « animaux les plus redoutables; et il ne pourrait « parvenir à soumettre au joug de sa raison les « passions honteuses qui grondent dans son « cœur! » Saint Cyrille, énumérant les passions qui se partagent la possession de notre âme, les assimile au renard, au lion, au tigre et aux autres animaux sauvages (1). Boëce (2) compare de même les hommes dominés par leurs vices aux divers animaux qui montrent des instincts analogues : *ita fit ut qui, probitate deserta, homo esse desierit, cum in divinam conditionem transire non possit, vertatur in belluam.*

Toujours présente aux méditations des vrais chrétiens, la pensée des attaques dirigées contre le genre humain par l'ennemi implacable qui recèle en lui les instincts des plus cruels ou des plus vils animaux, ne devait-elle pas tout naturellement porter les artistes à la représenter sous les formes les plus effrayantes ou les plus grotesques? De là ces monstres hideux, figurés dans toutes les parties des édifices chrétiens, grimaçant aux angles des murs, se jouant sur les tympans

(1) Saint Cyrille, *Catech.* IX.

(2) *De consolatione philosophiæ*, lib. IV, prosa 3.

des portails ou sous les voûtes des latéraux, se mêlant à toutes les scènes, ayant leur place marquée d'avance dans tous les tableaux, et projetant leur ombre sur les représentations les plus consolantes ou les plus aimables. Souvent aussi, au contraire, à l'exemple de Salomon, qui envoyait le paresseux à l'école de la fourmi et de l'abeille, les écrivains sacrés ont pu offrir à l'homme de plus riants emblèmes, et l'ont fait rougir de son infériorité à l'égard de certains animaux, doués par Dieu d'instincts plus doux et de caractères plus sociables. Quelle honte pour l'homme, dit saint Basile, de trouver si souvent sa raison moins haute et moins sage que l'instinct de l'animal (1)!

Mais ces données générales sur l'emploi des animaux symboliques dans les monuments d'architecture, et sur les allégories dont ils peuvent être l'objet dans les livres, où ils sont considérés comme les emblèmes des vices et des vertus, sont loin d'être suffisantes pour une intelligence

(1) Les mêmes animaux, comme nous le verrons plus d'une fois, sont pris tantôt en bonne et tantôt en mauvaise part. Dans le premier cas, ils sont en général représentés avec un nimbe. Cette double acception repose toujours sur des textes de l'Écriture : *Sævlat licet leo ille, qui circumiens quærit quem devoret, nobiscum tamen semper ille est ex tribu Juda victor leo, qui tam libenter nos de illo defendit, quam illum ipse potentialiter vincit* (Saint Hildefonse, ap. Baluze, lib. VI, p. 127).

complète et raisonnée de leur emploi dans le symbolisme chrétien.

Il faut étendre le cercle, et chercher dans l'étude des Bestiaires des explications plus précises. Le résultat de ce travail sera de substituer à des explications presque toujours basées sur des conjectures plus ou moins ingénieuses et forcées, tout un système d'interprétation, fondé sur la connaissance de faits positifs.

Voici un passage que nous trouvons dans l'introduction dont Orderic Vital fait précéder le XI^e. livre de son *Histoire des ducs de Normandie* (1) : « Le jaloux ennemi du genre humain porte beaucoup de noms dans les écrits inspirés par le ciel. En effet, c'est un *lion*, un *loup*, un *dragon*, une *perdrix*, un *basilic*, un *milan*, un *sanglier*, un *renard*, un *chien*, un *ours*, une *sangsue*, une *céraste*, une *couleuvre* cruelle, qui tous nous tendent des pièges et s'occupent de nuire aux insensés par ruse ou par violence. Mille autres noms encore n'échapperont pas aux lecteurs ingénieux, car ils proviennent des divers artifices qu'emploie cet ennemi des hommes (2). »

Les raisons qui faisaient donner au démon tous les noms que rappelle ici l'historien, étaient telle-

(1) Traduction de M. Louis Du Bois, dans la collection Guizot.

(2) Les personnes qui savent jusqu'à quel point l'esprit satirique du moyen âge s'égayait sur le compte des femmes, ne s'étonneront pas

ment connues des hommes du moyen âge, qu'aucun d'eux n'eût été embarrassé pour expliquer le sens de ces différentes personnifications, dont quelques-unes embarrasseraient certainement aujourd'hui les lecteurs qui n'en auraient pas trouvé l'explication dans l'étude de nos Bestiaires. Si l'on s'étonnait, par exemple, de voir comparer le démon à la perdrix, on en trouverait l'explication dans les commentaires du *Physiologus* et dans la plupart des *Hexaëméron* dont nous avons parlé (1). Jalouse, disent la plupart des commentateurs,

de les voir assimilées par un trouvère du XIII^e. siècle aux animaux pris ici comme les emblèmes du démon :

Fame est serpens, por grant poindre (1),
Fame est chevaus de grant ardure,
Fame est dragons d'autre nature,
Fame est gorpil (2). por tout deçoivre,
Fame est orse (3) por tout recevoir,
Fame est rate por tout confondre,
Fame est soris por seï repondre (4),
Fame est le jor comme mauvis (5)
Fame est la nuit chauve souris,
Fame est huans, fame est fresale.

Ap. Ach. Jubinal, *Le blasme des fames (Jongleurs et trouvères, ou choix de poésies légères des XII^e. et XIV^e. siècles, Paris 1835.)*
Cf. Hildebert de Lavardin, *Carmina miscellanea*, p. 1353.

(1) C'est en commentant le passage de Jérémie : *Clamat perdix congregans ova quæ non peperit*, que s'est propagée la légende relative à la perdrix.

(1) Piquer.

(2) Renard.

(3) Ourse.

(4) Se cacher, se reposer.

(5) Mauviette.

d'augmenter sa famille, la perdrix couve parfois les œufs d'une autre mère ; mais aussitôt que les petits, élevés par elle comme s'ils lui appartenaient, sont devenus grands, ils reconnaissent la voix de leur véritable mère, et ils s'empressent de la rejoindre, abandonnant celle qui les avait volés. C'est ainsi que le démon s'empare quelquefois des enfants de Dieu ; mais il voit s'échapper sa proie, au moment même où il espérait avoir fait entrer pour jamais ceux qu'il avait volés dans la famille des réprouvés (1).

Nous ne nous occuperons point ici de combattre avec Bochart l'opinion accréditée sur l'instinct qui permet aux petits de la perdrix de reconnaître leur véritable mère (2). Les faits rapportés par les légendes offrent-ils l'occasion de présenter sous une forme populaire quelque enseignement utile, les écrivains n'en demandent pas davantage ; ils

(1) Saint Épiphané, *In Physiologum*, chap. IX ; Eustathe, *Hexaéméron* ; saint Ambroise, *Hexaéméron*, l. VI, ch. 3 ; Cassiodore (lib. II *Variarum*) ; Isidore, *Origines*, XII, ch. 7. — Rhabanus Maurus disait : « Diabolus per principes Hebræorum congregavit populos quos non peperit, et deceptorum sibi multitudinem consociavit, quos postea dimisit, et omnium judicio stultissimis est comparatus.

(2) Bochart fait gravement observer à ce sujet, qu'il n'est pas vraisemblable que les animaux aient été traités sur ce point plus favorablement que l'homme, qui serait heureux de posséder un si précieux instinct. « Car, ajoute-t-il, si le malheureux OEdipe en eût été pourvu, il aurait entendu la voix du sang, et son double crime eût été impossible ! »

sont toujours disposés à pratiquer la devise favorite de l'Italie : « Se non è vero, etc. ». Il ne nous paraît pas inutile de faire remarquer en passant que la mauvaise réputation de la perdrix, que nos Bestiaires accusent de voler les œufs d'autrui, sans trop nous expliquer comment elle s'y prend pour effectuer son larcin, ne paraît pas avoir été meilleure chez les peuples de l'Orient que dans notre pays. Nous trouvons en effet, parmi les punitions infligées par la religion des Indiens aux voleurs de vêtements de soie, celle d'être transformés en perdrix grises, et en perdrix rouges si les vêtements sont teints (1).

Les autres animaux auxquels le démon est assimilé dans l'ouvrage d'Orderic Vital, pourraient être soumis à des études analogues. Bornons-nous à faire remarquer que tous aussi figurent parmi ceux que mentionne l'Écriture-Sainte. On peut en reconnaître quatre, cités à la fois dans le passage si connu du psaume xc (v. 13) : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.*

Le passage suivant, que nous empruntons à un rythme sur la vie de saint Chef (2), ne peut

(1) *Lois de Manou*, ap. Charma, *Philosophie orientale*, p. 55, Paris 1847.

(2) *Poésies populaires latines antérieures au XII^e. siècle*, par M. Édélestand Du Ménil, p. 63.

être compris qu'à l'aide des Bestiaires, qui nous racontent comment l'aigle devenu vieux s'élève dans les airs jusqu'à ce qu'il soit brûlé par le soleil, et puis se laisse tomber dans une fontaine, où il retrouve une nouvelle vie et une nouvelle jeunesse.

In monte *Or* (1) per *aquilam* ad serviendum Deo describitur locus ,
In quo *renovanda* erat veteris hominis , sicut *aquilæ* , *juvenitus*.

Il sera facile d'expliquer le vers suivant, qui fait également partie d'un autre ouvrage, cité par M. Éd. Du Méril (2) :

Christus a *noctuis* datur supplicio.

« Le Christ est mis à mort par les hibous , »

lorsque l'on aura lu, dans le Bestiaire de Guillaume, la description du *Nycticorax*, « dont le nom, dit le Trouvère, est *fresaie* en dreit romanz; » et que l'on aura fait attention à ces deux vers :

En cest oisel sunt figure

Li felon jeve maleure.

Les Juifs, en effet, comme les oiseaux de nuit,

(1) Le mont *Or* ou *Hor*, dans l'Arabie Pétrée sans doute. *Exode*, ch. XVII, v. 6.

(2) *Ibid.*, p. 191. *Poems attributed to W. Mafres*, p. 203.

fermèrent les yeux pour ne point voir Dieu, le véritable soleil, et devinrent ses meurtriers.

Dans un missel du XIII^e. siècle que nous avons eu entre les mains, se trouvait une charmante miniature représentant un petit animal dont les cornes longues et aiguës s'étaient embarrassées au milieu d'un épais fourré d'arbustes aux branches souples et déliées; il semblait pousser des cris désespérés, au bruit desquels accourait un chasseur, qui perçait l'animal de sa lance. L'artiste avait exécuté, en regard de ce petit tableau, une autre miniature où des hommes et des femmes paraissaient, au milieu d'une parfaite sécurité, se livrer aux délices de la table, tandis que le démon, l'infatigable chasseur, enveloppait dans de larges filets ses imprudentes victimes. C'était la leçon morale, mise en regard de sa représentation symbolique, ainsi que le font les Bestiaires, dans la description qu'ils donnent d'un animal désigné par eux sous le nom d'Antolops.

N'oublions pas de compter, parmi les témoignages nombreux qui attestent combien les détails donnés par les Bestiaires étaient universellement répandus, ceux que nous offrent les poètes; citons, entre mille exemples, les vers suivants, extraits des poésies de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre (1); ils sont

(1) *Poésies du roi de Navarre*, publiées par Lévesque de la Ravallière, t. II, p. 158, Paris 1742, 2 vol. in-8°.

conformes à ce que le *Physiologus* a raconté du pélican :

Diex est ensi , come li Pelicans ,
Qui fait son nit el puls haut arbre sus ;
Et li mauvais oseau , qui vient de jus ,
Les oseillons ocist , tant est puans ;
Li Pere vient , destrois et angosseus ,
Dou bec s'ocist ; de son sanc dolereus
Vivre refaist tantost les oseillons.
Dieu fist autel (1) , quant vint sa passions ,
De son douc sanc racheta ses enfans
Du Deable , qui tant par est poissans (2).

Nous trouvons dans le Parthonopeus de Blois ,
sur le fénis (phénix) ,

Un oisel qui moult est soltis (3) ,

un récit dans lequel l'auteur , usant de la liberté
accordée aux poètes , a mêlé les traditions rela-
tives à cet oiseau à celles qui ont l'aigle pour
objet :

Entor uns mons est abitans,
U tos dis est li fus (4) ardans.
En cel fu se rajovenist
Et ses penes (5) i rafrescist.
A grand merveille vit ses cors ;
Plus est el fu qu'il n'est de fors ; .

(1) De même. (2) Puissant. (3) Subtil. (4) Feu. (5) Ses ailes.

Il ne keuve (1), ne ne fait nis ;
Mais quant il est moult enviellis ,
Un moult grant fu d'especes (2) fait ,
Et puis volant vers le ciel vait.
De la calor d'amont esprent ,
Et puis en son atrait (3) descent.
Ilueques art (4) en son atret ,
Et quant la flame s'entresvet
De cele cendre et de cel feu ,
Revient un fenis en ce leu.
Al nueme (5) jor est reformes ;
Et puis vit longuement asses ,
Et se contient de tel maniere
Comme li autres fit ariere.

Nous multiplierions inutilement les exemples : dans notre analyse du Bestiaire de Guillaume, nous aurons plus d'une occasion de montrer les nombreux rapports qui existent entre les divers modes d'expression de la pensée chrétienne, et de faire apprécier l'importance des secours que les ouvrages dont nous parlons peuvent offrir à ses interprètes modernes.

Terminons ces considérations, résultat d'un premier regard jeté sur une matière dont nous n'avons point la prétention d'avoir embrassé toute l'étendue, par quelques mots sur l'origine

(1) Couve. (2) Épices (parfums). (3) Sa retraite. (4) Brûle, ardet.
(5) Neuvième.

et les sources de cet enseignement allégorique et figuré, auquel le moyen âge a donné un si vaste développement.

Il n'est pas nécessaire, selon nous, pour comprendre la symbolique chrétienne, dans son expression artistique et poétique, de remonter jusqu'aux antiques religions de l'Orient, et de demander à l'Égypte, à la Perse ou à l'Inde, l'explication des représentations emblématiques empruntées par les artistes à nos Bestiaires et à nos Lapidaires, pour les reproduire sur la pierre des édifices sacrés. Fils de l'esprit humain, irrésistiblement porté à donner à toute la nature le sentiment et la pensée qui constituent sa propre vie, le symbole est la forme naturelle qu'affectent dans tous les temps l'art et la poésie : c'est aussi celle que l'enseignement religieux emploie, comme le moyen le plus puissant de parler à l'intelligence et de toucher les cœurs. Partout l'homme s'effraie en entendant la *voix* des orages, ou frémit en présence des flots d'une mer *menaçante* ; partout les fleurs ont pour lui un *langage* ; partout les animaux lui offrent des *leçons* ; partout se projetant, pour ainsi dire, hors de lui-même, et croyant se voir dans tout ce que lui montre la nature, il retrouve dans les êtres animés, dans ceux même qui sont dépourvus de sentiment et de vie, ses craintes ou ses espérances, ses mœurs

ou ses passions, ses vices ou ses vertus; partout sa pensée se revêt des mêmes images, se colore des mêmes métaphores, se traduit sous le voile allégorique des mêmes symboles.

Rien sans doute n'est plus intéressant et plus instructif que ces rapports de ressemblance qui peuvent être signalés chez les peuples les plus divers; leur connaissance peut répandre les plus vives clartés, soit sur l'étude comparée des langues, soit sur l'histoire des beaux-arts. Mais il est arrivé plus d'une fois que l'imagination, entraînée par les charmes d'une pareille étude, a cherché à expliquer, par des communications ou des emprunts mutuels, des rapports dus le plus souvent à ce fonds commun de sentiments et de croyances, qui a pour cause première l'identité intellectuelle et morale du genre humain.

Lors donc que nous retrouvons des similitudes, des comparaisons ou des allégories, fondées sur les mœurs des animaux comparées à celles des hommes, nous ne devons point en être surpris. Intéressés à étudier les instincts des êtres placés comme eux sur la terre, les hommes ont recueilli de bonne heure des observations plus ou moins exactes, sources pour eux des mêmes vérités et des mêmes erreurs; c'est à ces faits que les sages ont emprunté leurs apologues, et sur les mêmes apparences l'Égypte composa une grande

partie de ses signes hiéroglyphiques, la Perse ses emblèmes astronomiques, les Indiens leur système sur les transformations successives des êtres.

Mais dans l'histoire des arts, comme dans celle des religions ou des systèmes de philosophie, nous croyons que l'étude des différences peut conduire à des résultats plus positifs et plus certains que celle des similitudes et des analogies. Il ne suffit pas, pour apprécier convenablement la symbolique du christianisme, de rechercher et de mettre en lumière les rapports nombreux qu'elle peut avoir avec les emblèmes religieux ou moraux que l'on rencontre ailleurs; il faut rechercher si elle ne s'en distingue pas par des traits qui lui sont propres; et si, malgré l'identité des signes, il n'y a pas des différences capitales dans les principes et les doctrines. Si, par exemple, les brillantes couleurs avec lesquelles Job dépeint les animaux qu'il fait apparaître devant lui, pour les interroger sur la puissance et la sagesse de celui qui les a créés, se retrouvent dans d'autres descriptions, ce qu'il est important d'y remarquer, avec le docteur Lowth ou avec Herder, c'est le caractère d'élévation morale et de pureté dans le dogme religieux qui lui est commun avec les autres écrits bibliques.

Lorsque dans les Védas, les Ithiasas ou le

Dharma-Sâtra, nous trouvons mentionnés l'éléphant, le loup, le tigre, le lion, la cigogne, le milan, la corneille, nous pouvons reconnaître dans les descriptions qu'ils donnent, dans les analogies qu'ils saisissent, dans les leçons morales qu'ils en tirent, un grand nombre de détails que nous rencontrons aussi dans nos Bestiaires du moyen âge et qui existaient déjà dans la Bible; mais là, comme dans les écrits qu'elle a inspirés, que de différences, quant au fond des idées, se cachent sous la similitude des symboles!

Nous avons parlé plus haut de la transformation du voleur en perdrix; nous pourrions ajouter celles d'autres coupables en loup, en ours, en singe, en bouc, en paon, en vautour, etc.; et faire voir que les modes divers de punitions, adoptés par le législateur des Indiens, étaient fondés sur des considérations morales analogues à celles que présentent nos livres; mais dans ce mouvement éternel, *circulus æterni motus*, qui fait passer successivement les âmes humaines, émanations de Brahma, à travers tous les degrés de l'existence, les pierres, les plantes et les animaux sont considérés sous un tout autre aspect que dans la Bible, où, sortis du néant à la voix de Dieu, ils ne peuvent être que de purs emblèmes, ou de simples figures.

Que de rapports pareillement entre les attributs

que l'Égypte donne au chien, au lion, au crocodile, au phénix, et ceux qui leur sont reconnus par nos Bestiaires! Mais dans ceux-ci, les animaux figurent-ils jamais les forces de la nature? sont-ils des emblèmes cosmogoniques? servent-ils à indiquer quelque fait d'astronomie? sont-ils adorés comme des dieux? Le lion dont il est question si souvent dans les écrits des saints Pères, peut-il signifier, comme dans le Panthéon égyptien, l'époque de l'inondation du Nil, parce que c'est dans le moment où le soleil entre dans le signe du lion, qu'a lieu ce phénomène dont l'Égypte reconnaissante aimait à rappeler le souvenir (1)?

Dans un ordre d'idées différent, l'iconographie religieuse présente des coïncidences tout aussi frappantes, et dont l'étude n'est point la partie la moins intéressante de l'histoire du symbolisme; mais, en signalant les rapports, nous craignons que l'on ait plus d'une fois oublié de faire remarquer les différences. Que les grands personnages, que les rois, que les dieux de l'Orient, soient représentés au milieu d'une lumineuse auréole, c'est encore une preuve que partout l'art

(1) C'est de là, comme le fait remarquer Pierre Valérien, qu'est venue l'habitude de placer sur les fontaines des lions, par la gueule desquels on fait écouler l'eau; et c'est un usage que tous les peuples ont emprunté à l'Égypte (*Johannis Petri Valeriani Bellunensis hieroglyphica*, lib. II, cap. XIII).

ayant à rendre sensibles des pensées du même ordre, a imaginé les mêmes moyens d'expression. Mais si Zoroastre, chez les Persans ; Manou, chez les Indiens ; Confucius, chez les Chinois ; Hermès, chez les Égyptiens, sont nimbés comme nos saints ; si les images des Dieux sont entourées de rayons lumineux, ainsi que celles de Dieu le Père ou de Jésus-Christ, dans les tableaux de nos peintres chrétiens, nous ne devons pas oublier combien différent, malgré la similitude du symbole, les idées exprimées par un panthéisme qui représente les saints et les dieux comme des *filis de la lumière*, et cette religion spiritualiste qui fait produire par la parole de Dieu la lumière, aussi bien que le reste de la nature.

Nous sommes trop peu versé sans doute dans la connaissance des littératures orientales pour présenter autrement que sous la forme du doute, et avec une extrême réserve, les objections qui nous paraissent pouvoir être faites aux systèmes tendant à demander à l'Orient des explications, que l'on peut trouver sans sortir du cercle où sont renfermés les détails relatifs à la symbolique du christianisme ; mais, tout en nous en rapportant à ce que pourraient établir sur ce point des juges plus compétents, nous croyons être autorisé à maintenir comme peu susceptibles d'être contestées les propositions suivantes, qui résument

nos idées sur la zoologie mystique : les livres de l'Ancien Testament en ont fourni les traits principaux ; les Pères de l'Église les ont fait servir à l'exposition des doctrines évangéliques ; les auteurs de Bestiaires ont réuni dans des ouvrages spéciaux les observations et les faits consignés dans les livres des naturalistes et dans les Hexaëméron ; les mystiques y ont ajouté leurs commentaires, et les artistes n'ont point eu à chercher ailleurs les éléments de notre iconographie religieuse.

V.

Un siècle avant Guillaume, un autre poète anglo-normand, Philippe de Thaun, avait versifié le *Bestiaire*, après avoir dans un autre ouvrage, *Liber de creaturis* (1), résumé les connaissances astronomiques et cosmologiques de son temps. Son Bestiaire, dédié à la reine Adélaïde de Louvain, femme de Henri II, roi d'Angleterre, doit avoir été composé à une époque peu éloignée de l'année 1121, dans laquelle fut célébré le mariage de cette princesse. Les sources auxquelles

(1) Ces deux ouvrages ont été publiés par M. Th. Wright dans le livre intitulé : *Popular treatises on sciences written during the middle ages, in Anglo-Saxon, Anglo Norman and English*. London 1841, in-8°.

a puisé Philippe de Thaun pour son livre *De creaturis*, sont principalement le *De elementis philosophiæ*, attribué à Bède et dont l'auteur était Guillaume de Conches, et Hilpéric, moine de St.-Gall, qui écrivait en 980 et dont le livre *De compoto* fait partie de la collection de Pez (1). Le Bestiaire de Philippe est, comme celui de Guillaume, la traduction d'un des Bestiaires latins, et il s'appuie le plus souvent sur l'autorité du *Physiologus* (2).

Les poèmes de Philippe de Thaun sont au point de vue de la philologie d'un plus grand intérêt que ceux de Guillaume. Antérieurs à la plupart des compositions poétiques publiées dans les vingt dernières années par les savants qui nous ont rendu les monuments presque oubliés de notre vieille littérature, ils abondent en indications précieuses pour l'histoire des origines et des développements de l'idiôme national. Mais si, sous

(1) T. II. Le ms. 273 de la Bibl. nat., d'où nous avons extrait le Bestiaire de Guillaume, contient un *Compost* en vers français.

(2) M. Paulin Paris, qui mentionne parmi les manuscrits de la Bibl. nat. un Bestiaire en prose française, « selon les dis des philosophes » (celui de Pierre le Picard, publié par MM. Martin et Cahier), assure que la liste des animaux décrits dans cet ouvrage n'est ni celle du *Physiologus* de Thibault, ni celle de Philippe de Thaun. M. Paris a raison pour le premier point et non pour le second. Philippe n'a fait qu'intervertir l'ordre suivi dans le Bestiaire en prose et dans celui de Guillaume; mais ce sont les mêmes animaux et les mêmes gloses.

ce rapport, l'ouvrage de Guillaume offre moins d'intérêt, il répond peut-être mieux au but que nous nous sommes proposé ; il est plus développé que celui de Philippe de Thaun ; il est l'œuvre d'un homme habitué à écrire (1) ; son style est clair dans sa verbeuse abondance, et, tel qu'il se trouve surtout dans notre manuscrit 273, il peut être lu par les personnes qui ne seraient que médiocrement familiarisées avec la langue du XIII^e. siècle.

L'époque à laquelle Guillaume composa son ouvrage est indiquée par lui-même dans les vers suivants, qui manquent dans notre manuscrit, et que pour cette raison nous reproduisons ici, en les empruntant au ms. 660 de la Bibliothèque nationale.

Du bon latin ou il le trueve
Ceste ovraigne fu faite nueve,
Ou tans que Phelippes tint France,
Ou tans de la grant mesestance,
Qu'Angleterre fu entredite,
Si qu'il n'i avoit messe dite,

(1) Guillaume est auteur du *Roman de Frégus et de Galienne*, ou du *Chevalier au bel escu*, appartenant au cycle de la Table-Ronde. Bibl. nat., n^o. 7595. Le poème contient 7656 vers. Il avoit composé des chansons, si l'on en croit De Laborde, et plusieurs fabliaux, parmi lesquels sont *La male honte*, *Le prestre et Alison*, *La fille à la bourgeoise*. V. l'abbé De La Rue (*Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*, t. III, p. 12 et suiv.)

Ne cors mis en terre sacree.
De l'entredit ne li agree
Qu'il a ceste fois plus en die ,
Por ce que droiture mendie ,
Et loiautes est poure et basse.
Toute ceste chose trespasse
Guillaumes qui forment (1) se dielt (2)
Nose pas dire ce qu'il vielt
De la tricherie qui court
En l'une et en l'autre court.

Guillaume composait donc son Bestiaire sous le règne de Philippe-Auguste, après l'année 1208, époque où l'Angleterre gémissait sous l'interdit dont le pape Innocent III l'avait frappée, par suite du refus fait par le roi d'Angleterre, Jean I^{er}., de reconnaître l'élévation d'Étienne de Langtoft à l'archevêché de Cantorbéry. Dans un autre poème, intitulé le *Besant de Dieu* (3), Guillaume nous apprend qu'il avait passé quelques années à Paris, où il avait entendu les sermons du *bon évêque*, Maurice de Sully, qui occupa le siège épiscopal de 1118 à 1185. L'abbé De La Rue s'est donné beaucoup de mal pour prou-

(1) Un des anciens possesseurs du ms. 660 a pris le mot *forment* (fortement) pour un nom propre; et, dans une notice écrite au verso de la première feuille, il expose que le Bestiaire a pour auteur un certain *Guillaume Forment*.

(2) Est peiné, *dolet*.

(3) Ce poème fait suite au Bestiaire dans notre ms.

ver qu'un seigneur du nom de Raoul (Radulfus), sur l'invitation duquel Guillaume doit avoir entrepris son Bestiaire versifié, était un certain Robert fitz Rauf, grand sénéchal de Normandie sous les ducs Richard-Cœur-de-Lion et Jean-sans-Terre. Guillaume n'a fait dans son poème que mentionner le nom de son protecteur ; et comme le savant abbé n'appuie ses conjectures, comme il l'a fait trop souvent, que sur la conformité du nom, nous n'avons pas plus de raisons d'assurer avec lui qu'il s'agit d'un sénéchal de Normandie, que de croire avec De Laborde que Guillaume a voulu désigner Raoul de Coucy, ou avec Roquefort que c'est plutôt Raoul de Ferrières.

Quelles que soient les conjectures auxquelles ce nom de Raoul puisse donner lieu, nous savons par Guillaume, que c'était un seigneur généreux et fidèle à ses promesses :

Guillaumes qui cest livre fist (1)
En la definaille nous dist ,
De signour Raoul son signor ,
Por cui il fu en tel labour ,
Qu'il li a bien guerredonne ,
Pramis li a et bien donne ,
Bien li a convenant tenu.

(1) Ce vers et les suivants manquent aussi dans notre manuscrit.

A Raoul est bien avenu :
Car il a son nom aempli ;
Ne la mie mis en oubli.

Voici comment le trouvère anglo-normand témoigne sa reconnaissance pour son bienfaiteur. Le nom latin de Raoul, Radulfus, se compose de trois syllabes, *ra*, *dul* et *fus* ; or, dit Guillaume :

Li *ra* est pris de ratio ,
Li *dul* vient de dulcedo ,
Et la tierce sillabe *fus*
Dist autretant comme *fultus* (1).
Se li nons fust à droit gloses ,
fultus fust en mi lieu plantes :
Tunc erit fultus undique
Ratione , dulcedine (2).

(1) Le ms. 660 dit *fulcus*.

(2) La Bibliothèque nationale possède au moins huit manuscrits qui contiennent le Bestiaire de Guillaume. Nous avons remarqué les n^{os}. 7882 ; 193 bis, fonds Notre-Dame ; ⁶³²/₂₅, suppléments français ; ⁶³²/₂₃, *Ibidem* ; 660, *Ibidem*, 273 bis f.N.-D. 7268 ⁸³/_a, *Ibidem* ; 7534 *Ibidem*. M. Francisque Michel en a trouvé trois en Angleterre, et il les a décrits dans son rapport au Ministre de l'instruction publique, en 1838 : 1°. celui qui fait partie du Musée britannique (Bibl. roy., 16. E. VIII) ; 2°. celui de la Bibl. Cotton. (Vespasien A. VII) ; 3°. celui de la Bibl. Boddl., légué par M. Francis Douce. Le premier nous semble le plus ancien, et donnant par conséquent d'une manière plus fidèle le style et l'orthographe de Guillaume. Le n°. 273 (bis) F. N., que nous publions, porte la date de 1267, et a été évidemment retouché par le copiste.

DEUXIÈME PARTIE.

ANALYSE DU BESTIAIRE DE GUILLAUME.

Guillaume, dès le commencement de son poème, indique le but qu'il s'est proposé, à l'instar de tous ceux qui ont traité les mêmes sujets. Il nous apprendra, dit-il :

Nature des Bestes et mors,
Non de totes, mes de plusors,
Ou mult aura moralite,
Et boens pas de divinite (1).

Il revient en plusieurs circonstances sur le but essentiellement moral de ses récits zoologiques. Il nous dit dans un autre passage :

Mult a a dire et a retraire
Es essamples del Bestiaire,
Qui sont de bestes et de oiseaus,
Mult profitables, boens et beaus.
Et li livre si nos enseigne
En quel guise le mal remaigne,
Et la veie que deit tenir
Cil qui a Deu veut revertir. ♦

(1) Bons passages tirés de l'Écriture Sainte.

Il dit encore ailleurs :

Nostre matire est mult estrange ;
Quer sovent se diverse et change ;
En ne porquant si est tote une ;
Quer les essamples qu'el aüne (1)
Sont totes por l'amendement
D'ome qui erre follement.

Il est aisé de voir dans tout le reste de son poème qu'il a beaucoup moins de confiance dans l'exactitude de ses descriptions et de ses récits, que dans l'excellence des leçons qu'il en tire et des citations nombreuses qu'il emprunte à l'Écriture-Sainte.

Il a sans doute appris de saint Basile qu'il ne s'agit pas, en pareil cas, de savoir si le griffon ou le monocéros existe bien dans la nature, mais que ce qui nous intéresse, c'est d'y trouver la matière d'un enseignement orthodoxe.

Ainsi que la plupart des Bestiaires, celui de Guillaume s'ouvre par la description du lion.

I. LE LION.

« Le lion a trois *propriétés* : il habite les hautes montagnes ; quand il se voit poursuivi par le chasseur, il efface avec sa queue la trace de ses pas ; quand il dort, il a les yeux ouverts ; la

(1) Rassemble, *adunat*.

femelle du lion met bas des petits qui tombent à terre sans vie pendant trois jours; ils sont abandonnés par elle; mais le lion arrive et soufflant sur eux il les rappelle à la vie. C'est un animal généreux qui n'attaque l'homme que lorsqu'il est pressé par la faim. »

« C'est ainsi que Jésus-Christ cacha si bien sa venue sur la terre, que le démon lui-même ne s'en aperçut pas. Trois jours aussi, comme le petit du lion, il fut privé de vie; mais Dieu le Père le fit sortir du tombeau et ressusciter glorieusement. »

« Remarquez bien, dit le bon clerc normand, que ce n'est point la Divinité qui a souffert et qui a succombé à la mort dans Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout cela ne concerne que l'humanité. Frappez de la hache, ajoute-t-il, un arbre éclairé par les rayons du soleil; chaque coup entaillera profondément le bois sans que la lumière puisse être le moins du monde atteinte et tranchée. »

Observations.

Saint Épiphane avait emprunté à Élien (L. II, ch. 30) ou à Plutarque (*De la comparaison des animaux*) cette circonstance reconnue comme inexacte aujourd'hui, du lion effaçant la trace de ses pas pour échapper aux chasseurs. Isidore

de Séville ne pouvait négliger ce détail, dont la poésie s'est emparée plusieurs fois; témoins les vers de Grégoire de Nazianze, cités par Ponce de Léon. Quant à la naissance des petits lionceaux qui, selon saint Épiphane et tous les auteurs de Bestiaires, viennent au monde morts et aveugles, et qui sont en quelque sorte ressuscités par leur père, on pouvait trouver l'origine de cette opinion dans Aristote et Pline l'Ancien. Plutarque a prétendu, au contraire, que le lion était consacré au soleil, parce que, seul de tous les animaux, il vient au monde les yeux ouverts (1). Cuvier donne raison à Plutarque : les petits lions, dit-il, viennent au monde les yeux ouverts ; et, du reste, aussi bien formés que les petits chats, et grands comme des chats adultes.

Le fait signalé par Guillaume avait été regardé comme authentique par Origène (2), d'après l'autorité du *Physiologus* ; et les commentateurs s'étaient donné la peine d'expliquer par quels moyens il était possible au lion de ressusciter ses petits, trois jours après leur mort (3).

(1) *In quæstione Utrum Judæi, quod venerentur suam an quod ab ipso abhorreant, abstineant ejus carne* (*Les Propos de table*, livre IV, question 5).

(2) *Homélie XXVII*, chap. 49.

(3) Le lionceau, disaient-ils, en venant au monde, a le cerveau très-sec, en raison de l'extrême chaleur qui lui est propre, ce qui fait que les esprits animaux ne peuvent se faire jour et communiquer

Saint Augustin y avait trouvé une image de la rénovation opérée par le baptême, espèce de tombeau dans lequel périt tout ce qui constituait le vieil homme (1).

Parmi les propriétés attribuées au lion, Guillaume, ou plutôt l'auteur du Bestiaire qu'il a traduit, ne choisit que celles dont il est question dans les écrivains sacrés. Il en est beaucoup d'autres qui ont été l'objet d'une foule d'emblèmes négligés également par les autres auteurs de Bestiaires (2).

Philippe de Thaun est cette fois plus complet que Guillaume, c'est-à-dire moins orthodoxe, au point de vue de la symbolique traditionnelle. Voici quelques-uns des points qu'il établit :

aux nerfs le mouvement vital : en soufflant avec force dans sa bouche et dans ses oreilles, le lion leur ouvre un passage et favorise leur action. Les naturalistes du temps trouvaient ces raisons fort plausibles (Ponce de Léon, *Notæ ad Sancti Epiphani Physiologum*, p. 191).

(1) Sermon 48 *De Juda*. Cette pensée avait été déjà exprimée par Origène (*In Paulum*) ; et Fulbert de Chartres l'a développée longuement (*Epistola ad Adeodatum*).

(2) Pierre Valérien n'en compte pas moins de trente-sept dans le premier livre de ses *Hiéroglyphiques*. Alciat n'emprunte à notre légende que la propriété attribuée au lion de dormir les yeux ouverts :

Est leo , sed custos, oculis quia dormit apertis,
Templorum idcirco ponitur ante fores.

(Andree Alciati *Emblemata* , p. 79 , édit. Paris, 1589).

Leuns, quant volt chacer
E perie (1) volt manger ,
De sa cue (2) en verte ,
Si cum est esprove,
Un cerne (3) fait en terre :
Quant volt praie conquerre,
Si laisse une bae (4)
Que iceo seit en reiee
As bestes qu'il desire ,
Dunt volt faire sa prise.
E tel est sa nature
Que ja n'est beste nule
Ki puisse trespasser
Sun merc (5) , ne ultre aler.
.
Li Leuns blanc coc crent (6) ,
De char le cri ki en vent (7).

Malgré l'autorité de Lucrèce qui explique en beaux vers (8) les causes de l'antipathie du lion pour le coq, il est permis de penser, avec Cuvier, que le lion n'est épouvanté ni par son cri, ni par le bruit des roues d'un char. Il craint si peu le coq, que souvent il le mange, dit ce savant, qui ne se montre pas moins sceptique au sujet de la générosité et de la magnanimité du roi des animaux : « J'ai peur, dit-il, que la générosité du

(1) Proie. (2) Queue. (3) Cercle. (4) Ouverture. (5) Marque.
(6) Craint. (7) Vient.
(8) *De natura rerum*, lib. V.

lion ne soit aussi imaginaire que la sagesse de l'éléphant » (1).

Jean Vauquelin (2) emprunte à Pline (3), sans doute, cette autre propriété négligée par les Bestiaires : « Le lyon, par son odeur et sentement, congnoist quant la lyonne s'est forfaita en la compagnie du leoppar, et l'en pugnist tres-grievement. »

Personne n'ignore que le lion est un des quatre animaux qui, tout en figurant le Christ, servent aussi de symboles aux quatre Évangélistes. Voici comment ce sujet est exposé par Hildebert de Lavardin (4) :

Mathæo species humana datur , quasi scripto
Indicat et titulo , quid Deus egit homo ;
Os vituli Lucam declarat , qui specialem
Materiam sumpsit de cruce , Christe , tua.
Effigiat Marcum Leo , cujus littera clamat
Quanta surrexit vi tua , Christe , caro.
Discipulum signat species Aquilina pudicum ,
Vox cujus nubes transit ad astra volans.
.....
Christus homo , Christus vitulus , Christus leo , Christus

(1) Cuvier , *Notes sur le livre VIII de Pline* , édition de Pankoucke.

(2) *Proprietez des animaux* , ap. B. de Xivrey (*Traditions tératologiques* , p. 54).

(3) Livre VIII , chap. 17.

(4) *Hildeberti Opera* , p. 1318.

Est avis, in Christo cuncta notare potes.
Est homo dum vivit, bos dum moritur, leo vero
Quando resurgit, avis quando superna petit (1).

On peut voir par les détails que nous donnons ici et que nous pourrions multiplier considérablement, que nos auteurs ne s'écartent guères du texte qui dès le principe avait circonscrit les matières qu'ils traitent dans de certaines limites (2). Il n'est pas un animal qui soit aussi souvent cité que le lion dans les Saintes-Écritures, et comme il réunit, ainsi que l'a fait remarquer saint Augustin (3), des propriétés que nous admirons et d'autres qui excitent notre horreur, il est pris tantôt en bonne et tantôt en mauvaise part, et, comme d'autres animaux, il sert de symbole à

(1) L'idée de ces quatre animaux mystiques a été fournie par le premier chapitre d'Ézéchiel et le quatrième de l'Apocalypse. Saint Épiphane compare les quatre évangélistes aux quatre fleuves du paradis, *quia Christi Ecclesie irrigant hortum (Sermo in festo palmarum, p. 253. C.)*. Quandoque etiam circumpinguntur quatuor animalia, facies hominis et facies leonis, à dextris, et facies bovis à sinistris, et facies aquilæ desuper ipsorum quatuor (Guillaume Durand, lib. I, ch. 3). Voyez, sur le *Tétramorphe* représenté sur une mosaïque du XIII^e. siècle, trouvée par M. Didron dans un couvent du mont Athos, l'intéressant mémoire de M^{me}. Félicie d'Ayzac (*Annales archéologiques*, t. VII, année 1849, p. 152 et 206).

(2) Tout ce que Guillaume dit du lion se trouve déjà en substance dans saint Épiphane (*Ad Physiologum*, p. 189 et suiv.).

(3) *Doctrina christiana*, liv. III, chap. 25, et *In psalmum XLIX*.

des choses bien différentes (1). Il représente d'un côté Dieu, Jésus-Christ, les anges, les fidèles, les rois pieux, la force du peuple, etc.; de l'autre les impies, les ennemis de Dieu, les tyrans, les nations étrangères et enfin les Juifs (2). Cette remarque s'applique à la plupart des animaux dont nous avons à parler. D'après les écrivains mystiques, la double nature de Jésus-Christ trouve son emblème dans le lion : la partie antérieure de son corps est forte et puissante, tandis que la partie postérieure est faible et grêle. C'est pourquoi, ainsi que le dit Philippe de Thaur :

Force de Deite

Demustre piz (3) carre ;

Le trait qu'il ad derere (4) ,

De mult grede manere ,

Demustre *Humanite*

Qu'il out od (5) deite (6).

(1) Jam si est aliquis dubitans an immunda animalia ad significationem rei bonæ aut mundanæ conscientiaë erudiendæ referantur, ut serpens, draco, leo et aquila et his similia, sciat quod quandoque fortitudinem et regnum Christi significant, quandoque vero rapacitatem Diaboli; atque ita variis posse applicari (Hugues de Saint-Victor, t. II, p. 430, col. 2, D.).

(2) Principes ejus in medio ejus, leones rugientes.

(3) Poitrine. (4) Derrière. (5) Avec.

(6) *Anterioribus partibus cælestia refert, posterioribus terram*, dit Pierre Valérien d'après saint Irénée (*Hieroglyphicorum* lib. I, cap. 27).

II. L'APTALOS (1).

« L'aptalos a deux cornes tranchantes comme une lame de couteau, avec lesquelles il peut couper les plus gros arbres. Il habite les bords de l'Euphrate. Lorsqu'il a étanché sa soif dans les ondes de ce fleuve, il court joyeux au milieu de la plaine, et rencontrant sur son passage une forêt d'arbustes aux branches souples et déliées (2), il se met à y jouer avec tant d'ardeur que ses cornes s'y embarrassent et qu'il est pris par les chasseurs. »

« Les chrétiens ont aussi les deux Testaments qui, bien que divers, s'accordent cependant entr'eux. Ils doivent en faire l'objet d'une étude assidue; mais ceux qui se laissent entraîner au milieu des joies et des plaisirs du monde, deviennent la proie du démon, contre lequel ils sont dans l'impossibilité de se défendre. »

Observations.

Eustathe avait décrit de la même manière cet

(1) Nommé ailleurs *Aptalon*, *Aptolos*, *Antholops*, *Autalops*, *Antula*.

(2) Cet arbuste est appelé par saint Épiphan Tanus, *viti similis et alba ramis*; Vincent de Beauvais, article *Autalops*, lib. XIX, 3, le nomme *hérécine*, *frutex qui græce dicitur herecine*; c'est aussi le nom que lui donne Philippe de Thaun :

Cest buisson est nune
En griu erechine.

animal, auquel il donne le nom d'antholops (1). C'est celui que saint Épiphane mentionne aussi sous le nom d'urus. Bochart reconnaît en lui le quadrupède, appartenant au genre cerf, que les Hébreux appellent *jachamur* et les Arabes *jâmur*.

Damir et Alkazuin ajoutent aux détails fournis par Eustathe et saint Épiphane, certaines propriétés médicales auxquelles les commentateurs du *Physiologus* n'avaient point pensé (2). Nous croyons inutile au but que nous nous proposons, de rechercher quel pourrait être réellement l'animal dont il est ici question. Quant à l'assimilation, un peu forcée, des deux cornes de l'aptalos aux deux Testaments, elle était sans doute autorisée par l'exemple de saint Augustin qui avait vu le même rapport dans les deux cornes que porte sur le front l'animal décrit par l'Apocalypse (3).

(1) Dans la lettre sur les *Merveilles de l'Inde*, faussement attribuée à Alexandre, nous trouvons les détails suivants qui semblent se rapporter à l'aptalos : « Incidimus in malignas feras, quarum de capitibus velut gladii a vertice acuta serrataque eminebant ossa. »

(2) Ils prétendent que sa graisse mêlée à l'huile du baume est employée avec avantage dans les maladies de langueur, et qu'en s'asseyant sur une peau d'aptalos on guérit les hémorrhoides. On peut lire dans Bochart (*Hierozoïcon*, p. 904, col. 2. 70, Londres 1643) les détails que les livres talmudiques contiennent sur le jâmur (*Béchoareth*, cap. 1, folio 7). Ils agitent la question de savoir s'il est permis de manger les œufs du jâmur, dont ils expliquent l'étrange et singulière formation.

(3) Vidi alliam bestiam ascendentem de terra, et habentem duo cornua similia agni (*Apocal. XIII*).

III. DE DEUX PIERRES.

« En Orient sont deux pierres, l'une mâle et l'autre femelle, qui prennent feu lorsqu'on les place l'une auprès de l'autre, et la chaleur qu'elles produisent alors est si grande qu'elle embrâse toute la montagne. »

« Ce qui nous apprend que l'homme doit fuir la société de la femme, dont le contact brûle et donne la mort. *L'Ange félon*, qui le sait bien, est toujours aux aguets pour faire succomber l'homme aux tentations : Joseph sut y résister ; Samson a été vaincu. »

Observations.

Philippe de Thaun qui parle aussi de ces deux pierres, mais qui a soin de réserver ce qu'il en dit pour la partie de son ouvrage qu'il consacre aux minéraux, les appelle *turroboles*. Elles sont pour lui, comme pour Guillaume, le symbole des funestes conséquences qu'entraînent les plaisirs des sens. MM. Martin et Cahier trouvent dans le nom qui leur est donné par les Bestiaires latins (*cerebolim*, alias *cherebolim*), l'indication des feux météoriques qui accompagnent fréquemment la chute des bolides. Les Parthes, selon

Pline (1), racontaient les choses les plus merveilleuses sur les bétyles et le céraunium. Ces rapprochements ont pour but de justifier l'opinion de ces savants sur l'auteur du *Physiologus*, auquel ils pensent que Tatien, disciple de saint Justin, et né en Assyrie, n'a pas été étranger. Cette opinion peut être fondée; mais nous ferons remarquer que la mention faite par l'auteur, quel qu'il soit, du *Physiologus* ou par les auteurs des Bestiaires, d'animaux que l'on trouve en Égypte, en Assyrie ou dans l'Inde, ne nous permet de rien préjuger au sujet de leur patrie; attendu que les écrivains grecs et latins qu'ils ont copiés, leur offraient déjà ces détails, empruntés par ceux-ci à l'histoire naturelle des différentes parties du monde connues des anciens.

Cette fable sur des pierres mâle et femelle, s'enflammant au contact l'une de l'autre, est un peu de la nature de celles que raconte Ctésias, ou que contiennent les *Récits merveilleux* attribués à Alexandre. Le sentiment moral, qui, depuis la fin du XII^e. siècle, dans le but de réformer les mœurs monastiques, exagérait les inconvénients du mariage, et, au sujet des femmes,

Poussait jusqu'à l'excès la mordante hyperbole,

(1) Lib. XXXVII, ch. 48 et suiv.

devait faire saisir avec empressement les images les plus propres à frapper les esprits, et celle-ci est de ce genre. Philippe de Thaun en fait une application directe à la question, dont son époque était le plus fortement préoccupée.

Dans les poésies satiriques du temps, qui, pour le même motif, sont dirigées contre les femmes, on rencontre, au milieu des épithètes très-peu flattenses qui leur sont données (celles de *vipera pessima*, ou de *horrida noctua*, par exemple), des qualifications empruntées à la pensée qui a fait choisir nos deux pierres emblématiques, *sævior ignis*, *flamma vorax*, *flamma domestica* (1).

IV. LA SERRE.

« La Serre est un monstre ailé, qui habite les mers. Quand elle voit un vaisseau cingler à pleines voiles, elle étend ses ailes pour y recueillir tout le vent, et court de toutes ses forces en avant du vaisseau. Mais quand elle est fatiguée de ce travail inutile, elle replie ses ailes comme si elle

(1) Hildeberti *Opera miscellanea*. Quam sit nociva sacris hominibus foemina, p. 1353, col. 1. Quam periculosa sit mulierum familiaritas, *ibid.* col. 2. Cf. un fragment de la satire de Bernardus Morlanensis contre les femmes et une chanson contre le mariage; ap. Éd. Du Méril, *Poésies populaires latines au moyen âge*, p. 179, Paris, 1847.

s'avouait vaincue, et se laisse engloutir par les flots. »

« Le monde est une mer, que les hommes de bien traversent sans crainte ; et la serre est l'image d'hommes qui, après avoir bien commencé, se découragent et se laissent vaincre par la paresse : ils succombent alors aux tempêtes, c'est-à-dire aux vices et aux péchés. »

Observations.

Pline a cité et non décrit (1) un animal auquel il donne le nom de *serra*. C'est peut-être celui dont parle saint Isidore ; mais la description qu'il en fait, prouve qu'il n'a pas eu en vue le monstre que mentionnent les Bestiaires, *serra nuncupatur, quia serratam cristam habet, et subter natans naves secat* (2) ; ce qui pourrait désigner jusqu'à un certain point l'Espadon ou la Scie. La propriété d'arrêter les vaisseaux rappelle les récits dont l'*echineis* ou *remora* a été si souvent l'objet. Mais les ailes que lui donne Guillaume et les détails qu'y ajoute Philippe de Thaun,

E teste ad de liun

E cue ad de peissun

(1) Pline, liv. IX, chap. 2, et XXXII, chap. 2.

(2) *Originum* lib. XII, p. 82.

lui donnent des rapports avec le dragon dont parle l'auteur des *Proprietez des bestes* : « Quant le dragon voit une nef en la mer , et le vent est fort contre la voille , il se met sur le tref pour cueillir le vent , pour soy reffroidir et est aucunesfoiz le dragon si pezant et si grant , qu'il fait aucunesfoiz verser la nef par sa pezanteur. Quant ceulx de la nef le voyent approucher , ilz ostant la voille pour eschapper du dangier » (1).

Le *grand péril de mer* que rappelle l'idée de la serre , semble se rattacher aux traditions sur ces immenses serpents marins dont il est souvent question dans les poésies des peuples du Nord , et dans celles de nos écrivains du moyen âge. On trouve dans le Voyage de saint Brandaine au paradis terrestre (2) :

Veint vers eals un marins serpenz
Qui enchaced plus tost que venez ;
Li fus de lui si embraise
Cume boche de fornaise ,
Sans mesure grant est li cors
Plus braiet que quinze tors ,
Sur les undes que il muveit
Par grant turment plus s'estuveit.

Toutes ces traditions réunies ont fini par

(1) Ap. B. de Xivrey , *Traditions tératologiques* , p. 444.

(2) Légende publiée par M. Ach. Jubinal , Paris , 1836.

donner l'idée du fameux serpent de mer (le kraken du Nord) (1), décrit par Olaus Magnus, et dont la première mention remonte sans doute jusqu'au Léviathan de la Bible.

Dans le fait raconté par nos auteurs, la circonstance capitale est ce découragement qui saisit la serre lorsque, pour nous servir des expressions de Pierre le Picard, « l'alaine li faut et que *recroire* (2) le convient, par le grant travail et par les grandes ondes. » Rien ne devait paraître plus propre que cette image à caractériser le manque de persévérance que les prédicateurs se plaignent si souvent de rencontrer parmi les chrétiens; la vertu doit se mesurer en effet, non par l'intensité, mais par la continuité des efforts.

V. LA CALADRE.

« C'est un oiseau blanc comme la neige, que l'on trouve au pays de Jérusalem. On l'apporte devant les malades : ceux vers lesquels il se tourne doivent guérir, car il attire à lui tout le

(1) Voir une notice sur le Kraken par M. A. Pichot, dans le *Monde enchanté*, par M. Ferdinand Denis, p. 235 et suiv.

(2) Les mots *recroire*, *recreant*, fréquemment employés dans la poésie chevaleresque, signifient *se rendre à merci, s'avouer vaincu* : « Li sires cui ses champions est *recreanz*, pert respont en la court. » (Beaumanoir, ch. 13. Cf. Ducange v^o. *recredere*).

mal; ceux au contraire dont il s'écarte mourront certainement. »

« Jésus-Christ, notre Sauveur, blanc comme la caladre, et dans lequel le démon ne put découvrir aucun péché, vint trouver ainsi les hommes qu'il avait toujours aimés et il emporta avec lui toutes leurs infirmités, de même qu'autrefois la vue du serpent de Moïse avait purifié les Juifs au désert. »

Observations.

Cet oiseau, nommé par les anciens *Charadre*, a été décrit comme un oiseau de nuit, par Aristote (1) qui ne parle pas de la faculté que lui attribuent nos Bestiaires, d'après saint Épiphane et le *Physiologus*. Élien dit que c'est la jaunisse qu'il guérit, en tenant ses yeux attachés sur ceux du malade qui en est atteint (2); et Suidas cite un proverbe qu'il emprunte à Didyme, et qui est fondé sur cette propriété (3).

Brunetto Latini explique, comme le fait le

(1) Liv. IX, ch. 2. Le nom donné à cet oiseau vient de ce qu'il fait son nid dans les fentes des rochers, *Per loca fragosa et saxosa*.

(2) *De animalibus*, lib. XVII, cap. 13 : « Charadrius avis eximio naturæ beneficio affecta est. Nam si quis ictericus in eam acerrime intueatur, illa contra oculis fixis tanquam vicissim ei succencens respiciat, sic affectum hominem suo obtutu ad sanitatem reducit. »

(3) *Charadriam imitari*. Suidas, au mot *Icterus*.

Bestiaire de Hugues de Saint-Victor (1), la manière dont la caladre guérit le mal : « Et si dient les plusors que par son regart resoit en soy toutez maladies et les porte en l'air amont, la ou le feu est, et ou il consomme toutes maladies (2). »

« Son pomon, dit-il encore, garit des occurtés des eux. »

Philippe de Thaun, d'accord en cela avec le livre *De naturis rerum*, cité par Vincent de Beauvais (3), dit que cette guérison s'obtient avec la moëlle que contient l'os de sa cuisse :

Al oisel ad un os
Enz la quisse gros :
Se hum la muele ad,
Qui la veue faldrad (4),
Ele s oelz (5) en uindrat
Senes (6) repairerat.

Ponce de Léon (7) trouve le moyen de faire, au sujet de cet oiseau, une dissertation sur la prescience divine, la prédestination et la grâce. « Dieu et la caladre, dit-il, ne peuvent opérer

(1) *Institutiones monasticæ* t. II, p. 430.

(2) Manuscrit de Rouen, ch. 79.

(3) *Speculum naturale*, lib. XVI, ch. 123.

(4) A qui la vue faillira, ou plutôt *faudra*, comme le veut le Dictionnaire de l'Académie.

(5) Les yeux. (6) Aussitôt.

(7) *In notis ad Physiologum*, Sancti Epiphani Opera, p. 221.

ici de la même manière. Car l'oiseau annonce seulement la guérison du malade, tandis que Dieu prévoit la damnation ou le salut de l'homme. Mais alors nous serions donc destinés par avance au bonheur ou au malheur éternel? Comment résoudre une difficulté aussi épineuse? Ponce de Léon pense que le meilleur parti est, ou d'humilier sa raison, avec Origène (1), ou de s'en rapporter, avec saint Augustin, à la bonté infinie de Dieu.

Les passages nombreux des Livres sacrés et particulièrement des Psaumes, où se trouvent les expressions : *Deus avertit faciem suam*, *Deus conversus est ad nos*, *Deus me respexit*, etc., expliquent suffisamment pourquoi la caladre a été si fréquemment employée comme emblème de la justice ou de la clémence divine (2).

VI. LE PÉLICAN.

« Le Pélican est un oiseau merveilleux qui habite les bords du Nil. Il en est de deux espèces : l'une ne vit que de poisson et l'autre

(1) « In altissima ista abyssu, inquit Origenes, nulla est securior anchora, quam ambulare in Dei timore et humilliter de se sentire. » *Ibid.*

(2) Psalm. XII, v. 1; XXVI, 9; XXIX, 8; LXXXV, 16. C'est même à propos du psaume LXXXIV, v. 7 *Deus, tu conversus vivificabis me*, que le Commentateur anonyme des psaumes parle de la caladre et de la propriété qui lui est attribuée par les naturalistes.

mange des vers. Quand les petits du pélican sont devenus grands, ils frappent leur père à coups de bec, et celui-ci dans sa colère les tue. Mais trois jours après, il revient vers eux, se déchire le flanc avec son bec, et son sang répandu sur ses petits les rappelle à la vie. »

« Il ne s'agit point ici, dit Guillaume, d'un conte d'Arthur, d'Ogier ou de Charlemagne. Nous sommes les enfants du Dieu qui nous a nourris et nous fait croître, et nous l'avons frappé au visage : nous l'avons renié, et il nous a abandonnés aux mains du félon perfide. Mais, malgré nos crimes, Jésus-Christ nous a soustraits au pouvoir de Satan et à la mort, en versant pour nous son sang précieux. »

Observations.

Élien (1), d'après Aristote, dit au sujet du pélican, qu'il avale des coquillages, et qu'après les avoir réchauffés dans son estomac, il les rejette tout ouverts, et de cette manière se procure des aliments. C'est au *Physiologus* que saint Épiphane emprunte le récit qui a fait de cet oiseau l'emblème de l'amour paternel et le symbole du plus profond mystère de la religion chrétienne. S'autorisant du texte : *Similis factus sum*

(1) *De animalibus*, lib. III, p. 20 et 23.

pelicano solitudinis, simple allusion sans doute à la tristesse qui fait rechercher au pélican les lieux tristes et déserts, il y ajoute le commentaire si souvent reproduit depuis.

Élien s'était borné à le ranger, comme la cigogne, parmi les oiseaux qui témoignent leur tendresse pour leurs petits en rejetant, pour les nourrir, les mets qu'ils ont avalés; c'est sur ce dernier fait que les Égyptiens avaient fondé leur opinion sur la bonté du pélican; et, d'après Horus, ce serait le vautour qui donnerait l'exemple d'un dévouement plus admirable, en se frappant la cuisse pour nourrir ses petits du sang qui en jaillit.

Quoi qu'il en soit, les circonstances dont est accompagnée l'action que le *Physiologus* attribue au pélican, et dont aucune observation ne prouve la réalité, sont, comme les légendes devenues tout-à-fait populaires, l'objet des récits les plus divers. Selon saint Épiphane, c'est la mère, qui, par la vivacité de ses caresses, étouffe ses petits qu'elle rappelle trois jours après à la vie en s'immolant pour eux. Isidore dit simplement qu'ils sont tués par leur père. Dans les auteurs cités par Albert-le-Grand et Vincent de Beauvais, ce n'est qu'après avoir été frappé lui-même par ses petits, qu'il s'irrite jusqu'à leur ôter la vie, et il la rachète ensuite au prix de son sang. Comme

la méchanceté des petits fait ressortir davantage la tendresse du père, qui rend ainsi le bien pour le mal, Hugues de Saint-Victor admet de préférence cette dernière version, qui est aussi, comme on le voit, celle de Guillaume; et il l'appuie sur cette parole d'Isaïe : *Filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me*. Voici le commentaire de l'écrivain mystique : « Nous avons frappé notre Dieu au visage; nous avons abandonné ses commandements; nous l'avons renié lui-même. Et cependant il a livré son Fils au supplice; la lance d'un soldat a percé le flanc d'où sont sortis l'eau et le sang qui ont servi à notre rédemption. L'eau est la grâce du baptême, et le sang, le calice qu'il nous a donné à boire, pour la rémission de nos péchés. »

Dans les vers consacrés au pélican par les auteurs de *l'Image du Monde*, c'est un serpent qui, s'emparant de son nid pendant son absence, immole ses petits :

Quant ses poucins laisse, et revient
Pour paistre, ausi com il covient,
Les trueve mors, ce li est vis;
Lors fiert son bech deden son pis,
Tant que li sanc en raie fors,
Dont li poucin revienent lors (1).

(1) *L'Image du Monde*, ou le *Livre de Clergie*, ms. de la Bibl. Nat. Les contrées d'Ynde.

C'est ainsi qu'au XVI^e. siècle, Du Bartas racontait le fait dans sa *Semaine*, en empruntant son style à l'école de Ronsard, et sa science aux travaux érudits de Belon, de Rondelet, de Gesner et d'Aldrovande.

Car si tost qu'il les void meurtris par le serpent,
Il bresche sa poitrine et sur eux il respand
Tant de vitale humeur, que, réchauffez par elle,
Ils tirent de sa mort une vie nouvelle :
Figure de ton Christ qui s'est captif rendu,
Pour afranchir les serfs ; qui, sur l'arbre estendu,
Innocent a versé le sang par ses blessures,
Pour garir du serpent les léthales morsures,
Et qui s'est volontiers d'immortel fait mortel,
Afin qu'Adam fût fait de mortel immortel (1).

Vincent de Beauvais et Albert complètent ces détails sur le pélican en ajoutant, qu'épuisé par la perte de son sang, il est obligé de rester dans son nid ; alors, parmi ceux pour lesquels il s'est dévoué, les uns, trop paresseux pour sortir, se laissent mourir de faim ; les autres pourvoient à leur nourriture et à celle de leur père ; d'autres ne songent qu'à eux-mêmes, et ne payent ses bienfaits que par une noire ingratitude. Mais aussitôt qu'il a recouvré ses forces, il sait exercer

(1) *Le cinquième jour de la semaine*, p. 247 (Oeuvres de Guillaume de Saluste de Du Bartas, Paris, 1611, in-f°.).

à leur égard une justice distributive, en traitant chacun d'eux selon ses œuvres.

En résumant cette longue suite de récits relatifs à un acte de tendresse que l'Église a choisi comme le symbole du plus sublime des sacrifices, nous ne pouvons oublier les beaux vers dans lesquels un poète contemporain (1) rajeunissant un sujet sur lequel la poésie semblait avoir épuisé toutes ses formes, a fait du pélican l'emblème des poètes qui ont été les martyrs de leur génie, et qui ont dû quelquefois *leurs plus beaux chants aux plus grandes douleurs* :

Lui, gagnant à pas lents une roche élevée
De son aile pendante abritant sa couvée;
Pêcheur mélancolique, il regarde les cieux!
Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte;
En vain il a des mers fouillé la profondeur;
L'Océan était vide et la plage déserte;
Pour toute nourriture il apporte son cœur, etc.

VII. LE NYCTICORAX.

« Le nycticorax, en roman *fresaie* (2), vit dans les ténèbres et a tout l'air d'être un suppôt du diable. C'est la figure des mauvais Juifs qui n'ont pas voulu croire en Jésus-Christ, *le vrai*

(1) Alfred de Musset (*Poésies diverses, La nuit de mai*, p. 340), Charpentier, Paris 1846.

(2) Nommé aussi *effraie*.

soleil. Les Juifs ont vécu dans les ténèbres, et les vrais croyants dans la lumière. »

Observations.

Triste oiseau, le hibou, comme dit La Fontaine, ne pouvait guère être considéré comme un animal d'un favorable augure. Pline le place auprès de la corneille et du corbeau, dans son chapitre *De inauspicatis avibus*. C'est le corbeau de la nuit, comme l'indique son nom grec; et quand il se hasarde à voler pendant le jour, il assemble autour de lui la foule étonnée des autres volatiles :

Et coeunt ut aves, si quando luce vagantem
Noctis avem cernunt. (Ovide).

Les Athéniens en avaient fait l'emblème de la sagesse et de la science, qui ne s'acquièrent que dans le silence et par la méditation : ils le consacraient à Minerve, appelée peut-être *Glaucopis*, à cause de la couleur des yeux de son oiseau favori; et les Égyptiens plaçaient sur les tombeaux l'oiseau de la nuit, comme le symbole de la mort, cette nuit éternelle :

In æternam conduntur lumina noctem.

« Ce monstre de la nuit, avait dit Pline, ne se plaît qu'au milieu des lieux les plus écartés

et des déserts inaccessibles. » Il recherche les murs en ruine et se dérobe à la lumière » dit Ezéchiel (1). Eustathe ajoute que, s'il peut voir pendant la nuit la plus obscure, c'est que ses yeux sont pourvus d'une force lumineuse qui lui rend les ténèbres visibles. Pour toutes ces raisons, le hibou, déjà compté dans les livres hébraïques parmi les oiseaux immondes, a été comparé par tous les écrivains ecclésiastiques qui ont parlé de lui, soit au démon, soit au peuple aveugle qui, comme lui, a vécu dans les ténèbres, *ambulavit in tenebris*.

Mais comment a-t-on pu trouver dans le même animal un emblème du Sauveur du monde? C'est qu'on avait à expliquer un autre passage des Livres saints : *Factus sum sicut nycticorax in parietinis*, est-il dit dans le psaume ci. Or, comme le dit le commentateur du *Physiologus*, en se comparant lui-même au nycticorax, Notre-Seigneur n'indique-t-il pas cette humilité dont il a donné l'exemple aux hommes, en venant prendre un corps et habiter sur la terre? Il aime les ténèbres, non pas pour les ténèbres elles-mêmes, mais pour les malheureux, Juifs ou Gentils, qu'il vient y trouver pour les conduire à la lumière. Le mysticisme expliquera ce nouvel emblème, si

(1) Ap. Hugues de Saint-Victor, ch. xxxiv, p. 404.

contraire au premier, et justifiera l'assimilation par les termes mêmes dont se sert l'Écriture-Sainte. » Le nycticorax habite les murs en ruines; Jésus-Christ habite au milieu des Juifs; l'oiseau est souvent écrasé sous les ruines; Jésus-Christ a péri sous les coups des Juifs; l'oiseau fuit la lumière du jour; Jésus-Christ fuit et déteste la vaine gloire. Le nycticorax quitte son nid pour aller chercher sa nourriture: Notre-Seigneur va chercher les pécheurs et les convertit par sa sainte parole!

VIII. DE L'AIGLE.

« C'est le roi des oiseaux: quand il vieillit, que ses yeux s'obscurcissent et que ses ailes ne peuvent plus le porter, il s'élève vers les plus hautes régions du ciel, et quand le soleil a brûlé ses ailes et éclairci sa vue, il se laisse tomber dans une fontaine, s'y plonge trois fois et en sort rajeuni. Ses yeux sont tellement perçants, que, si haut qu'il soit, il aperçoit dans la mer les poissons, il fond sur eux et en fait sa proie. Il ne reconnaît pour ses petits que ceux qui peuvent regarder fixement le soleil. »

« L'aigle qui se renouvelle, c'est le juif ou le chrétien qui, plongé dans la fontaine spirituelle, peut jouir ainsi de la vue du vrai soleil, qui est Jésus-Christ. »

Observations.

Les qualités qui ont porté les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Arabes, à considérer l'aigle comme le roi des oiseaux, la rapidité de son vol, la finesse de sa vue, sa force et sa longévité, ont été dans les Livres saints, depuis le Cantique de Moïse jusqu'à l'Apocalypse, signalés avec une poésie d'expression qui devait attirer sur lui l'attention de l'auteur et des commentateurs du *Physiologus*. Ainsi que le lion, il a été, pour l'antiquité payenne, l'objet des emblèmes les plus variés, et il a pris une place non moins brillante dans notre symbolique chrétienne. Tout ce que Guillaume dit de l'aigle se trouvait dans l'Hexaéméron d'Eustathe et dans l'ouvrage de saint Épiphane. *Mysticus ales aquila*, disent-ils tous; et l'aigle la figure de Dieu, des anges, des fidèles, du est chez eux plus sublime des apôtres; c'est l'esprit qui s'élève dans les sublimes régions de l'idéal.

Les deux points principaux de sa légende, telle que la reproduisent les Bestiaires, sont fondés, le premier, sur le passage du psaume CIII, v. 5, si souvent commenté : *Renovabis sicut aquilæ juventutem tuam*; et le second, sur les textes qui,

comme celui de Moïse (1), montrent l'aigle portant ses petits sur ses ailes.

Le rajeunissement de l'aigle est considéré par les naturalistes comme un simple renouvellement de son plumage après la mue. Mais les commentateurs des psaumes, prenant ce mot dans une acception plus positive, avaient emprunté à la tradition le récit qui faisait trouver à l'aigle une véritable fontaine de Jouvence; ce qui rendait l'explication symbolique beaucoup plus brillante. Parmi les Pères, les uns, comme saint Jérôme, se contentent du premier sens; mais Eustathe, saint Épiphané, le Commentateur anonyme des psaumes, ont préféré le second. Ils y ajoutent un autre détail : « L'aigle brise contre la pierre son bec devenu trop long » : et saint Augustin s'en empare, comme nous l'avons vu, dans son commentaire sur le psaume CII (2). L'auteur du *De natura Rerum* que Vincent de Beauvais cite aussi souvent que le *Physiologus*, avec lequel il semble avoir partagé l'honneur de servir de manuel aux écrivains mystiques, complète la narration, en exposant que, lorsque

(1) *Deutéronome*, XXXII, 11 « Expandens alas suas suscepit illos. »

(2) « Sive illa vera sunt quæ dicuntur de aquila, sive sit fama potius hominum quam veritas; veritas est tamen in scripturis, et non sine causa hoc dixerunt scripturæ. Nos quidquid illud significat faciamus, et quam sit verum non laboremus. » Saint Augustin, *In psalmum* LXVI.

l'aigle s'est plongé trois fois dans les eaux glacées, il est saisi d'une fièvre très-forte, regagne son nid où ses petits déjà grands et forts le réchauffent; une sueur abondante le dépouille de toutes ses plumes, et quelque temps après il a recouvré sa jeunesse et sa vigueur première.

Les paroles du prophète, qui assimilent le Seigneur, si affectueux et si tendre pour le peuple qu'il avait choisi entre tous les autres, à l'aigle qui porte ses petits sur ses ailes, avaient fait ranger le roi des oiseaux parmi les animaux qui se distinguent par leur tendresse pour leurs petits. Les commentateurs le représentent leur enseignant avec une sollicitude touchante à essayer leurs ailes encore faibles. Mais pour qu'ils puissent être l'objet d'un si tendre intérêt, il faut qu'ils s'en montrent dignes. Or, les anciens avaient dit : « L'aigle met au monde trois petits : il en abandonne deux, et n'en élève qu'un seul (1). »

Quelle raison pouvait motiver cette préférence en vertu de laquelle l'aigle, comme le père romain, choisissait celui qu'il consentait à regarder comme son fils ? Il le prenait dans ses serres, l'emportait dans les airs et le forçait à regarder le soleil. Celui qui ne pouvait résister

(1) D'autres disent qu'il a deux petits et qu'il n'en adopte qu'un, et ils trouvent dans ce fait l'histoire figurée de Jacob et d'Ésaü.

à cette épreuve, était, disent les auteurs de nos Bestiaires, délaissé comme bâtard, *guerpi avoutre*. « Et sachiez, dit à ce sujet Brunetto Latini, que un oisel vil, qu'il est apele *Fulica* acomplist l'office du roial oisel. Car ele receipt celui entre ses filz et norist auxi come ces filz » (1).

IX. LE PHÉNIX.

« Quand il a vécu cinq cents ans, il vole vers la cité d'Héliopolis, où il se brûle sur un autel chargé de parfums. Un prêtre, qui connaissait d'avance l'instant de son arrivée, arrive alors, écarte la cendre, et y trouve un petit ver, d'une odeur merveilleuse, qui se change en un phénix nouveau. Celui-ci, après avoir salué de la tête le chapelain, prend son vol pour revenir au même lieu, après un intervalle de cinq cents années. »

« C'est ainsi qu'est ressuscité Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comment les incrédules pourraient-ils nier ce miracle? Ce qu'ils affirment du phénix, un Dieu ne peut-il pas avec bien plus de raison le faire? »

(1) Tous ces détails doivent être connus de ceux qui s'occupent d'iconographie. Nous lisions dernièrement, dans un ouvrage estimé, l'explication d'une peinture sur verre où l'auteur croyait voir un vautour déchirant une colombe : en y regardant de plus près, il y aurait reconnu notre aigle tenant un de ses petits dans ses serres et le forçant à regarder le soleil.

Observations.

Nous ferions un livre , si nous voulions reproduire ici tout ce qui se rapporte à cet oiseau merveilleux , dont il a été si souvent question au moyen âge. En empruntant à l'Orient la fable dont on avait fait un emblème de la métempsycose et un symbole astronomique (1), le christianisme en a fait une application qui lui est propre ; et depuis les premiers commentateurs des psaumes jusqu'à nos jours , il n'est point de sujet qui ait été plus souvent développé par les orateurs et les poètes, ou représenté par les sculpteurs et les peintres, que cet admirable symbole de la résurrection. Saint Clément, Tertullien, Cyrille, saint Épiphane, Grégoire de Nazianze, Origène, Eustathe, ont rapporté et commenté le fait sans y ajouter toutefois une entière confiance ; c'est à eux que les Bestiaires ont emprunté leur argument *a fortiori* en faveur de la résurrection du Christ. La poésie donne au phénix des ailes de saphir, de perles et d'émeraudes ; sa tête est ornée d'une couronne ; il ne boit ni ne mange ; l'air est sa seule nourriture. Il faut voir avec quelle fécondité d'aperçus les écrivains mystiques développent le

(1) Voyez sur la *Période sothiaque*, considérée comme la mesure de la vie du phénix, Daunou, *Cours d'études historiques*, t. III, p. 255 et suiv.

sens de chacun des détails dont se compose sa description! « S'il vit cinq siècles, c'est qu'il perd, à la fin de chacun d'eux, un de ses cinq sens. Les parfums qu'il recueille pour les placer sur son bûcher, ce sont les bonnes œuvres au moyen desquelles le juste se prépare à la vie éternelle. Il allume avec le vent de ses ailes le feu qui doit le consumer; de même, en s'élevant sur les ailes de la contemplation, l'âme est embrasée par les feux du Saint-Esprit. »

Nous avons extrait d'un roman du moyen âge le récit de la mort et de la glorieuse résurrection du phénix, conforme aux détails donnés par le *Physiologus* (1). L'auteur de la *Divine comédie* avait sans doute emprunté au *Trésor* de son maître, Brunetto Latini, ceux auxquels il fait allusion dans son poëme. Le phénix n'est pas oublié dans l'*Image du Monde*; et Vincent de Beauvais cite, selon son habitude, les passages tirés des auteurs anciens et des Pères de l'Église où sont racontés les faits qu'Albert-le-Grand résume en ces termes : « Ignis vi in cinerem vertitur : die altero vermem aiunt in cinere nasci, qui alis tertia die assumptis, intra paucos dies in avem pristinae figuræ commutatur et avolat. » Voici comment saint Avit les a versifiés :

(1) Voir ci-dessus, p. 59.

Hic quæ donari *mentitur* fama Sabæis
Cynnama nascuntur, vivax quæ colligit ales,
Natali quum fine perit, nidoque perusto,
Succedens sibimet quæsita morte resurgit.
Nec contenta suo tantum semel ordine nasci,
Longa veterinosi renovatur corporis ætas,
Incensamque levant incendia crebra senectam.

X. LA HUPPE.

« Le nid de la huppe est fait de boue et d'ordure; mais ses petits nourrissent leurs parents affaiblis par l'âge, les débarrassent de leurs vieilles plumes, les réchauffent, les couvent comme ils ont été couvés eux-mêmes autrefois. »

« N'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce que l'homme, qui a la raison en partage, pratique moins bien que cet oiseau le précepte qui recommande d'honorer son père et sa mère ? »

Observations.

C'est sur l'autorité de l'ancien *Physiologus* que se fonde cette opinion de la piété filiale attribuée à la huppe et à quelques autres oiseaux, à la cigogne, par exemple (1). Les anciens Égyptiens,

(1) Les Grecs avaient formé du nom qu'ils donnaient à la cigogne un verbe qui signifie *reconnaitre un bienfait*; et le scholiaste d'Aristophane appelle *Antipélargues* certaines lois qui réglaient les soins que l'on devait donner à ses parents (*Aves*, v. 1357 et suiv., éd. de Brunck, t. II, p. 215).

si l'on en croit Horus Apollon, avaient fait du cucupha le symbole de la reconnaissance que doivent les enfants à leurs parents (1), et son image était représentée sur le sceptre de leurs rois. Le même fait est attesté par Élien (2).

Le motif qui faisait considérer la huppe comme un oiseau immonde (*avis spurcissima*, dit Isidore), résulte de la manière dont elle fait son nid. Aristote, Élien et Pline avaient donné les détails consignés dans les Bestiaires sur un point qui a servi de texte à plus d'un développement de la part des écrivains ecclésiastiques (3); et c'est d'après ces circonstances que saint Isidore, avec plusieurs étymologistes, cherche à expliquer le nom d'*upupa* (4). Les auteurs traduits par Philippe de Thau empruntent aux livres de magie et à des superstitions qui pourraient bien avoir pour origine les écrits des Arabes, certaines propriétés mentionnées aussi par Vincent de Beauvais (5).

(1) « Gratum indicantes animum Ægyptii cucupham pingunt, propterea quod solum hoc ex mutis animalibus, postquam a parentibus educatum est, lisdem senio confectis parem refert gratiam. »

(2) Lib. X, cap. 16.

(3) Saint Cyrille, lib. III, *De adoratione*; *In Zachariam*, ibid. Homélie *De festis paschalibus*; Saint Jérôme, *In Zachariam*, ch. v, etc.

(4) Saint Isidore : « Upupam Græci appellant, quod stercora humana consideret. » Il vaut mieux, avec Varron, tirer ce nom du cri qu'elle fait entendre : *epop*, vel *upup*.

(5) *Speculum naturale*, lib. XVI, c. 248.

Encor dit Escripüre
Que huppe ad tel nature :
Ki del sanc hume oindrait
Quant il se dormirait,
Diabliesviendraient,
Estrangler le voldreint,
Ceo li serait avis ;
Dunc ferait mult alt criz (1).

« Un jour, disent les écrivains juifs, Salomon (2), à l'instigation d'Asmodée, roi des démons, envoya ses esclaves à la recherche d'un nid de huppe, caché dans les rochers d'une haute montagne. On lui rapporta des petits qui furent soigneusement enfermés dans une cage de verre. La mère, ne pouvant plus pénétrer jusqu'à ceux-ci, alla chercher un ver appelé *samir*, dont le contact suffit pour briser non seulement le verre, mais les pierres les plus dures. » Ibn-Abas lui attribue le pouvoir de distinguer les sources qui peuvent se trouver à la plus grande profondeur, comme si la terre avait pour elle la transparence du verre ; ce qui lui fait faire par Naphi une objection à laquelle il lui serait difficile de répondre : « Comment pourrait-elle voir les eaux qui sont cachées sous la terre, tandis qu'elle n'aperçoit pas le piège que couvre une légère

(1) *The Bestiary*, p. 120, vers 1275 (éd. de M. Th. Wright).

(2) *Ap. Bochart, Hierozoïcon*, t. II, p. 347.

couche de sable ? » Élien avait déjà raconté que le propriétaire d'un mur, dans lequel une huppe avait fait son nid, ayant fait boucher avec des pierres le trou par lequel elle pouvait entrer, l'oiseau alla chercher une herbe devant laquelle l'obstacle tomba sur-le-champ. Tous ces contes venus de la patrie des Mille-et-une-Nuits n'ont pas été recueillis par nos auteurs, qui se sont bornés, comme toujours, à copier les écrivains sacrés. Ceux-ci n'avaient vu dans l'histoire de la huppe que la leçon de haute moralité qu'ils pouvaient en tirer pour rappeler l'immortel précepte : « Tu honoreras ton père et ta mère » (1).

XI. LA FOURMI.

« Les fourmis marchent en ordre; elles distinguent à l'odeur la nature du blé; elles amassent des provisions pour l'hiver; toutes, sans exception, travaillent; elles fendent en deux les grains pour les empêcher de germer. »

« Le devoir des chrétiens est de diviser le bon grain que leur offre l'Évangile; qu'ils ne s'attachent pas à la lettre qui tue, mais à l'esprit qui vivifie. »

(1) *Exode*, ch. xx, v. 12.

Observations.

« *Vade ad formicam, o piger, et meditare eam, quæ, quum sit viribus infirmior, multum per æstatem frumentum reponit.* » C'est ainsi que Salomon, avant Élien et Horace (1), avait proposé à l'homme pour modèle ce petit animal, que l'antiquité tout entière a considéré comme le symbole de l'intelligence et du travail (2).

Les propriétés dont parle ici Guillaume, sont celles qu'avait déjà notées l'auteur du *Physiologus* « Quand les fourmis qui sont chargées reviennent vers leurs retraites, dit-il, celles qui les rencontrent ne leur demandent point à partager leurs provisions ; elles vont droit au lieu où elles pourront s'en procurer elles-mêmes. » Et il complète la leçon, comme le fait Guillaume, au moyen de l'apologue des *Vierges folles* et des *Vierges sages* (3). Il veut aussi que le chrétien distingue les bonnes doctrines des mauvaises, à

(1) « *Parvula nam exemplo est magni formica laboris.* »

(2) Il ne faut pas tirer son nom, comme le fait saint Isidore, de *ferre micas* ; mais bien du mot grec altéré par une simple permutation de consonnes. Son nom signifie prévoyance. L'habitude où elle est de partager les grains en deux parties, est peut-être la cause de celui de *nemala* (du verbe *namal*, couper), que lui donnent les Hébreux ; de même que la finesse étonnante de son odorat lui avait fait donner par les Chaldéens celui de *sumsemana*.

(3) Saint Mathieu, chap. xxv ; saint Jérôme, *Épître à Præsdius*.

l'exemple de la fourmi qui ne confond point le froment avec l'orge. La précaution que prend la fourmi de diviser en deux les grains qu'elle a entassés dans ses greniers pour les mieux conserver, avait déjà donné lieu aux mêmes observations sur la distinction que le chrétien doit établir entre la lettre et l'esprit des Saintes-Écritures (1). Les auteurs mystiques ne pouvaient laisser échapper cette occasion de développer leur thèse favorite (2).

Il nous faudrait citer tous les naturalistes et presque tous les écrivains anciens, si nous voulions recueillir les textes qui ont pu servir d'autorités à nos Bestiaires. Les commentaires sur les paroles de Salomon formeraient un volume. Il n'est pas un seul des orateurs sacrés qui n'ait saisi l'occasion de célébrer la sagesse et l'activité de ce petit peuple, qui, ainsi que le dit l'auteur des *Proverbes*, se livre à ses travaux sans avoir besoin d'être soumis à l'autorité d'un chef (3). Ce n'est pas seulement l'instinct que

(1) Saint Augustin, *De spiritu atque littera, ad Marcellinum*; saint Irénée, liv. IV, chap. 29; Tertullien, *Contra Marcionem*, lib. II.

(2) Granum quodque legit prudens formica bipertit;
Hoc est quod binas lex habet inde vias,
Quæ terrena sonat simul et terrestria monstrat;
Nam mentem pascit, nec modo corpus alit.
Thibault, *Physiologus*, éd. de Beaugendre.

(3) Salomon, *Proverbes*, vi, 7; Dion Chrysostôme, *Orat. polit.*

Cicéron accorde aux fourmis : elles sont douées, selon lui, de mémoire, d'intelligence et de raison. Plutarque trouve en elles toutes les vertus réunies (1). C'était l'opinion des Égyptiens. « Quand ils veulent écrire le mot connaissance, ils dessinent une fourmi, dit Horus. » Les fourmis sont douées d'un sens divinatoire, ajoutent les écrivains arabes, qui se plaisent à célébrer les merveilles de leurs demeures souterraines.

Ce n'est qu'avec une sage mesure que nos auteurs ont puisé aux sources orientales. Ils leur ont cependant emprunté le conte narré assez longuement par Guillaume, de fourmis chercheuses d'or, ayant la taille d'un chien, dont avaient parlé déjà Hérodote, Solin, Pline et Strabon, et qui figurent dans les récits merveilleux qu'Arrien avait empruntés à Mégasthènes. Comme cet épisode n'est ici qu'un hors-d'œuvre, nous renvoyons pour les explications auxquelles il pourrait donner lieu, à l'ouvrage de M. B. de Xivrey, que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de citer (2).

in Concione ; saint Jérôme, *Vie de saint Malc* ; saint Ambroise, *Hexaëméron*, ch. v ; saint Basile, *Homélie IX^e*. Origène, *Contra Celsum*, lib. IV, etc., etc.

(1) « Nullum natura maximarum pulcherrimarumque rerum tam angustum habet speculum ; sed, ut in pura guttula, omnium in his virtutum est imago. » Plutarch., *De instinctu animalium*.

(2) *Traditions tératologiques*. De Belluis, Notes sur le ch. xv, p. 259 et suiv.

XII. LES SIRÈNES.

« Lorsque nous nous laissons enchanter par le monde et que nous nous endormons au sein des plaisirs qu'il nous offre, la sirène, c'est-à-dire le démon, tombe sur nous et nous tue. »

« Les marins, pour échapper à la voix trompeuse des sirènes, *étouppent* leurs oreilles afin de ne rien entendre. L'homme qui veut conserver sa chasteté au milieu du monde, doit pareillement fermer ses oreilles et ses yeux. »

Observations.

Les auteurs de nos Bestiaires partagent au sujet des sirènes l'opinion de l'antiquité, qui, dès le temps d'Homère, n'y voyait sans doute qu'une allégorie dont le sens était assez transparent. Ce n'était pour Élien qu'une fable, comme pour Servius, dont Isidore de Séville a reproduit les expressions, et nous la retrouvons encore presque textuellement dans l'article que Brunetto Latini a consacré aux sirènes (1).

(1) « Secundum veritatem meretrices fuerunt quæ transeunt quoniam ad egestatem deducebant, his fictæ sunt inferre naufragia. » (Lib. XI, p. 76.) « Selon la verité, les sereines sont III meretrices qui destournoient tous les trespasans et les retenoient en poueste. » Brunetto Latini, ch. cxxxix. Selon le Bestiaire latin, les sirènes sont

Ces femmes-oiseaux, comme les appelle Salverte (1), ne sont pas toujours représentées de la même manière. Les sirènes d'Ovide ont en effet des têtes de femmes sur des corps d'oiseaux (2); mais si elles ont quelquefois des ailes et des pattes armées de griffes, elles sont le plus souvent décrites comme étant femmes jusqu'à la ceinture, et se terminant, comme le monstre d'Horace, en queue de poisson :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Philippe de Thaun réunit les deux versions :

E de femme ad faiture (3)
Entresque la ceinture
Et les pez de falcun ,
Et cue de peissun.

Elles sont aussi, dans l'*Image du Monde*, femmes, oiseaux et poissons :

Autres i a c'ont de puceles
Testes et cors, dusqu'as mameles;

des serpents d'Arable, qui courent si vite qu'on leur croirait des ailes, et dont le venin tue l'homme avant qu'il ait eu le temps de ressentir aucune douleur.

(1) *Des sciences occultes*, t. I, p. 344.

(2) *Métam.*, l. V, v. 552. « Sirenes secundum fabulam, dit aussi Servius, parte virgines fuerunt, parte volucres. Harum una voce, altera tibilis, alia lyra canebat. » *Ad Æneid.*, lib. V, v. 864.

(3) Les traits. En anglais, *features*.

Detrez (1) poissons, eles d'oisials,
Et est lor chans molt dous et bials.

Nos auteurs du moyen âge, d'après Servius sans doute, disent que les sirènes étaient toujours au nombre de trois ; « la première chantait merveilleusement de la bouche, l'autre de *fleute*, et l'autre de *citole*. » Le moyen de résister à leurs séductions, qu'indiquent Guillaume et tous les auteurs de Bestiaires, est celui qui avait été employé avec succès par le héros de l'Odyssee. Nous ne savons où l'auteur du *De natura Rerum*, cité par Vincent de Beauvais (2), en avait trouvé un autre que nous croyons beaucoup moins sûr. « Au moment, dit-il, où les mariniers voient s'approcher les sirènes, qui se présentent sous l'apparence de belles femmes tenant entre leurs bras de petits enfants qu'elles allaitent, ils leur jettent des bouteilles vides, et tandis qu'elles cherchent à atteindre ces bouteilles qui flottent sur l'onde, ils échappent au péril. » Ces sirènes-là sont moins terribles que celles dont parle Ovide :

Monstra maris sirenes erant, quæ voce canora
Quaslibet admissas detinueræ rates (3).

(1) Derrière, Ital. *dietro*, Esp. *detras*.

(2) *Speculum naturale*, lib. XVIII, cap. 129.

(3) *De arte amandi*, lib. III, v 310.

Bochart assure qu'il n'est nullement question des sirènes dans les livres saints, et que les animaux auxquels les *Septante* et la *Vulgate* ont donné ce nom n'avaient aucun rapport avec elles (1).

XIII. LE HÉRISSEAU.

« Le hérisson est très-adroit. Quand le raisin est mûr, il se dirige à petits pas vers la vigne, monte sur le pampre, le secoue et en fait tomber les graines; puis, se roulant sur ces graines, il les perce de ses aiguillons, et retourne à sa demeure tout chargé de butin. »

« Si le diable s'aperçoit que tu te montres disposé à te laisser aller aux préoccupations mondaines, il se hâte de courir sur toi; il secoue ta vigne ou ton pommier spirituel, et t'enlève tous les fruits que tu aurais pu en recueillir. »

Observations.

Aristote, Élien et Pline ont parlé du hérisson dans les mêmes termes. Le premier lui attribue une prévoyance vantée par saint Ambroise, et qui

(1) T. II, p. 830. *Sir*, en hébreu, signifie *chant*, et c'est de là, suivant Nicot et Ménage, qu'il faut faire dériver le nom des *sirènes*. Ce serait aussi, selon Belon (*Ornithologie*), l'origine de celui de *serin*.

le porte à donner à son habitation deux ouvertures opposées, l'une au Nord et l'autre au Midi; en sorte qu'il peut toujours protéger sa demeure contre le vent. Son adresse à s'emparer des fruits de la vigne amenait tout naturellement les commentaires mystiques : *Posuerunt me custodem in vineis*, dit Salomon, *et vineam meam non custodivi* (1). L'idée du hérisson devait donc rappeler celle de l'ennemi toujours vigilant, qui enlève au chrétien les fruits de ses bonnes œuvres. Élien dit qu'il s'attache de préférence aux fruits du figuier (2), ce qui rendrait l'assimilation au démon tout aussi naturelle; il y ajoute des détails sur le soin avec lequel il conserve ses provisions pour l'époque où la terre ne produit plus de fruits. Saint Grégoire, admirant aussi l'habileté avec laquelle il se défend contre ses ennemis en se roulant sur lui-même et en opposant à leurs attaques un globe hérissé de pointes, tire de cette circonstance une leçon pour engager l'homme à montrer la même adresse pour se garantir des pièges que lui tend le démon (3).

(1) *Cantique des cantiques*, ch. 1, v. 5.

(2) *De animalibus*, lib. III, cap. x.

(3) Nous renvoyons à Pline (liv. VIII, ch. 56) pour les moyens employés par le hérisson dans le but de détériorer sa peau et ses aiguillons, parties pour lesquelles il sait bien qu'on le poursuit. Nous n'avons pas à nous occuper non plus des remèdes que la chair ou les os brûlés du hérisson de mer peuvent offrir, selon Avicenne et les

XIV. L'IBIS.

« L'ibis se nourrit de poisson pourri et de charognes. Paresseux et lâche, il n'ose aller chercher sa proie dans les eaux. Debout sur le rivage, il attend que les flots aient jeté à ses pieds quelques débris. »

« Ainsi le pêcheur néglige les viandes spirituelles pour les nourritures charnelles. Les bons chrétiens vont puiser dans les ondes limpides, c'est-à-dire dans les monastères, les viandes salutaires, ou les vertus qui sont la rançon de l'âme (1). »

Observations.

Nous trouvons ici bien maltraité l'oiseau que, pour de nombreux motifs, les Égyptiens avaient considéré comme sacré, et que Philippe de Thaun confond avec la cigogne :

Ibex d'oisel est nun
Que cigonie apelun (2).

médecins arabes, qui, du reste, ont emprunté une partie de leurs recettes à Élien, liv. XIV, ch. 4.

(1) Les Bestiaires donnent aussi le nom d'ibis (ibex) à un quadrupède, dont le front est armé de deux cornes tellement fortes qu'il peut se laisser tomber sur elles du haut d'une montagne sans les briser. Ces deux cornes sont encore l'image des deux Testaments.

(2) Lorsque l'ibis, dit Élien, tient sa tête et son cou abaissés sur

Il rendait à l'Égypte d'importants services en détruisant les serpents et en brisant leurs œufs (1). Il faisait connaître, en augmentant ou en diminuant sa nourriture, si la lune était dans son plein ou dans son décours. Il avait enfin enseigné le moyen de remédier aux inconvénients qui résultent, pour la digestion, d'une trop grande abondance de mets (2). S'il cherchait sa nourriture dans la fange et dans les eaux fétides, il dévorait beaucoup de substances délétères ou d'insectes pernicioeux. Il est vrai que le genre de vie qui lui était attribué et la nature des aliments dont il paraissait se nourrir exclusivement, avaient fait croire aux anciens que son ventre, où s'amas-saient des matières putrides, finissait par produire l'œuf immonde d'où sortait le basilic (3); mais

sa poitrine, il présente aux yeux la forme d'un cœur, et, par ce motif, il était pour les Égyptiens le signe représentatif de cet organe (Élien, livre X, ch. 29). Cette explication, reproduite par Pierre Valérien (*Hiéroglyphiques*, liv. XVII, p. 174), paraît meilleure que celle de Plutarque : « Le poids total de cet oiseau, dit-il, est de deux drachmes; et c'est précisément ce que pèse le cœur d'un enfant qui vient de naître. »

(1) L'historien Josèphe raconte que Moïse, voyant son armée menacée par des serpents, amena avec lui en Arabie un grand nombre d'ibis qui le délivrèrent en peu de temps de ces dangereux reptiles.

(2) Pline (liv. VIII, ch. 41) : « *Rostri aduncitate per eam partem se perluens qua reddi ciborum onera maxime salubre est.* » Saint Isidore expose le fait moins élégamment : « *Quæ semet rostro purgat, in anum aquam injiciens* » (Liv. XII, p. 84).

(3) Un préjugé répandu encore aujourd'hui parmi les habitants de

les prêtres, si l'on s'en rapporte à Élien et à Plutarque, faisaient sans crainte leurs ablutions dans l'eau dont l'ibis avait bu ; car il se serait abstenu de toucher à celle qui aurait été empoisonnée.

Le *Physiologus* n'avait vu dans l'ibis que ce qui pouvait amener son commentaire sur la nécessité de fuir les vices et de pratiquer les vertus qu'énumère l'Épître aux Galates (1) ; et Guillaume, qui fait une longue paraphrase du texte latin, y ajoute quelques détails qui lui permettent de citer le texte de saint Mathieu : *Dimitte mortuos sepelire mortuos suos* ; et d'y rattacher, tant bien que mal, une allocution aux fidèles, qu'il exhorte à lever leurs mains vers le ciel : « Quand Moïse, dit-il, levait ses mains, les Hébreux étaient vaincus ; c'était le contraire lorsqu'il les abaissait » (2).

nos campagnes, bien qu'il ait été réfuté il y a cinq cents ans par Albert-le-Grand (*De animalibus*, lib. XXIV, c. 1), fait naître le basilic de l'œuf d'un coq. Vincent de Beauvais fait connaître les conditions requises pour la formation de cet œuf et la naissance du basilic (*Speculum naturale*, lib. XX, p. 248, col. 2). Nous trouvons le fait mentionné dans le Rhythme *De gallo*, publié par M. Éd. Du Ménil : *Poésies populaires latines du moyen âge*, Paris 1847, p. 14 :

Basiliscus nascitur ovis de gallorum :
Sic crescit vis dæmonis de presbyterorum
Multa negligentia, qui de subditorum
Non curant sceleribus, nec de spe cælorum.

(1) Ch. v, v. 20 et suiv.

(2) « Et factum est, quum levabat Moses manus, Invalescebat

XV. LE RENARD.

« Le goupil (renard) (1) ne vit que de vol et de tricherie. Quand la faim le presse, il se roule sur de la terre rouge et il semble être tout ensanglanté : alors il s'étend dans un lieu découvert, retenant son souffle et tirant la langue, les yeux fermés et *rechignant les dents*, comme s'il était mort. Les oiseaux viennent tout près de lui sans défiance, et il les dévore. »

« Ainsi le démon dévore l'imprudent qui ne se défie pas de ses ruses. Mais les hommes sages qui savent apprécier les moyens qu'il emploie, c'est-à-dire les *buveries*, les *ivresses* et les *lécheries*, pour surprendre les insensés, n'ont garde de se laisser prendre dans ses pièges. »

Observations.

Les nombreux récits relatifs au renard, signalé déjà par Aristote comme un animal fourbe et mal-

Israel ; ubi autem submiserat manus, inualescebāt Amalec. » *Exode*, liv. XVII, v. 11. On peut consulter, sur les opinions de l'antiquité au sujet de l'ibis, une notice qui suit immédiatement le Discours préliminaire de la seconde édition des *Ossements fossiles* de Cuvier.

(1) Le nom de goupil (*volpil*), emprunté par la langue romane au latin *vulpes*, a fait place, comme on le sait, à celui qu'avait popularisé le succès obtenu par le *Roman du Renart*.

faisant, *animal callidum et maleficum* (1), ont fait de lui, dans tous les temps, l'emblème de la ruse, de la perfidie, de la trahison et de l'hypocrisie : tromper, c'est agir en renard, *vulpinari*. Il n'était donc pas besoin de la célébrité que donnaient au renard les nombreux Bestiaires, pour que son souvenir fût l'objet de fréquentes allusions, et que son image fût souvent représentée parmi les sculptures emblématiques dont furent ornées les églises du moyen âge. Nous convenons sans peine que la grande épopée satirique dont il fut l'objet, a contribué, beaucoup plus que tous les ouvrages analogues à celui de Guillaume, à populariser son nom. Les attributs avec lesquels on le représente et les traits dont se compose son caractère, sont empruntés le plus fréquemment aux diverses branches du *Roman du Renart* (2). Mais, excepté dans les cas nombreux où, au lieu

(1) *Histoire des animaux*, livre I, chap. 1.

(2) On voit encore, sur le portail principal de l'église de Brandebourg, un renard en habit de moine qui prêche des oies. Vers le milieu du XIII^e. siècle, on faisait à Paris une procession dans laquelle un renard, couvert d'un espèce de surplis, paraissait au milieu des ecclésiastiques, le mitre et la tiare sur la tête. Non loin du chemin qu'il suivait on avait placé de la volaille; et le renard, sans respect pour l'habit qu'il portait, se jetait de temps en temps sur les poules, à la grande joie des assistants. (*Collection des meilleures dissertations relatives à l'histoire de France*, t. X, p. 75). Ap. Du Ménil, *Poésies populaires latines antérieures au XI^e. siècle*, p. 27.

de le peindre avec ses propres défauts, on lui prête les travers et les vices des hommes, le renard est toujours le fourbe auquel nos auteurs assimilent le démon, les faux docteurs et les hypocrites. Nous pourrions citer une foule de passages qui prouveraient combien ces sortes de comparaisons s'étaient promptement popularisées (1). L'Évangile n'avait pas cru se servir d'une qualification plus propre à caractériser la méchanceté d'Hérode, qu'en lui donnant le nom de renard. Philippe de Thaun ne l'avait pas oublié (2) :

E Erode en verte
A gupil fud esme ;
E nostre sire dit
Par veir en sun escrit :
« Dites à la gupille
« Qu'il fait grant merveille. »

- (1) Sic cum fraude viri sunt vulpis nomine digni,
Quales hoc plures tempore sunt homines.

(*Physiologus* de Thibault).

Tot cil qui sont d'engin et d'art
Sont mes tult appelé Renart.

(*Roman du Renart*, v. 117).

Ele set trop de renardie.

(*Roman de la Violette*, v. 3307).

- (2) Saint Luc, chap. xiiii, v. 32. La même comparaison se trouve dans le *Physiologus* de Thibault (édit. de Beaugendre, col. 1175) :

Herodesque fuit qui Christum quærere jussit,
Credere se simulans, perdere dissimulans.

Entre tous les faits et gestes attribués au renard par les naturalistes anciens, le *Physiologus* n'avait mentionné ni l'habileté avec laquelle il choisit et dispose sa tanière, ni les ruses auxquelles il a recours, soit pour prendre des poissons en se servant de sa queue comme d'une ligne, soit pour s'emparer du miel des guêpes, soit pour échapper à la poursuite ou aux pièges des chasseurs, soit pour s'assurer s'il peut, sans danger, s'exposer sur une rivière prise par la glace (1).

Nos Bestiaires, pour justifier la comparaison du goupil au démon, s'étaient contentés de rappeler celle de ses ruses qui peut être considérée comme son chef-d'œuvre, et que le fabuliste français a attribuée à son illustre Rodilard. Dans le *Physiologus* de saint Épiphane, comme dans le récit de notre La Fontaine, quand le fourbe veut attirer ses victimes, il contrefait le mort, et les étourdis se laissent prendre au piège. Un petit nombre seulement échappent au danger (2). Pour lutter avec avantage contre un ennemi si habile, le *Physiologus* conseille aux

(1) Élien, *Histoire des animaux*, liv. IV, chap. 39; Oppien, *De arte venandi*, lib. IV; Lactance, *De ira Dei*, cap. VII.

(2) Dans la fable de La Fontaine, il n'y a qu'un seul rat qui montre de la prudence :

La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte ;
Un rat sans plus s'abstient d'aller flairer autour.

chrétiens la prière; et c'est le même avertissement que nous donne saint Jean-Chrysostôme, dans la belle homélie où il compare les vices de l'homme aux instincts désordonnés des animaux (1).

XVI. L'UNICORNE.

« Cet animal n'a qu'une corne au milieu du front : il est le seul qui ose attaquer l'éléphant. De son pied, tranchant *comme une alemelle*, il lui perce le ventre et l'*occit*. Les chasseurs, pour prendre cette bête formidable, font avancer une jeune vierge dans la forêt où elle a son repaire. Aussitôt que l'unicorne l'a aperçue, il se radoucit, accourt vers elle, se couche sur ses genoux, et se laisse prendre par les chasseurs. »

« C'est ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avait voulu revêtir notre humanité dans le sein de la Vierge Marie, fut trahi par les Juifs et livré à Pilate. »

Observations.

La croyance à l'existence d'un quadrupède unicorne ou monocéros, remonte à une très-haute antiquité : nous la trouvons dans les récits de

(1) Homélie sur le premier chapitre de saint Mathieu.

Ctésias (1), amplifiés par Élien (2) et reproduits par les naturalistes et les poètes. Cuvier, dans ses notes sur le VIII^e. livre de Pline, croit pouvoir conclure des différentes traditions relatives à ce sujet, que cinq animaux unicornes ont été décrits par les anciens : ce sont l'âne indien, le cheval unicolore, le bœuf unicolore, le monocéros proprement dit, et enfin l'oryx d'Afrique. Tout cela pourrait bien n'avoir été qu'une mauvaise appréciation du rhinocéros (3).

Quant au conte qui fait tomber le terrible animal aux pieds d'une jeune fille, il est aussi très-ancien, et il est arrivé jusqu'à nous augmenté et embelli par l'imagination orientale. Les écrivains arabes, cités par Bochart (4), font connaître les propriétés merveilleuses attribuées à la corne du monocéros, qui est longue d'une demitoise. Selon Ctésias, on en faisait des vases à boire, et ceux qui s'en servaient n'étaient sujets ni aux convulsions, ni à l'épilepsie, ni à être empoisonnés, pourvu qu'avant de prendre du

(1) *Indica*, cap. xxv.

(2) *Lib. IV*, cap. 52.

(3) Les Anglais, qui paraissent plus curieux que d'autres de retrouver la *Licorne* dans la nature, parce que c'est un des supports des armoiries royales, ont prétendu récemment qu'il en existe dans l'intérieur de l'Afrique et dans l'Indostan. Mais cette assertion, dit Cuvier, n'a pour elle, jusqu'à présent, aucun Européen témoin oculaire.

(4) *Hierozoïcon*, liv. III, ch. 16, 1^{re}. partie.

poison , ou qu'après en avoir pris , ils bussent dans ces vases de l'eau , du vin ou d'une autre liqueur quelconque. Un auteur arabe assure que , si l'on coupe cette corne par le milieu en long , on y trouve la figure d'un homme , d'un oiseau ou de quelqu'autre objet dessiné en blanc avec beaucoup de délicatesse , et occupant toute la surface interne de cette corne , depuis la base jusqu'au sommet.

Mais , sans nous arrêter à rappeler tout ce que rapportent « les Levantins en leur légende , » nous ferons remarquer que l'histoire de l'unicorne , réduite aux circonstances mentionnées dans le Bestiaire , ne pouvait manquer d'être saisie avec empressement pour l'enseignement religieux , auquel il offrait une de ses plus ingénieuses allégories (1). On conçoit aisément les motifs qui ont rendu son emploi fréquent dans l'iconographie chrétienne. C'était un sujet tout-à-fait propre à devenir promptement populaire : Bestiaires divins ou Bestiaires d'amour (2) se seraient bien gardés de ne pas en orner leurs récits.

(1) *Hexaëméron*, p. 40 ; Pierre Damien , lib. II , *Épître 8* ; Manuel Phllé , *De l'Onagre et de sa corne* ; Albert-le-Grand , *De animalibus*, lib. XXII , tract. 2 ; etc., etc.

(2) Richard de Fournival , auteur du *Bestiaire d'amour*, a puisé dans le *Physiologus* et ses imitateurs toute la partie zoologique de son ouvrage ; mais , au lieu d'en faire l'application à l'enseignement des vérités religieuses , il y a trouvé la source de développements

Thibault, comte de Champagne, qui paraît très-versé dans la connaissance de notre zoologie légendaire, s'est comparé à l'unicorne dans le couplet suivant, que nous reproduisons pour montrer combien étaient devenus familiers les sujets traités dans les ouvrages tels que celui de Guillaume :

Ainsis com unicorne sui,
Qui s'esbabit en regardant
Quant la pucelle va mirant,
Tant est lie de son ami;
Pasmee chiet en son geron;
Lors l'ocist-on en traison.
Et moi ont fait de tel semblant
Amors et ma Dame, por voir;
Mon cuer n'en puis point ravoïr.

(*Poésies du roi de Navarre*, t. II, p. 70)

XVII. LE CASTOR.

« Le castor possède, dans une petite poche qu'il porte sous son ventre, un suc dont la médecine se sert avec avantage. Lorsqu'il se voit poursuivi, il se hâte de se débarrasser de l'objet qu'on cherche à lui enlever, et de le jeter au-devant des chasseurs; à ce prix, il sauve sa vie. »

moraux d'une nature toute différente. Voir une *Notice sur la vie et les ouvrages de Richard de Fournival*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. II, p. 32, par M. Paulin Paris.

« Le chrétien, poursuivi par *le félon*, doit lui jeter à la face ce qui est à lui, c'est-à-dire la fornication, l'adultère, l'ivrognerie, etc. Le démon voyant qu'il n'a plus rien à prétendre, abandonne sa proie. »

Observations.

Nous n'avons point à nous occuper ici du *castoreum*, ni des propriétés médicales qui lui ont été attribuées par les anciens. Ils ont eu principalement en vue le castor de l'Euxin, qu'ils appelaient *castor ponticus*. Les naturalistes du moyen âge, et surtout les médecins arabes ne se sont pas attachés à décrire ses mœurs, et à observer de près ce génie de construction, qui lui a procuré depuis une si grande célébrité. Les pages éloquentes que Buffon a consacrées à l'animal qu'il appelle « l'architecte des forêts du Canada, » sont connues. Les détails que notre grand naturaliste empruntait aux récits des voyageurs, lui avaient fourni la matière d'une description qui, en plus d'un point, a été rectifiée par la science moderne. Mais l'auteur et les traducteurs du *Physiologus* n'ont connu du castor ou *fiber* (1), que la plus contestable sans doute de ses pro-

(1) Le castor, en langue romane, est appelé *bièvre*. Nous avons peine à croire, avec M. Bory de Saint-Vincent, que le nom de Bièvre que porte la rivière des Gobelins, venait de ce que ses rives

priétés. Elle leur permettait d'offrir, à l'aide d'une image dont ils ont assez ingénieusement tiré parti, la perspective du désappointement éprouvé par l'ennemi de notre salut, lorsque le pécheur qu'il avait rempli de ses inspirations funestes, brise ses chaînes, et, pour nous servir de l'expression de Guillaume, « les lui jette à la face. » Ils saisissent tout naturellement cette occasion de commenter ceux des textes sacrés où se rencontrent des sentiments et des maximes qui paraissent tendre au même but (1).

XVIII. L'HYÈNE.

« Le Bestiaire nous parle d'un animal immonde qui hante les cimetières, déterre les morts et les mange. L'hyène a dans l'œil une pierre merveilleuse. Celui qui la posséderait et la placerait sous sa langue, devinerait l'avenir. Tantôt mâle et tantôt femelle, l'hyène est l'image des Juifs, qui d'abord crurent en Dieu et devinrent plus tard de véritables femmes, en se livrant aux plaisirs des sens et en adorant les idoles. »

furent autrefois fréquentées par des castors, quand elle ne coulait pas encore dans Paris, et que la Gaule, couverte de forêts sauvages, devait ressembler bien plus au Canada qu'à la France.

(1) « Reddite omnibus debita; cui tributum, tributum; cui vectigal, vectigal; cui honorem, honorem. » Saint Paul, *Ad Romanos Epist.*, cap. XIII, v. 7.

« Il y a dans ce monde des gens qui ne sont ni mâles ni femelles : ce sont ceux dont parle Salomon, gens doubles, faux, changeants, qui servent deux maîtres, malgré les paroles de Notre-Seigneur : *Nemo potest duobus dominis servire.* »

Observations.

Les naturalistes modernes, qui reconnaissent quatre ou cinq espèces d'hyènes, ont fait disparaître à la fois les fables racontées par les anciens et les erreurs qui depuis avaient représenté cet animal comme le type de la férocité, et comme incapable de s'apprivoiser (1).

Tous les contes que rapporte Guillaume avaient été déjà réfutés par Aristote, qui ne laissait subsister comme vrai que le fait de pénétrer quelquefois dans les cimetières et de se repaître de cadavres (2). C'en était assez sans doute pour qu'elle devint pour les anciens un objet d'horreur.

Quelques passages de l'Écriture-Sainte dans

(1) Il en est même une espèce qui, devenant familière comme le chien domestique, est employée pour la chasse avec le même succès.

(2) Bruce rapporte qu'à Gondar, capitale de l'Abyssinie, où l'on ne prend pas plus la peine d'ensevelir les criminels que les animaux, on jette les corps des suppliciés dans les rues; et les hyènes, pénétrant la nuit dans la ville, se chargent de les faire disparaître.

lesquels l'hyène est mentionnée (1), avaient appelé sur elle l'attention des premiers écrivains ecclésiastiques. Saint Jérôme a parlé de son habitude de déterrer les morts (2). Eustathe (3) et Tertullien (4) ont adopté comme vraie l'opinion qui lui attribuait les deux sexes, et qui reposait sur l'autorité de Ctésias (5), d'Arrien, de Diodore, d'Élien (6) et de Pline (7).

Guillaume n'a pas emprunté au livre *De natura Rerum*, cité par Vincent de Beauvais, une propriété bien plus extraordinaire. L'hyène peut imiter la voix et la parole humaines, s'approche pendant la nuit des cabanes des bergers, entend prononcer leurs noms, les retient, et alors appelant au-dehors ou les chiens ou les hommes qu'elle abuse, elle en fait aisément sa proie. Aussi, son ombre seule, dit Pline, rend-elle les chiens muets. Ses yeux, dont la couleur est changeante comme celle de son

(1) « Nonne spelunca hyænæ hæreditas mea? » Jérémie, ch. XII, v. 9.

(2) *In Esaiam*, cap. LXV; et *In Jeremiam*, cap. XIII.

(3) Eustathe, *Hexaëmeron*, p. 39.

(4) *De pallio*, cap. III.

(5) *Indica*, cap. XXXII.

(6) *De animalibus*, lib. VII, cap. 22.

(7) Liv. VIII, ch. 30. Cf. Horus, *Hiéroglyphiques*, lib. II, cap. 65; Saumaise, *Plinianæ exercitationes in Solinum*, p. 239. Le thème qui fait de l'hyène un animal hermaphrodite est développé par Oppien (*Cynégétiques*, liv. III) et par Manuel Philé (ch. XLIII).

poil, suffisent pour frapper le voyageur de crainte et le faire tomber de cheval (1). Mais il suffisait au *Physiologus* de mentionner la faculté qui lui était attribuée, de changer de sexe à volonté, pour y trouver un nouveau trait de satire contre les Juifs, et pour présenter l'hyène comme l'image des hommes à double visage, servant deux maîtres à la fois, malgré le précepte de l'Évangile (2).

XIX. DE L'HYDRE ET DU CROCODILE.

« L'hydre est un animal moult sage et qui sait bien faire dommage au coquatrix. Le coquatrix est cette fière bête qui vit dans le Nil. Il a vingt coudées de long, quatre pieds armés d'ongles, les dents aiguës et tranchantes. S'il rencontre l'homme, il le tue; mais il en demeure inconsolable pendant le reste de sa vie. Lorsque l'hydre, qui

(1) Cette fable qui fait partie de celles dont se composent les légendes de la manticore, de la crocutta et de plusieurs autres animaux fantastiques, avait pris une plus grande extension dans le livre *De monstis et belluis*. Ici c'est un peuple entier qui habite une île de la mer Rouge et qui parle toutes les langues. De quelque pays que vienne un voyageur, ces anthropophages polyglottes peuvent l'appeler par son nom dans sa propre langue, et ils profitent de sa stupeur pour se précipiter sur lui et le dévorer. Nous n'oserions assurer que le souvenir de cette particularité n'ait pas été conservé dans un de ces contes d'Ogres, dont le récit a plus d'une fois effrayé notre enfance.

(2) Saint Mathieu, ch. XI, v. 24.

est plus habile que son ennemi, le voit plongé dans le sommeil, elle va se rouler dans la fange, et quand elle en est toute souillée, elle s'élançe dans la gueule du coquatrix, pénètre dans son ventre et lui déchire les entrailles. »

« De même que le serpent tue le coquatrix, de même Notre-Seigneur Jésus-Christ, en enveloppant sa divinité dans un corps humain, a pu tuer et l'enfer et la mort ; « O mort, avait-il dit, je serai ta mort ! »

Observations.

On reconnaît ici les détails donnés par les écrivains anciens sur le combat de l'ichneumon contre l'aspic et contre le crocodile. Pline (1) nous montre l'ichneumon se roulant dans le limon, ainsi que l'hydre de nos Bestiaires, et marchant sur son ennemi après s'être cuirassé en quelque sorte par plusieurs couches de boue. Dans sa lutte contre l'aspic, il tient sa queue droite, et se présentant par derrière, reçoit des morsures impuissantes jusqu'à ce que, épiant de côté le moment favorable, il saisisse son ennemi à la gorge. C'est lorsque le crocodile, chatouillé agréablement par le bec du *trochilus* (2) entré dans sa

(1) *Histoire naturelle*, liv. VIII, ch. 36 et suiv.

(2) Le roitelet : « Adonc vient ung petit aiziau comme roytelet

gueule qu'il nettoie en sautillant, a dilaté le plus qu'il a pu son gosier, que l'ichneumon s'y élance comme un trait et lui ronge les intestins.

Les anciens avaient aussi doué le crocodile de cette sensibilité équivoque, qui le faisait gémir sur le sort de l'homme devenu sa victime; ce qui l'avait fait prendre pour un des symboles de l'hypocrisie. L'auteur du *De natura Rerum* (1) attribue le même fait aux harpies, et il en donne une raison assez spécieuse : « Les harpies, dit-il, sont des monstres ailés qui ont des visages humains. Poussées par une faim toujours dévorante, elles tuent le premier homme qu'elles rencontrent dans le désert qu'elles habitent; mais quand elles ont aperçu sa figure, elles poussent des cris de douleur, en reconnaissant en lui leur propre image. « S'il en est ainsi, dit un théologien du XIII^e. siècle, Jean de Galles (2), quelle doit donc

ou Roy Bertault qui lui volle par devant la gueulle pour luy faire ouvrir » (*Des proprietex des bestes*, p. 527). Le nom de *Roy Bertault* est resté dans la langue populaire.

(1) Ap. Vincent de Beauvais, *Speculum Naturale*, lib. XVI, f. 203.

(2) Nous empruntons ce passage à l'extrait d'un des ouvrages inédits de Jean de Galles, que notre confrère, M. Charma, a publié dans sa *Notice sur un Manuscrit de la Bibliothèque de Fulaise* : « Multo magis homo ratione preditus debet dolere se occidisse hominem similem sibi, et maxime christianum commembrum suum, quem precepit ei Deus diligere sicut se ipsum. » (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2^e. série, IX^e. volume, p. 51).

être la douleur de l'homme, qui a reçu la raison en partage, lorsqu'il a immolé son semblable, que dis-je, son frère en Jésus-Christ, que Dieu lui avait commandé de chérir comme lui-même! »

Guillaume, pas plus que l'auteur du *Physiologus*, ne s'était occupé de s'assurer de la vérité du fait qu'il racontait. Il lui paraissait heureusement choisi pour offrir une nouvelle figure du triomphe remporté sur l'enfer et sur la mort par le Sauveur des hommes, et il était fier de pouvoir s'écrier avec l'Apôtre : *Ubi est, mors, victoria tua? Ubi est, mors, stimulus tuus?* (1) Car, comme le dit Philippe de Thaun, ainsi que l'hydre sort vivante du ventre du crocodile qu'elle met à mort, ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ .

Vis entrat en enfern
E vis issit de enfern,
D'enfer les bons getat
E les mals i lassat.

X. LES CHÈVRES.

« Du haut des montagnes, où elles aiment à vivre, les chèvres savent distinguer le chasseur du simple voyageur. »

(1) Saint Paul, *Ad Corinthios Epist. I*, cap. XV, v. 55.

« Ainsi, Dieu qui habite le ciel voit tout ce qui se passe sur la terre, et lit dans nos plus secrètes pensées. Au jour du jugement, il saura bien distinguer ceux qui l'auront servi et ceux qui auront méprisé ses commandements. Secourez donc les malheureux, nourrissez ceux qui ont faim, soignez les malades, et Dieu vous en récompensera. »

Observations.

Il est fréquemment question dans l'Écriture-Sainte, et de la chèvre et de l'excellence de sa vue. Le passage du Cantique des cantiques : « *Similis est dilectus meus capreae* (1), » a été l'objet de nombreuses interprétations (2). La comparaison de l'époux, ou de Jésus-Christ dont il est la figure, avec l'animal qui se plaît à vivre sur le sommet des montagnes, s'expliquait naturellement par cette vue pénétrante dont il était doué (3). Que le mysticisme s'empare de cette donnée, et il y trouvera la matière de plus d'un

(1) *Cantique des Cantiques*, ch. II, v. 9.

(2) Entr'autres : Origène, *Homilia III in Canticum*; saint Grégoire de Nysse, *Homilia V*; Théodoret, *De Christo*; Michel Psellus, *In Canticum*, etc., etc.

(3) Cette propriété lui avait fait donner le nom de *dorcas* :

Delicium parvo donabis dorcada nato

dit Martial, *Epigramm.* lib. XIII. Cf. *Etymol. Magn.*

commentaire. C'est ainsi qu'Origène expose que non seulement la chèvre est pourvue d'une merveilleuse perspicacité, mais que l'on trouve dans ses entrailles une liqueur propre à faire jouir l'homme du même avantage. « Ainsi, ajoutait-il, Jésus-Christ ne voit pas seulement son père, mais il le rend visible pareillement aux yeux de ceux que sa parole instruit. » Et puis, ne trouve-t-on pas des textes comme celui-ci : « *Excelsus Dominus, et humilia respicit et excelsa a longe cognoscit* (1). » Il n'en faut pas davantage pour que de nouveaux rapprochements se présentent à l'esprit. « Lorsque Dieu, qui prévoit tout, nous voit près de tomber dans les pièges du démon, il nous en avertit, afin que nous nous hâtions de gagner le sommet du mont, c'est-à-dire de nous élever jusqu'au sens le plus élevé des paroles sacrées qui servent à nous défendre. De même que la chèvre voit venir de loin le chasseur qui menace ses jours, de même Notre-Seigneur sut lire d'avance dans le cœur de celui qui devait le trahir : *Unus ex vobis me traditurus est* (2). »

Guillaume n'avait donc pas besoin de se mettre en grands frais d'imagination pour composer le long sermon qu'il a rimé au sujet de la chèvre.

(1) Psaume cxxxvii, v. 6.

(2) Saint Matthieu, ch. xxvi, v. 21.

Aucun des traits qu'il y réunit n'avait été omis par l'auteur du Bestiaire latin qu'il paraphrase ; pas même sa conclusion, qui délaie en soixante vers la pensée heureusement exprimée en un seul par un poète contemporain :

Qui donne aux pauvres , prête à Dieu.

XXI. L'ÂNE SAUVAGE.

« C'est en Afrique que l'on trouve l'âne sauvage , ou onagre. Le 25 mars de chaque année , il brait douze fois la nuit et douze fois le jour , apprenant ainsi que l'on est à l'équinoxe et que les jours sont égaux aux nuits. »

« L'onagre, dit Job, ne crie que lorsqu'il a faim. Ainsi le démon, voyant les peuples convertis à la nouvelle loi, en fut si irrité qu'il cria. Il criera bien plus fort encore, lorsqu'il verra les Sarrazins et les impies (les *frarins*) se soumettre à l'Évangile. Il pourra ouvrir la gueule alors, car il aura faim et soif. L'âne sauvage brait pendant vingt-quatre heures ; le démon pourra de même braire sans fin. »

Observations.

Nous n'empruntons au récit de Guillaume que la partie sur laquelle se fonde la comparaison qui

est le point important de la description faite par le *Physiologus*. Nous omettons certains détails sur les effets de la jalousie attribuée à l'onagre et qui le rend cruel envers ses petits, dans lesquels il craint de trouver plus tard des rivaux (1). On voit, au portrait que les Bestiaires tracent de l'âne sauvage, qu'il ne s'agit nullement ici de l'animal auquel nos livres d'histoire naturelle et nos apologues ont assigné un rôle plus que modeste. Ce n'est pas celui que les écrivains juifs présentent comme le symbole de l'humilité et de la bassesse; c'est l'âne du désert, dont Job parle en termes magnifiques (2). Ce n'est pas l'âne qui était pour l'Égypte un objet de dérision et dont le nom était une insulte (3), c'est celui que les Indiens ont en vue, lorsqu'ils affirment que les âmes de toute la noblesse doivent passer dans le corps des ânes.

Il est probable que c'est d'après les écrivains arabes (4) que nos auteurs affirment que l'onagre annonce par des cris de tristesse, à la fin de chaque heure de la nuit et du jour, le moment de l'équi-

(1) Pline, livre VIII, ch. 44; Solin, *Polyhistor*, ch. XXVII; saint Isidore, *Origines*, liv. XII, ch. 1; Oppien, *Cynégét.*, liv. III, v. 197.

(2) « Quis dimisit onagram liberum et vincula ejus quis solvit? etc. » Job, ch. XXXIX, v. 5.

(3) *Asinus Ægyptius*.

(4) Vincent de Beauvais invoque sur ce point l'autorité de Jorath, liv. XIX, ch. 194.

noxe (1). La raison qu'en donne Philippe de Thaun, c'est qu'il aime mieux les longues nuits que les longs jours :

Melz aime la lungur
De la nuit que del jur.

Dans ce cas il devrait braire de plaisir à l'équinoxe d'automne.

Nous ne trouvons pas, on le pense bien, une grande finesse dans la comparaison établie entre le démon, désespéré de voir les hommes rangés sous une même loi religieuse, et l'âne qui « se plaint en son patois » (2) de voir la nuit et le jour soumis à une même durée. Un faiseur de gloses ne peut pas toujours être heureux.

XXII. LE SINGE.

« Cet animal est laid et mal bâti (3) : quel qu'il soit par devant, il est encore bien plus affreux par derrière. Il a une tête, mais il n'a pas de queue (4). Quand la femelle met au monde deux

(1) L'âne, si l'on en croit Pierre Valérien, représentait pour les Égyptiens, non l'époque de l'équinoxe, mais celle du solstice. C'est à cette époque, à ce qu'ils prétendaient, que la femelle met bas ses petits après les avoir portés pendant un an. *Hiéroglyphiques*, liv. XII, ch. 16.

(2) Expression de La Fontaine : *Le meunier, son fils et l'âne*.

(3) *Mal ostru*, dit Guillaume, *male astructus*.

(4) Les singes de l'Afrique et de l'Asie n'ont pas de queue, en effet,

jumeaux, elle porte dans ses bras celui qu'elle préfère, et l'autre, auquel elle prend garde à peine, se tient, comme il peut, pendu à son dos. »

« Cet animal ressemble en tout point au démon; ange déchu, il a conservé ses traits d'autrefois, mais il a perdu sa queue; et plus tard, comme le dit l'Écriture, il périra tout entier. »

Observations.

Les différents traits dont se compose le portrait du singe se retrouvent dans saint Isidore, qui les avait empruntés à Pline. Le détail relatif à l'aversion que la femelle du singe témoigne à un de ses petits figurait pour les Égyptiens, d'après le témoignage d'Horus, la haine d'un héritier (*hæres invisus*) (1). Guillaume néglige une circonstance qui avait été recueillie par l'auteur du

ou cet organe est chez eux rudimentaire et plus ou moins court. Ils ont, au point où font saillie les tubérosités ischiatiques, de larges places nues plus ou moins étendues, auxquelles les savants donnent le nom de *callosités*; leur couleur varie depuis la couleur de chair jusqu'au violet. Ceux du Nouveau-Monde sont pourvus de queues et présentent sous ce rapport de grandes variétés. Guillaume, d'après Isidore, ne compte que trois sortes de singes : la science actuelle a pu établir une classification bien plus étendue.

(1) Pierre Valérien, *Hiéroglyphiques*, liv. VI, ch. 17. Le *Physiologus* complète le récit en y ajoutant une circonstance qui peut en être considérée comme la moralité : « Quod si aliquando evenerit ut a venatoribus quærat, ante se complectitur quem diligit, et alterum quem odit collo portat. Sed quum lapsa fuerit bipes eundo, projicit nolens quem diligit, servatque nolens quem odio habet. »

De natura Rerum, et dont Richard de Fournival a tiré parti dans son *Bestiaire d'amour*, où il compare l'amant qui se laisse prendre aux faux-semblants d'une dame, aux singes que leur penchant pour l'imitation livre quelquefois aux ruses du chasseur (1). Rien de plus naturel que l'assimilation du démon au singe. On remarquera qu'à l'époque où écrivait l'auteur du *Bestiaire divin*, le diable, comme les singes de l'ancien continent, était sans doute représenté sans l'appendice qui, plus tard, est devenu le complément obligé de sa hideuse image. Est-ce que par hasard les peintres auraient attendu, pour le lui donner, la découverte de l'Amérique ?

XXIII. LA FOULQUE.

« C'est un oiseau bel et courtois, qui vit au milieu des rochers de la mer, y séjourne paisiblement, pressent les tempêtes et ne mange que du bon poisson. Jamais il ne touche à la chair

(1) « Li sage veneor qui par engin les voelent prendre espient que li soient en tel leu que li singes les puist veir. Et dont se chaucent et deschaucent devant aus; et puis s'en partent d'iluec; si i laissent un soler a la mesure del singe, et se vont esconser en aucun leu. Lors vient li singes; si veut aussi faire, et prend ces sollers; si li chauce por sa male aventure. Aincois qu'il les puist deschaucier, saut li vengerres, si li court sus et li singes chaucies ne puel fuir, ne en arbre monter, ne remper; ensi est pris. » Ap. Paulin Paris (*Notice sur la vie et les ouvrages de Richard de Fournival*).

pourrie. Sa chair a le goût de celle du lièvre de bruyère. »

« C'est l'image du bon prud'homme qui demeure en la sainte église, mange son pain quotidien comme le doit faire un véritable chrétien, et ne touche point à ces viandes qui brûlent l'âme et la font mourir à douleur. »

Observations.

Les divers auteurs de Volucraires sont d'accord pour attribuer à cet oiseau et le genre de vie et le caractère pacifique, qui rendent naturelle la comparaison dont la description est accompagnée. Ils le représentent comme un oiseau aquatique un peu plus petit que le canard, auquel Pline donne une crête qui s'étend sur le milieu de la tête à partir du bec (1); et l'auteur du *De naturis Rerum*, s'appuyant sur l'autorité de saint Ambroise, ajoute la circonstance recueillie, comme nous l'avons vu, par Brunetto Latini, que c'est la foulque qui prend soin du petit aiglon repoussé par son père.

XXIV. LA PANTHÈRE.

En *droit roman*, la panthère se nomme *louve*

(1) Livre XI, ch. 44.

cervière (1). Elle n'a jamais eu sa pareille au monde : elle est blanche, rosée, violette, bleue, jaune, verte, noire et grise. Quand elle a bien bu et bien mangé, elle fait entendre un mugissement qui s'entend de tout le pays à l'entour ; et il sort de sa *bouche* une si bonne odeur, qu'il n'est dans le voisinage aucune bête qui puisse s'empêcher de venir à elle et de se mettre à sa suite. Le dragon seul n'a pas plus tôt senti cette odeur, qu'il s'enfonce dans la terre et s'y cache, sans oser en sortir. »

Observations.

En exagérant quelques-unes des propriétés reconnues à la panthère par Aristote, Théophraste, Élien et Pline, l'auteur du *Physiologus* a pu facilement composer la description de cet animal (2). Nous trouvons déjà dans l'Hexaëméron d'Eustathe les éléments de l'explication donnée par les Bestiaires. « Je suis en la maison de Juda le lion, et dans celle d'Éphrem la panthère. »

(1) Philippe de Thaun donne ce nom à l'hyène ; et aujourd'hui le loup-cervier est le lynx.

(2) Nous n'avons pas à établir quel était au juste l'animal désigné sous le nom de *panthère* ou de *panther*, deux noms que Buffon ne veut pas que l'on confonde. C'est un point sur lequel Bochart a fait une assez longue dissertation, sans conduire à un résultat bien satisfaisant. *Hierozoïcon*, t. I, p. 802 et suiv.

Comment rendre raison de cette comparaison faite par Osée (1) ? Rien de plus simple. Jésus-Christ n'a-t-il pas appelé à lui toutes les nations, depuis les païens jusqu'aux enfants d'Ismaël eux-mêmes ? C'est ce qu'annoncent les couleurs variées dont est ornée la panthère. Ses commandements, plus doux que tous les parfums, c'est cette haleine odorante à laquelle les animaux ne peuvent résister : *In odore unguentorum tuorum curremus* (2).

Pour peu que l'on veuille presser les termes de la comparaison afin d'en faire sortir de nouveaux rapports, on fera remarquer, avec Hugues de Saint-Victor (3), que ce n'est qu'après trois jours de sommeil que la panthère, rassasiée de nourriture, sort de sa retraite et donne le signal qui attire tous les animaux sur ses pas. Ce ne fut qu'après trois jours aussi que Jésus-Christ, abreuvé d'humiliations et rassasié des mauvais traitements que lui avaient fait souffrir les Juifs, sortit de son tombeau pour le salut du monde. Et le mauvais homme qui, ne pouvant ouïr la parole divine ni en souffrir l'ineffable douceur, se tient éloigné de l'Église, par qui peut-il être figuré, sinon par le dragon qui s'enfuit devant

(1) Ch. v, v. 14.

(2) *Cantique des cantiques*, ch. 1, v. 3.

(3) *De Bestiis*, cap. xxiii, p. 426.

la panthère? Mais ce dragon n'est-il pas plus expressément encore l'image de Satan, qui, à la venue du Sauveur, s'est enfui au plus profond de l'enfer où Notre-Seigneur est allé le chercher et le punir?

Les commentateurs n'auraient pas été plus embarrassés pour trouver une glose convenable au fait mentionné par saint Isidore, qui raconte que les petits de la panthère ne peuvent sortir du sein de leur mère sans le déchirer cruellement avec leurs ongles; ni à celui que le *Physiologus* lui-même avait emprunté à Pline, lequel expose comment les Hyrcaniens parvenaient à prendre les panthères en laissant à leur portée des viandes empoisonnées, et comment ces animaux s'y prenaient pour rendre nuls les effets du poison (1).

XXV. LE DRAGON.

« C'est le plus grand des animaux rampants. Il naît en Éthiopie; il a la gueule petite, le corps long et reluisant comme or fin. C'est l'ennemi de l'éléphant; c'est avec sa queue qu'il triomphe de lui; là est, en effet, le principe de sa force; sa gueule ne porte point venin de mort. »

(1) Ap. *Vincent de Beauvais*, l. XIX, ch. 200.

Observations.

Ce dragon que nous venons de voir fuir au cri de la panthère, qui s'attaque à l'éléphant, que nous retrouverons plus loin rôdant autour de l'arbre sur lequel se pose la colombe; c'est le serpent, l'antique serpent, que l'Apocalypse nous montre terrassé par l'archange saint Michel; celui qui s'appelle Diable et Satan, l'éternel séducteur du monde (1). Lorsqu'il s'agira de représenter aux yeux son image, il sera difficile que la main de l'artiste n'emprunte pas, pour les réunir sur lui seul, les détails propres aux nombreuses espèces que décrivent les auteurs. L'air, la terre, la mer ont chacun leur serpent-dragon. Il vole, il marche, il nage, dit saint Grégoire. Ici il est peint avec des ailes, là avec des pattes; celui-ci est d'une longueur médiocre, celui-là dépasse trente coudées. Le dragon dont parle Barthélemy de Glanvil (2) répandra un venin dont l'air est infecté; il aura une crête sur la tête, comme celui que Pline décrit; un autre enflammera les airs de sa brûlante haleine (3).

(1) Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem. *Apocalypse*, ch. XII, v. 9.

(2) *Propriétéz des bestes*, p. 441 et suiv.

(3) Albert-le-Grand nie ce fait, et il l'explique en faisant observer

Le dragon de nos Bestiaires est beaucoup plus simple. Plus tard l'imagination surchargera son image d'attributs multiples, et les peintres du XVI^e. siècle donneront à l'animal qui figure le redoutable ennemi de l'homme, le visage de l'homme lui-même (1).

C'est assez pour le *Physiologus* que le dragon rampe sur le ventre (*Super pectus tuum et ventrem ambulabis*, est-il dit dans l'Écriture (2)); qu'il ait une grande taille, et que, dans ses longs replis, il puisse enlacer et étouffer le plus grand des animaux. Le démon ne s'adresse-t-il pas de préférence aux riches et aux puissants de la terre? La crête dont Isidore orne sa tête ne conviendra pas mal à ce roi de l'orgueil; et si, sorti de ses cavernes, il s'élançe dans l'air qui reluit de la flamme qu'il allume, rien ne paraîtra plus propre à caractériser l'ange des ténèbres qui fut autrefois ange de lumière. Les poètes raconteront sa lutte avec l'éléphant qu'il tue et qui l'écrase dans sa chute; saint Ambroise en fera connaître le sens mystique; les naturalistes expliqueront

que l'og a donné le nom de dragons à des trombes de feu qui, dans les temps d'orage, traversent l'atmosphère (*De animal.*, liv. XXXV, p. 668).

(1) Bède le Vénérable ne dit-il pas que le serpent, pour parler à Eve, avait pris le visage d'une jeune fille (*Ap. Vincent de Beauvais*, l. XX, ch. 133) ?

(2) *Genèse*, ch. III, v. 14.

« comment le dragon désire la mort de l'éléphant, parce que le sang de l'éléphant qui est froid, estanche la grant chaleur et ardeur du venym du dragon en buvant son sang. » Et ils ajouteront encore avec Pline que, s'enivrant dans la même proportion que l'éléphant s'affaiblit, il tombe dans un état complet d'ivresse, au moment où celui-ci est entièrement exténué (1).

Le dragon des naturalistes n'est plus aujourd'hui qu'un petit saurien très-faible et très-innocent, vivant d'insectes, et de la taille d'un de nos lézards : *Quantum mutatus ab illo!*

XXVI. LA BALEINE.

« C'est la grande merveille de la mer. La couleur de ses cherdes (écailles) la fait ressembler à un vaste banc de sable. Les marins, passant dans son voisinage, la prennent pour une île, y descendent, y allument du feu et y font leur cuisine, enfonçant de grands pieux dans ce qu'ils prennent pour du sable. Aussitôt que le monstre sent la chaleur, il se plonge dans l'abîme et entraîne avec lui la nef avec ses matelots. »

(1) On peut voir, dans le curieux chapitre qu'Aldrovande a consacré au dragon, le résumé de tout ce qui a été écrit sur lui par les écrivains sacrés et profanes. Les figures dont le texte est accompagné n'en sont pas la partie la moins intéressante (*Ulyssis Aldrovandi Opera*, Bononiæ, 1599 et seq. 13 vol. in-^{fo}).

« Ainsi sont trompés les *dolents et chétifs mécréants* qui ont fiance dans le diable. Au moment où ils y pensent le moins, le *larron que mal feu arde*, se plonge dans l'enfer et les y entraîne avec lui. »

Observations.

Cette grande merveille de la mer, qui rappelle l'idée de la serre, dont nous avons parlé plus haut (1), ne pouvait être comparée qu'au démon. « Ce est, dit Brunetto Latini, le poisson qui receut Jonas le prophete dedans son ventre, segont ce que l'istoire du viel testament nous raconte qu'il cuidoit estre ale en enffer pour la grandeur du lieu ou il estoit. » L'expression employée par la Genèse pour caractériser les baleines, *Et fecit Deus cetos magnos* (2), ouvrait un vaste champ aux écrivains qui pourraient être appelés à les décrire sans les avoir vues. La vaste mer recèle dans son sein bien des merveilles; *In mare multa latent*, dit Oppien. De même qu'Élien et Pline, les auteurs sacrés se plaisent à en agrandir les proportions (3). Et les

(1) P. 86. Sur les poissons monstrueux, et particulièrement sur le kraken du Nord, le *soe-trolden* de la Norwège, on pourra consulter, outre les écrivains que nous avons indiqués, un article de la *Revue britannique* de juin 1835, t. XV.

(2) *Genèse*, ch. 1, v. 21.

(3) Saint Basile, *Hexaëméron*, homilia VII; Eustathe, *Hexaëméron*, p. 19.

termes mêmes dont se sert saint Ambroise (1), devaient se retrouver dans la description donnée par le *Physiologus*. « Quand on la voit, dit-il, s'élever sur la surface des flots, on dirait que c'est une île flottante couverte de hautes montagnes dont les sommets touchent le ciel. » L'hyperbole avait ainsi reçu pour les auteurs de nos Bestiaires une sorte de consécration. C'était chez eux le même monstre, avec quelques variantes dans les détails. *L'Image du Monde*, et Brunetto Latini, par exemple, cherchent à faire concevoir comment les matelots peuvent prendre un poisson pour une île. « Cestui poisson esleve son dos en haute mer, et tant demoure en un lieu, que le vent aporte sablon et adjouste sur lui, et i naist arbres et petis arbrissiaux (2). » Mais les rabbins dépassent à ce sujet toutes les limites de l'exagération. La baleine, pour quelques-uns, a quinze cents stades de longueur. « Au jour de la création, dit le faux Esdras (3), deux vastes animaux sortirent du néant, *Béhémoth* et *Léviathan*, dont chacun couvrit la septième

(1) Si quando super natant fluctibus, innare insulas putes, montes altissimos summis ad cælum verticibus eminere. Saint Ambroise, *Hexaëmeron*. Juba, cité par Pline, ne donne à la baleine que 600 pieds; elle a pour le naturaliste roman quatre jugères, surface égale à celle qu'occupent certaines villes. Liv. IX, ch. 1.

(2) *Manuscrit de Rouen*, ch. CXXV.

(3) Lib. IV, ch. 6.

partie de la terre. » Dans un des livres talmudiques (1), il est dit qu'un vaisseau naviguant sur le dos d'un de ces monstres marins, employa trois jours pour faire le trajet d'une de ses extrémités à l'autre. » Nous ne pensons point que jamais l'hyperbole ait été portée plus loin, à moins que ce ne soit par un commentateur arabe (*Quo genere hominum nil nugacius*, dit Bochart), qui prétend que la terre tout entière repose sur le dos d'une baleine, et que c'est ce qui cause les tremblements de terre. « Un jour, le démon l'avait presque décidée, par ses sollicitations, à se débarrasser de son fardeau, lorsque Dieu intervint pour sauver du danger notre globe et ses habitants. »

Nos écrivains, qui se répètent quelquefois, prêtent à la baleine une propriété déjà accordée à la panthère, celle d'attirer par la suavité de son haleine les petits poissons qui arrivent à la file et s'engloutissent dans sa panse, « aussi large qu'une vallée, » dit Guillaume. Encore un motif pour rappeler que la baleine est la figure du démon : « Les gens de petite foi, attirés par ses séduisantes amorces, viennent à lui sans défense; il ouvre sa gueule et les engloutit. Les hommes

(1) *Bara Bathra*, fol. 73, col. 2 (ap. Bochart, ch. vii, p. 30).

de *bonne croyance* savent se mettre en garde contre lui : il ne fait sa proie que des méchants. »

XXVII. LA PERDRIX.

« La perdrix que nous connaissons et que nous mangeons volontiers est un oiseau très-rusé. Cette *larronnesse* couve les œufs d'autrui, ce qui ne lui profite guère; car les petits éclos savent reconnaître les auteurs de leurs jours, et ils abandonnent la fausse mère pour la véritable.

« La fause mere remaind sole. »

« Lorsque le diable a emblé comme un larron les enfants de Dieu, et qu'il les a nourris en *mauvaisetés* et en *lècheries*, il croit avoir fait d'eux ses fils. Mais quand ceux-ci entendent la voix de Dieu, « en l'église, leur droicte mère, » ils reviennent à lui pleins de repentir, et ils sont bien accueillis; car il est toujours temps de rentrer dans le sein de l'Église, qui a plus de joie d'un pécheur repentant que de quatre-vingt-dix justes. »

Observations.

Nous avons donné plus haut (1) quelques explications au sujet de la perdrix, considérée par

(1) P. 54.

les écrivains mystiques comme la figure du démon. Une longue suite de témoignages, depuis le *Physiologus* attribué à saint Épiphane jusqu'au Clerc de Normandie, attestent la perpétuité de la tradition. Nous n'avons pas besoin d'ajouter d'autres citations à celles que nous avons produites. On trouvera dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais (1) le résumé des erreurs, renouvelées pour la plupart des Romains et des Grecs, qui avaient cours à la même époque, sur les *mœurs* de la perdrix; sur l'adresse avec laquelle elle échappe au danger, tantôt en se couchant sur le dos après avoir pris entre ses pattes une motte de terre qui la cache aux yeux les plus clairvoyants; tantôt en boitant comme si elle avait été blessée, pour se faire suivre par l'oiseleur et l'entraîner bien loin du nid où repose sa couvée. Outre ces belles choses, le lecteur apprendra comment on guérit l'épilepsie, en délayant la cervelle d'une perdrix dans trois cyathes de vin; et il regrettera que la médecine curative ne soit pas tout-à-fait aussi simple que le croyaient les empiriques du moyen âge.

(1) Liv. XVI, p. 206. Cf. Aristote, *De natura animalium*, cap. ix; Plutarque, *De la comparaison des animaux*.

XXVIII. LA BELETTE.

« La belette conçoit par la bouche et enfante par l'oreille (1). Elle porte ses petits d'un lieu dans un autre; elle fait aux serpents une guerre impitoyable. »

« A la belette qui change souvent de place sont assimilés ceux qui, après avoir cru à la parole de Dieu et promis de le servir, le renient et cessent d'obéir à ses commandements. »

Observations.

Nous serions bien embarrassé si nous étions obligé de donner ici une idée des étranges commentaires auxquels a donné lieu la première des propriétés attribuées à la belette par les Bestiaires. Nous pouvons heureusement nous en dispenser, en renvoyant à Vincent de Beauvais, qui, en sa qualité de compilateur, se croit forcé de ne rien omettre, et à Bochart, qui, avec l'intrépidité d'un commentateur, se fait une loi de tout expli-

(1) Par suite sans doute de la confusion qui résulte des deux mots *aure* et *ore*, d'autres enseignent que c'est au contraire par l'oreille qu'elle conçoit et qu'elle enfante par la bouche. Hugues de Saint-Victor laisse le choix libre entre les deux absurdités : *Quidam dicunt eas aure concipere et ore parere; e contrario dicunt quidam eas ore semen concipere et per aurem parere (De bestiis, p. 424).*

quer plus spécialement le fait, vrai ou faux (1), à la conduite des hommes qui renient les vérités religieuses après les avoir autrefois reconnues. La belette, toute faible qu'elle est, peut tuer des animaux plus gros et plus forts ; elle va jusqu'à triompher du basilic, le plus terrible des serpents : image des victoires que l'homme le plus faible peut, à l'aide de la prière et des bonnes œuvres, remporter sur le démon. *Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones* (2).

XXIX. L'ASPIC.

« Ce serpent (je ne l'ai jamais vu, dit Guillaume, mais rien n'est plus vrai) craint la voix des enchanteurs, et, pour empêcher qu'elle ne parvienne jusqu'à lui, il bouche l'une de ses oreilles avec sa queue, et l'autre en l'appliquant fortement à la terre. »

« Ainsi les hommes riches de ce monde, as-

(1) « *Mustela catulos parit parvos admodum, eosque ore sæpe transfert* » (Aristote, *De generatione*, lib III). Voilà peut-être l'origine des fables qui ont été plus tard inventées. Un poisson, du nom de *mustelus*, peut faire entrer ses petits dans son gosier et les en faire sortir à volonté, dit encore Aristote (*Hist. des animaux*, liv. VI, ch. 10). C'en est assez pour qu'Élien ait pu dire : « *Mustelus in mari per os parit.* » Et voilà justement comment on écrit l'histoire.... naturelle, aurait dit Voltaire.

(2) Saint Luc, ch. x, v. 9.

sourdis par le péché et la convoitise, ne peuvent entendre la parole de Dieu. •

Observations.

S'il s'agissait de recueillir, pour expliquer le texte de notre Bestiaire, les diverses traditions sur lesquelles se fondent les notions justes ou erronées qu'il expose, nous aurions sur l'aspic un bien long chapitre à écrire. Les naturalistes et les poètes de l'antiquité, ainsi que les écrivains ecclésiastiques, nous offriraient, sur ce point comme sur les autres, une multitude de détails pleins d'intérêt. Ils seraient le complément obligé d'une publication ayant pour objet un des ouvrages où est exposé, *ex professo*, le résumé des connaissances humaines au moyen-âge, le *Trésor* de Brunetto, par exemple, ou l'*Image du Monde* (1). Mais nous ne voulons en ce moment qu'indiquer quelques-unes des sources auxquelles ont puisé nos Bestiaires, moins, nous le répétons, pour ce qui concerne les données scientifiques, que pour les applications qui en ont été faites à l'enseignement religieux. Notre seul but est de mettre en saillie les principaux points de la chaîne

(1) Nous espérons pouvoir donner plus tard une édition de l'*Image du Monde*, et cet ouvrage comportera des développements historiques et scientifiques que nous avons dû nous interdire pour celui que nous publions aujourd'hui.

traditionnelle dont les premiers anneaux se rattachent à la Bible.

C'est ainsi qu'en ce qui regarde l'aspic, le germe de tout ce qui devait être développé par la suite se montre dans ce passage du Psalmiste (1) : *Furor illis secundum similitudinem serpentis : sicut aspidis surdæ obturantis aures suas, quæ non audiet vocem incantantium.*

« Les hérétiques, dit saint Jérôme (2), sont sourds comme l'aspic, qui se bouche les oreilles. » Et saint Augustin, en exprimant la même pensée, ajoute que, de tous les animaux, le serpent devait être d'autant plus susceptible d'être charmé par la voix des enchanteurs, que lui-même a, par la séduction de son langage, triomphé de nos premiers parents (3). » On a cru de tout temps à la possibilité de charmer les serpents :

Vipereo generi et graviter spirantibus hydris
Spargere qui somnos cantuque manuque solebat (4).

et l'auteur du *Génie du christianisme* qui a consacré deux pages à la description *du plus emblématique des animaux*, raconte poétiquement com-

(1) Psalm. LVII, v. 5 et 6.

(2) Saint Jérôme, *Lettre à Apronius*, éd. du Panthéon littéraire, p. 574.

(3) Saint Augustin, *Lib. quæstionum*, cap. LXV, quest. 44.

(4) Virgile, liv. VII, v. 753.

ment, en sa présence, un Canadien avait, au son de la flûte, désarmé la fureur du serpent à sonnettes (1).

L'assimilation du démon au serpent, ainsi que le fait remarquer saint Grégoire-le-Grand (2), était pour ainsi dire forcée. Sous toutes les formes que l'imagination donne au mystérieux reptile, il représente le redoutable ennemi contre lequel la piété des fidèles implore le secours de Dieu :

Difendi mi, o Signor, dallo gran vermo.

Mais pourquoi les enchanteurs mettaient-ils donc une si grande insistance à terrifier l'aspic de leur regard, ou à suspendre toutes ses facultés par l'influence de leur chant? Brunetto nous en donne la raison; « Et sachiez que aspide porte en sa teste la très reluisant pierre que l'en clame escharboucle : et quant l'enchenteour lui vieust oster la pierre a ces parolles, maintenant que la fiere beste c'en aperçoit, ele fiche une de ces orailles dedans terre, et l'autre clot de facon en tel maniere que ele devient sourde et n'oit les conjurations que cil dit (3). »

(1) Châteaubriand, *Génie du christianisme*, 1^{re} partie, liv. III, ch. II.

(2) Sancti Gregorii Magni *Opera*, t. I^{er}., p. 3.

(3) Ms. de Rouen, ch. CXXXI.

Guillaume complète sa monographie mystique de l'aspic en rappelant qu'on en compte quatre espèces : le *dipsas*, qui fait mourir de soif celui qu'il a mordu; l'*hypnalis*, dont la morsure plonge dans un profond sommeil suivi de la mort, c'est celui qu'avait choisi la célèbre Cléopâtre; l'*hémorrhôis*, qui fait suer tout son sang à sa victime; enfin le *præster*, dont le venin enfle le corps au point de le faire éclater. A ces quatre propriétés correspondent autant de moyens employés par l'antique serpent pour perdre l'homme. Il faut résister de toutes ses forces à cette *soif* de l'or, qu'il fait naître en nous; à cette *paresse somnolente* dans laquelle il plonge notre âme engourdie; à la *colère*, qui nous pousse à verser le sang; à l'*ambition*, enfin, qui nous enfle d'un fatal orgueil.

XXX. L'AUTRUCHE.

Le nom hébreu de l'autruche est *assida* et elle s'appelle en grec *camélon*. Elle a deux pieds de chameau. Ses ailes sont grandes, mais elle ne vole jamais. Elle pond au mois de juin, lorsqu'elle a aperçu dans le ciel une étoile qui a nom *Virgile*. Elle dépose alors ses œufs sur le sable et les oublie, ne songeant plus qu'à contempler son étoile. Les œufs sont échauffés par le soleil dans

la *motte sablonnière*, et les petits en sortent sans le secours maternel (1).

« C'est l'image du prud'homme de bonne vie qui ne s'occupe que des choses *célestiennes*. Pourquoi l'homme que Dieu fit raisonnable, connaissant et *entendable*, ne préfère-t-il pas toujours ainsi les joies du ciel aux plaisirs terrestres ? »

Observations.

L'autruche n'est plus ici l'animal qui, en cachant sa tête dans les broussailles, croit n'être point aperçu par les chasseurs, et qui engloutit sans discernement dans son estomac toutes sortes d'objets, les pierres, le fer même :

L'ostriche fer mangue bien,
Ne ja ne li grevera rien (2).

Grâces au *Physiologus*, au lieu d'être comme pour l'Égypte l'emblème de la stupidité, elle devient, pour le mysticisme chrétien, soit une des figures de la vie contemplative, soit l'emblème du retour du pécheur à Dieu. Si elle

(1) Élien (liv. XIV, ch. 14) dit que l'autruche pond jusqu'à quatre-vingts œufs. Alkazuin et Damir ajoutent qu'elle en fait trois parts. Elle couve les uns, en expose d'autres au soleil et enterre le reste. Ses petits éclos, elle les nourrit d'abord avec la substance liquide que contiennent les œufs qu'a échauffés le soleil, et plus tard avec les vers et les insectes attirés autour de ceux qu'elle a enfouis.

(2) *L'Image du Monde*, au chap. : *De la manière de nos oisials*.

abandonne ses œufs, dit le *Physiologus*, ne croyez pas qu'elle les oublie entièrement. La vue de l'étoile qui l'avait avertie de l'époque de la ponte lui annonce aussi le moment où elle doit appeler ses petits à la vie, *en couvant ses œufs du regard*.

Aussi, lorsque l'on suspendait des œufs d'autruche dans les églises du moyen-âge, ceux qui connaissaient le sens de ce symbole exposaient-ils, en s'appuyant sur le récit rapporté par nos Bestiaires, que l'homme peut bien, ainsi que l'œuf de l'autruche, être délaissé par Dieu, mais que, si le repentir pénètre dans son cœur éclairé par une lumière surnaturelle, il pourra rentrer en grâce et reprendre son rang parmi les fidèles. C'est ainsi que l'apôtre qui avait renié le divin Sauveur put obtenir son pardon. D'autres interprétant d'une manière un peu différente le récit relatif à l'autruche et à son étoile, enseignaient que l'homme, après avoir péché, peut encore revenir à Dieu, lorsque le Saint-Esprit a fait pénétrer dans son cœur la lumière et la foi (1).

La bonne réputation de l'autruche n'était point cependant établie d'une manière tellement solide qu'on ne la fit descendre quelquefois à un rôle

(1) Guillaume Durand, *Rationale divinarum officiorum*, lib. I, cap. 3.

moins brillant. Parmi les passages dans lesquels son nom est cité dans les Saintes-Écritures, on avait remarqué celui de Job, qui se plaint de son incurie, et compare ironiquement ses ailes à celles de l'épervier et du héron (1). Comment pourrait-il s'élever sur les ailes de la contemplation, celui que le poids d'un corps surchargé de matière retient attaché à la terre? Sous ce rapport, l'autruche pouvait représenter pour quelques écrivains ces hommes incomplets, qui, religieux et spiritualistes à demi, ne s'élèvent que pour retomber, et n'ont que des élans d'enthousiasme, sans pouvoir réellement prendre leur essor vers les régions supérieures. L'autruche, dit le *Physiologus*, tient un œil attaché vers la terre et l'autre élevé vers le ciel (2).

Nous avons parlé des œufs d'autruche suspendus dans les églises, et de l'explication donnée à ce fait par un écrivain liturgique du XIII^e. siècle. Au moment où nous livrons notre ouvrage à l'impression, nous en trouvons une autre présentée par M. Didron, à propos d'un des articles de l'inventaire des reliques conservées autrefois dans

(1) Job, cap. XXXIX, v. 13.

(2) *Ap.* Vincent de Beauvais, liv. XVI, ch. 239. Cf. Pierre Valérien, liv. XXV, ch. 5; Hesychius, *Ad Plinium*, lib. X, cap. 1; Hugues de Saint Victor, *De clastro animæ*, cap. xxiiii.

le trésor de la cathédrale d'Angers (1). Le quarante-huitième article de cet inventaire est ainsi conçu : « Il y a dans le grand reliquaire, des œufs d'autruche soutenus par des chaînes d'argent. Le jour de Pâques, il faut mettre les deux œufs *sur l'autel de saint René*, avec les deux gazes. » « On prétendait au moyen-âge, dit à ce sujet M. Didron, que l'autruche pondait un œuf où le petit serait resté éternellement emprisonné, si la mère n'était venue en briser la coquille avec du sang délayé dans du miel. Au contact de ce sang, l'œuf se brisait et le jeune oiseau s'échappait à tire-d'aile; ainsi le Christ, par son propre sang, brisa la pierre du tombeau et s'envola au ciel s'asseoir à la droite de son père. L'œuf de l'autruche est donc la figure toute naturelle du sépulcre de Jésus-Christ, et l'on comprend maintenant que le jour de Pâques, ce grand jour de la résurrection, on ait placé ces œufs d'autruche sur un autel. Mais cet autel lui-même n'est pas arbitraire, du moins à Angers; c'est celui de saint René, ou pour mieux dire, et toujours par comparaison, l'autel du saint *né deux fois*, du

(1) *Annales archéologiques*, par M. Didron aîné, t. XI, 5°. livraison, septembre et octobre 1851, p. 259. La communication de cet inventaire a été faite au Comité historique des arts et monuments, par M. Godard-Faultrier, conservateur du Musée des antiquités d'Angers.

saint ressuscité comme le Sauveur du monde. »

L'explication donnée par M. Didron se fonde sur une histoire légendaire de l'autruche, différente de celle que renferment les Bestiaires. Les auteurs qui, comme Guillaume Durand, ont trouvé la signification de ces deux œufs dans les notions généralement répandues sur l'autruche, n'auraient pas été embarrassés pour expliquer comment, avertie par une étoile lumineuse (emblème de celle qui apparut aux Mages) du moment où elle doit pondre et de celui où elle fera sortir les petits de l'œuf qui leur sert en quelque sorte de tombeau, elle peut très-bien symboliser les deux naissances que rappelle le nom de *René*, c'est-à-dire la venue du Christ au monde et la glorieuse résurrection que célèbre la solennité de Pâques. Ils pourraient ajouter que l'œuf en général est considéré par les écrivains mystiques comme figurant la double naissance de l'homme, l'une pour la terre, l'autre pour le ciel : « Les oiseaux, dit Hugues de Saint-Victor, naissent deux fois : la première, lorsque l'œuf sort du sein de la mère; la seconde, lorsque l'incubation a donné à l'oiseau qu'il contient la forme, le mouvement et la vie » (1).

Que l'on s'appuie au reste sur le récit de Guil-

(1) *De bestiis*, p. 442.

laume ou sur celui que rappelle M. Didron, et dont nous aurions désiré que ce savant eût fait connaître l'origine, l'usage que mentionne l'inventaire de la cathédrale d'Angers, est une nouvelle preuve des services que peut offrir à l'archéologie religieuse l'étude de nos Bestiaires.

XXXI. LA TOURTERELLE.

« C'est un oiseau qui moult aime et qui moult est aimé. Il séjourne sur les branches des arbres. Quand il perd sa compagne, il est plongé dans la douleur et il lui demeure toujours fidèle. »

« Quand je vois la tourterelle, je m'étonne que l'homme et la femme qui ont fait vœu de s'aimer toujours tiennent si mal leur serment. »

« La tourterelle, c'est la sainte Église, qui, ayant vu son loyal époux Jésus-Christ battre, *pener* et crucifier, en eut le cœur angoisseux, lui garda sa foi et toujours attend sa venue. »

Observations.

Adoptée de tout temps comme un emblème de la fidélité conjugale, la tourterelle figure aussi l'Église, cette chaste épouse de Jésus-Christ, dont rien ne doit altérer l'amour ni lasser la constance. Aucun éclaircissement n'est donc nécessaire, soit sur sa description, soit sur les considérations

qu'elle a inspirées aux Pères de l'Église (1), empressés de développer un des plus heureux thèmes que pussent leur offrir les textes des livres saints (2). Tandis que le nid de la tourterelle, le choix de l'arbre où elle pond, sa voix plaintive, sa forme et sa couleur, le mouvement de son cou gracieux, se prêtaient aux rapprochements, souvent plus ingénieux que justes, qu'imaginaient les écrivains mystiques, les moralistes trouvaient une source d'inspirations délicates ou touchantes dans l'idée de ce tendre attachement qui survivait, disait-on, à celui qui en était l'objet (3). C'était la plus sévère leçon qu'ils pussent donner aux chrétiens qui, ainsi que le dit saint Basile, devraient rougir de rencontrer dans un faible oiseau un exemple qu'ils suivent si peu.

(1) Saint Basile, *Hexaéméron*, 8 ; saint Grégoire de Nazianze, *In præceptis ad virgines*, cap. 111 ; saint Grégoire de Nysse, *Homilia III in canticum* ; saint Épiphane, *In Physiologum*, p. 201 ; Eustathe, *Hexaéméron* ; saint Ambroise, *Hexaéméron*, V, 19 ; saint Jérôme, *Contra Jovinianum*, p. I, cap. 17 ; saint Augustin, *Cité de Dieu*, XVI ; saint Bernard, *In cantica*, etc.

(2) *Psaume*, LXXXIII, v. 4 ; *Cantique*, ch. II, v. 11 et 12 ; *Jérémie*, ch. VIII, v. 7.

(3) Le jour de la Circoncision, les Juifs offraient sur l'autel deux tourterelles, emblème de la chasteté et d'une vie sage. La chasteté de la tourterelle est l'objet, de la part de saint Cyrille, d'un petit poème dans lequel il parle aussi (d'après Élien) de celle du Porphyryon, à qui la vue de l'adultère cause une si grande douleur, qu'il se laisse mourir de faim ; il se pend même, si l'on en croit d'autres écrivains.

Guillaume condamne en termes énergiques ceux qui ont la mémoire du cœur si courte, ou qui ne sont pas contenus du moins par les exigences du devoir :

Quant l'un vient de l'autre enterrer ,
Einz qu'il menjuce deux repas,
Veut autre avoir entre les braz (4).

A cette occasion, Guillaume, dans une longue digression, déplore l'état dans lequel était l'Église en toute Bretagne la grant au moment où il composait son livre. L'Église était alors, dit-il, si mate et si périlleuse, que l'on s'imaginait follement que son époux l'avait abandonnée. Ce passage n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'Angleterre à l'époque de l'Interdit.

XXXII. LE CERF.

« Le cerf devenu vieux va dans les lieux où vit la couleuvre, qui le craint moult et le hait à mort. Il répand à l'entrée de son trou l'eau dont

(4) Ces époux sont plus coupables encore que la mère d'Hamlet, que Shakespeare nous montre convolant à de secondes noces, avant d'avoir usé les souliers avec lesquels elle avait suivi le convoi de son premier époux :

A little month; or ere those shoes were old
With which she follow'ed my poor father's body,
She married.

il avait empli sa bouche, et la force de son haleine attire la couleuvre malgré elle; alors il la foule à ses pieds et la mange. »

« Ainsi Jésus-Christ fit sortir le diable de l'enfer : il est la claire fontaine que celui-ci ne peut souffrir. »

« Le cerf habite volontiers les montagnes. »

« Par montagnes, nous devons entendre les prophètes et les apôtres, qui connurent Dieu et annoncèrent sa venue sur la terre. »

Observations.

L'antipathie que le cerf éprouve pour le serpent est un fait si souvent exposé par les naturalistes anciens et mentionné par les poètes (1), que

(1) Théophraste, *De causis vegetationis*, lib. IV, cap. 10; Pline, liv. VIII, ch. 50; Élien, liv. XI, ch. 9; Xénophon, *Géoponiques*, liv. XIX, ch. 6. Lucrèce, liv. VI, v. 766, a dit :

Naribus alipedes ut cervi sæpe putantur
Ducere de latebris serpentina ꝑecla ferarum ;

ce que répète en d'autres termes Martial, lib. XII, ép. 29 :

Cervinus gelldum sorbet sic halitus anguem.

Ces diverses propriétés sont celles que reconnaît le *Physiologus* de Thibault, qui mentionne aussi, d'après Pline, liv. VIII, ch. 50, l'adresse avec laquelle les troupes de cerfs traversent les fleuves en s'appuyant les uns sur les autres, absolument comme font les cigognes, au rapport du même auteur. Les deux premiers vers du chapitre consacré au cerf par Thibault, doivent être cités comme offrant

c'est de là que les étymologistes font dériver le nom que lui donnaient les Grecs (1). Rien de plus commun par conséquent que les considérations tirées de cette faculté qui lui était attribuée d'attirer à lui les serpents et de triompher du reptile dans lequel était personnifié le démon (2). Lorsqu'il a dévoré son ennemi, il est pris d'une soif ardente qu'il étanche en allant s'abreuver aux sources les plus pures, après avoir d'abord rejeté le venin du serpent : nouvelle application du psaume XLI : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontem aquarum, sic desiderat anima mea ad te, Deus*. S'il laisse passer trois heures sans se purifier, dit saint Épiphane (3), il meurt lui-même.

dans le second une tmèse que nous ne donnons point pour un modèle d'élégance poétique :

Cervus habere duas naturas atque figuras
Dicitur a *physio*, quum docet inde, *logo*.

(1) Le scholiaste d'Homère, liv. III : « Corvus dicitur *elaphos* quasi *elaphis*, quod serpentes interimunt. » Saint Athanase, *In definitionibus* ; Oppien, *Halieutiques*, liv. XI, v. 289.

(2) Tertullien, *De pallio*, Kaban Maur, *De natura Rerum*, lib. VII, cap. 8 ; Saint Hildefonse, *De itinere qua pergitur post baptismum*, lib. VI, cap. 69.

(3) *In Physiologum*, cap. V, p. 195. Nous ne parlons point ici des propriétés attribuées au cerf et qui ne sont point mentionnées par Guillaume ; elles n'ajouteraient rien aux considérations qui expliquent son rôle dans l'iconographie symbolique ; de l'usage de ses cornes et de ses larmes dans la médecine ; du ver que, d'après l'auteur du *De natura Rerum*, il a dans la tête et qui le tourmente sans cesse ; ce qui n'est pas extraordinaire, dit-il plus loin, puisque tous les animaux et l'homme lui-même ont un petit ver sous la langue.

Guillaume, en rappelant que le cerf se plaît sur les montagnes, est d'accord avec les écrivains mystiques pour nous apprendre que les montagnes sont la figure des prophètes, des saints, et de tous les hommes voués à la vie contemplative (1) : *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi* (2).

XXXIII. LA SALAMANDRE.

« Elle ressemble à une *grande lézarde* par la queue et par la tête (3). Elle ne craint point que le feu la brûle; si elle vient à passer au milieu du feu le plus ardent, elle l'éteint. Elle porte un venin de telle vertu, qu'il tue aussitôt l'homme qui en est atteint. Monte-t-elle sur un pommier, elle en corrompt les fruits, et, tombée dans un puits, elle en empoisonne l'eau. »

« C'est encore une image du prud'homme de

(1) « Mons, qui nubibus magis approximat, contemplationem designat quæ nos sursum levans ad visionem cælestium bonorum exultat. » Hugues de Saint-Victor, *Sermo XII*, p. 491.

(2) Psaume CXX, v. I.

(3) C'est ainsi à peu près qu'est représentée dans les ouvrages héraldiques la salamandre qui, comme on sait, avait été adoptée comme emblème par François I^{er}. Cuvier, qui lui donne le nom de *salamandra lacerta* (*Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, p. 292), dit qu'elle peut avoir des proportions énormes. Le grand naturaliste a affirmé que le prétendu homme fossile, ou anthropolithe d'Æningen, était une salamandre aquatique d'une taille gigantesque (*Ossements fossiles*, 3^e éd., t. V, p. 349).

bonne vie, qui éteint tout autour de lui le feu et l'ardeur de la luxure. Ceux qui servent bien Notre-Seigneur n'ont rien à craindre des flammes qui tourmentent les âmes. Ainsi Ananias, Misaël et Azarias ne furent point atteints par le feu de la fournaise : ils avaient la foi. »

Observations.

La tradition relative à la salamandre, appuyée sur l'imposante autorité d'Aristote, avait été surchargée par Pline et surtout par Élien de détails hyperboliques dont les écrivains du XIII^e. siècle, à l'exception d'Albert-le-Grand peut-être, n'avaient guère songé à vérifier l'exactitude. Ils n'auraient pas fait difficulté de croire avec Élien, (1) que la salamandre, se cachant au milieu du foyer que les forgerons cherchent à enflammer en employant toute la puissance de leurs soufflets, peut opposer à leurs efforts une résistance invincible, et que ce n'est qu'après l'avoir tuée qu'ils peuvent allumer leur feu. C'était avec une laine que l'on trouvait sur son corps, que l'on formait des tissus incombustibles : « L'empereur de Inde, dit l'auteur des *Proprietez des bestes*, fait assembler de ces petites *vermiettes* en grant multitude : avec mille peaux de sale-

(1) *De animalibus*, lib. II, c. 31.

mandres, il ordonne vestures pour soi habiller, et défendre contre le feu quand il va en bataille (1). »

Vraie ou fabuleuse, l'histoire de la salamandre rappelait trop bien le texte célèbre d'Isaïe : *Si transieris per ignem, non combureris, flamma non exuret te* (2), pour que les auteurs des Bestiaires ne s'empressassent pas de l'adopter, et d'en faire l'emblème de cette foi sublime qui fit vivre au milieu d'une fournaise ardente les trois jeunes gens qu'a célébrés l'Écriture-Sainte. Ils n'en demandaient point davantage; et nous ne nous laisserons point entraîner à recueillir ici tous les faits qui se rapportent à cette tradition. Il n'est personne qui ne sache aujourd'hui à quoi doivent être réduites les merveilles attribuées par le moyen âge à la salamandre, sur la foi des naturalistes de l'antiquité (3).

XXXIV. LA COLOMBE.

« C'est sous la forme de cet oiseau, le plus beau de tous, que le Saint-Esprit descendit au

(1) Ap. Ferdinand Denis, *Le monde enchanté*, p. 116. Les mêmes détails se trouvent dans Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, lib. XVII, cap. 111. « Le pape Alexandre, dit-il, avait une tunique faite de cette laine de salamandre, qui est d'un blanc pâle, et que l'on jetait au feu quand on voulait la nettoyer. »

(2) Esaïas, cap. XLIII, v. 2.

(3) On remarque aux côtés de la salamandre terrestre, dit Cuvier

baptême de Jésus-Christ. Jadis on ne manquait pas de voir venir chaque année en la cité de Jérusalem, la veille de Pâques, une colombe blanche qui apportait le *feu novel*. »

« Dans le colombier est un chef à qui tout le monde obéit. Quand il se meut, tous se meuvent. Si, sur son chemin, il rencontre des colombes sauvages, il les apprivoise et leur fait quitter leurs bois pour le suivre dans son colombier. »

« Ce colombier, c'est l'Église dans laquelle la bonne prédication a fait entrer Sarrazins et payens. Les ailes de Dieu sont assez vastes pour mettre le monde entier à couvert. Dieu est venu comme une colombe pour prêcher en terre; maint prophète et maint messager, inspirés par le Saint-Esprit, avaient annoncé sa venue et le salut du genre humain. »

« Il y a dans l'Inde un arbre beau, feuillu et verdoyant. Il s'appelle en grec *Paradision* (1). Sur sa dextre partie habitent les colombes et

(*loco citato*), des rangées de tubercules desquels suinte, dans le danger, une liqueur laiteuse; c'est peut-être ce qui a donné lieu à la fable que la salamandre peut vivre dans le feu. On a observé, dit Camus (*Notes sur l'hist. des anim. d'Aristote*, t. II, p. 738), que cette espèce de bave retarde l'effet du feu, mais ne l'anéantit point. Cf. Berger de Xlvrey, *Traditions tératologiques*, p. 461 et suiv.

(1) Ou plutôt *paradeixion*, que personne, avec Guillaume, ne traduira par *verdure*.

elles se gardent bien de s'écarter de l'ombre qu'il répand autour de lui ; car il y a dans les environs un dragon ennemi des colombes, qui les dévorera si elles s'en écartaient. Il ne peut atteindre celles qui demeurent sur l'arbre. »

« Si l'ombre s'étend vers le côté droit, le dragon se tient aux aguets en la sénestre partie et *vice versa* ; car lui-même craint l'ombre du paradison qui le ferait mourir. »

« L'arbre de vie, c'est Dieu le père omnipotent ; le fruit, c'est Jésus-Christ ; l'ombre, c'est le Saint-Esprit qui dans le corps de Marie *s'aombra*. Le fruit qu'Adam avait goûté nous avait déshérités de la joie du ciel ; le fils de Dieu qui but le fiel nous a rachetés ; et le *mal dragon* qui nous guette, nous met à mort sitôt qu'il nous trouve hors de l'ombre qui nous protège. »

« Celui qui ne croit pas un Dieu en trois personnes est de la gent de l'Antechrist. Soyez simples comme la colombe et sages comme le serpent, dit l'Évangile, »

« Il y a des colombes de toutes couleurs, blanches, grises, azurées, stéphanines, noires, fauves, rousses, vermeilles, cendrées ; quelques-unes ont toutes ces couleurs réunies. Les douze principales couleurs dont elles sont ornées représentent les douze prophètes qui annoncèrent de manières différentes l'avènement de Notre-Sei-

gneur. Ils s'accordent tous néanmoins quand on sait les interpréter. »

« La colombe cendrée est Jonas, qui alla vers les habitants de Ninive avec la haire et la cendre; celle qui ressemble à l'air, c'est Hélié; la blanche est saint Jean-Baptiste; la rouge signifie la passion; la stéphanine saint Étienne, le premier martyr. »

« Vous avez ouï des colombes ce chapitre qui est moult long; bons exemples y pouvez vous prendre. »

Observations.

Les anciens avaient vanté, d'après Aristote, la chasteté de la colombe, et les Égyptiens avaient fait d'elle le symbole de la veuve qui ne prend pas un second mari (1). Élien (2) et Porphyre qui le cite, assurent même que les colombes mettent à mort les adultères. Mais après que les Pères eurent choisi de préférence la tourterelle pour cet emblème spécial, la colombe a dû, conformément aux textes sacrés qui faisaient loi en cette matière, devenir l'image et le symbole du Saint-Esprit (3). Puis, par extension, l'âme des

(1) Horus Apollo, *Hieroglyphiques*, liv. II, ch. 30.

(2) *De animalibus*, lib. III, cap. 44.

(3) *Genèse*, liv. VIII, v. 8 et 9; *Cantique*, ch. II, v. 14; *Saint Mathieu*, ch. III, v. 16.

saints, cette âme faite à l'image de Dieu, fut représentée sous la forme d'une colombe. C'est l'emblème qui se trouve le plus souvent sur les sarcophages primitifs. Là, on la voit emporter dans son bec une palme, une branche d'olivier, ou des raisins, figurant l'âme des confesseurs qui, montent au ciel, après avoir versé comme un vin généreux leur sang sur la terre. C'est sous la forme d'une colombe que la tradition, recueillie dans un des plus anciens monuments de la langue française, montre l'âme de sainte Eulalie s'élevant vers le ciel après son martyre (1).

Que peut être, en vertu de ces touchants souvenirs, un temple chrétien, sinon, comme l'appelle Tertullien, *la maison de la colombe* (2)? Le dais ou pavillon qui surmontait l'autel recevait le nom de la colombe qui y était attachée; on l'appelait *Peristerarium* et on le désignait aussi sous les noms de *Turris* et d'*Umbraculum*. Toutes ces circonstances s'accordent avec le récit de Guillaume. Quant au dragon que notre poète place autour de cet arbre figuratif dont les co-

(1) La domnizelle celle kose non contredist ;
Voit lo seule lazsier ; si ruovet Krist ;
In figure de columb volat a ciel.

Le martyre de sainte Eulalie, d'après un manuscrit du IX^e. siècle ; ap. *Elnonensia*, p. 16.

(2) Tertullien, *Contra Valentinianum*, cap. III.

lombes, images des âmes fidèles, ne peuvent s'écarter sans danger, rien de plus transparent que le voile allégorique imaginé pour caractériser en lui le démon, qui erre comme un voleur autour de nos demeures, *aliquem quærens quem devoret.*

XXXV. L'ÉLÉPHANT ET LA MANDRAGORE.

« L'éléphant est la plus grande bête du monde : il porte de lourds fardeaux ; armé de tours, il rend de grands services aux Indiens et aux Persans. La femelle porte deux ans ; elle ne donne qu'un petit. Elle a si grand peur du dragon qu'elle met bas dans l'eau, tandis que le mâle veille sur le bord pour défendre au besoin le petit et la mère. *La lettre* dit de l'éléphant qu'il vit deux cents ans. Quand le mâle veut engendrer, il va avec sa compagne et *sa pair* vers un mont voisin du paradis. Là croît la *mandragore*, dont mange la femelle, et alors elle devient mère.

« C'est l'image d'Adam et d'Ève, qui, dans le paradis où Dieu les avait placés, ignorèrent le mal jusqu'au moment où ils cédèrent aux conseils perfides du dragon, en mangeant le fruit défendu. Un nouvel Adam naquit pour nous racheter de la mort et nous sauver, en nous apprenant la

sainte oraison que nous appelons le *Pater* et que nous devons répéter sans cesse. »

« Les os et la peau de l'éléphant sont très-utiles ; brûlés, ils écartent les serpents venimeux ; de ses os on fabrique l'ivoire que l'on *ouvre* en mainte manière. »

« Il est *très-corporu*, quand il va dans les pâtis, il fait sortir de sa bouche un *boyau* (1) avec lequel il prend sa nourriture ; autrement il ne pourrait l'atteindre sans s'agenouiller, et une fois à genoux il ne pourrait plus se relever. »

« La mandragore est une *herbe fière*, dont la racine peut être d'un emploi salutaire en médecine. Sur cette racine on découvre avec un peu d'attention deux figures humaines, l'une mâle et l'autre femelle. On la cueille quand elle a trente ans. Lorsqu'on la fait bouillir, elle se plaint, elle *braie et crie* : celui qui entendrait son cri périrait. Pour la cueillir, il faut employer les plus grandes précautions. »

Observations.

Tout ce texte est assez clair et assez développé pour que nous nous dispensions d'y joindre un

(1) Gros comme une bombarde, dit l'auteur des *Propriétés des bestes*. Aristote, faisant attention, non à sa forme, mais à son usage, l'appelle avec raison *une main*.

commentaire. Nous n'avons point à refaire l'histoire de l'éléphant et à rappeler toutes les fables répandues au moyen âge sur la mandragore. De toutes ses propriétés médicales, la moins contestée est peut-être celle de plonger dans un sommeil profond ceux qui avaient bu du vin dans lequel on avait fait bouillir quelques feuilles de cette plante. On raconte même qu'Annibal usa de ce stratagème pour enivrer et endormir une armée ennemie. Mais ce qui sur ce point paraît le plus digne d'intérêt, c'est le rapprochement que l'on pourrait faire aujourd'hui entre l'emploi du vin de mandragore et celui de l'éther ou du chloroforme, s'il est vrai, comme le prétendaient les médecins du moyen âge, qu'ils produisissent par ce moyen un sommeil tellement profond qu'ils pouvaient faire subir aux malades les opérations les plus douloureuses, amputer et cautériser, sans que ceux-ci s'en aperçussent (1). Guillaume n'a point emprunté aux Bestiaires latins les détails qu'ils contiennent sur les précautions à prendre pour

(1) Théophraste VI, *De plantis*; Pierre Valérien, *Hieroglyph.*, lib. LVIII, p. 613 : « Plurimus et efficacissimus est ejus usus in soporandis iis qui vel inurendi vel secandi sunt. Altissimum enim per quatuor horas somnum potiones, ita medicata exhausta, perseverare tradunt, ut neque ignem neque ferrum sentiant. » Vincent de Beauvais et Barthélemy de Glanvil ont attribué le même pouvoir à la mandragore.

enlever la racine de la mandragore. Voici comment Philippe de Thaun avait exposé le fait :

Hom qui la deit cuillir
Entur la deit fuir (1)
Suavet belement ,
Qu'il ne l'atuchet nent (2);
Puis prenge (3) un chen lied,
A li seit atached ,
Ki ben soit afamee ;
Treis jurs ait junees ;
E pain li seit mustrez ;
De luinz seit apelez ;
Li chens a sai trarat ,
La racine rumperat ,
E un cri geterat ,
Li chens mort en charat (4)
Pur le cri qu'il orat.
Tel vertu cel herbe ad
Que nuls ne la pot oir ,
Sempres n'estoce murrir.

Philippe de Thaun ajoute à cette description celle des vertus médicales de la mandragore ; elle peut guérir de tout , excepté de la mort , dit-il naïvement :

De tute enfermete
Puet trametre sainte
Fors sulement de mort
U il n'ad nul resort.

(1) Creuser. (2) Nullement. (3) Prenne. (4) Tombera.

XXXVI. LE DIAMANT.

« Là haut, en Orient, on trouve une pierre dure. Elle brille pendant la nuit, le soleil lui *rebouche* la clarté. Le fer ne peut la broyer; on la brise avec des maillets de fer, pourvu qu'on l'ait trempée dans du sang de bouc. Il faut que ce sang soit chaud; s'il était froid, il n'aurait aucun pouvoir sur le Diamant. »

« Il a la couleur du fer et l'éclat du cristal. Puissant contre le venin, il chasse les vaines terreurs; et celui qui en porte un sur lui n'a rien à craindre des magiciens. »

« Le mont sur lequel se trouve le diamant, figure Dieu le père; et la pierre qui par nuit est claire, signifie Jésus-Christ, qui prit pour nous l'humanité et en ténèbres nous visita. »

« En ces pierres que ni les coups ni les *heurtures* ne peuvent ébrécher, vous devez entendre les apôtres bienheureux, les saints et les prophètes, qui dans les tourments ne fléchirent jamais. L'homme trouve cette pierre cachée dans la montagne; ainsi Jésus-Christ cacha sa venue; et quand la céleste compagnie sut ce qui s'était passé, elle s'écria sans envie: « Il est donc venu celui qui est le véritable roi de gloire (1) ! »

(1) *Psaume* XXIII, v. 8.

Observations.

Guillaume entre ici dans une nouvelle carrière : son chapitre du *diamant* pouvait servir de commencement au Lapidaire. Mais si le sujet scientifique a changé, l'esprit dans lequel il est traité reste toujours le même. C'est le texte du *Physiologus*, commenté par cette foi active et puissante, qui s'ingénie pour retrouver partout des souvenirs, et pour montrer comment ce monde visible peut devenir l'image de cet autre monde, tout autrement important, qui ouvre à l'intelligence un horizon sans fin. Le diamant, dont parlent David, Ézéchiël, Isaïe, appelait facilement, à cause de l'éclat qu'il unit à la solidité, les allusions et les allégories. Les exemples en sont communs. Saint Cyprien a même tiré ingénieusement parti de la propriété qui lui est attribuée par les Bestiaires d'être amolli par le sang d'un bouc (1).

Le livre de Guillaume est terminé par deux sermons versifiés, qui ne se rattachent qu'indi-

(1) *Lib. de duplici martyrio* : « Qui naturæ causas scrutantur narrant adamantem, nulli Chalybis duritiæ cedentem, hircino sanguine maceratum, ictu mox malleorum dissilire. Nullus autem adamas corde saxeo peccatorum durior : hoc igitur cor ferreum, cor saxeam, cor plus quam adamantinum emolliit sanguis Christi. »

rectement au Bestiaire, et dont nous pouvons par conséquent nous dispenser de donner l'analyse; l'un a pour sujet *Le besant de Dieu*, et l'autre *Les ouvriers de la dernière heure* (1).

(1) D'après *Saint Mathieu*, ch. XI et suiv. et ch. XXV, v. 14 et suiv.

TROISIÈME PARTIE.



ICI COMMENCE LE BESTIAIRE EN FRANÇOIS.

Qui bien commence et bien define (1)
(C'est verte et saine et fine)
En totes ovraignes en deit
Estre loe (2), qui que il seit.
Livre de boene commencalle,
Qui aura boene definalle,
Et boen dit, et boene matire,
Veut un clerc en romanz escrire.
De boen latin ou il le trove,
Ceste matire est tote nove.
En icest livre nos aprent,
Qui parfondement i entent,
Natures des bestes et mors,
Non de totes, mes de plusors;
Ou moult aura moralite
Et boens pas de divinite (3).
Rimez est en consonnancie.
Li clerc fu nez de Normendie,
Qui autor fu de cest romanz.
Or oez que dit li Normanz.

Quand Dex primes le monde fist,
Et homes et bestes i mist,

(1) Finit. (2) Loué. (3) Bons passages tirés des Livres Saints.

A trestotes ses creatures
Enposa diverses natures ;
25 Et de totes, ce est la somme,
Donna la seignorie a home.
A home dona tel franchise
Qu'il sout quenoistre la devise (1)
Qui esteit entre bien et mal ,
Entre tricheor et leal (2) ,
Entre paradis et enfer.
Mes par le pechie Lucifer,
Qui fu angre (3) et puis maufe (4) ,
Fu home honni et gabe (5),
Et chacie en fu en desert ,
Dom hom qui Damledeu (6) ne sert
N'istra (7) james, por tot le monde ,
Einz chiet en l'abisme parfonde,
Donc nus ne retournera ja.

De dire comme Adam pecha
Et comment il fu essiliez ,
Et del saint paradis chaciez ;
Et comment sa lignie crut,
Et qui nasqui et qui morut ,
Et comme de ses eirs (8) avint ,
Et comme le deluge vint ,
Et cum l'arche fu compassee ,
Et quel gent fu dedenz sauvee ,
Combien Noe apres vesqui ,
50 Et comment Isaac nasqui ,
Et Ysaac et Ysmael ;
Cum d'Isaac vint Israel ,
Et son jumel frere Esau ;
Comment Joseph fu puis vendu ,

(1) Différence. (2) Loyal. (3) Ange. (4) Démon. (5) Moqué. ital. *gabbato* ; bret. *goapa*, raillerie. (6) Dieu, *Dominum Deum*. (7) Ne sortira. (8) Héritiers, hoirs ; angl. *heirs*.

Comment il servi Pharaou ,
Quant il fu hors de la prison ;
Comme Israel fu en servage
Longuement en terre sauvage (a) ;
Coment Moyses l'en geta,
Qui tant souvent a Deu parla ;
Qui fist l'arche et le tabernacle ,
Por qui Dex fist tant bel miracle ,
Et a cui il dona la lei ;
Cum li Jeve de male fei ,
Qui si sont mescreanz encor ,
Aorerent (1) le veel (2) d'or ;
Et comment donques apres vint
Josue , qui les genz meintint ;
Et comment Gedeon le fist (3) ,
Quant la gent Madian ocist ;
Cum li juge vindrent apres ,
Qui jugerent le pueple engres (4)
Jusque Saul le premier rei ,
Comme il fu de grant desrei (5) (b)
75 Vers David qui prodome fu ;
Comme Goliass fu vaincu ;
Cum Salemon le temple fist ,
Qui pres de quarante anz i mist ,
Comme apres lui vint Roboam ;
Et come Dan Yeroboam
Fu donc des dis liguees reis ;
Comment donc changierent les leis ;
Comment fu le temple Baal ;
Comment donc commença le mal ;

(1) Adorèrent. (2) Veau. (3) Agit; angl. *did*. (4) Triste; angl. *angry*. (5) Égarement.

(a) VAR. En Egypte moult lonc aage.

(b) VAR. Qui fu de si très grant desroi.

Qui el tens de cent reis dura ;
Coment le pueple misera (1),
Cum il fu en cheitiveison (2)
En Babiloine , en la prison ;
Come Jerusalem fu fraite (3),
Come ele fut apres refaite ;
Et li boen Machabee vindrent ,
Qui la garderent et maintindrent ;
Comment ele fu puis maumise (4),
Comme fu a Rome souzmise ;
Et coment Dex li douz , li pis (5),
Out donc pitie de ses amis ;
Coment il vint de ciel en terre ,
Por s'ancienne (6) ouelle querre ;
Coment il nasqui de Marie ;
100 Coment et par quel tricherie (7)
Furent ocis li ignocent ,
Plus de quarante mil et cent ;
Coment Jhesu-Crist preecha ,
Qui la novele lei dona ;
Come il fust puis en croiz penez ,
Et des espines coronez ;
Com il fu au sepulcre mis ;
Come il pramist a ses amis
Que au tierz jor soffereit mort (a) ;
Come la nef vint donc a port ,
Qui tant out este en torment (8) ;
De dire vos trestot comment
Sainte iglise crut et flori ,
Comment saint Pol se converti ,

(1) Fut misérable. (2) Captivité. (3) Brisée ; lat. *fracta*. (4) Mise à mal. (5) Miséricordieux , *pius*. (6) Son ancienne. (7) Perfide ; angl. *treachery*. (8) Tempête.

(a) VAR. Qu'au tiers jor resordroit de mort.

Coment li apostre le firent,
Et li martir qui tant soffrirent :
Ce me sereit fort a retreire.
Mes vos orreiz del Bestiaire
Se cum je vos ai covenant (1);
Si comenceraï maintenant.
* Essamples por le preu (2) a l'ame.
* Or proies Dieu et nostre Dame
* Qu'ele nous puist si moveoir
* Que maufez n'ait sor nous pooir (a).

I. LA NATURE DE LION.

125 Oez que primes vos diion
De la nature de lion.
Lion est une beste fiere,
Mult hardie, de grant maniere.
Treis natures a principaux
Li lion qui si est vasaus (3)
Chascune vos sera bien dite (b).
La premiere est que il habite
Es granz montaignes par nature;
Quant il avient par aventure,
Que chaciez est de venoor,
De son espie (4) a grant poor,
Se tant est que a lui ataigne.
De mult loinz sent en la montaigne
L'oudor del veneor qui chace;
De sa coue (5) covre sa trace,

(1) Ainsi que je vous l'ai promis. (2) Profit. (3) Courageux; bas lat. *vassus*; ancien all. *vasall*. (4) Épieu. (5) Queue, prononcé *quoue* en patois.

(a) Ces quatre vers manquent dans notre ms.
(b) VAR. Chascune vus en saurai dire.

Qu'il ne sache trover n'ataindre
Les convers(1)ou il deit remaindre(2).

De l'autre nature est merveille.

Quer quant il dort, li oil li veille;
En dormant a les euz overz,
Et clers et luisanz et aperz.

La tierce nature ensement (3)
Est merveilleuse estrangement
Et merveilleos essample done :

150 Quer quant la femele foone (4),
Le foon chiet a terre mort;
De vivre n'aura ja confort,
Jusque (5) li pere, au tierz jor,
Le soufle et leche par amor;
En tel maniere le respire,
Ne porreit avoir autre mire (6).
En itel guise vient a vie.

Or entendez que (7) senefie;
Senefiance i a moult clere :

Quant Dex, nostre primerain pere,
Qui est esperiteus el mont,
Vint por nos sauver en cest mont (b)
Ca jus (8) en terre par sa grace,
Si sagement covri sa trace,
C'onques ne sout (9) li veneor
Que ce fust nostre Sauveor;
Et nature se mervella
Comment il vint entre nos ca.
De veneor devez entendre

(1) Les retraites. (2) Demeurer, *remanere*. (3) Aussi, ensemble.
(4) Fait des petits. (5) Jusqu'à ce que. (6) Médecin. (7) Ce que. (8) Ici
has. (9) Ne sut.

(a) VAR. Qui est esperitel lions
Vint por nostre salvation.

Celui qui fet home mesprendre ,
Et qui le chace por ocire :
C'est li maufe qui mal desire.
Quant cest lion fu en croiz mis
Par les Jeves , ses anemis ,
175 Qui le jugierent a grant tort ,
L'umanite i soffri mort ;
Quant l'esperit de cors rendi ,
En la sainte croiz s'endormi ,
Si que la deite veilla :
Autrement ne l'entendez ja ,
Se vos volez resordre (1) a vie.
Quer la deite ne puet mie
Estre ballie (2) ne batue ,
Ne escopie (3) ne sentue.
L'umanite puet en blecier ,
Sanz la deite empeirier.

Si vos mosterrai par essample
Que ne devez avoir dotance :
Trenchiez un arbre haut et grant ,
Quant li soleil sera raiant (4) :
En l'oche (5) del premier copel
Verreiz le rai de solet bel (a) ;
Et quant plus creissiez l'oche avant ,
Et li solet par tot s'espant ,
Vos ne poez le rai ferir ,
Blecier , ne prendre , ne tenir ;

(1) Ressusciter, *resurgere*. (2) Soumise; scand. *bali*, hauteur fortifiée; d'où, *bailli*, gouverneur; arm. *bali*, bailli. (3) Couvert de crachats; esp. *escupir*. (4) Rayonnant. (5) L'entaille; pat. *coche*, ancocher, décocher un arc, le mettre dans la coche ou l'en faire partir; bret. *ask*; prov. *osko*. Et en Poitou, la taille dont se servent les boulangers est appelée *coche*.

(a) VAR. Ou tranchis dou premier colpel
Verrez le solail cler et bel.

Trestot l'arbre poez trenchier ,
Sanz le soleil point empeirier.
Autresi (1) fu de Jhesu-Crist :
200 L'umanite que por nos prist ,
Que por l'amor de nos vesti ,
Paine et travail por nos senti ;
La deite ne senti rien.
Issi (2) creez , si fereiz bien.
Quant Dex fu mis el monument ,
Treis jorz i fut tant solement ;
Et au tierz jor le respira
Li pere, qui le suscita ;
Autresi comme li lion
Respire le petit foon.

Or vos avon del lion dit
La nature, selon l'escrit.
Li lion fet moult grant noblece ;
Quer nul cheitif home ne blece ,
Se il le trove en mi sa veie ;
Ne ja, si grant faim ne l'aspreie (3),
A nul home mal ne fera ,
Se devant (4) corocie (5) ne l'a.

* Li leon qui est si hardiz
* Porte tote sa force el piz.
* Quant atains est de veneor
* De son espee a grant poor
* Escrousementz des roes crient (6) ;
* Si merveille dunt ce li vent
225 * Que de blenc cok grant pour a.
* Ja qu'il poisse, ne l'attendra (a).

(1) Il en fut de même. (2) Ainsi. (3) Ne le harcèle ; ital. *aspregiare* ; lat. *asper*. (4) Auparavant. (5) Courroucé. (6) Il craint le bruit des roues. *Croisir* ou *crousir*, faire du bruit ; isl. *krasa* ; angl. *crash*.

(a) Ces huit vers manquent dans notre ms.

II. DE APTALOS.

Or vos diron d'une autre beste,
Qui a deus cornes en la teste,
Si trechanz come une alemele (1).
Iceste beste est si isnele (2),
Que nul veneor ne l'ataint,
Se ele d'aler ne se faint (3);
Et si vos os bien afichier (4)
Que de ses cornes puet tranchier
Un arbre grant et parcreu;
Ce est esprove et seu.
Apthalos ceste beste a non,
Et habite en la region
Ou cort le fleuve Eufrates.
Quant sei (5) li prent, si cort ades (6)
A cel flouve, de l'eve beit;
Quant beu a, si cort tot dreit;
Ilec pres a un buissonnei,
Si espes come un roncerei;
La sunt li rainsel (7) si menu,
Si bel, si espes, et si dru,
Ou la beste se vait frotant;
La s'enveise (8), et jeue tant
A (9) ses cornes aval et amont,
250 Que tuit envolepe i sont.
Quant ses cornes sunt attachiees
Es vergetes qui sunt deugiees (6);
Et ele prise el roncerei,

(1) *Lame, lamella*; pat. *alumelle*. (2) *Rapide*; ital. *snello*; all. *schnell*. (3) *Ne se fatigue*. (4) *Assurer*. (5) *Solf*. (6) *Aussitôt*: ital. *adesso*. (7) *Rameaux, ramicelli*. (8) *Se divertit*. (9) *Avec*. (6) *Déliées*, lat. *delicatus*; ital. *delgado*.

Come peison en une rei (1) ,
Donc tire et sache (2) a grant poeir.
Quant ses cornes ne puet avoir,
Mult s'esforce, mes riens n'r vaut;
Donc se coroce et crie en haut ,
Que l'en la puet de loinz oir.
Donc vient le veneor d'air (3) ,
Qui la trove ilec enserree ;
Si la fiert de lance ou d'espee
Ou d'autre glaive ; si l'ocit ;
Quer el ne puet , grant ne petit ,
D'ilec foir (4) ne sei desfendre ;
La li covient la vie rendre.

Seignors , ceste beste , par fei ,
Done grant essample de sei :
Iceste beste senefie
Plusors homes , qui sunt en vie ,
Qui ont deus cornes finement :
C'est l'un et l'autre Testament,
Qu'il ont appris et recorde
Et l'un a l'autre concorde ,
275 Si qu'il en sevent touz les pas ;
Mes por ce ne lessent il pas
Qu'il n'aillent au buisson joer ,
Et lor cornes enveloper ;
Et quel buisson porreit ce estre
Fors ce mauves monde terrestre
Qui si est faus et decevant ,
Ou tant se deduient la gent (a)
Que il sunt pris et acrochiez

(1) Rets. (2) Pousse ; esp. *sacar* ; pat. *saquer*. (3) Avec empressement. (4) Fuir.

(a) VAR. Ou tant se joent li auquant.

Par les vices de lor pechiez ?
Et cil qui le fol home chace,
Tant qu'il l'ataint en cele place ,
Soz le buisson et la l'ocit
Sanz deffense et sanz contredit;
Quer Dex l'en done la baillie.
Por ce fet-il moult grant folie
Qui tant se delite (1) et solace
El monde , qui trop s'i enlance,
Qu'il n'en puet ses cornes retraire(2).
Si me vient a moult grant contraire
Des clers , qui les deus cornes ont,
Qui tot a costume le font (3);
Au buisson jeuent tote jor ;
Et bien veient le veneor ,
Qui les enchauce , por ocire.
300 Mes tot ades a sei les tire
La vaine gloire et le delit
De cest monde , qui les ocit ,
Et qui les plus sages encombre ;
Tant a bel (4) estre desoz l'ombre
Del buisson ou tant se delitent ,
Que trop volentiers i habitent.
La les tienent les boens mengiers ,
Les boens beivres, soes (5) et chiers,
Les beles fames , les beaux dras (a),
Les palefreiz , soes (b) et cras ,
L'or et l'argent , la grant pecunie ,
Qui fet mal a cil qui l'aune (6) :
Tant demorent soz cel buisson ,

(1) Se délecte. (2) Retirer, *retrahere*. (3) Agissent. (4) Tant il fait beau. (5) Suaves. (6) La rassemble, *adunat*.

(a) VAR. Li bel boire et soef couchier.

(b) VAR. Amblans.

Que li veneor, li larron,
Vient sor eus et la les acore (1)
De son glaive, plus ni demore.

Ha! por Deu, home, garde tei,
Qu'en Deu aies creance et fei! (a)

Fui homicide, fui luxure,
Reneie orguel, guerpis usure,
Lesse avoutere (2), fui jurece
Et envie qui l'ame blece;
Tes cornes t'estuet (3) desaerdre (4)
Ou la vie te covient perdre;

325 Non pas le cors tant solement,
Mes le cors et l'ame ensemment;
Ne semble pas la beste mue (5),
Qui de buisson ne se remue,
Devant que ele est entreprise.
Se ceste essample as bien aprise,
Et tu la veuz bien retenir,
Moult t'en porra bien avenir (b).

III. DE DEUX PIERRES.

Nostre matire est moult estrange;
Quer sovent se diverse et change;
Et ne porquant (6) si est tote une,
Quer les essamples qu'el aune,
Sont totes por l'amendement
D'ome qui erre folement.

(4) Les tue, leur perce le cœur. (2) Adultère. (3) Il te convient, *tibi stat.* (4) Débarrasser, *de, adherere.* (5) Muette. (6) Néanmoins.

(a) VAR. Qui en Dieu as creance et foi.

(b) VAR. Se selonc ce voloies ovrer
Grant bien i porroies trover.

En Orient, la sus amont,
A (1) deux pierres sus un haut mont,
Qui moult sunt d'estrance nature ;
Quer il portent feu et ardure ,
Qui sunt comme malle et femele ;
Et n'oistes imes (2) novele
Plus mervellose, ne plus voire ;
Quer le livre nos fet acroire
Quant cez pierres sunt loing à loing ,
Feu n'en istreit (3) por nul besoing ;
Et quant par aventure avient
350 Que l'une pres de l'autre vient,
Si esprennent, et feu en ist,
Qui andui les pierres broist (4) ;
Et tant creist le feu et engreigne (5)
Qu'il esprent tote la montaigne ;
Et quant qu'a de chascune part (6)
De la montaigne esprent et art.

Ici doivent essample prendre
Cil qui a Deu se veulent rendre ,
Et qui maignent (7) en boene vie ;
Foir doivent la compaignie
Des fames enteriguement (8) (a),
Et lor charnel aprochement ;
Quer cele flambe et cele ardor
Qui vient de la charnel amor,
Ardent les biens qui en eus sunt,
Que Dex, qui est sires del mont ,
A en eus par sa grace mis :
Quer en poi d'ore (9) sunt maumis

(1) Il y a. (2) Jamais, on dit aussi *huimes*. (3) N'en sortirait, *exiret*. (4) Brûle. (5) Devient plus grand, greignor, *grandior*. (6) Tout ce qu'il y a des deux côtés. (7) Demeurent, *manent*. (8) Entièrement. (9) En peu d'heures.

(a) VAR. Ententivement.

Les biens ou cele flambe cort ,
Qui de chose femele sort.
Por verite s'aveir devon
Que toz jorz a l'angre felon
Son aguet, por fere pechier
Le chaste home et le dreiturier,
375 Et la chaste fame ensemment.
Eve, des le commencement,
Pecha par inobedience;
De cel pechie remaint semence,
Qui toz jorz creist et monteplie (1);
Quer Deable pas ne s'oublie.
Par la flambe de cest pechie
A maint home este enginnie (2).
Joseph fu tempte et Sanson :
Li un fu vaincu, l'autre non ;
L'un fu vaincu, l'autre veinqui,
Que la flambe nel corrupi.

IV. DE SERRE.

Une beste, qui a non serre,
Si n'abite nient (3) en terre,
Mes en cele grant mer habite.
Ceste beste n'est pas petite,
Einz est durement corporue ;
Granz eles a la beste mue.
Quant ele veit en cele mer
Ces nes et ces dromonz sigler (4),
En ses eles roqueut (5) le vent,

(1) Multiplie. (2) Trompé; ital. *ingannato*. (3) Nullement. (4) Cingler, aller à la voile; sax. *segl*; b. lat. *siglare*; angl. *to sail*. (5) Recueille.

Vers la nef sigle durement ;
Le vent la porte sor ces undes ,
Qui sunt salees et profondes.
Issi vet (1) longuement siglant ,
400 Tant quele ne puet en avant.
Donc chiet aval et se recreteit (2) ,
Et la mer la sorbist (3) et beit ,
Et la tret aval en parfount.
Les notoniers qui par mer vont
Ne la quierent ja encoutrer (4) ;
Quer c'est un grant peril de mer ;
Si fet sovent les nes perir ,
A qui ele puet avenir.
Iceste beste , sanz dotance ,
Done moult grant senefiance.
La mer , qui est grant et parfunde ,
Senefie cest present (a) monde ,
Qui moult est mauves et amer
Et perillos comme la mer.
Cil qui par la mer siglant vont
Senefient les boens qui sunt ,
Qui vont par cest monde noant (5)
Et lor nes (6) adreit (7) conduiant
Par les undes , par les tormenz ,
Contre les periz et les venez ;
C'est a dire et a entendre :
Ce sunt li boen , que entreprendre
Ne puet cil , ne fere neier (8) ,
Qui ne fine (9) de guerreier ;

(1) Va. (2) S'avoue vaincue , *se recredit*. (3) L'engloutit , *sorbet*.
(4) Ne cherchent pas à la rencontrer. (5) Naviguant. (6) Leurs nefs.
(7) En droit chemin. (8) Noyer (prononciation populaire). (9) Ne cesse pas.

(a) VAR. Pesant.

425 Parmi cest monde vont siglant
Li boen prodome, et naiant (a)
Si dreit, que li fel (1) aversier
Ne les puet fere perillier.

La beste donc je vos ai dit,
Qui par la mer sigle un petit,
Puis recreit et chiet en parfont,
Senefie plusors qui sunt,
Qui commencent bien a ovrer (2),
A servir Deu, et a amer;
Et quant il vienent es periz
Des granz eses et des deliz,
Des conveitises, qui granz sont,
Qui les plusors reneier (3) font,
Don recreient de dreit nagier;
Adonc les estuet (4) perillier,
Et chaer (5) es aversites,
Es pechiez et iniquites,
Qui les treent (6) el fonz d'aval
Dedenz la meson infernal.

V. DE CALADRIO.

Kaladrius est un oiseax
Sor toz autres corteis et beaux,
Autresi blans comme la neis;
Moult par est cist oiseaus corteis (7);
Aucune feiz le trove l'en
450 El pais de Ierusalem.

(1) Félon, de *felis*, chat. (2) Agir, *operari*. (3) Renier (Dieu).
(4) Il convient, *stat.* (5) Tomber, cheoir; pat. *cheure*. (6) Tirent.
(7) Par corteis, très-courtois.

(a) VAR. Li prodome et lor nef menant

Quant hom est en grant maladie,
Que l'en despeire de sa vie,
Donc est cil oisel aporte :
Se il deit estre conforte
Et respasse de ce malage (1),
L'oiseil li torne (a) le visage
Et treit a sei l'enfermete ;
Et s'il ne deit avoir sante,
L'oiseil se torne d'autre part ;
Ja ne fera vers lui regart.

Ore est reson que je vos die
Que cest blanc oisel senefie :
Il senefie, sanz error,
Jhesu Crist nostre Sauveor,
Qui unques neires (2) pennes (b) n'out
Einz fu tot blanc, si com li plout (3).
En lui ne out (4) unques nerte (5).
Cil certes qui est verite
Dit en l'Evangile de sei (6) :
« Li princes, dist-il, vint a mei
« De cest mont; mes rien n'i trova
« De tout ice que il cuida (7) ; »
C'est a dire rien qui soen (8) fust,
Ôu pechie chalengier (9) peust ;
475 Si se tint a moult enginnie ;
Quer Dex ne fist unques pechie
N'en lui ne fu unques trovee
Nule tricherie provee.

(1) Maladie. (2) Noires, pron. popul. (3) Comme il lui plut.
(4) Il n'y eut. (5) Noirceur. (6) En parlant de lui-même. (7) Désira.
(8) Sien. (9) Accuser; angl. *to call*; isl. *kalla*; d'où, angl. *to challenge*, défier, provoquer.

(a) VAR. Li moustre.

(b) VAR. Noire plume.

Icest verai kaladrius,
C'est nostre Sauveor Jhesus,
Qui vint de sa grant majeste,
Por esgarder (1) l'enfermete
Des genz que il out tant amez,
Et garniz et amonestez,
Tantes feiz peu (2) et gariz (3),
Tant ennorez et tant chieriz.
Et quant il vit que il moreient
En la non fei ou il esteient,
Vit lor malice et lor durece,
Lor mauves cuers (a) et lor perece ;
Adonques lor torna sa face (b)
Par sa seintime (4) douce grace (c) ;
Se torna donques vers nos, genz
Qui estion las et dolenz,
Sanz fei et sanz enseignement,
En grant misere, en grant torment ;
Noz enfermetez visita,
Noz pechiez en son col (d) porta
El saint fust (5) de la croiz veraie (e),
500 Don le deable moult s'esmaie (6).
Issi fere le coveneit :
Aussi comme Moyses aveit
Drecie le serpent el desert,
Ausi coveneit en apert (7)

(1) Considérer. (2) Nourris. (3) Protégés; angl. *ware*, *warrant*; sax. *warren*, d'où, garenne. (4) Très-sainte. (5) Bois; lat. *fustis*. (6) S'étonne. (7) Ouvertement, *in aperto*.

(a) VAR. Et lor maus cuers.

(b) VAR. De-lor esgard torna sa face.

(c) VAR. Par sa benigne sainte grace.

(d) VAR. Corr.

(e) VAR. Un saut fist d'usqu'e la croiz vraie.

Le fiz de fame estre essaucie (1)
Et en la sainte croiz drecie.

VI. DE PELICAN.

De pelican vos devou dire,
Ou moult a reson et matire :
N'orrez plus bele mesoan (2).
Dambledeu dist del pelican ;
Par la boche del boen Davi,
Qui de sa grace fu emplï,
« Qu'il esteit fet a lui semblable. »
Pelican est oisel mirable (3),
Et habite en la region
Del fleuve qui Nilus a non.
El rivage del Nil habite.
Issi me dit l'estoire escrite
Qu'il en i a (4) de deus manieres :
Cil qui habitent es rivieres
Ne menjuent se peisson non (5) ;
Cil qui ne menjuent peisson
Habitent en la desertine,
Et ne menjuent fors vermine.
525 Del pelican est grant merveille ;
Quer unques nule mere oelle (6)
N'aima tant son petit aignel,
Comme il fet son petit oisel.
Quant ses poucinez (7) a esclôs,
En eus norrir et char et os
Met tote sa peine et sa cure ;

(1) Elevé, exhaussé. (2) Vous n'entendrez désormais, *magis eo anno*. (3) Admirable, *mirabilis*. (4) Il y en a. (5) Ne mangent que du poisson. (6) Brebis, oaille, *ovicula*. (7) Petits; ital. *pulcino*.

Mais mult fait male norreture ;
Quer quant il sunt norriz et granz ,
Et auques (1) sages et puissanz ,
Si bechent (2) lor peres el vis .
Et tant lor sunt fel et eschis (3) .
Que lor pere , de fin corroz ,
Les ocit et les tue toz .
Au tierz jor vient le pere a eus ,
Si les quenoist (4) , pitie a d'eus ;
Tant les aime d'amor parfaite ,
Que donc vient et si les visite ;
De son bec perce son coste ,
Tant qu'il en a del sanc oste ;
De cel sanc , qui d'ilec ist fors ,
Lor ramaine la vie el cors
A ses poucins , n'en dotez mie ,
Et en tel sens les vivifie .

Seignors , or oez que ce monte ;

550 Ja entendriez vos un conte
D'Artur , ou de Challe , ou d'Ogier :
Ci a a beivre et a mengier
A l'ame de chascun feel (5)
Qui veut avoir de Deu conseil .
Dex est le verai pelican ,
Qui por nos trest peine et ahan (6) .
Oez que dist la prophecie
Par le boen prophete Ysaïe :
« Je engendre , fet damledeu , fiz ;
« Quant les oi (7) creuz et norriz ,
« Il me despistrent (8) et hairent
« Et mes comandemenz desfrent . »

(1) Quelque peu, *aliquantum*. (2) Frappent du bec. (3) Méchants.
(4) Connait. (5) Féal, plur. féaux. (6) Fatigue; esp. *afan*; ital. *af-fanno*. (7) Quand je les eus. (8) Méprisèrent, *despicere*.

Certes, Seignors, c'est verite,
C'est la veraie autorite :
Nos summes ses fiz, ses piions (1)(a),
Qui, comme mauves et felons,
Nostre Seignor el vis ferimes,
Quant nos, par devant lui (2) servimes
A la criature maint jor,
Qui toz nos trest a desennor ;
Plenierement le reneiames
Quant pierres et fuz aourames (3) ;
Por ce o nos (4) se coroca
Si nos guerpi (5), si nos chaca.
575 En la main au cuvert felon
Por nos pechiez morz estion,
Quant au Pere pitie en prist.
Nostre verai Deu Jhesu-Crist,
Son chier fiz, enveia (6) en terre,
Por fere pes de nostre guerre.
Dex devint hom por nos pechiez,
Circuncis fu et baptiziez,
Et por nostre salvacion
Soffri torment et passion,
Prendre se lessa et tenir,
Bender, lier et escopir,
Et en la sainte croiz pener,
Et o espines coroner,
Et cloufichier (7) et piez et mains.
Li Sauveor, de pitie plains,

(1) Ses pigeons; ital. *piccioni*, *pippioni*; bas. lat. *pipio*. (2) De préférence à lui. (3) Quand nous adorâmes des dieux de pierre et de bois. (4) Avec nous, contre nous. (5) Nous abandonna. (6) Pron. popul. envoja. (7) Attacher avec des clous.

(a) VAR. Ses poons.

Se lessa ferir el coste ;
Si savon bien de verite
Que li sanc et l'eve en issi.
Par cest sanc summes toz gari :
Cest saint sanc nos rachata vie
Et nos osta de la ballie
Du felon qui a non SATHAN.
Dex qui est verai pelican
Nos raient (1) en itel maniere ,
600 Comme la gent qu'il ont moult chiere.

VII. DE NICORACE.

Or vos diron del nicorace (2) ,
D'un oisel de mauvese estrace ,
Fresate a non en dreit romanz.
Cest oisel est orz (3) et puanz ;
De jor et de solet n'a cure ;
Toz jorz est tele sa nature ,
Nuit et teniebres aime ades (4) ;
Bien est semblant qu'il sert mauves.

En cest oisel sunt figure
Le felon Jeve maleure ,
Qui ne voudrent Deu esgarder ,
Quant il vint ca por nos sauver ;
De Deu , qui est verai solet ,
Ne voudrent creirre le conseil ,
Einz (5) le refuserent par tot ,
Encontre lui furent debot (6) ,
Et tot planiement diseient
« Que nul rei fors Cesar n'aveient. »

(1) Nous racheta. (2) Hibou , *nycticorax*. (3) Sale. (4) Toujours.
(5) Au contraire; Ital. *anzi*. (6) Debout.

Donc se monstra Dex a nos, genz
Qui estion las et dolenz ,
En tenebrose region ,
En l'ombre de mort seion.
Quant la lumiere nos nasqui ,
Qui de la seinte Virge essi (1) ;
625 Adonc fumes enluminez ;
Donc fu li termes affinez (2)
De la peine et de la dolor
Qui nos aveit tenu maint jor.
Devant ce estion nos tristes.
De nos dist Dex , par li psalmistes
David, qui tant fu bien de lui :
« Le pueple, dist que me quenui (3),
« Fet nostre sire , me servi,
« Et en oiance me obeï ;
« Et cil qui pas ne me servirent
« Clochierent (4) et si enviellirent (a)
« Por ce enviellirent et clochierent
« Que mes comand[em]enz lessierent. »
Li Jeve sunt en oscurte
Ne veient pas la verite ;
Les teniebres amerent plus
Que le verai solet la sus.

VIII. DE L'EGLE.

Li aigles est rei des oiseaus ;

(1) Sortit, *exiit*. (2) Déterminé, *fnitus*. (3) Dès que le peuple me connut. (4) Tombèrent; lat. *claudicare*; angl. *closh*; bret. arm. *cloft*, bolteux, éclopé.

(a) VAR. Et cil estrange me mentirent
Et mes commandemens despirent
Et ce que je dis abaissierent.

Quant veuz (1) est, si devient nouveaux
Par moult merveilleuse nature.
Une fontaine clere et pure
Ou l'ève seit (b) clere et bollant,
Quant solel est plus clerc raiant,
Cerche li aigle quant est veuz.
650 Quant li sont oscuri les euz (2),
Chascune ele li grieve vaine (3).
En l'air desus cele fontaine
Commence moult haut a monter
Contre le solel haut et cler ;
Quant la sus vient en la cholor,
Ses euz afiche (4) en la luor
De solel, et tant i esgarde,
Que vis (5) li est que trestot arde ;
Ilec en cel ardor esprent,
Ses eux, ses eles ensement,
Puis descent jus en la fontaine,
La ou ele est plus clere et saine ;
Si se plunge et baigne treis feiz,
Tant qu'il est bien, ice sachiez,
Tot frez et tot renovelez
Et de sa viellece sanez (6).
Tant a l'egle clere veue,
S'il ert en haut comme la nue,
La desus en cel air roant (7),
Si veit-il le peisson noant,
Soz lui el fleuve ou en la mer,
Donc descent por lui enconbrer (8).

(1) Vieux. (2) Les yeux. (3) Lui pèse inutile. (4) Attache ses yeux
bas lat. *affixare*. (5) Qu'il lui est avis. qu'il lui semble. (6) Guéri,
sanatus. (7) Tournant, *rotans* ? (8) Pour lui nuire ; anc. all.
komber ; goth. *gaumbera*, mal, inquiétude ; ital. *ingombrare*.

(b) VAR. Sourit.

A lui se joint et tant estrive (1),
Que par force le tret de rive.

675 Une autre maniere a estrange
Quer qui de ses oes (2) fereit chague,
Et en son ni autres meist,
Qu'il nel s'eust, ne ne veist,
Quant li poucin sereient grant,
Einceis (3) qu'il fusement bien volant,
Les portereit la sus en l'air,
Contre le rai, contre l'esclair
Del solel, quant meux raiereit (4).
Celui qui bien esgardereit
Le rai del solel, sanz clinier (5),
Amereit il et tendreit chier;
Et celui qui n'aureit vigor
D'esgarder contre la luor,
Comme avoutre (6) le guerpireit
Et d'entor lui le jetereit.

L'aigle, qui si se renovele,
Nos done essample bone et bele.
Quer autresi devrait ovrer
Home qui veut renovelers
Son mauves estat ancien,
Seit jeve ou seit crestien.
Quant li oil de son cuer sereient
Si aumbrez (7) qu'il ne verreient
Voie ne verite certeine,

700 Donc devrait querre (8) la fonteine
Qui est esperitable et vive.
C'est le baptesme qui avive

(1) Il fait tant d'efforts; angl. *to strive*; all. *streben*. (2) OEufs.
(3) Avant que. (4) Quand il rayonnerait le mieux. (5) Sans cligner;
ital. *chinare*; lat. *inclinare*. (6) Adultérin. (7) Obscurcis, *adum-*
brati. (8) Chercher, *quærare*.

Trestoz ceus que il saintefie.
De ce trai-je a garantie
L'Evangile, ou je truis (1) escrit
Que cil qui de eve (2) et d'esprit
Ne sereit einz seintefiez,
Qu'il n'en fust renez (3) et purgiez,
Ne porreit en nule guise estre
Qu'il entrast el reigne celestre.
Qui en ceste fontaine clere
Est baptizez, el non del pere,
Del fiz et del saint esperit,
Icelui, tot sanz contredit,
Porra veer (4) et esgarder
Le veir solel qui raie cler ;
C'est Jhesu-Crist li douz, li pis.
Qui en lui a son esgart mis,
En l'esgarder se renovele,
Autresi come fet l'oisele
En l'autre solel, que cil fist,
Qui toz les elemenz asist.

IX. DE FENICE.

Un oisel qui a non fenix
Habite en Inde et maint toz dis (5),
725 Alors nel seut l'en pas trover (6),
Cest oisel est toz jorz sanz per (7)
Que ne nest fors un seul ensemble (8).
Cinc cenz anz dure, ce me semble,
A boen semblant, a boene chiere (9)

(1) Je trouve. (2) D'eau; pat. *aive, aigue*. (3) Né de nouveau, *renatus*. (4) Voir. (5) Toujours, *totos dies*. (6) On n'a pas coutume de le trouver ailleurs. (7) Sans pair, unique. (8) Il n'en naît qu'un seul à la fois. (9) Avec belle tête.

D'un estat et d'une maniere.
Quant cinq cenz anz sunt acompliz,
Donc se semble trop envielliz ;
Si se charche (1) d'espices chieres,
Boenes et de plusors manieres ;
De la desertine s'en vole
En la cite de Leupole (2).
Un prestre a en cele cite,
Acostume por verite ;
Par aucun signe set veirement
De cel oisel l'avenement ;
Et quant il set qu'il deit venir,
Si fet rains de fanol quellir (3)
Et lier en un fesselet (4) ;
Sor un moult bel autel les met.
Li oisel, si com je vos di,
Charchie d'espices vient a lui,
Quant il veut avenir au leu ;
O son bec (5) alume le feu ;
Quer tant fiert sor la pierre dure,
750 Que feu en saut (6) par aventure,
Qui moult tost alume et esprent
Es espices et el sarment.
Quant le feu est cler et ardent,
Si se met enz demaintenant ;
Si s'art tot en poudre et en cendre.
Donc vient le prestre, por aprendre
Comme la besoigne est alee ;
La cendre trouve amonceelee ;
Donc la depart tot soavet (7),
Tant que dedens trove un vermet,

(1) Se charge ; arm. *karga* ; esp. *cargar* ; bas lat. *caricare*. (2) Hé-
liopolis. (3) Cueillir des branches de fenouil. (4) Petit faisceau, *fasci-
culus*. (5) Avec son bec. (6) En jaillit, *salit*. (7) Il l'écarte tout
doucement.

Qui done asez (1) mellor odor
Que rose, ne que nule flor.
Li prestre l'endemein revient
Por veir comment se contient
L'oisel qui ja est figure.
Au tierz jor est oisel clame (2);
Si a quanque (3) il deit aveir;
Au chapelain cline por veir,
Puis s'en torne liez (4) et joianz,
Ne revien devant cinc cenz anz.

En cest oisel poez entendre
Nostre Seignor, qui vout (5) descendre
Ca jus por nostre sauvement;
De boenes odors finement
775 Fut charchie, quant en terre vint,
Por les prisons (6) que enfer tint;
En l'autel de la croiz sacree,
Qui tant est douce et aoree,
Fu sacrifie cest oiseaus,
Qui au tierz jor resort nouveaus.
Mes plusors ne veulent pas crerre (7)
Que la chose fust issi veire (8);
Si ont grant tort, ce m'est avis.
Quant l'oisel qui a non fenix
Se demet et se mortefie,
Et au tierz jor repret sa vie,
Moult est a creirre plus legier
De Deu qui (9) tot a a jugier.
Ce que il dist en son sarmon
Ou n'a rien se verite non,

(1) Beaucoup, comme l'ital. *assai*. (2) Appelé; ital. *chiamato*.
(3) Tout ce que. (4) Gai, *lätus*; suéd. *lee*, joie; angl. *glee, glad*.
(5) Voulut. (6) Prisonniers. (7) Croire, pron. popul. (8) Vraie,
vera. (9) Cela est beaucoup plus aisé à croire de Dieu qui, etc.

Ce dist cil qui est verite :
« Je ai, dist-il, la poeste (1)
« De poser m'ame et de reprendre. » (2)
Veir dist il, veir nos fist entendre ;
Cil devon oir et retraire.
« Je ne vinc pas, dist il, desfaire
« La loi, einz la vinc aconplir
« Et assummer et aenplir. »
Issi ert le sage escrivains

800 Del reigne de ciel souverains,
Qui de son tresor met avant
Comme prouz et comme vallant.
Les viez choses et les noveles
Ensemble sunt boenes et beles.

X. DE LA HUPE.

La hupe est un oisel vilains ;
Son ni n'est pas corteis ne sains ;
Einz est fet de tai (3) et d'ordure.
Mes moult sunt de boene nature
Les oiselez qui d'ele issent ;
Quer quant les peres enviellissent,
Qui ont perdu tot le poeir
Et de voler et de veir,
Donques les norrissent lor fiz.
Quant les veient si envielliz
Si lor esrachent ou lor bes (4)
Les vielles plumes tot ades ;
Puis les eschaufent doucement
Et les covent tot ensement,
Come cil firent eus einceis (5),

(1) Pouvoir, *potestas*. (2) De déposer et de reprendre mon âme.
(3) Boue ; isl. *tad*. (4) Avec leurs becs. (5) Auparavant.

Tant qu'il sunt tot garis et freis ,
Et resclarcies lor veues ,
Et lor pennes bien revenues.
Quant il les ont issi gariz ,
Dont lor puent dire lor fiz :
825 « Bel pere , bele mere chiere ,
« Autresi , en cele maniere ,
« Comme vos meites grant cure
« En nos , en nostre norreture ,
« Por guerredon (1) de tel servise ,
« La r'avon nos or en vos mise
« Et rendu bonte por bonte ,
« Si qu'il n'i a riens mesconte. »
Seignors , iceste criature
Est sanz reson ; mes par nature
Ouvre en tel sens cum dit vos ai.
Moult deit estre home en grant esmai (2),
Qui tote la reson entent ,
Et de sei garde ne se prent.
Ha ! las ! tant fu ne en male hore
Qui pere et mere desennore ,
Quant il les veit devant ses euz
Malades et fiebles et veuz ;
Et si n'en prent garde ne cure !
Moult est de mauvese nature
Home qui discrecion set ,
Et son pere et sa mere het (3)
Et les maudit a moult grant tort ;
Mourir l'estuet de male mort ;
Quer Dex comanda en la lei
850 Que nos Devon tenir en fei ,
Que l'en pere et mere ennorast ,

(1) Récompense. (2) Élonnement. (3) Hatt; angl. *to hate*; all. *hassen*; scand. *hata*.

Que l'en les servist et amast ,
Et promist que de mort morreit
Qui pere et mere maudireit.

XI. DE FORMI.

Salemon dit au perecous
Que , se il veut estre rescous (1),
De mauvestie et de perece ,
Si prenge (2) garde a la proece
Del formi , qui tant est petiz.
Sages et prouz est li formiz ;
Si se porveit el tens d'este ,
Si qu'en yver a a plente (3) ;
Et nul autre beste nel fet.
Quant il issent de lor recet (4),
Si vont moult ordeneement
L'un avant l'autre belement ,
Tant qu'il viennent au ble meur ,
La ou il est forme et dur (a) ;
Et quant il sunt venu au grein ,
(De ce seiez trestuit certain) ,
Par l'oudor del chaume desoz ,
Sevent quenoistre , tant sunt proz ,
Se c'est orge , segle ou aveine.
Tot par lor nature demaine (5)
875 Les guerpissent , et avant vont ,

(1) Secouru ; angl. *rescued* ; on connaît l'ancien cri de guerre , à la *rescouste* ! (2) Pron. popul. qu'il prenne. (3) Abondance ; angl. *plenty* ; lat. *plenitudo*. (4) Retraite , *recessus*. (5) Leur nature propre , *de dominus, domesticus*.

(a) VAR. Fermes et drus.

Tant que au forment venu sont.
Donc montent amont a l'espi.
Quant se sunt charchie et garni ,
A lor recet tornent arriere
Par une meisme chariere ;
Trestote jor viennent et vont.
Et savez que les oisous (1) font ?
Quant il encontrent les charchiez,
Ne dient pas , bien le sachiez :
« Donez nos de vostre forment ; »
Ainceiz tienent moult sagement
Le chemin que il sunt venu ,
Tant que il sunt au leu (2) venu ,
Ou li autre se sunt trose (3);
Puis se recharchent de cel ble ,
Donc se retournent toz charchiez.
Plus sunt sages et veziez (4)
Que les foles virges ne furent ;
Quer quant aus noces venir durent,
Si furent lor veisel tuit vui (5)
Et n'orent rien en lor estui.
Les cinc sages garnies erent (6),
Les cinc foles lor demanderent
De lor eule (7); mes point ne orent ;
900 Unques tant prier ne les sorent ;
Outreement lor en fallirent.
Planierement lor respondirent
Que ja point ne lor en dorreient ,
Alassent la ou il l'aveient
Achatee, s'en achatassent (8)

(1) Ceux qui ne portent rien. (2) Lieu. (3) Chargés, troussés; all. *tross*, bagage; gail. arm. *Trwsa*. (4) Avisés, sages; angl. *wise*; all. *wissen*, connaître. (5) Vides. (6) Étaient, *erant*. (7) Huile; lat. *oleum*; sax. *oel*. (8) Acheter; lat. *acaptare*, ou *acceptare*.

Ou autrement en porchacassent (1).

Endementieres qu'il alerent,

Les sages aux noces entrerent,

Qui esteient bien atornees (2) :

Quant celes furent retournees ,

Si lor fu la porte fermee,

Unques puis n'i orent entree.

Seignors , pernon garde au formi

Qui se travaille et porveit si.

Uncor fet-il autre cointise (3)

Qui ne deit estre en obli mise :

Quant a son forment aune,

Qui durement li a greve,

Chascun grein par le meleu (4) fent

Et issi le garde et deffent,

Qu'il n'en pere (5) , ne ne porrist ,

Ne que nul germe n'i norrist.

Et tu , home qui en Deu creiz ,

Qui l'Escriture entenz et veiz ,

925 Fent et dev[i]se sagement

La letre del viel Testament ,

C'est a dire et a entendre ,

Que tu ne deiz mie prendre

Selon la letre qui ocit ,

Mes selon l'esperitel dit.

Fent et devise par grant cure

Hors de la letre la figure :

Bien sez tu que l'apostre dit :

« Que la letre tue et ocit ,

« Et li esperit vivifie. »

Li Jeve ne le veulent mie

Creirre , ne lor entente metre

(1) S'en procurassent ; angl. *to purchase*. (2) Bien pourvues.
(3) Adresse. (4) Millieu. (5) Qu'il ne s'en perde , qu'il n'en périsse.

Ne sens, ne figure en la letre.

Deceu (1) sunt vilainement

Ne veient pas parfundement ;

Le grein gardent trestot entier

Tant qu'il porrist sans depecier.

Moult a le formi greignor sens,

Qui se porveit issi par tens,

Qui de son grain a tot le preu (2)

Quant vient en seson et en leu.

Formiz d'autre maniere sunt.

En Ethiope la amunt,

De chien ont tote la feture (3)

950 Et sunt bien de lor estature (4) ;

Mes moult sunt d'estrange maniere;

Quer de terre et de poudriere

Esgratent et treent or fin,

Tant que n'en sai dire la fin ;

Et qui cel or tolir lor veut,

Tost s'en repent, et moult s'en deut (5) ;

Quer maintenant apres lui corent ;

S'il l'ataignent, tot le devorent.

Les genz qui d'ilec maignent pres

Sevent qu'il sont feus (6) et engres

Et qu'il ont or a grant plente ;

Si ont un engin apreste :

Jumenz prennent qui poleins (7) ont;

Quant genvres et haletanz sont,

Treis jors les ont fet jeuner,

Et au quart les font enseler (8) ;

(1) Trompés. *decepti*; angl. *deceived*. (2) Profit. (3) La forme; angl. *feature*. (4) Pron. popul. *stature*. (5) En souffre, *dolet*. (6) Plur. de fel, méchant. (7) Poulains; arm. *ebeul*; all. *füllen*; angl. *foal*; lat. *pullus*. (8) Seller; angl. *to saddle*; all. *satteln*.

Es seles aferment (1) escrins (2),
Issi luisanz come est or fins.
Entre eus et la terre au formiz
Cort un fleuve moult arrabiz.
Quant les jumenz au fleuve viennent,
Les poleins les homes retienent (3),
Puis chacent outre les jumenz,
Qui ont fain au cuer et au denz.
975 De l'autre part, en l'erbe drue,
Qui est espesse et bien creue.
Ilec vont les jumenz pessant,
Et les formiz, demaintenant
Qu'il veient les escrins pareir (4),
Et cuident boen recet avoir
A lor or mucier (5) et repondre (6),
Donc n'es estuet mie semondre (7)
Des escrins emplir et charchier
De boen or precios et chier.
Issi vont tote jor portant,
De si que vient, a l'anuitant (8),
Que les jumenz sunt saolees,
Et sunt lor pances granz et lees (9).
Quant lor poleins oient henir,
Si se hastent de revenir;
Le fleuve maintenant trespasent,
Et cil prennent l'or et amassent,
Qui riches en sunt et mananz (10),
Et les formiz en sunt dolanz.

(1) Attachent fortement. (2) Des boltes; arm. *scriin*; suéd. *skrin*; ital. *scrigno*; lat. *scrinium*. (3) Il y a ici une amphibologie résultant de la non observation de la règle posée par Raynouard: Les hommes retiennent les poulains. (4) Apparaître. (5) Cacher; pat. *muchier*. (6) Déposer, *reponere*. (7) Il n'est pas nécessaire de les engager à. (8) A la tombée de la nuit. (9) Grandes. (10) Puissants, propriétaires de *manoirs*.

XII. DE LA SEREINE.

- * De la sereine vous diron ,
 - * Qui molt a estrange facon.
 - * Car des la cainture en amont
 - * Est la plus bele riens (1) del mont ,
 - * En guise de feme formee.
 - 1000 * L'autre partie est figuree
 - * Comme poisson et com oisel.
 - * Tant chante douchement et bel ,
 - * Que cil qui vont par mer naiant ,
 - * Si tost com il oient ce chant ,
 - * Ne se pueent mie tenir
 - * Que la nef n'i facent venir ;
 - * Tant lor samble cis chans soef ,
 - * Qu'il s'endorment enmi la nef ;
 - * Et quant tres bien sunt endormi ,
 - * Dont sunt deceu et trahi ;
 - * Quer les sereines les ocient
 - * Si soudement (2) que mot ne dient (a).
- La sereine qui si haut chante ,
Que par son chant les genz enchante ,
Done essample a ceus chastier (3)
Qui par cest mont deivent nagier.
Nos , qui par cest monde passon ,
Sommes deceuz par tel son ,
Par la glorie , par le delit (4)
De cest monde qui nos ocit.

(1) Chose , *res.* (2) Soudainement. (3) Instruire , avertir. (4) Plaisir , *deliciae.*

(a) Ces vers manquent dans notre ms.

Quant le delit avon amors,
La luxure, l'ese del cors (1)
Et la glotonie et l'ivrece,
L'ese del mont et la richece,
1025 Les dames et les chevaus cras (2),
La noblece des riches dras,
Toz jorz nos treon cele part (3);
De la venir nos est trop tart (4).
Ileques tant nos demorons,
Qu'a force nos y endormons.
Adonc nos ocit la sereine;
C'est li maufe qui la nos maine,
Qui tant nous fait plungier es vices
Qu'il nos enclot dedanz ses lices (5):
Donc nos asaut, donc nos cort sore,
Si nos ocit, si nos acore (6),
Ausi com les sereines font
Les mariniers, qui par mer vont.
Mais il i a meint marinier
Qui s'en set garder et guetier.
Quant il vet siglant par la mer,
Ses orelles fet estoper (7),
Qu'il n'oie le chant qui deceit.
Tot ensement fere le deit
Sage qui passe par cest monde;
Chaste se deit tenir et monde,
Et ses orelles estoper,
Qu'il n'oie dire, ne parler
Chose qui en pechie le maint (8);

(1) L'aise du corps. (2) Gras, *crassus* (3) Nous tirons vers ce côté.
(4) Il est trop tard pour que nous en sortions. (5) Filets; lat. *licium*,
trame, liasse. (6) Nous tue (nous perce le cœur). (7) Boucher, étouper;
de *stupa*, étoupe; bas lat. *estupare*. (8) Le même; bas lat.
minare.

1050 Et issi se deffendent maint ;
Lor orelles et lor euz gardent,
Que il n'oient ne qu'il n'esgardent
Les deliz et les mauvestiez
Par quei plusors sunt engignez.

XIII. DE HERICON.

El Bestiaire a moult a dire,
Grant essample et bele matire,
Et semence et bele reson.
Or vos diron del hericon,
Qui est fet comme un porcelet,
Quant il alete petitet (1).
Moult par est richement arme,
Quer de nature est espine ;
Et quant il ot, ou veit, ou sent,
Pres de lui ou bestes ou gent.
En ses armes se clot et serre,
Puis ne dote (2) gueres la guerre.
D'ome ne se puet pas deffendre :
Mes se beste le voleit prendre,
Ne sai comment le devorast,
Que malement ne l'enpeirast.
Moult est cointes li hericons,
Qui maint es bois et es buisons.
Une moult grant cointise fet,
Quant sa viande (3) querre vet ;
1075 Tote sa petite aleure,
S'en vet a la vigne meure,
Tant fet, qu'a la vigne est monte,

(1) Comme un petit porc qui lette encore, comme un cochon de lait.
(2) Ne redoute. (3) Sa nourriture ; lat. *vivenda* ; ital. *vivanda*.

Ou plus a de resins plente (1);
Si la croule (2) si durement
Que il chient espesement.
Quant a terre sunt espandu,
Et il est aval descendu,
Par desus se voutre (3) et enverse,
Et au lonc et a la traverse,
Tant que les resins sunt ficees
Es brochettes qui sunt deugees;
Et quant s'est charchie durement,
Si s'en torne tot belement
A son recet, a ses foons;
Et tant cum dure la sesons
Des pomes, fet-il autresi
Comme des resins que je di.
Boen crestien, qui reson as,
Ceste essample n'oblie pas;
Mes garde-tei del hericon,
Del traitor cuvert felon,
Del malfe qui toz jorz engigne,
Comme il (4) fet le fruit de la vigne.
Se nule boene ovraigne as fete,
1100 Le deable toz jorz aguete,
Quant t'a trai et enginnie
Et bote (5) en aucun pechie,
Tant qu'il puisse le fruit escorre (6),
Qui te deit edier et secorre (7).
Des que li deables aprent
Que la cure de mont te prent,
De bien boter en tei se haste,
Ton fruit esperitel te gaste,

(1) Multitude, grande quantité; angl. *plenty*. (2) La secoue; isl. *krulla*; pat. *grouiller*, remuer. (3) Se roule, *se volutat*; angl. *to welter*. (4) *Ille*, le hérisson. (5) Et mis en péché; pat. *bouté*; angl. *to put*. (6) Secouer, *excutere*. (7) Alder et secourir.

Ta vigne et ton pommier escout ;
Issi te guerreie partout.

XIV. DE YBICE.

D'un oisel oez, ne fu tex ,
Qui en latin a non ybex ;
Son non ne sai en romanz mie ,
Mes moult est de mauvese vie.
Nul n'est plus ort ne plus mauves.
Icest oisel est tot ades (a)
En rive d'estanc ou de mer ,
Saveir se il porreit trover
Ou charonne ou peisson porri ;
Quer de tel viande est norri.
La charogne que la mer giette,
Home, beste, peisson ou glete (1)
Ceste atent et ceste menjue.
Quant est a la rive venue ,
1125 En l'eve n'ose pas entrer ,
Quer il ne saureit pas noer ,
Ne il ne s'en veut entremetre ,
Ne de l'aprendre peine metre ,
Tant est mauves et perecous.
A la rive atent famellous ;
Ja dedenz la mer n'enterra (b) ,
Ne boen peisson n'i mengera.
Boen crestien qui veut aprendre,
Deit a ceste parole entendre ;

(1) Pourriture; pat. *glot*, ver blanc qui se trouve dans la viande gâtée.

(a) VAR. Icest oisials son habit (habitation) fait.

(b) VAR. Ja vers la clere iaue n'ira.

Et si orra que senefie
Cest oisel de mauvese vie.
Il senefie finement (a)
Le cheitif pecheor dolent ,
Qui en pechie sejourne et maint ,
Et nule fiee (1) n'ataint
As viandes esperitex ,
Totes voies vit des charnex.
Et queus sunt les charnex viandes?
Par fei, quant tu les me demandes ,
Je te dirai que saint Paul dit,
Si com je truis en son escrit ;
Nul nel deit tenir a eschar (2) :
« Les ovres, dit-il, de la char,
« Sunt apertes et moult mauveses ;
1150 « A l'ame engendrent granz meseses (b).
Comment ont ces ovraignes non ?
Orguel et fornication,
Coveitise, yvrece, avarice,
Envie, qui est moult mauves vice ;
Tele viande use le las (3),
Qu'il n'ose, ne qu'il ne veut pas
En la belle eve clere entrer ,
Ne aprendre ilec a noer
Au boens peissons qu'il trovereit,
Se en la clere eve veneit.
Bon crestien fet autrement ,
Qui baptizie est sainement ,

(1) Quantité; encore usité dans le pat. normand. (2) Mépris; angl. *to scorn*; esp. *escarnio*; ital. *scherno*. (3) Le malheureux; ital. *lasso*.

(a) VAR. Voirement.

(b) Et molt ordes et molt pugnaises.

Et renez d'eve et d'esperit.
Cestui entre sanz contredit
Es cleres eves delitables .
C'est es monstiers esperitables ,
Ou les boenes viandes sunt ,
Qui raancon de l'ame sunt.
La vit l'en des viandes pures ,
Boenes et saines et seures ,
Que l'apostre , por verite ,
Apele joie et charite ,
Humilite et pacience ,
Fei , esperance et continence.
1175 Icestes viandes , por veir ,
Font prodome (1) vivre et valeir ;
Por ceste se deit l'en pener
De bien nagier et haut noer ,
Et toz maus vices eschiver (2).
Mes qui bien les veut sormonter ,
Porter li covient une enseigne ;
Qui el non Jhesu-Crist se seigne (3),
Et le prie devotement ,
Celui est bien a sauvement.
Devotement devon orer ,
Et noz mains ver le ciel lever ,
Et dire a Deu , o simple chiere (4) :
« Sire , ton vout (5) et ta lumiere
« Est signee par desus nos ,
« Et ton saint signe glorios. »
Quant nos levon en haut nos mains ,
Signe de croiz y a au meins (6) ;
Et se nos de bon cuer oron ,

(1) Homme de bien ; isl. *prud* , loyal ; lat. *prudens*. (2) Éviter ; prov. *eschivar* ; ital. *schivare*. (3) Se signe. (4) Avec un visage simple. (5) Visage ; lat. *vultus* ; ital. *volto*. (6) Au moins.

Tot dreit vers damledeu noon ,
Par mi cest monde perillos .
Ou li plusors sunt famellos
Des viandes esperitex :
S'il ne se veulent fere tex
Ne mettre peine, ne entente,
1200 Que il sachent par la tormente
De cest mauves monde noer,
Por ce les covient afondrer (1).
 Por Deu, Seignors, quer aperson
En quel guise noer devon.
A Deu, qui est douz et humains,
Devon lever et cuer et mains.
C'est le signe que nos porton .
Par quei vers damledeu noon.
Se la nef ne dreiceit son veile,
Quant el cort au sigle de teile (2),
Elle ne porreit pas sigler.
L'oisel ne porreit pas voler,
Se il ses eles n'estendeit ;
Se la lune ne descovreit
Son cors, orbe (3) sereit toz dis.
Quant les fiz Israel jadis
Contre Amalec se combateient,
Trestotes les ores veinqueient
Quant Moyses les mains levout ;
Et sitost comme il les bessout,
Li Jeve erent au peur (4).
Por ce . fet moult riche labor
Qui cest monde veut trespasser (5),
Si que nel covienge afondrer

(1) Aller au fond, périr. (2) A la voile de toile. (3) Obscur, privé de lumière; lat. *orbis*; esp. *orbo*, aveugle. (4) Au pire, en danger. (5) Traverser.

1225 Es adversitez qui granz sunt,
Qui treent home el val parfont.
Moult est mauves qui ci n'aprent
A noer esperitement,
Et des charnex viandes vit :
O les morz muert (1) sans contredit,
Si comme dit, en l'Evangile,
Jesu-Christ, nostre verai sire : .
« Lessiez les morz les morz covrir
« En terre, et ensevelir. »
Et Dex, qui toz les biens governe,
Seit uostre veile et nostre verne (2),
Que nos par cest monde present
Puisson passer seurement,
Que nos del tot ne perisson,
Mes a dreit port venir puisson.

XV. DE GOUPII..

Assez avez oï parler
Comme renart soleit enbler (3)
Les gelines costanz de noes (4).
Volentiers fait croisir (5) ses joes (a)
Le goupil, en totes sesons,
De gelines et de chapons.
Tot ades vit de roberie (6),
De larrecin, de tricherie,

(1) Meurt avec les morts. (2) Gouvernall. (3) Voler; scand. *ambt*, vagabond. (4) Les poules côtoyant les prairies; *noe* est resté dans le pat. norm. (5) Bruire; isl. *krasa*; angl. *to crush*. (6) Vol; angl. *robbery*.

(a) VAR. Volentiers fait troter les oes.

Tant est traître et de putehaire (1).
1250 Oez qu'en dit le Bestiaire.
Le goupil est moult artillos ;
Quant il est auques (2) famellos ,
Et il ne set ou trouver proie
Por la fain qui forment l'asproie,
S'en vet a une roge terre,
La se voutre et roolle et merre (a)
Tant qu'il ressemble tot sanglent ;
Puis se vait couchier belement
En une place descoverte,
Qui est a ces oiseaus aperte.
Dedenz son cors retient s'aleine ;
Puis a la pance dure et pleine.
Tret la langue hors de la gole (3) ;
Le cuvert (4) qui tant set de bole (5),
Les euz clot et les denz rechine ;
En itele maniere engigne
Les oiseaus qui gesir le veient ;
Quer certainement mort le creient.
Donc descendent por lui bechier.
Mes quant il les sent aprochier
Pres de ses denz et de sa bouche (b),
Si felonnessement les toche,
Qu'en sa gole sunt lors enclos,
Toz les devore, char et os.

(1) Mauvaise origine. On disait oiseau de bonne, ou de mauvaise aire. On donne aussi à aire le sens de mine, visage; ital. *putida aria*. (2) Un peu, *aliquantum*. (3) Gueule; pat. *goule*. (4) Le drôle, *culvers*, *cuiver*, esclave, misérable, d'où peut-être, *collibert*. (5) Ruse.

(a) VAR. La se touaille, vientre et mere.

(b) VAR. Pres de ses dens et il sent aise ;
Si felonnessement les baise.

- 1275 Cest goupil, qui tant set mal art,
Que nos ci apelop renart,
Senefie le mal goupil,
Qui le pueple met a essil (1) :
C'est li maufe, qui nos guerroie,
Chascun jor vient sor nos en proie,
A chascun qui vit charnelment
Se fet tot mort certainement,
Por ce que plus pres les atraie.
Mes il n'i a point de manaie (2);
Puis qu'il les tient en son goitron,
Toz les devore cel larron,
Comme le goupil fet l'oiseil,
Quant le sent pres de son muisel (3).
Mes il i a oiseaus plusors
Qui les baraz (4) et les estors (5)
De goupil aperceivent bien ;
Si n'i descendreient por rien.
Li jais i descent et la pie,
Et mainz, qui ne s'en gardent mie,
Qui legiers sunt a engignier ;
Quer ne s'en sevent porquaitier (6).
Des foles genz vet autresi :
Tant sunt apris et adeti (7)
Es lecheries (8) es mauvesties,
1300 Que ja n'en serunt chastiez,
Jus qu'il chient (9) es denz renart.
Adonc vient le chastier tart.

(1) Destruction ; scand. *eskil*, pirate. Essiller vient peut-être du lat. *exilire*, réduire à rien. (2) De retard, *manere*. (3) Museau ; ital. *muso*. (4) Fourberies ; prov. *barat* ; ital. *baratto* ; bret. *barad* ; *brudu*, trahir. (5) Les attaques ; angl. *stour*, assaut ; isl. *stord*. (6) Se garantir, faire le *guet*. (7) Livré à, *addicti*? (8) Gourmandises ; ancien all. *leika* ; arm. *lic* ; pat. *licherie*, *licheur*. (9) Jusqu'à ce qu'ils tombent.

Le sage qui bien aperceit
Le larron, qui les fous deceit,
Se tret en sus des beveries,
Des yvreces, des lecheries,
Donc les granz o dures norrissent
Qui le cors et l'ame enordissent (1).

XVI. DE L'UNICORNE.

Or vos diron de l'unicorne :
Beste est qui n'a fors une corne,
Enz el meleu de front posee.
Iceste beste est si osee,
Si combatant et si hardie,
A l'olifant porte envaie,
La plus egre (2) beste del mont,
De totes celes qui i sont.
Tant a le pie dur et trenchant,
Bien se combat o l'olifant,
Et l'ongle del pie si agu (3),
Que riens n'en peut estre feru,
Qu'ele nel perce ou qu'ele nel fende.
N'a pas poor que se deffende
L'olifant, quant ele requiert ;
Quer desoz le ventre le fiert,
1325 Del pie trenchant cum alemele,
Si forment, que tot l'esboele (4).
Ceste beste est de tel vigor
Qu'ele ne crient nul veneor.
Cil qui la veulent essayer
Prendre par engin, et lier,

(1) Salissent; lat. *sordes*. (2) Redoutable, impétueuse, *acris*.
(3) Aigu; esp. *agudo*; lat. *acutus*. (4) Lui fait sortir les *boyaux* du
ventre; angl. *bowel*; arm. *bouyel*; ital. *budello*.

Quant ele est en deduit alee ,
Ou en monteigne , ou en valee ,
Quant il ont trove son convers
Et tres bien assigne son mers (1) ,
Si vont por une dameiselle ,
Qu'il sevent qui seit pucelle ;
Puis la font seier et atendre
Au recet , por la beste prendre.
Quant l'unicorne est venue ,
Et a la pucelle veue ,
Dreit a le vient demaintenant ,
Si se chouche (2) en son devant ;
Adonc sallent (3) cil qui l'espient (4) ;
Ileques la prennent et lient ,
Puis la meinent devant le rei ,
Trestot a force ou a desrei .

Iceste mervellose beste ,
Qui une corne a en la teste ,
Senefie nostre Seignor

1350 Jhesu-Crist , nostre Sauveor .

C'est l'unicorne esperitel ,
Qui en la Virge (5) prist ostel (6) ,
Qui est tant de grant dignite ;
En ceste prist humanite ,
Par quei au monde s'aparut ;
Son pueple mie nel quenut (a) .
Des Jeves einceis (7) l'espierent ,
Tant qu'il le pristrent et lierent ;
Devant Pilatre le menerent ,

(1) Sa trace, ses marques. (2) Se couche, *collocat*. (3) S'élancent, *saliunt*. (4) Ceux qui l'épient; angl. *to spy*; ancien all. *spæhen*; lat. *specio*, *specto*. (5) Vierge, *virgo*. (6) Demeure, ital. *ostello*. (7) Au contraire; ital. *anzi*.

(a) VAR. Ne le crut.

Et ilec a mort le dampnerent.
Icele beste veirement
N'a qu'une corne seulement,
Senefie sollenpnite (a),
Si cum Dex dist por verite,
En l'Evangile aperte et clere :
« Nos sommes un deu et un pere (b). »
Et le boen prestre Zacarie,
Einz que Dex nasquist de Marie,
Dist que en la meson Davi,
Son boen effant, son boen norri,
Drecereit damledeu son cors.
Et Dex dist meismes uncors,
Par Davi, qui si crie et corne :

1375 « Sera le mien cors essaucie » (1).

Si cum Dex l'out covenancie,
Fu cele parole aemplie (2),
Si comme dist la prophecie,
Quant Jhesu-Crist fut corone
Et en la neire croiz pene.

La grant egrece senefie,
Donc ceste beste est aemplie,
Ce qu'onques ne porent saveir
Les pootes (3) de ciel, por veir,
Trone, ne dominacion,
L'ore de l'incarnacion :
Onques n'en sout veie ne sente (4)
Le deable, qui grant entente

(1) Exhaussé, *exaltatum*. (2) Accomplie, *adimpletum est*.
(3) Puissances, *potestates*. (4) Voie ni sentier. *Sente* est resté dans
les patois.

(a) VAR. L'humanité.

(b) VAR. Nous sommes un, je et li pere.

Mist a saveir, moult soutilla (1),
Onc ne sout comment ce ala.

Moult fist Dex grant humilite

Quant por nos prist humanite;

Issi com il meismes dit,

Et en l'Evangile est escrit :

« De mei . ce dist Dex , apernez,

« Que entre vos ici veez,

« Comme je sui simplex et douz ,

« Humble de cuer, non pas estouz (2).

Sol por la volente del pere

1400 Passa Dex par la Virge mere ,

Et la parole fu char fete (3),

Que virginite n'i out frete (4);

Et habita o nos meismes

Si que sa grant gloire veimes ,

Comme vrai Dex engendre,

Plein de grace et de verite.

XVII. DE BIEVRE.

Une beste qui a non bievre (5)

Un peu , ce cuit (6) , greignord'un lievre,

Moult senee (7) et durement sage,

Nest pas privee , mes sauvage.

Si fet l'en de ses genetaires

Mecines (8) a plusors affaires.

(1) Subtilisa. (2) Orgueilleux; isl. *stolt*; all. *stolz*. (3) *Et verbum caro factum est*. (4) De manière que la virginité n'y eut pas de brèche. (5) Castor; lat. *fiber* et *biber*; isl. *bifr*; holl. *bever*. (6) Je le pense; isl. *koidan*, savoir; teut. *queden*; angl. *I quoth?* (7) Sensée; lat. *sanus*. (8) Médecines.

Quant del veneor est chacie,
Et de si tres pres enchaucie (1),
Qu'il veit qui ne puet eschaper,
Dunc se haste de tost couper
Iceus membres tot a un mors (2);
En tel guise raient (3) son cors.
Tant li a Dex done de grace,
Qu'il set bien por quei l'en le chace.
Issi se raient chierement,
Par ses membres meesmement,
Devant le veneor les sache;
Et le veneor ne le chace
1425 Neient avant, einz le guerpist (4),
Quer il a donc ce que il quist (5).
En tel guise raient sa vie
Et son cors, par une partie.
Et se autre feiz aveneit
Que il refust en tel destreit,
Que le veneor le chacast,
Que ses membres i esperast,
Quant vendreit a l'estreit besoing,
Qu'il ne porreit foir plus loing,
Trestot envers se tornereit,
Et au veneor mosterreit
Que riens n'i a de son espeir :
Issi le fereit remaneir.
Autresi ovrent finement
Les sages homesagement,
Quant les enchaue li venieres (6)
Li soudoiant, le cuvert lerres (7),
Qui tot ades lor mal porchace;

(1) Poursuivi de près; ital. *incalzare*, du lat. *calcis*. (2) D'une seule morsure. (3) Rachète. (4) Le laisse; isl. *verpi*, rejeter; bas lat. *gurpire*. (5) Ce qu'il a cherché, *quæsit*. (6) Chasseur, veneur. (7) Larron.

Mes il li gietent en la face
Ce qui est soen, ce est a dire,
Fornicacion, avoutire,
Tote maniere de pechie.
Quant home a ce de sei chacie
Et gete au deable el vis,
1450 Cil le guerpist, je vous plevis (1),
Quant veit qu'il n'i a riens del soen,
Si ne li seuble mie boen.

Quant home se veit enchaucier
De deable, si deit chastier
De sei toz vices et toz maus;
Issi puet bien eschaper saus (2).

A l'essample de ceste beste,
Li apostre nos amoneste
Que servage et treu (3) rendon
A cil a qui nos le devon,
Et la ou nos devon, ennor
Rendons o (4) crieite et o amor.
Por verite devon entendre
Que au deable devon rendre
Primes ce que nos li devon,
Et quei que nos le reneon,
Et totes ses ovres de plain (5),
Issi (6) seron hors de sa main.

Pecheor qui sage sereit
En tel guise se gardereit,
Et se raendreit vers celui
Qui toz jorz brace (7) son ennui.
Les ovres qui la char delitent,
Ou toz maus creissent et habitent,

(1) Je vous en suis garant; angl. *to pledge*. (2) Sauf, *salvus*.
(3) Tribut; prov. *trabug, traüt*. (4) Avec. (5) Facilement, *de plano*.
(6) Ainsi. (7) Cherche; ital. *braccare*, quêter.

1475 Oste de sei cil qui est sage ;
Quant il li a cel treusage (1)
Rendu , comme ce qui suen est ,
Comme sa preie et son conquest ,
Et gete li en mi sa face ,
Cil remaint et en pert la trace ;
Quer il ne set , ne ne veit mie ,
Puis que il entre en sainte vie .
Donc trove il les fruiz itex
Com je dis , einz esperitex ,
Fei , pacience , humilite ,
Contenance et benignite ,
Charite , et joie et pes ,
Joie qui ne faudra (2) james ;
Et Dex , qui de joie est seignor ,
Nos maint a la joie greignor
Qui ne fine , nen est muable ,
Einz dure toz jorz pardurable .

XVIII. DE LA YENNE.

Moult est a dire et a retraire
Es essamples del Bestiaire ,
Qui sunt de bestes et de oiseaus ,
Moult profitables , boens et beaus ;
Et le livre si nos enseigne
En quel guise le mal remaigne ,
Et la veie que doit tenir
1500 Cil qui a Deu veut revertir (3) .
Le Bestiaire nos recorde
D'une beste mauvese et orde .
Qui a non yenne en grezeis (4) ,

(1) Tribut. (2) Cessera , du v. faillir. (3) Revenir, *reverti*. (4) En grégeois , en grec.

Ne la sai nommer en franceis.
Mes lei nos devee (1) et deffent
Que l'en ne la menjust nient,
Ne chose qui li seit semblable ;
Quer el n'est mie covenable,
Einz est tote mauvese et orz,
Quer ele menjue les morz,
Et en lor sepulcres habite ;
Trestoz ceus devore et sorbite
A qui ele puet avenir ;
Por ce s'en fet boen atenir (2).
De cele beste si haie
Dist le prophete Jeremie :
« La fole yenne, la sauvage,
« Ce est, dist-il, mon heritage. »

Une pierre porte en son oil
Ceste beste, don dire voil.
Qui a sa langue la tendreit,
L'en dit que il devinereit
Les choses qui a venir sont,
Des aventures de cest mont.
1525 Icesteste beste a deus natures,
Qui si habite es sepoutures (3).
Ja de tele parler n'orreiz (4).
L'en dit que vos la trovereiz
Une feiz malle, autre femelle,
Et o trehanz (5) et o mamele.
Grant merveille est estrangement,
Qui si change son testament.
Ceste beste, n'en dotez mie,
Les fiz Israel senefie,
Qui bien crurent primierement

(1) Nous interdit, *vetat*. (2) Abstenir. (3) Cimetières. (4) N'entendez parler. (5) Bouts de sein ; alias *trahans*, de *trahere*, traire ; pat. *trayon*, *train*, *trion*.

El verai Pere omnipotent,
Et leaument a lui se tiendrent,
Et apres femeles deviendrent,
Quant il furent soef norri,
Et au delices adeti (a),
A la char et a la luxure,
Puis n'orent de Damledeu cure;
Einz le guerpirent, si folerent (1),
Et les ydoles aourerent.

Moult i a genz, si cum me semble,
Qui a ceste beste resemble;
Si vos dirai queus (2) genz ce sont;
Trop grant plente en a el mont,
Qui ne sunt malles ne femeles;
1550 En dis, en oevres sont diverses,
Lerres et faus et non creables,
Ne en nul leu ne sunt estables.
De ceus parole (3) Salemon,
Qui fist le livre de sarmon (4):
« L'home double, faus et vagant (b)
« Qui nule hore n'est permaignant
« En riens qu'il face, ne qu'il die,
« Moult par est de mauvese vie;
« Servir veut a vos et a mei,
« A nul de nos ne porte fei. »
Jhesu Crist, nostre verai sire,
Dist tel parole en l'Evangile:
« Nus homs a deus Seignors servir
« Ne puet soufere (5) ne fornir.

(1) Agirent follement; celt. et scand. *fol*, insensé. (2) Quels; pat. *queus*. (3) Parle. (4) Pat. poitevin. (5) Suffire, *sufferre*.

(a) VAR. Assenti.

(b) VAR. Faignans.

« L'un amera, l'autre harra. »
Ce que dist Dex ja n'i faudra ;
L'un voudra amer et chierir,
L'autre despire (1) et vil tenir ;
N'en puet a nul boen chief venir.

XIX. DE YDRU.

Une maniere de serpent,
Qui en l'ève a habitement,
Ydrus a non, si est moult sage,
Quer moult set bien fere demage
Au coquatrix, que ele het.
1575 Sagement enginnier le set.
Bien vos dirai avant comment
Ceste l'engigne moult côiement.
Le coquatrix est beste fiere,
Et vit ades en la riviere
De cel flueve qui Nil a non.
Buef ressemble auques de facon ;
Vint coutes (2) a il bien de lonc,
Si est si gros comme est un tronc.
Quatre piez a, et ungles granz,
Et denz agues et trenchanz.
De ce est il moult bien arme ;
Tant a le cuer dur et serre,
Nule beste, tant seit cornue,
Ne prise un grain d'une cigue (a).
Unques hom tel beste ne vit ;
Quer en terre et en eve vit ;

(1) Mépriser, *despicere*. (2) Coudées, *cubitus*.

(a) VAR. Grans caus de pierre ou de baston.
Ne doute plus c'un henneton.

La nuit, se tient en l'eve enclos,
Et a terre a le jor repos.
S'il rencontre home et il le veint⁽¹⁾,
Menjue lei; riens n'i remaint;
Mes toz jors mes apres le plore,
Tant com il en vie demore.

De ceste beste sole avient
Que les gencives desoz tient,
1600 Tot en pes⁽²⁾, quant ele menjue,
Et iceles desus remue.
Ceste nature n'est donee
A autre criature nee.
De sa coane⁽³⁾ solement
Souleit l'en fere oignement.
Les vielles fames s'en oigneient;
Par cel oignement se estendeient
Les fronces⁽⁴⁾ del vis et del front;
Et plusors uncore le font.
Mes puis que la suor⁽⁵⁾ lor vient,
Sachiez que nu preu ne lor tient.

L'autre beste que vos ai dite,
Qui en eve toz jorz habite,
Si het le coquatriz de mort;
Et cil cele, n'a mie tort.
Moult se heent de grant haine;
Mes cele set plus de traine⁽⁶⁾.
Quant le coquatriz veit dormir,
Et en dormant la gole ovrir,
El tai et el limon se molle,
Et ilec se devoutre et solle⁽⁷⁾

(1) On disait souvent *veintre* au lieu de *vaincre*. (2) En repos.
(3) Couenne; ital. *cotenna*. (4) Les rides. On appelle aujourd'hui
francis, vulg. *fronces*, les plis d'une robe. (5) Après que la sueur.
(6) Ruse, trahison. (7) Se souille; angl. *to soil*.

Por estre plus escolorable.
Puis vient tot dreit a cel deable ;
Tres par mi sa gole se lance,
1625 Et cil la transglot en sa pance.
Del ventre cerche les entralles
Et les boians et les corralles (1) ;
Issue quiert delivrement ,
Si s'en ist fort isnelement (2),
Et cil muert , que morir l'estuet ;
Quer des plaies guarir ne puet.
Ici puet l'en essample prendre
Cil qui a Deu se veulent rendre.
Le coquatriz si senefie
Mort et enfer , n'en dotez mie.
Autresi comme le serpent ,
Donc je vos dis premierement ,
Ocit le coquatriz et tue ,
En sauvement porchace issue ,
Fist Nostre Seignor Jhesu Crist ;
Quer en la char que por nos prist
Si sagement s'envelopa ,
Que mort et enfer estrangla ;
Et d'ilec osta ses amis ,
Qui remes esteient cheitis ,
Si comme le prophete dist ,
Bien devant la mort Jhesu Crist :
« O tu , mort , je serai ta mort ! »
Dex , qui est nostre lion fort ,
1650 Destruit nostre mort en mourant ,
Donc toz jorz est enfer plorant ;
En resordant (a) aparella
Nostre vie , qui ne faudra.

(1) Les entrailles. (2) Rapidement.

(a) VAR. En resurgant.

XX. DES CHIEVRES.

Bestes sunt moult, foles et sages ,
De privees et de sauvages.
Vos tenez por coart le lievre ,
Et por fole tenez la chievre.
Mes de la chievre ne porquant (1)
Avon essample bel et grant.
Boc (2) a non le malle en romanz ;
Barbes ont longues et pendanz ,
Et cornes longues et agues ,
Et les peaus durement velues ;
Es granz monz maignent volentiers,
Es plus hauz et es plus planiers ;
Es valees d'entor se paissent
Et se norrissent et engressent.
Mes de clere veue sunt.
Quant sunt la sus de sor le mont ,
Moult veient loinz et haut et cler ;
Se il veient gent trespasser ,
Demaintenant por véir sauront
Se veneor ou erranz sont.

Ceste beste , qui si cler veit,
1675 Et qui de si loinz aperceit
Se son anemi mal li quiert ,
A l'essample de Deu afiert ;
Quer Dex , qui est sire del mont ,
Maint la desus el plus haut mont ,
De loin esgarde et veit et sent
Quanque fet a tote la gent ;
Tot veit et sent , com verai sire ,

(1) Néanmoins. (2) Bouc ; arm. *bouc'h* ; gall. *bwch*.

Quant l'en puet penser et dire ,
Einz que el cuer seit conceue
La pensee ; la il a veue.

Es yglises qui ici sont
Establies par mi cest mont ,
Est **Dex** peu et abevre (1)
Des aumones de charite
Que font les crestien **feel** ,
Qui ont sa grace et son conseil.
Quant nos par amor repesson
Le povre , ou nos le revestou ,
Quant en chartre (2) le visiton ,
Ou quant de dras (3) le recovron ;
Quant le peleriu herberjon
Qui n'a ne borde (4) ne meson ,
A Deu le feson purement ,
Qui le receit benignement ;
1700 Quer si com il meismes dit ,
Et en l'Evangile est escrit ,
Quant le monde jugier vendra ,
A ceus de destre part dira :
« Venez en la meson mon pere ,
« Qui tant par est et bele et clere ,
« Qui aparrelliee vos fu ,
« Einceis que hom fust conceu .
« Quant nu et povre me veistes ,
« Donc me peustes et vestites ;
« En cherite me visitastes ,
« Hostes fui , vos me herbergastes (a) ;
« Enferm fui , vos me visitastes .
« Por ce en avez deservie (5)

(1) Nourri et abreuvé. (2) En prison. (3) Vêtements; angl. *drapes*.
(4) Chaumlière; pat. *borderie*, *bordier*. (5) Mérité; angl. *to deserve*.

(a) VAN. Quand je eu soif vous m'abuvrastes.

« Joie et pardurable vie. »

Ceste boene parole orront

Cil qui a destre part seront.

Cil de la senestre partie

Itel pramesse n'orront mie ;

Einceis orront tot le contraire.

Dex lor dira : « Genz de mal aire ,

« Alez el feu qui ne faudra ,

« Mes pardurablement durra.

« Onc ne eustes pitie de mei ,

« Quant je aveie et faim et sei ,

1725 « Ne me vousistes herbergier ,

« Ne doner beivre ne mengier ,

« Visiter , ne ensevelir ,

« Ne mei chaucier, ne mei vestir ; »

Donc diront-il : « Sire , merci ;

« Quant vos veimes nos issi ? »

Dex respondra , a la parsumme :

« Quant vos veistes le povre home ,

« Ou povre fame ou orfelin ,

« Ou mesaisie pelerin ,

« Qui por m'amour quereit del bien ,

« Et vos ne l'en feistes rien.

« Donc me veistes pain querant ,

« Et povre pelerin errant.

« Por ce , ireiz el val parfont

« Ou Sathan et ses angres sont.

« Cel leu vos est aparellie ,

« Des que le mont fu commencie. »

Por Deu , seignors , entendez ci ,

Qui tantes feiz avez oi

Que l'aumone esteint le pechie.

Aidiez donc bien au mesaisie ,

Quant il por Deu vos requerra ;

Oez combien ce vos vaudra.

Dex vos enmerra a sa destre,
1750 Amont en la joie celestre.
* A la joie qui ne faura,
* Mes ades sans fin duerra.
* Et Diex nous doinst ensi ovrer
* Que la puissons sans fin regner.

XXI. DE L'ARNE SAUVAGE.

De l'arne salvaige (1) diron
Le veir, que ja n'en mentiron ;
Si cum li livres nos aprent,
Qui ne faut pas, ne ne mesprent
De mostrer essamples resnables
Et veraies et delitables.
Li livre n'est mie de oisouses (2) ;
Essamples i a delitoses,
Ou il a moult riche mistere,
Doux vos feson la letre clere,
Que l'en porra a descovert
Veier le mistere en apert.
Es deserz d'Aufrique la grant,
Trove l'en, qui les vet querant (3),
Ices arnes dont je vos cont.
Il n'a si granz en tot le mont.
Es valees et es montaignes
Sunt les haraz a granz compaignes.
En chascun haraz finement
N'a fors un malle solement.
1775 Icel les femeles mestroie (4),
Et en la pleigne et en l'arbroie (5).
El haraz n'a qu'un estalon ;

(1) Ane sauvage, onagre. (2) Oiseux, paresseux. (3) Qui les va cherchant. (4) Maltrise. (5) Dans la plaine et dans la forêt.

Et quant la femele a foon ,
Se femele est , femele seit ;
Mes se li peres aperceit
Qu'il seit malle , ne targe (1) gueres
Que li coupe les genetaires
O ses denz ; quer il ne veut mie
(Je cuit que ce seit gelosie)
Que o cez membres tant creust ,
Que le haraz sallir peust .
Quant le meiz de marz est entre ,
Et vint et cinc jorz sunt passe ,
Donc recane (2) l'arne sauvage ,
Ou en la plaigne ou el bochage ;
Le jor rechane douze feiz ,
Et la nuit douze , ce sachiez .
Donc sevent bien li paisant ,
Qui pres d'ileques sunt manant ,
Qu'adonc sunt les nuiz et les jorz
D'un estat et d'une longuorz (3) .
Por ce que douze feiz s'escrie
De l'ajornant si qu'a conplie (4) ,
Douze feiz la nuit ensemen# ,
1800 Quenoisent-il veraieiment
Que donc est equinoce dreit ,
En tel terme et en tel endroit .
Iceste beste , par nature ,
Porte del malle (5) la figure (a) .
Job reconte , qui ne ment mie ,
Que l'arne sauvage ne crie (b) .

(1) Ne tarde. (2) Bratt. (3) De même longueur. (4) Depuis le commencement du jour jusqu'au soir. (5) Du malin , du démon.

(a) VAR. De maufe.

(b) VAR. Qu'asnes sauvages braie et crie.

Nule feiz , se fain ne l'aproie.
Autresi cil qui nos guerroie ,
Nostre ennemi , nostre aversaire ,
Qui ne fine de nos mal faire ,
Por qui saint Pierre nos chastie ,
Que nos ne nos endormon mie ,
Mes que nos vellon et oron ;
Quer toz jorz nos vet environ (1) ,
Comme lion por devorer ,
Se sanz garant nos puet trover (a).
Quant il vit le pueple venir
A la lei Deu , et convertir ,
Qui se sist (2) en l'ombre de mort ,
Et en tenebres sans confort ,
Donc out duel et si rechana ;
Et uncor plus rechanera ,
Quant il verra tote la gent
Venir au Deu comandement (b);
1825 Quant il verra les Sarrazins ,
Et les genz qui or sunt frains (c)
En la lei Deu esbaleier (3).
Adonc porra de fain baallier ,
Quant sa viande aura perdue ,
Qu'il a si longuement eue.
Quant il les verra en la fei ,
Adonc aura il fain et sei.
Ausi comme l'arne rechane
A meenuit , a meriane (4) ,

(1) Vient autour de nous. (2) Lui qui est assis. (3) Se ranger avec
ole. (4) Midi; la méridienne; en pat. *mérienne*.

(a) VAR. Sanz garde.

(b) VAR. Venir a Dieu communement.

(c) VAR. Quand il verra les Arrabis
Et les paiens et les Juïs.

A vint et quatre hoires qui sont,
Qui une nuit et un jor font,
Aura le Sathan duel et ire (1),
Quant verra del mont tot l'empire
Venir en creance et en fei,
A Jhesu Crist, le verai rei,
Qui tot deit sauver et jugier.
Donc aura grant duel l'aviersier ;
Et cel duel ne faudra james ;
Donc porra rechaner ades.

XXII. DE SINGE.

Une beste est moult vilaine,
De ledure et d'ordure plaine ;
C'est le singe que vos veez,
Donc les hauz homes font chiertez.
Le singe est lai et mal ostru ;
1850 Soventes feiz l'avez veu ;
Ja seit ce qu'il seit leis devant (2),
Derrier est trop mesavenant ;
Chief a, mes de coe n'a mie ;
Tot ades pense felonnie ;
Quant la mere ses foons a,
Cel que plus aime portera
Entre ses braz, par devant sei ;
L'autre, donc el ne prent conrei (3),
Par desrie se prent a lui (a),
Et amedeus (4) les porte issi.

(1) Deuil et colère. (2) Quelque laid qu'il soit par devant. (3) Dont elle ne prend pas soin. (4) Tous les deux, Ital. *ambedue*.

(a) VAR. S'aert a li.

Ceste beste, si cum mei semble,
Au deable aïert (1) et resemble.
Le deable premierement
Out chief ; quer au commencement
Fu angre el ciel, mes par envie,
Par orguel et par presumpcie,
Perdi le chief que il aveit,
Si chai (2) en enfèr tot dreit,
Donc il jamais ne resordra,
Mes sanz fin en dolor maindra.
 Au singe de rien ne m'acort ;
Quer il est trop mauves et ort.
 Plus de treis manieres en sont :
Tex i a qui granz coes ont,
1875 Et plusors testes, comme chien ;
Des autres singes savon bien,
Qui habitent ci entre nos,
Qu'il sunt mult melancolios,
Tant comme dure le creissant
Sunt il moult hetie (3) et joiant ;
Mes, puis que au decors retourne,
Sunt il dolent et triste et morne.

XXIII. DE FULLICA.

Or vos conterai d'un oisel
Qui moult par est corteis et bel.
Toz dis est en eve manable
Et moult sage et moult entendable.
En cez estans ades sejourne,
En mi l'ave s'en ni atorne,

(1) A du rapport avec le diable. (2) Tomba. (3) Gais. *Het*, joie ; *dehet*, tristesse.

Ou entre pierres en la mer,
Ou nus hom ne puet habiter.
Toz jorz est assiduelment
En une place solement ;
Nule feiz ne s'en quiert moveir,
Quer tot i a son estoueir (1) ;
Et ne porquant, quant ele sent
Que il deit estre aucun torment (2),
Donc s'en vait en l'eve baignier,
Et deduire et esbaneier (3) ;
Puis se remet en sa meson ,
1900 Toz jorz menjue boen peisson ,
De nule charungne ne vit ;
Et savez (4) que la Letre dit
Que sa char est de tel maniere
Comme de lievre de bruiere.

Icest oisel, ce est la summe,
Senefie le boen prodome,
Qui en sainte yglise demore,
Et ilec prie et velle et ore,
Et vit de pain cotidien,
En guise de boen crestien ;
Ce est de la parole Deu,
Que il retient et met a preu.
Son cors menjue et son sanc beit ;
Dignement le garde et receipt,
En bien maint, de si qu'a la fin,
Comme boen crestien et fin ;
Ne va pas sus et jus folant,
Ne as viandes aerdant,
Qui font l'ame a dolor morir,
Por le cors a ese servir ;

(1) Son établissement, son *estor*, *instaurati*. (2) Tempête.
(3) Jouer, prendre ses ébats. (4) Et sachez.

En sainte yglise maint ades ,
En joie , en amor et en pes ;
C'est la boene viande et pure ,
Qui l'ame garde et asseure (1) ;
1925 Plus tres douce et meins salee ,
Que n'est le miel, ne que la ree (2).
Oez que le psalmiste dist,
David qui le Sautier escrit :
« Plus me son douz tes parlemenz
« A mes orelles , a mes sens ,
« Beau sire Dex, qui mainz el ciel ,
« Que n'est la ree , ne le miel. »
Seignors, por Deu, le rei de gloire,
Metez a ovre et a memoire
Les essamples que vos oez ;
En sainte yglise demorez ,
En boene fei et en creance,
Et en boene perseverance.
Se vos perseverez en bien ,
L'Evangile vos pramet bien
Que vos sereiz a la fin saus ,
Comme boen crestien leaus.
N'avez mere , fors sainte yglise ,
Qui, par amor et par franchise ,
Vos amoneste et vos chastie
Que vos maigniez en boene vie.

XXIV. DE LA PANTIERE.

La beste qui a non pantiere ,
En dreit romanz *love cerviere* ,

(1) Tient en sécurité; ital. *assicurare*. (2) Rayon; all. *reihe*, autrefois *raz*, gâteau de miel. Pat. poltevin *raise*, et pat. normand *réve*.

- Veit bien ci estre amentee (1) ;
1950 Onques sa per ne fu veue ,
Ne plus blanche, ne plus soeve ;
Quer ele est rouse et inde (2) et bleve,
Et jaune, et verte, et neire, et bise ;
Coloree est de mainte guise.
Totes bestes communament ,
Fors le dragon tant solement ,
Aiment ~~foz~~ dis sa compaignie ;
Mes cil la het tote sa vie.
Quant ceste beste est saoulee
Ou en monteigne ou en valee ,
De boenes viandes plusors ,
Nule beste ne quier (3) mellors.
En sa fosse s'en entre et pose ,
Desque au tierz jor (4) dort et repose.
Au tierz jor, quant ele est levee ,
Et de dormir bien saoulee (a) ,
Donc giete un si grand muiement (5)
Qu'on la puet oir clerement
De trestot le pais entor.
Donc ist une tant boene odor
De sa boche, por verite ,
Qu'en tote la veisinite
N'a nule beste qui se tienge ,
Que maintenant a le ne vienge (6).
1975 A le vienent totes ensemble ,
Por l'odor qui boene lor semble ;
Et totes sevent (7) la pantiere.

(1) Rappelée, *ramentevoir*. (2) Violette. (3) Ne cherchez pas.
(4) Jusqu'au troisieme jour, *de usque ad*. (5) Mugissement. (6) Il
n'y a aucune bete qui puisse s'empêcher de venir aussitôt vers elle.
(7) Suivent.

(a) VAR. Et de sa fosse hors alee.

Mes le dragon s'entret (1) arriere (a).
Si tost comme sa voiz entent ,
Et la doucor de l'odor sent ,
Ne la puet longuement soffrir ;
Einz l'estuet a terre flatir (2) ,
Et enfoir si en parfont ,
Qu'il ne se puet , por tot le mont ,
En nule guise puis (3) moveir .
Ilec le covient remaneir. ¶

En ceste beste , sanz dotance ,
A moult bele senefiance .
Pantiere dit , qui bien entent ,
Tant comme *chose qui tot prent* ,
Et senefie , sanz error ,
Jhesu Crist nostre Sauveor ,
Qui par sa grant humilite
Vesti nostre charnalite ,
Et trest toz les siecles a sei ;
Por nos soffri et fain et sei ,
Et mort en la croiz , au desrain (4) ,
Comme verai roi souverain .
Au tierz jor de mort releva ,

2000 Et tot le monde gaaigna .

Il meismes premierement
En dist quant il alout prechant :
« Quant de terre essaucie serai ,
« Totes choses trairai a mei. »
Allors reedit la Letre tant
Que Jhesu Crist en haut montant
Mena nostre cheitivite ,
Et as homes a dons donne .

(1) Se retire. (2) S'enfoncer , s'aplatir. (3) Ensuite , *postea*.
(4) Enfin , en dernier lieu .

(a) VAR. N'en a que fere .

Et un autre prophete dist
De Nostre Seignor Jhesu Crist :
« Je sui en la Judas meson ,
« La seignorie et li lion ;
« En la meson Effrem pantiere. »
Issi est de meinte maniere
Nostre Sauveor figure.
Por ce fu pantiere apele ,
De maïnte guise coloree ;
Quer il a a sei apelee
Genz paiene, genz Ymaïse (1) (a)
Qui creient une lei meïse (2).
Salemon dist, en sa sentence,
Que Crist est de Deu sapience,
Un esperit montepliable,
Et seur, et ferm, et estable,
2025 Qui nul bien ne destorne a faire ,
Douz et leal et debonaire (b).
Donc dist Nostre Seignor Jhesu ,
Qu'il aveit le monde veincu ;
Et que grant joie en feïsson
Et dist si que nos l'oïsson.
Plus sunt douz ses comandemenz
Que nest miel ne nul oïgnement (3).
Dex nos merra (4) en son palais,
En sa bele cite de pais ,
En Jerusalem la celestre ,

(1) Ismaélite. (2) Même; lat. *metipsissima*, ital. *medesima*.
(3) Parfum; ital. *unguento*. (4) Mènera.

(a) VAR. Judaisme.

(b) VAR. Soustil, mouvant et entendable,
Plain de pltie et amable ,
Certain et vrai sor toute rien,
Soef, loial et afmant bien.

El haut mont ou tant fet bel estre (1),
Ou james nul ne sera triste;
Donc porra dire o le psalmiste :
« Cite de Deu gloriosiz ,
« De tei sunt trestoz nos escriz (a) ;
« Issi cum nos oi avon
« En tel maniere le veon ,
« En tel guise l'avon veu ,
« En la cite au rei Jhesu. » (b)
Seignors, entendez cest raison ;
Ne semblez mie le dragon ,
Qui ne puet la doucor soffrir ,
Ne la parole Deu oir.
C'est le mauves home , por veir ,
2050 Qui ne puet mie remaneir
En place , ou l'en espant odor
De la parole au Sauveor.
En monstier ou en cimetire ,
Ou l'en deit le boen sarmon dire ,
Ne puet arester , ne atendre ,
Einz dit que allors va entendre.
La boene odor , ce est la summe ,
Au dragon et au mauves home ,
Del sarmon , ce vos dis je bien ,
Si lor semble estront de chien.

XXV. DE DRAGON.

Mes dreit est que nos vos dion
De la feture del dragon.

(1) Où il fait si beau d'être.

(a) VAR. Citez de Dieu, glorieus dis
Soit de toi chantez et escris.

(b) VAR. En la cit au roi de vertu.

De totes les bestes rampanz
Est le dragon tot le plus granz
Et en grant cholor engendrez.
En Ethiope sunt il nez.
Boche a petite et grant le cors,
Et si reluist comme fin ors.
Longue a la coue et ungles granz ;
Grant ennui fet a l'olifanz ;
Quer o sa coue le debat
Par les jambes, si qu'il l'abat ;
Ne porte pas venin de mort,
Mes durement est grant et fort ;
2075 Et ove sa coue asouplie
Toz ceus qui sunt en sa ballie (a),
Ne fet mie grant nuisement,
Fors o sa coue solement.

XXVI. DE CETE.

Imes (b) vos vodron raconter
D'une grant merveille de mer.
En mer sunt les peissons divers
Comme en la terre sunt les vers,
Et li oisel amont en l'eir.
Li un sunt blanc, li autre neir,
Li-un vair et li autre bis.
Ausi en mer, ce vos plevis,
Sunt li peisson diversement ;
Mes l'en ne puet mie esement,
De ceus les natures saveir,

(a) VAR. Et de sa coue decepline
Tout ce que il a en salsine.

(b) VAR. Huimes.

Com l'en puet des bestes por veir.

En la mer qui est grant et saine

Est l'esturjon , et la baleine ,

Et le torbot, et le graspeis,

Et un grant qui a non porpeis.

Mes un monstre i a mervellos ,

Trop cuvert et trop perillos ;

Cetus a non , selon latin.

As mariniers est mal veisin (1).

Autretel est comme sablon :

2100 Les cherde (2) de son dos en son.

Quant il se lieve en cele mer ,

Cil qui par la deivent sigler

Cuident bien que une ille seit ;

Mes esperance les deceit.

Por la grandor qui est en lui ,

Ileques vienent a refui (3) ,

Por la tormente qui les chace.

Entrer cuident en boene place ;

Lor ancras gietent , lor feu font ,

Lor mengier cuisent sor ce mont ;

Et , por lor nef bien atachier ,

Font granz peus(4) el sablon fichier ,

Qui semble terre a lor avis.

Puis font grant feu , ce vos plevis.

Quant cel monstre la cholor sent ,

Del feu qui desus lui esprent ,

Donc se plunge par grant rador (5) ,

Aval en la grant parfondor ,

Et fet o sei la nef plungier

Et tote la gent periller.

(1) Mauvais voisin. (2) Les écailles ; pat. *jardes* ; d'où, *éjarder* ,
écailler. (3) Refuge. (4) Pieux. (5) Promptitude ; angl. *readiness* ?

Tot autresi sunt deceu
Li cheitif dolent mescreu (1),
Qui el deable ont lor fiance,
Et font delai et demorance
2125 Es ovraignes que pechie veut,
Donc la cheitive ame se deut.
La ou el meins se done garde
Vient li lerres, que mal feu arde.
Quant bien le sent a sei aers (2),
O sei le plunge tot evers (3),
En mi enfer el plus parfont :
Cil sunt periz qui laen vont.
Icest peisson, quant fain le prent,
Bee la gole durement :
Donc ist de sa boche un odor
Qui moult est de boene savor.
Cele part vienent de randon (4)
Maintenant li autre peisson ;
Si se lancent a moult grant foule
Trestuit ensemble ens en sa goule
Por l'odor qui boene lor semble,
Et cil les transglout toz ensemble
En sa pance qui est si lee (5)
Comme ce fust une valee.
Le deable, tot ensement,
La gole bee durement
Vers la gent de petite fei,
Tant qu'il les a atret a sei ;
Quer cil qui petite fei ont
Et de fieble creance sont,
Sunt moult legier (6) a acrochier,

(1) Mécréants. (2) Attaché, *adhærens*. (3) Renversé, *eversus*.
(4) A la file. Ducange, v°. *Randum*. (5) Aussi large, *lata*. (6) Faciles à accrocher.

De celui qui set aachier (1).
2150 Il lor fet un aachement
Qui primes est moult doucement ;
Après desfine en marrement (2).
Quant de ce les a aachiez ,
Tant qu'il les a moult enlaciez ,
Bee la gole , s'es transglout (3) ;
Ja n'iert saoul , tant par est glout (4).
Li grant peisson s'en garde bien ;
Que il ne lor forfet (5) de rien.
Et savez vos qui li grant sont ?
Li boen qui boene creance ont ,
Qui toz jorz sunt boen et estable
A Deu le pere esperitable.
En ceus qui de lui ont memoire
N'aura ja deable victoire ;
Mes li dolenz , li mescreant
Qui vont en la fei Deu dotant ,
Qui sunt en creance petit ,
Si courent apres le delit ;
Et deable , qui les deceit ,
Bee la gole , s'es receipt.

XXVII. DE LA PERDRIX.

Plest mei que de ymes vos die
D'un oisel ou moult a boisdie (6) :
C'est la perdrix , que nos veon ,
Que nos si volentiers menjon ;
2175 Si n'est pas nete neporquant (7) ;

(1) Amorcer. (2) Tristesse, serrement ? *Marrer* signifie encore *ser-rer, presser*, jusqu'à étouffer, dans le patois du Nivernais. (3) *Si les transglout.* (4) Glouton ; bas. lat. *gluto*. (5) Il ne les trompe point. (6) Fourberie ; bas. lat. *bausia, baudia* ; all. *bosheit*. (7) Néanmoins.

Einceiz est orde et mesfisant.
Si i a un moult mauves point,
Quer le malle au malle se joint ;
Tant sunt ardant de grant luxure
Qu'il oblient dreite nature.
La perdriz est moult traitresse ;
Quer , en guise de larronnesse ,
Emble et cove les autrui oes (1) ;
Mes cest preu ne li vient a oes (2) ,
Par le larecin qu'ele fait.
Or entendez comment ce vait (3).
Quant les autrui oes a covez ,
Et les perdriaux alevéz ;
Quant il oient , veient , et vont ,
Et que aperceus se sont ;
Quant il oient crier lor pere ,
O sa voiz qui n'est mie clere ,
De cele part aler s'angoissent ;
Quer par nature le quenoissent ,
Et bien entendent par le cri.
Cele lessent qui les norri ;
A lor dreite mere s'on viennent ;
La fause mere remaint sole ,
Par son barat (4) et par sa bole (5)
2200 Pert la meitie de son aage (6) ;
Si ne la tient mie por sage
De sa peine que ele a mise
Longuement en autri servise ;
Quer donc veit que tot son travail
Ne li a valu un sol all (7).

(1) OÛfs, de *ovum*. (2) Profit, de *ops*, *opis*. (3) Comment cela arrive. (4) Tromperie; bret. *barad*; gall. *bradwr*, traltre. (5) Fraude, pat. normand et picard. (6) De son temps. (7) Ne lui a pas valu un seul ail.

Seignors, ci a essample bele,
Qui tot le cuer me renovele.
Autresi comme la perdriz
Qui a autri effanz (1) norriz,
Et puis au desrein (2) les pert,
Autresi trestot en apert
Au deable, bien est reson,
Quant il a generacion
De Deu, nostre souverain pere,
Emblez et norriz comme lerre,
Es mauvestiez, es lecheries
Es luxures, es beveries,
Si en cuide fere ses fiz.
Quant longuement les a norriz,
Et il oient la voiz lor pere,
En l'iglise lor dreite mere,
Donc sevent que traiz les a ;
Quer a lor pere les embla.
Mes puis que sa parole entendent,
2225 A lui viennent, a lui se rendent ;
Et il les receipt et norrist,
Soz ses eles les garantist.
Seignors, par fei, ce n'est pas dote,
Ja n'iert de si mauvesé rote (3),
Nul pecheor dolent cheitif,
Se, tant cum il est sain et vif,
Se veut retrere et repentir,
Que il ne puisse a Deu venir.
Seinte iglise le deffendra ;
Soz ses eles le norrira,
Quant a lui vendra a garant ;

(1) Enfants, pron. popul. (2) A la fin, en dernier lieu; du lat. *de retro*, ou du celtique *deire*. Conservé dans tous les patois.

(3) Troupe. En slave, *rota* signifie compagnie, d'où, *rontiers*.

Et li angres sùnt plus joiant
D'un pecheor qui s'umilie ,
Et se repent et merci crie ,
Si cum nos tesmoigne l'escrit ,
Que de nonante juste eslit (1) ,
Qui n'ont mestier (2) de penitance :
Ce dist la Letre , sans dotance .

XXVIII. DE LA BELETE.

De la belette est grand merveille ;
Quer el effante par l'orelle ,
Et par mi la boche receit
La semence par quei conceit.
De malle, quant ele l'aproche ,
Prent la semence par la boche ,
2250 Que dedenz son ventre norrist ,
Et par mi l'orelle s'en ist.
Ceste petite beste mue ,
Por ce ses founceaus (3) remue
Sovente feiz de leu en leu ,
Ne tient pas une place en feu (4).
Les serpenz moult durement het ,
De la les chace ou el les set.
A cest sunt aconparagie (5)
Plusors qui sunt encoragie
De bien oir , de Deu servir ;
De la parole Deu oir
Sunt curious , a le entendent ,
En lor corage a Deu se rendent
Et commencent bien a ovrer ,
A Deu servir et a amer ;

(1) Elus, *electi*. (2) N'ont pas besoin. (3) Ses petits; ital. *fanciulli*. (4) En fief, *feudum*, d'une manière fixe. (5) Comparés.

Et en petit d'ore recreient ,
Et ce que il aiment mescreient,
Et ne sunt mie obedienz
A fere ses comandemenz ,
Si cum il li orent pramis.

XXIX. DE L'ASPIS.

Du serpent qui a non aspis
Sunt a comparagier tel gent.
Dirai vos s'acostument (1).
Icest serpent donc je vos di,
2275 (Ne porquant onques ne le vi,
Mes ce est verite provee),
Quant ele crient estre enchantee
Por l'enchanteor qu'ele crient,
L'une de ses oreilles prient (2)
A la terre moult durement,
Et o sa coue finement
Estope l'autre orelle issi,
Que d'ele ne puet estre oi
L'enchanteor, en nule guise.
De tel maniere est sa cointise.
D'autretele maniere sunt
Les riches homes de cest munt ;
Tant sunt enconbre et charchie
De coveitise et de pechie.
Quant il oient parler de De,
Por richeces sunt asorde (3)
Qu'il n'oient, ne ne veient gote (4);
Toz jorz tienent mauvese rote (5).

(1) Je vais vous dire son habitude. (2) Applique. (3) Assourdis.
(4) Goutte. (5) Route.

L'Evangile meisme afiche (1)
Plus grief chose d'un home riche
En la gloire Deu fere entrer ,
Que de fere un chamel passer
Par la chasse d'une aguillite
Qui seit deugeo et petitete.

2300 Maudite seit cele richece
Qui l'ame maine en la destrece
De la paine qui toz jorz dure ,
En la fornese et en l'ardure
De la puor qui toz jorz art.
Richeces sunt de male part ,
Qui a grant travail sunt conquises ,
Et puis a grant poor porsises (2),
Et a grant dolor deguerpies
Et perdues et departies.

Por ce fist bien jadis un sage ,
Qui moult aveit tot son aage
A ces richeces entendu
Tant, que la memoire out perdu
De Deu, qui tot a a sauver.
Un jor se prist a porpenser (3).
Esgare fu (4) que il fereit ,
Se a ses faucheors ireit,
A ses vignes ou a ses prez.
Durement esteit esgarez
De ses bestes qui li moreient ,
De ses nes qui par mer coreient ;
De ses molins ert en porpens ,
Que n'aveient eve en toz tens.
Donc li veneit un mesagier
2325 Que la porreit tant gaagner ;

(1) Affirme. (2) Possédées, *possessa*. (3) Réfléchir, *perpensare*.
(4) Il fut incertain de ce qu'il ferait.

Autre mesage reveineit
Qui autres noveles diseit :
Que del suen (1) tant perdu aveit,
Que pas le nombre n'en saveit.
La ou il ert en tel destreit (2),
Regarde amont el ciel tot dreit ,
Vers Deu qui tot le mont forma ;
Et de sa richece pensa,
Qui li aveit fet oblier
Ce que il deust plus amer ;
Et tant y aveit mis son cuer
Qu'il ne s'en poeit a nul fuer (3)
Desveloper ne departir,
Ne ennorablement essir.
Donc se porpense moult estreit ,
Que tot ensemble guerpireit
Ses richeces et ses tresors.
Vendit tot, si achata ors ;
Quanke il out en or chanja ,
En une masse l'asembla
Cum une muele de molin.
Quant il out tot vendu enfin ,
Que rien n'i out remes (4) a vendre,
Donc l'en peust un denier prendre,
2350 Toz ses dras vendi a divers ,
Fors sa chemise et le braiers (5),
Que plus a vendre ni lessa.
Son or devant sei roola (6).
Quant il l'out trestot asemble ,
Quer il l'out issi atorne,
En une chaene (7) le tint ;
Puis ne fina de si qu'il vint

(1) Du sien. (2) Irrésolution, *distractio*. (3) A nul prix. (4) Resté.
(5) Les culottes; bret. *brages*; pat. *braies*. (6) Roula; ital. *rotolare*;
lat. *rotare*. (7) Chaîne, *catena*.

Soz une grant roche de mer.
Lors commença flo a monter.
Quant il fu tot haucie et pleins,
Si enpeint (1) au piez et au mains
Son or es plus granz parfundece.
Puis lor a dit : « Alez , richeces ,
« A mil et sexante deables !
« Ne sereiz plus o mei estables ;
« Quer vos me cuidastes neier ,
« Mes je vos neierai premier.
« Maudit seit tot le vostre acost (2) !
« Qui en vos a son cuer repost
« Ne puet boene veie tenir ,
« N'a la haute joie venir ! »

Seignors , por Deu omnipotent ,
Ne semblez mie le serpent ,
Qui ses orelles clot et serre ,
2375 De sa coue et de la terre ,
Que il n'oie l'enchanteor !
Quant la parole au Sauveor
Orreiz , ne vos estopez mie
De la veue ne de l'oie.

Aspis crient moult l'enchantement.
De son lignage (3) i a gramment.
Dispas (4) a non la felonnesse
Qui moult est male traitresse ;
Si tot cum a un home mors (5)
D'angoisse de sei muert le cors.
Un autre en i a , *prialis* ,
Qui est de la lignee aspis ,
Qui en dormant la gent ocit ,
Si cum le Bestiaire dit.

(1) Pousse , *impingere*. (2) Volsinage ; du verbe *acoster*. (3) Espèce. (4) Dipsas. (5) Mordu.

La reine Cleopatra .
Qui tant doutot de mort le pas ,
En mit o sei une poignant ;
Si morut tot cum en dormant.
Autre en i a qui moult est fiere
Et de perillouse maniere.
Comme dreit sanc est la suor ,
Si point de si fiere vigor
L'ome ou la fame , et tant le grieve ,
Que chascune veine li crieve ;
2400 Si saine tant cum saignier puet ,
Après le sanc , morir l'estuet.

XXX. DE L'OSTRICE.

De l'ostruce (1) ne lairrai mie
Que la nature ne vos die.
Ce est un oisel mervellose ;
Mes par nature est obliose.
Assida l'apelent ybreu ,
Et camelon a non en greu.
Iteux piez a comme chamel.
De sa nature me mervel ;
Quer plumes et eles a granz ,
Et si n'est nule feiz volanz.
En la seison que ele pont ,
Enz el sablon ses oes repont ,
Et la les muce et les oblie ;
Mes sachiez qu'ele ne pont mie
Fors entor juig (2) , el tens d'este.
Quant ele a son terme esgarde ,
Quant ele veit en mi cel eir

(1) Antrucho. (2) Juin.

Une esteile qui reluit cleir,
Qui l'esteile *Virgile* a non,
Donques pont en cele seison,
Et el sablon ses oes enfuet,
Que plus n'es cove ne ne muet (1).
A ses oes ne retourne mes.

2425 A cele esteile muse ades,
Et ses oes oblie et guerpist:
Et Dex qui tot le monde fist,
Li aide par tele devise
Que el sablon et en la glise (2),
Par l'eir qui est douz et serain
Et li tens, au seir et au main,
Soef et de boene maniere,
Dedenz la mote sablonniere
Germent les oes et poucins font:
C'est une merveille de mont!

Icest oisel nos senefie
Le prodome de bone vie,
Qui let (3) les choses terriennes
Et se prent a celestiennes.

De ceste qui ses oes oblie,
Dist le prophete Jeremie:
« Que ele esteit de si haut sens
« Qu'ele quenoist el ciel son tens. »

Quant li oisel guerpist arriere,
S'engendrure en la poudriere (4),
Por ce qui au ciel appartient,
Sire Dex, por quei ne sovient
A home que Dex fist resnable (5),
Et quenoissant et entendable,

(1) Ne les change de place, *mutare*. En langage populaire, *remuer* signifie déménager. (2) L'argille, la *glaise*. (3) Laisse. (4) Pousière. On a dit d'abord *purriere*; *isl. pudr.* (5) Raissonnable.

2450 De guerpir la joie terrestre,
Por avoir la joie celestre?
Ne peut nient a Deu venir,
Qui ne veut lessier et guerpir
Les fauses joies de cest mont;
Ja n'ateindra au ciel amont.
Nostre Sire meismes dist
Et en l'Evangile est escrit :
« Qui plus aime de mei son pere (1),
« Son fiz, ou sa fame ou sa mere,
« Nest pas digne de mei avoir. »
Issi le poez bien saveir.

XXXI. DE LA TORTE (2).

Or vos diron d'un autre oisel,
Qui moult par est corteis et bel,
Et moult aime et moult est ame.
Le plus sejourne es bois rame (3).
C'est la tuertre dont vos parlon,
Qui tant aime son compaignon,
Que, s'il le pert par acheson (4),
James puis en nule seison
N'iert que (5) il ne se duelle;
Ja puis sor verdor, ne sor fuelle,
Que ele puisse, ne s'aserra (6):
Toz jorz son conpaig (7) atendra,
Saveir se il retornereit.

2475 A nul autre ne se joindreit

(1) Qui aime plus que moi, etc. (2) Tourterelle, *turtur*. (3) Branchu, *ramosus*. (4) Par malheur; lat. *occasio*. (5) Il ne sera jamais sans que, etc. (6) Ne se posera, *sedebit*. (7) On disait aussi *compains*; isl. *kompan*; lat. *compaganus*.

Por riens qui peust avenir ;
Tant li veut leaute tenir.
Avant ceste maintient chatee (1)
Et se garde, tot son ae (2),
En leaute vers son parel.

D'ome et de fame me mervel,
Qui chatee a Deu pramet,
Et puis apres son veu maumet (3).
Moult i a de la gent vilaine,
Qui n'aiment pas d'amor certaine,
Issi comme fet la tuertrele,
Qui ses amors ne renovele ;
Quant el a son premier ami,
Ja puis nel metra en obli ;
Et se cil muert, d'autre n'a cure.

Ne sunt mie de tel nature
Plusors genz, qui au siecle (4) sunt,
Que ja a un ne se tendront,
Espos ne espose, a son per.
Quant l'un vient de l'autre enterrer,
Einz qu'il menjuce deuz repaz,
Veut autre aveir entre ses braz !
La tuertre ne fet pas issi :

Toz jorz se tient a son ami ;
2500 Toz jorz atent que il revienge,
Et que compaignie li tienge.

La tuertre, qui bien i esgarde,
Qui si bien sa chastee garde,
Si senefie sainte yglise ;
Et vos dirai par quel devise :
Quant sainte iglise vit lier,
Batre, pener, crucefier

(1) Chasteté. (2) Toute sa vie, *ætus*, *ævum*. (3) Viole, met a mal. (4) Dans le monde.

Jhesu Crist, son leal espous,
Moult en out le cuer angoisous.
Toz jorz s'est puis a lui tenue ;
Tot ades atent sa venue ;
Toz jorz le creit , toz jorz l'espeire ;
Ne se veut o autre contraire (1) ;
A lui est tot son desirier ,
D'autre ne veut acompaignier ;
Toz jorz se tient a son parel ,
Jhesu Crist , son leal feel.

Quant l'auctor qui rima cest livre
Deveit ici endroit escrire ,
Moult esteit tristes et dolanz ;
Quer il aveit passe treis anz.
Sainte iglise ert si dolerose
Et si mate (2) et si perilose ,
Que mainz cuideient par folie ,
2525 Que son espos l'eust guerpie !
Quer el n'osout le chief lever.
Poi (3) i entrouit genz por orer.
En tote l'ille d'Engleterre ,
Moult ert la dame en dure guerre
Par tot le reaume a cel jor ,
Et en peril et en dolor ;
Quer si effant demainement (4)
Li meneient torneiemment (5).
Le plus de la chevalerie
Plus qu'en une mahommerie (6)
N'i entrassent , en cel termine (7).
Moult esteit en grant decepline (8) ,

(1) S'unir , *contrahere (nuptias)*. (2) Affaiblie , humiliée , dans le sens actuel de *matée*. En isl. , *mat* signifie pris ou tué , *échec* et *mat* ; esp. *matar* , tuer. (3) Peu , *pauci*. (4) Même. (5) Étaient en guerre avec elle. (6) Mosquée. (7) A cette époque. (8) Punition.

Et tornee en cheitifeison.
N'aveit mes genz, se petit non (1),
En tote Bretagne la grant,
Qui ne fussent faus mescreant,
Por l'aveir que il gaagneient
Des iglises que il robeient ;
Erent les plus hauz, a devise (2),
Contre la pes de sainte yglise.

XXXII. DE CERF.

Ne devons metre en obliance
Le dit, ne la senefiance
Del cerf, qui estrangement ovre ;
Quer il menjue la colovre (3),
2550 Ce dit l'en, quant il est vielliz ;
Puis est tot sain et refreschiz.
Quant viel et endeble (4) se sent,
Si vet guerre moult belement
La fosse ou la colovre dort,
Qui moult le crient et het de mort.
La Letre si nos tesmonie (5)
Qu'il a d'eve la boche enplie,
A l'entree del crués (6) l'espant,
Et la colovre maintenant. (7)
S'en ist, quer remaindre n'i puet ;
Quer des narilles (8) au cerf muet
Et de sa boche ist une aleine,
Qui par force hors l'en ameine ;
Tot hors s'en ist beant la gole,

(1) A l'exception des petites gens. (2) Tout bien considéré. (3) La couleuvre, *coluber*. (4) Faible, *debilis*. (5) Témoigne, *testimonium*. (6) Du trou, du creux. (7) Aussitôt. (8) Narines.

Et le cerf l'ocit et devore (a).

Autresi fist Nostre Seigneur
Jesu Crist, nostre Sauveor,
Quant les portes d'enfer brisa
Et le deable defola (1).

En lui sort la clere fontaine
Qui de sapience est pleine,
Donc deable ne puet soffrir
La parole, ne soustenir.

Quant par terre il alout prechant,
Et comme verai Deu ovrant,
2575 Un deable en un home esteit,
Qui durement le tormenteit;
Et quant nostre sire vint la,
Le deable li demanda:
« Por quei il ert venu si tost
« Por tormenter nos et nostre ost (2)? »
Ceste parole en oiant dist;
Et nostre sire li enquist,
(Non pas por ce qu'il nel seust)
« Quel non le deable eust? »
Et cil respondi: « Legion!
« Mil summes qui de ce servon. »
Donc prierent Jhesu meimes
Qu'il n'es enveiaist en abismes;
Une grace lor otriast,
Dedenz les cors les enveiaist
De pors, qui pres d'ilec esteient,
En un pestiz (3) ou il pesseient.
Nostre Sire lor dist: « Alez. »
A tant (4) sunt cil es pors entrez;

(1) Foula aux pieds; ital. *follare*. (2) Troupe, armée; lat. *hostis*.
(3) Patis, pâturage. (4) Alors.

(a) VAR. Defole.

Deus milliers i en avait bien ,
Qui puis n'orent mestier a rien ;
Mes dreit a la mer s'avancierent,
Et el meleu se trebuchierent (1).

2600 Seignors , de ce n'estuet doter (2).

Deable ne puet escouter
La parole Nostre Seignor ,
Qu'il ne ait torment et dolor.
L'Apostre dit veraïement
Que nostre Sire au finement (3)
Le felon deable ocira ,
Par l'esperit qui hors istra
De sa boche beneuree ;
Ce est bien chose asseuree.

Le cerf, si cum je vos ai dit,
Se reforme et longuement vit ;
Del son de fretel (4) se merveille.
Quant il a drecie l'orelle ,
Si ot cler ; et quant il la besse ,
Si vos di que l'oie cesse.

A besoig puet bien trespasser
Ou grant fleuve ou grant bras de mer ;
Es montaignes est volentiers ;
Ce sunt les leus qu'il a plus chiers.

Par les monz entendre devon
Les prophetes de grant renon ,
Qui l'avenement Deu quenurent ,
Les apostres qui o lui furent ;
Et par les clers devon entendre

2625 Ceus qui a lui se veulent rendre ;

Quer il trovent en la montaigne
Qui (7) salvacion lor enseigne ,

(1) Se précipitèrent; Ital. *traboccare*. (2) Il ne faut pas douter.
(3) A la fin du monde. (4) Espèce de flûte. (5) Celui qui.

Si comme le Psalmiste dit
En un seaume (1) qui est petit :
« Es monz , fet-il , levai mes euz ;
« Donc l'aide me vint de Dex. »

XXXIII. DE LA SALEMANDRE.

La salemandre est une beste
Qui de la coue et de la teste
Et de cors resemble lesarde ;
Si n'a poor que nul feu l'arde ;
De feu ne crient nule cholor.
Moult est de diverse color.
S'en un feu vient par aventure ,
Il l'esteindra , quer c'est dreiture ;
Ja ne sera si alumez ,
Que il ne seit tost achassez .
Venim porte de tel vertu ,
Que moult a tost home abattu ;
Et si fet si grant destorbier (2).
S'ele monte en un pomier ,
Les pomes envenime si ,
Qui en menjue , il est honni (3) ;
Et se ele en un puiz chaeit ,
Tote l'eve envenimereit ;
2650 Quer nus homs nen beivreit sanz mort ,
Tant est le venin d'ele fort .
Iceste beste senefie
Le prodome de bone vie ,
Qui tant est de tres leal fei ,
Qu'il esteint , tot environ sei ,

(1) Psaume. (2) Trouble, ravage; angl. *to disturb*. (3) Mort.

Le feu et l'ardor de luxure ,
Et des vices la grant ardure.
Ne cuidez pas que je vos mente :
Le feu qui les ames tormente
Ne peut avoir a ceus vigor ,
Qui bien servent Nostre Seignor ,
De boene fei parfaitement ;
Ne criement nul embrasement
Que deable lor puisse fere ,
Qui tant el fel et de pute ere.
El feu fu mis Ananias ,
Misael et Azarias ;
Onques de riens maumis n'i furent ,
Por ce qu'en boene fei s'esturent.

Seignors , ce n'est mie dotance ,
Par fei et par boene creance
Puet l'en veincre seurement
Tote maniere de torment.
La Letre si nos tesmonie ;
2675 Si est escrit en Ysaie ,
Que par fei ont trestuit li saint
Pechie veincu , et feu esteint.
Qui si boene creance aureit
Et ferme fei , comme il devrait ,
Les monz ferait par commander
De leu en autre remuer (1).
Certes qui est feel en fei
Moult a riche vertu en sei ;
Totes veies au desus vient ,
Qui fei et charite maintient ;
Mes se il charite n'aveit ,
Nule vertu ne li vaudreit.

(1) Ferait par son commandement les montagnes changer de place.

Saint Pol nos dit que ne vaut rien ,
Ne aumone, ne autre bien,
Ne creance, ne leaute ,
Se oveques (1) n'est charite.

XXXIV. DE COLUMP.

Entre touz les autres oiseaus
Est le columps (2) tot li plus beaux,
Et en boene senefiance.
Saint Esperit, en sa semblance ,
Descendi au bautismement (3)
De Jhesu Crist veraielement.
Et meinte feiz est avenu
Que en sa semblance est venu
2700 Saint Esperit, por conforter
Ceus qu'enemi seut (4) tormenter ,
Por fere lor se deguerpir
Jhesu qui toz nos puet garir.
Jadis chascun an^ssoleit l'en
En la cit de Jerusalem ,
La veille de Pasque, veir
Un colump blanc venir, por veir ,
Qui aportout le feu novel.
En colump a moult bel oisel,
Et sans fiel et sanz amertume.
Se ont une bele costume ;
Quer en besants'entr'accompaignent,
Et en besant d'amor esprennent.
Quant il sunt en un columbier ,
Deus cenz, ou treis, ou un millier,
Un en i a qui moult est prouz :

(1) Avec. (2) Colombe, appelée aussi *coulon*. (3) Baptême. (4) *Sollet*.

Quant il s'esmuet , si muevent toz.
Cil les meine de totes partz
Es monteignes et es agraz
Et es pleins chans, et es ares (1),
Es gaaigniez (2) et es semez ;
Et quant il trove les sauvages ,
Il est si veizie et sages
Qu'il les tret a son columbier,
2725 Si lor fet toz les bois lessier.
Icest oisel nos senefie
Jhesu qui tot a en baillie ,
Qui tot gouverne et qui tot fet,
Et qui de totes parz atret
Les columps a son columbier ,
Et li champestre et li ramier.
Son columbier est sainte iglise,
Ou il a trest a sun servise ,
Par boene predicacion ,
Nos qui sauvages estiun ;
De Sarazins et de paiens
A fet sovent boens crestiens ;
Et fera vers le finement
Totes les genz communement
Asembler en la fei commune ;
Donc vendront totes leis a une.
Dex est esperitex colump ;
Long est et dreiz et beaux et bons ;
Et ses eles tant larges sunt
Qu'il acouetent (3) tot le mont.
La veie que il nos enseigne
Devon aler , nul ne s'en feigne (4) ;

(1) Labourés. (2) Travaillés. (3) Qu'elles couvent ; pat. poltevin et normand *acouer*. (4) Que nul ne s'en lasse ; pat. *feignant*, qui craint le travail.

Se ce feson seurement ,
Toz nos metra a sauvement.
2750 Vos ne devez esperer mie
Que Moyses, ne Ysaie ,
Ne prophete, ne mesagier,
Que onques Dex eust tant chier ,
Salu et vie nos rendist ,
Fors le Sauveor.Jhesu Crist.
Dex qui voleit l'umain lignage
Raendre et jeter de servage ,
En colump et en meinte guise ,
Est venu dedenz sainte iglise ,
Ca jus en terre prechier.
Meint prophete et meint mesagier
Ou le Saint Esperit (1) parleit ,
Et en meinte guise diseit ,
Comment nostre Sire vendreit ,
Sauver le mont qui perisseit.
Uncor avon asez a dire
Del colump et de la matire.
Un arbre a en Inde la grant ,
Bel et follu et verdeiant ,
Fruit monte bon et douz et chier ;
Et si vos os bien afichier ,
Si cum la Letre nos aprent ,
Que grant est l'ombre que il rent.
Beaus est dedenz et environ ;
2775 Et si dient que il a non
Paradision en grezeis ,
Et sone autretant en franceis
Cum verdure. Environ la destre ,
Soz cel arbre fet moult bel estre ;
La dedenz maignent et habitent

(1) Avec le Saint-Esprit, par son inspiration.

Columps, qui forment (1) se delitent.
Quant il sunt del fruit saole
Et desoz l'arbre repose,
Ja d'ilec n'es estuet moveir,
Por avoir tot lor estoueir (2).
Un dragon a en cel pais,
Qui au columps est ennemis;
Quer il les menjue et devore
Tantost sanz nul point de demore (3).
Mes cil qui soz l'arbre se tient,
De rien nel dote, ne le crient.
Les columps, qui quenoissent bien
Que cil les het sor tote rien (4),
Se tienent soz l'arbre toz dis.
S'en est (5) aucun fol et jolis (6),
Qui d'ilec isse folement,
Quant il s'en ist, tost s'en repent.

Le dragon crient les columps,
Et autretant crient le dragon
2800 D'aprouchier a l'arbre et a l'umbre.
Nule feiz les columps n'enconbre (7),
S'il n'es trove de l'ombre issuz :
Sil en issent, il sunt perduz ;
Quer il est toz dis en aguet.

Quant cel arbre son umbre fet
En la partie devers destre,
Donc est li dragon a senestre ;
Quant l'ombre vers senestre torne,
Le dragon a destre retourne.

(1) Fortement. (2) Toutes leurs provisions; angl. *storehouse*, magasin; *stores*, munitions; pat. norm. *estoré*, pourvu du nécessaire; lat. *instaurare*. (3) Sans nul instant de retard, *punctum moræ*. (4) Plus que toute chose. (5) S'il en est. (6) Aimant à jouer. (7) Ne maltraite.

Il ne porreit l'ombre soffrir
Que (1) il ne l'esteut morir.
Li columps, qui sunt preuz et sage,
Se tienent ades en l'ombrage
De l'arbre, que lor aversaire
Enconbrier ne lor puisse faire.
Mes s'aucun folement s'esmuet,
C'il le prent qui fere le puet,
Isnelement l'a devore;
Mes n'en est pas del tot saole.

Nos crestiens, qui bien savon
Que est cel arbre et cum a non,
Bien nos devrion coi (2) tenir,
Et desoz l'ombre a lui (3) venir;
Quer d'ilec muet et vient tot bien;

2825 Quer le deable n'i a rien.
C'est nostre pere omnipotent,
Qui son ombre et ses rains estent
Soz toz ceus qui viennent a lui,
Por avoir garant et refui.

Le fruit de l'arbre senefie
Jhesu, le filz Sainte Marie;
Ce est le fruit qui nos gari.
Quant estion mort et trahi
Par le fruit que Adam gosta,
De joie nos deserita;
Le fiz Deu qui gosta le fiel
Nos rendi la joie de ciel.
Le fruit de l'arbre nos trahi;
Le fiz nos raient et gari,
Qui el fust pendre se lessa,
L'eisil (4) but et le fiel gosta.

(1) Sans que. (2) Tranquilles, *quieti*, on disait aussi *quiement*, *coisement*. (3) Sous son ombre. (4) Il but le vinaigre; angl. *eisel*; sax. *eosil*.

Or devon bien entendre tuit
Qui est l'arbre et qui est le fruit.
L'arbre est le Pere ; le fruit, le Fiz ;
Et l'ombre est li Saint Esperit.
Si cum l'Angre dist a Marie,
La sainte reine florie :
« Li Saint Esperit sorviendra
« En tei, en cui s'aumberra (1) ;
2850 « Par la vertu de haut seignor ,
« De tei nestra le Sauveor. »
En l'arbre devon, sanz mesprendre,
La persone de Pere entendre,
El fruit la personne de Fiz .
Et l'ombre est li Saint Esperiz ,
Qui de l'un et de l'autre vient.
Issi crerre le nos covient,
Se nos ame volun sauver.
Se hors de Deu nos puet trover
Le mal dragon qui nos deffie ,
Maintenant nos toudra (2) la vie.
Seignors , de ce nos porpenson ;
Desoz cest arbre nos tenon ;
Quer nos summes de fruit peu
Et par l'ombre bien deffendu ,
Que ja n'aprochera de nos
Li cuvert dragon envios.
Tenon nos dedenz sainte iglise ,
Qui ceste creance devise (3).
Se hors de sa creance issum ,
Nos seron livrez au dragon ,
Qui n'atent fors que hors s'en isse
Le fol dolent que il sesisse ,

(1) *Se adumbrabit.* (2) *Toldra, tollet*, nous enlèvera. (3) *Enseigne.*

De ce seun seurs et fiz (1) :

2875 C'est el non del Pere et de Fiz
Et de Saint-Esperit tenon
Sainte vie et religion ,
Que sainte iglise nos enseigne ,
Que au douz cri et a l'enseigne
De la sainte croiz aoree
Nostre vie est beneuree.
Et sachiez bien , qui ce ne creit
Qu'un Deu en treis persones seit ,
Qui tot crea et qui tot fist ,
Il est de la gent Antecrist.
Nos summes de la gent feel ,
Qui de la grace et de conseil
Nostre Seignor vivre porron ,
Tant cum soz l'arbre nos tendron.

Jhesu meimes , nostre sire ,
Nos amoneste en l'Evangile ,
Donc nos bien crerre le devon :
« Soiez simple comme colun ,
« Et si sage comme serpent. »
Et quel est or l'entendement (2)
De ceste parole coverte?

Je la vos mosterre aperte :
C'est a dire que nos seiun
Si simple que nos ne cheun

2900 En nostre prime felonnie ;
Et sachiez bien que la boidie
Ne l'aguet de nostre adversaire
Ne nos puet puis nul grant mal faire.

Seignors, por Deu, l'autisme rei (3)
A sainte iglise et a la fei

(1) Certains, fixes. (2) La signification. (3) Le très-haut roi, *altissimus*.

Demorun et perseveron ;
Quer a la fin saus en seron.
Uncor m'estuet que vos devis
Des columps, qui sunt blans et bis :
Li un ont color aierine ,
Et li autre l'ont stephanine ;
Li un sont neir, li autre rous,
Li un vermel, l'autre cendrous ,
Et des columps i a plusors
Qui ont trestotes les colors.
Cil que en color sunt divers,
Ce me dit ma Letre et mon vers (1),
Demonstre la diversite
Des prophetes, por verite,
Des douze qui diversement
Annuncierent l'avenement
Nostre Seignor, mes neporquant
Trestoz sunt a un acordant,
Qui de chascun saureit entendre
2925 La parole et la reson rendre ;
Mes qu'il quemandent en la Letre
Dreite interpretacion metre.
El colump qui ressemble cendre
Si Devon veirement entendre
Le corteis prophete Jonas ,
(Ce ne devez mescrerre pas),
Qui en heire et en cendre ala
Au Niniveis ; et precha
Nostre Seignor, comme leaus ,
Au pueple mescreant et faus ;
Et Dex lor rendi guerredon ,
Quant il el ventre de peisson
Le sauva et gari de mort,

(1) Verset.

Et puis le mena a boen port.

Li colump , qui a l'air resemble ,

Senefie , si cum me semble ,

Le prophete qui fut ravi :

Ce est Helies donc je vos di ,

Que nos cuidon uncore en vie ;

Et le blanc colump senefie

Saint Johan , qui primierement

Commenca le baptesmement ,

El non de celui qui venoit

Qui uncore a venir esteit.

2950 En baptesme , bien le sachiez ,

Est home sauve de pechiez .

Le prophete Ysaie dist

Lonc tens einz que Johan venist :

« Lavez vos et seiez mundez ,

« Mauves pensez des cuers ostez ,

« Quer se devant estiez neir ,

« Donques sereiz tuit blanc,por veir.

Le roge colump , par reson ,

Senefie la Passion ,

Quant Jhesu son sanc expandi ,

Qui vie et joie nos rendi ;

Autrement fussons mort sanz fin.

Li colump qui est stephanin

Nos deit saint Estievre noncier ,

Qui por Deu se lessa pener ,

Et primierement deservi ,

Par le martire qu'il soffri ,

Veer le fiz Deu , a sa destre

Estant . en la joie celestre .

Or avez oi des columps

Un chapitre qui est moult lons ;

Et se l'avez bien retenu ,

Moult vos en est bien avenu ;

Quer boene essample i poez prendre,
2975 Se la reson volez entendre.

XXXV. DE L'OLIFANT.

De l'olifant ne Devon pas
La parole tenir a gas (1).
C'est la greignor beste qui seit,
Et qui greignor fes (2) portereit ;
Si est bien sage et entendable ;
En bataille est bien covenable ;
Ileques a mestier (3) moult grant ;
Et li Indeu et li Persant,
Quant aloient es granz estors,
Seulent desus charchier granz tors,
De fuz dolez (4) bien quernellees.
Quant veneient es granz merlees (5),
Ilec montouent les archier,
Li serjant et li chevalier,
Por lancier a lor ennemis.

La femele, ce m'est avis,
Porte deus anz, quant ele est preinz (6),
Adonc founne et vient a mainz.
Ne james nule, ce sachiez,
Ne foenera qu'une feiz,
Ne donc n'aura que un foon.

Si grant poor a del dragon,
Qu'en une eve va founner,
Por son foun de mort garder ;
3000 Et le malle dehors l'atent,

(1) *A gab*, à moquerie. (2) Fardeau. (3) Service, *ministerium*.
(4) De bois travaillés avec la *dolabre*, *dolati*. (5) Près des murailles
crénelées; ital. *merlo*, créneau. (6) Pleine, *pregnans*.

Qui andeus les garde et deffent.

La Letre dit de l'olifant

Que il vit bien par deus cenz anz.

En Ynde , en Aufrique est lor estre (1) ;

En cez terres soleient estre.

En Aufrique ne maignent mes (2) ,

Mes en Ynde maignent ades.

Quant le malle veut engendrer

En sa compaigne et en sa per .

Vers Orient andui s'en vont ,

Joste (3) paradis en un mont ,

Ilec ou creist la mandagloire (4) ,

Donc nos feron apres memoire.

La femele de l'olifant

Aproche a l'erbe maintenant ;

Si menjue de l'erbe einceis

Que le malle , bien le sacheiz ,

Lors en menjue , quant il veit

Que la femele le deceit.

Quant emmedui (5) en ont mengie ,

Et ont deduit et enveisie ,

Et asemble a lor afere ,

Si comme bestes doivent fere ,

La femele tantost conceit ,

3025 Et le foun qu'ele receit

Porte deus anz , cum dit vos ai.

Vers son terme est en grant effrai ,

Por le dragon qui les espie.

En une eve grant replanie

Vet fouuner por le dragon ,

Qu'il ne li tolle (6) son foun ;

(1) Leur séjour, leur habitation, *atrium*. (2) Ne demeurent plus, *magis*. (3) Auprès de, *juxta*. (4) Mandragore. (5) Nous avons vu plus haut *ambedue*, *andui*. (6) Ne lui enlève (*tollat*).

Quer se dehors l'eve le veit,
Le dragon le devorerait.

En cez bestes, por verite,
Sunt Eve et Adam figure.
Quant il furent en paradis,
En plente et en joie mis,
Ne saveient que mal esteit,
Ne donc charnel delit veneit.
Mes quant Eve del fruit gosta,
Et son Seignor amonesta
Qu'il en menjast, sor le deffens (1),
Si furent essilies par tens,
Et jetez en l'estanc parfont,
Et es granz eves de cest mont,
Es granz periz et es tormenz,
Qui perillier font meinte genz.
Donc le prophete David dist
En un seaume que il escrist :

3050 « Sauve mei, Dex, par ta merci,
« Des granz periz ou je sui ci;
« Quer dedenz m'ame sunt entrees
« Moult granz eves et desrivees. »
Et en un vers redit alors
Que Damledeu li fist secors :
« J'entendi, fet il, mon Seignor,
« Et il a mei par sa doucor;
« Et m'osta de laz de misere
« De tai et de fiens (2) ou je ere. »

Quant Adam fu deserite
Et hors de paradis jete,
En peine et en perdiciun
Fist donc sa generaciun.
Mes nostre Pere en out pitie;

(1) Malgré la défense. (2) Fumier, *fumus*.

Por raancon de son pechie ,
Espira (1) un novel Adam ,
Qui por nos trest peine et hahan ,
Et toz nos mist a raancon.
C'est totes veies (2) ma chancon;
Quer ades vos chante et recort (3) :
« Par lui summes gari de mort. »
Cil qui de sein au Pere vint ,
Prist char humaine , home devint ,
Sor fine pierre mist noz piez ,
3075 En nostre boche , ce sachiez ,
Mit novel chant , et nos aprist
La sainte oreison que il fist ,
Que *Pater noster* apelon :
Tot ades dire la devon.

De l'olifant , dire vos os (4) ,
Boene est la pel , boens sont les os ;
Et qui el feu les brullereit ,
Sachiez que d'ilec chacereit
Toz les serpenz , qui pres sereient ,
Et qui en eus venim areient.
Nul venin ne seut habiter
La ou l'en fet les os bruller.

Des os fet l'en yvere chiere ,
Donc l'en ovre en mainte maniere.

L'olifant est moult corporu ;
Quant il vient el pestiz erbu ,
Hors de sa boche ist un boel ,
O quei il pest par le prael (5).
Autrement n'ateindreit il pas ,
Sanz sei agenollier , si bas ;

(1) Anima, inspira. (2) Toujours, le même que toutefois; ital. *tutta via*. (3) Rappelle, *recordari*. (4) Je vous ose dire. (5) Avec lequel il mange dans la prairie; bas. lat. *pratellum*.

Et se agenollos esteit,
Ja par sei ne relevereit.

XXXVI. LA MANDAGLOIRE.

Mandagloire est une erbe fiere :
Nul autre n'est de sa maniere ;
3100 Et vos di que de la racine
Puet l'en fere mainte mecine ;
Et se la racine esgardez ,
Une forme i troverez
A la forme d'ome semblable.
L'escorche est moult prophetizable(1)
Quant ele est en eve bollie ,
Moult vaut a mainte maladie.
Ceste erbe , quant ele a trente anz ,
Coillent ceus qui sunt meschinanz .
Si dit l'en , quant ele est coillie ,
Qu'ele se plaint et bret et crie ;
Et se aucun oiet le cri ,
Mort en sereit et malballi.
Mes cil qui la coillent , le font
Si sagement que mal n'en ont.
Quant de la terre l'ont mise hors ;
A mainte chose vaut le cors.
Se home aveit mal en son chief ,
Ou en son cors , qui li fust grief ,
Ou en son pie , ou en sa main ,
Par cele erbe sereit tot sain .
La ou home mal sentireit ,
Si prendreit l'en d'ilec endreit
De l'erbe , si sereit batue ,
3125 Et quant l'ome l'aureit beue ,

(1) Proufitable ?

Moult doucement s'endormireit ;
Ja puis dolor ne sentireit.
De ceste erbe, qui est si fiere,
Si a toz jorz doble maniere ;
L'une est malle . l'autre femele,
La feuille des deus est moult bele ;
La femele a la feuille drue,
Tel comme est sauvage letue.

XXXVII. DE L'AIMANT (1).

La sus amont, en Orient,
A un grant mont qui haut s'estent,
Ou l'en trove une pierre dure.
Quant l'en la quiert, par aventure,
Adonc giete sa resplendor ;
Mes ele ne luit pas par jor ;
Quer le solel, c'est verite,
Si li rebouche la clarte.
Ce est l'aimant dont je vos cont ;
Si dure pierre n'a el mont ;
Nule autre pierre ne la fraint,
Ne fer ne fust ne la destraint (2) ;
Mes cil qui depecier la veulent,
O maus (3) de fer brisier la seulent,
Quant en sanc de boc est tempree(4) ;
En itel guise est esgrunee (5).
3150 Mais il covient que li sanc seit

(1) Le diamant; lat. *adamas*, qui signifie pareillement *fer*. De là, sans doute, l'erreur qui fit attribuer au diamant quelques-unes des propriétés de l'*aimant*, composé de protoxide et de peroxide de fer. (2) N'en sépare les parties, *distrahit*. (3) Avec des maillets. (4) Trempée; lat. *temperare*. (5) Ebréchée, écrasée; angl. *to grind*; all. *gründen*.

Tot chaut et ne seit mie freit.

Des pieces puet l'en entallier ,
Et gemmes et fer et acier.

Tant vos apren de l'aimant
Que la pierre n'est mie grant ;
A fer ressemble sa color ,
Et a cristal sa resplendor.

La Letre dit de l'aimant
Qu'il est contre venin puissant,
Et qu'il chace vaines poors ;
Ne que l'art des enchantoors
Ne devreit celui enchanter
Qui cest pierre seut porter.

L'aimant, qui a tel vertu,
Senefie le roi Jhesu ,
Se com le prophete recorde ,
Qui a ceste letre s'acorde :
« Je sui sor un mur d'aimant ,
« Fet (1) le prophète, un home estant
« En mi le pueple d'Israel. »
Cest home esteit corteis et bel.

Le mont ou la pierre est trovee ,
Qui tant est dure et esprovee ,
Si senefie Deu le Pere.

3175 La pierre, qui par nuit est clere,
Si senefie Jhesu Crist ,
Qui por nos humanite prist ,
En teniebres nos visita,
De clarte nos enlumina.
En la sainte Letre trovon
Cele que Evangile apelon ,
Que le Sauveor dist de sei :
« Je sui el Pere et il en mei ;

(1) Dit, parle, *fatut*.

« Et qui me veit, il veit mon Pere. »

Cil qui nasqui de Virge mere,
Jhesu Crist, Nostre Sauveor,
Nos visita en tenebror,
Mult par dut estre home joiant
Quant il trova tel aimant,
Qui de teniebres hors le traist.
C'est le Sauveor qui s'esteit
Sor les pierres fermes et dures,
Qui por cous ne por hurteures (1)
Ne li fallent, ne ne faudront,
Mes toz dis fermes esterunt.

En iceste pierre entendez

Les apostres beneurez ;
Les prophetes et les boens sainz,
Qui ne furent ne faus ne feinz (2),
3200 Unques por torment ne flechirent,
Mes por Deu martire sofrirent,
Et tel travail et si grant peine,
Que or en ont joie certaine.

Ce que home la pierre trove
Senefie, par boene prove,
Que nostre Sire se cela,
Quant en terre se devala (3).
Les compaignes del haut repaire
Ne sorent que ca (4) devait faire,
Ne comment il prist char humaine;
Mes quant il out soffert la peine,
Et fu de mort resuscite,
Et la sus amont remonte,
Vrai home, entier et parfet,
Donc en demenerent grant plet

(1) Meurtrissures. (2) Menteurs, *fingerc.* (3) Descendit ; conservé dans les patois. (4) Ici-bas.

La celestiel compaignie ,
Et demanderent sanz envie :
« Donc vient qui est cest rei de gloire,
« Qui tant a ennor et victoire ? »
Qui ce est ? C'est legier a dire :
C'est li sire de tot l'empire ;
C'est cil qui tient tot a sa destre ;
C'est le glorios rei celestre ;
Ce est le sire de vertu ,
3225 Cil qui por nos s'est combatu ;
En bataille est puissant et fort ,
Quer il a ocise (1) la mort !
Ne cuidez pas que Crist morist ;
Mes Crist en sei la mort conquist.
Seignors et dames, genz nobire (2),
Boche d'ome ne porreit dire
La summe de l'umilite ,
Ne la doucor, ne la pitie,
Que nostre sire fust por nos ,
Quant de son chier sanc precios
Nos raient et nos rachata ,
En la bataille que fete a ,
Ou il a enfer despollie
Et confundu et essillie (a).

XXXVII. LE BESANT DE DIEU.

Boene gent, que Dex bien vos face ,
Et vos doint s'amor et sa grace !

(1) Tuée. On remarquera que partout le participe passé prend le genre du régime placé après lui. (2) Nobles.

(a) C'est à ces vers que se termine le ms. de M. Douce, décrit par F. Michel (*Rupp. au Ministre*, p. 144).

Or oez et si entendez,
Et vos corages amendez.
Penez nos summes de retraire
Les essamples del Bestiaire,
Selon la Letre, jusque ci.
Or vos criun, por Deu, merci (1),
Se nos i avon chose dite
Qui deie a bonte estre escrite,
3250 Que vos i prengiez essamplaire
Et de bien dire et de bien fere.
Et si dit i avon fallance,
Par nonsens ou par obliance,
Por amor Deu, vos demandon
De la mesparlance pardon,
Et de l'obliance autresi.
De tot ce vos criun merci.
Se mesdit avon el traitie,
Par aucun si seit effacie,
Qui plus seit sage et qui meuz valle (2).
Nule envie ne m'en travaille.
Je vos dis au commencement
Et pramis que boen finement
Aureit cest livre, et Dex l'otreit.
Dex nos comande, et si a dreit,
Que nos *bezans* montepleion,
Et nostre travail enpleion
A acreistre sa grand·richece,
Et se ce lesson par perece,
Moult en seron achesonez (3),
Et de Nostre Seignor blasmez.

(1) Grâce, dans la double signification de remerciement et de pardon; lat. *merces*. (2) Qui vaille mieux. (3) Punis. Voir dans Roquefort les différents sens donnés au mot *achoisson* (*occasio*) et à ses dérivés (*De la poésie française aux XII^e. et XIII^e. siècles*, p. 411).

Or oez que il nos en dit ,
Et en l'Evangile est escrit ,
Qui parla d'un prodome et sage
3275 Qui ala en pelerinage.
L'Evangile nos fet acrerre (1)
Qu'anceis qu'il se meist en l'erre (2),
Apela treis de ses serjanz ,
Et balla (3) a l'un cinc besanz ,
A l'autre deus , et au tiers un.
Selon ce balla a chascun
Que sa vertu sout et quenut ;
Puis s'en ala la ou il dut.

Meintenant que il fu meu (4),
Li serjant qui out receu
Les cinc besanz , espleita (5) tant ,
Quil en gaaigna autretant ;
Et li segont fist ensement.
Mes li tierz ovra folement ;
Quer une fosse en terre fist ,
Le besant son seignor i mist ;
Et quant li sires retorna ,
Ses treis serjanz aresonna (6)
Quil orent fet de son aveir.
Li primerain li conta veir :
« Sire, fet-il , tu me ballas
« Cinc besanz , quant tu t'en alas ;
« Et je en ai puis tant ovre ,
« Qu'autre cinc en ai recovre. »
3300 — « Tu as bien fet , dit il , amis ,
« De mon gaaing t'ies entremis ;
« Or seras de moult grant plente.

(1) Nous fait croire, nous enseigne ; *faire accroire* signifie aujourd'hui faire croire ce qui n'est pas. (2) En voyage. (3) Bailla, donna. (4) Partit. (5) Travailla. (6) Interrogea sur.

« Seignor, por ta grant leaute
« Si te baudre (1) avoir gregnor :
« Entre en la joie ton seignor. »
Li segont li redist : « Bel sire ,
« De meie part, vos puis bien dire,
« De vos deux besanz aifet quatre. »
— « Doncne te dei jemie batre (2),
« Fet li sire, de mon servise ;
« Le mien auras a ta devise ;
« Issi le te pramet et veu (3). »
Li tierz, qui n'aveit fet nul preu,
Vint à son seignor et dist tant (4) :
« Sire, vez ici ton besant
« Trestot entier; l'ai tot garde. »
Et li sire respont : « Par De !
« Tu n'ies boen serjant, ne leel ;
« Ne tu ne sauras mon conseil ,
« N'a ma joie ne partiras (5) ;
« Hors de ma maison t'en iras ,
« Et de tote ma compaignie ;
« Quer lessie as par felonnie
« A montepleier mes chatex (6).

3325 Seignors, li escrit est itex ;
Mes grant senefiance i a.
Nostre sire, qui tot cria (7),
Deit estre tenu por prodome.
Li dui serjant, ce est la sunime,
Sunz tuit cil qui son non essaucent,
Et sa lei maintiennent et haucent ;

(1) Je te bailleral. (2) Chasser. (3) Et veux. (4) Et parle ainsi, *tantum*. (5) Tu ne prendras point part à ma joie. Le verbe *partir* a conservé le même sens dans l'expression *avoir maille* (pièce de monnaie) à partir (à partager). (6) Mes capitaux, comme on disait *chataine* pour *capitaine*, *chef* pour *caput*. (7) Créa.

Et cil en sa joie enterront,
Quant totes joies fineront.
Mes cil n'i metra ja le pie,
Qui son tresor aura mucie,
Issi comme itex ja font.
Moult par est fous qui le repont
Et le lesse en terre porrir ;
Mes qui de creistre et de norrir
Et de montepleier se peine,
Cil aura la joie certaine.

Uncore balle chascun jor
A son serjant Nostre Seignor
Sez bezanz a montepleier,
Quant il fet un bon chevalier,
Ou un bon clerc, ou un sage home,
Qui trestot l'empire de Rome
Porreit par son sens consellier.
Cil qui ne s'en veut travailler,
3350 Et trestote sa vie muse,
Que rien de sa bonte n'enuse
El servise Nostre Seignor,
Quant vendra au desrein jor,
Cuides que Deu ne li demant
Qu'il aura fet de son besant.
Oil (1), je le sai veraïement,
Damledeu done largement
A l'un proece, a l'un poeir,
A l'un vertu, a l'un saveir,
A l'un reson, ou eloquence ;
Et qui de ce ne fet semence,
Endementieres que il puet,
Le besant son Seignor enfuet,
Don le pruis (2) par cest Evangile.

(1) Oui. (2) Je le prouve.

Quant Dex m'a done de bel dire
La grace , ne me dei targier
De son besant creistre et charchier;
Quer bien en est et tens et ore
Si n'i ferai plus de demore.
Le besant Deu metrai a gable (1),
Por desconferre le deable.

Divisions de graces sont,
Si les deivent ceus qui les ont
Metre a gaaign et a usure ;
Por ce vos di que je n'ai cure ,
3375 Quant Dex m'a son besant livre ,
Quil seit mucie ne enterre.
Icele escience est perdue ,
Qui n'est partie ne seue :
Sens (2) est riche possession ,
Ce dit un livre de sarmon ;
Mes n'a cure d'aveir (3) seignor ;
Ja o lui ne fera sejour.
O celui maint , qui le depart ,
Et l'abandone tost et tart.
Si li vient de moult grant noblece,
Que ele tant aime Largece ,
Et aviel home tant desdeigne
Que o lui remaneir ne deigne.
Bone gent douz et debenerre,
Des essamples de Bestiaire
Vos sovienge qui beles sunt.
Veez la malice del mont ,
Comment toz jors creist et avive ;

(1) A profit, à intérêt. Serait-ce de là que viendrait *gabelle*, dont l'origine, selon M. Éd. Du Ménil, est l'isl. *gafa*, anglo-saxon *gafal*. (2) Le savoir, la science. (3) D'un possesseur avare; pat. *avère*. Une noix *avère*, en Poitou, est celle dont le fruit sort difficilement de sa coque.

Veez comme creist et estrive
Tricherie contre dreiture ;
Veez o cum chiere veiture
L'en trespasse par mi cest monde ;
Veez le grant mal qui habunde.
3400 Veez cum home est conceu ;
Veez cum il est deceu ;
Veez ou est envelopez ;
Veez a quel delor est nez ;
Et veez , quant il est effant ,
Cum il est fol et non sachant ;
Veez, quant il vient en aage ,
Cum il s'orguelist de corage ;
Quant il devreit celui loer
Qui le fet aler et parler ,
Sentir et veir et oir ;
Adonc ne li veut obeir ,
Quant il est bel , et riche , et fort.
Et il n'est tex qu'il se recort
De son seignor, qui tel l'a fet ,
Et hors de cheitiveison tret.
Tot li mont ne prise maalle (1) ;
Ne cuide que james li falle
Son grant poeir , ne sa richece.
Mes quant la mort vers lui s'adrece,
Qui le giete goule bae ,
Donc est remese (2) sa ponee (3) ;
Li cors en terre envelopez
De vers mengiez et defolez ,
Dont l'ame se part, esgaree,
3425 Qui ne puet mie avoir d'erree (4)
De quanqu'ele unques auna (5).

(1) Maille, la moitié d'un denier. (2) Abaissé, *remissus*. (3) Son orgueil. (4) La possession, *heredium* ; dans le sens de l'all. *herrschaft*. (5) Amassa.

Et novel eir son avoir a,
Qui ja por lui n'en dorra rien,
Ne ne l'en chaut plus que d'un chien (1).
Por Deu, por ce fet que dolent (2)
Qui en ceste vie est trop lent
De Deu servir et aorer ;
A ce ne deit nul demorer ;
En sa vigne fet boen ovrer ;
Quer puisque vient à l'avesprer (3),
I peut l'en gaaignier del pain ;
Ja nus n'i overra en vein.

**XXXVIII. LES OUVRIERS DE LA DERNIERE
HEURE.**

Or oez que dit L'Evangile,
Et le conte que nostre Sire
Dist à ses deciples un jor,
Un essample de grant doucor ;
Quer il lor dist que un prodom
Eissi un jor de sa meson,
Matin, por ovriers aloer,
Qu'en sa vigne alassent ovrer.
Ceus qu'il trova primierement
Aloa il, par tel covent,
K'a chascun dorreit un denier.
Cil n'en firent unques dangier (4).
3450 Tost furent en la vigne entre,
Si ont foi et labore.
Quant vint vers tierce apres prime,

(1) Ne s'en soucie pas plus que, etc. (2) Agit d'une manière déplorable. Il dit plus loin : *faire que sage*, locution conservée par Lafontaine et usitée encore dans le pat. norm. (3) Au soir ; on disait aussi : à l'ajourner, à l'anuiter. (4) Difficulté, refus.

Est es vos (1) li sire meisme
Si encontra autres ouvriers.
Si's enveia o les premiers,
Et lor pramist que lor dorreit
Del soen tant cum reson sereit.

En dreit medi, en retrova
Des oisos ; si les aloa.

Vers none, en retrova d'oisous ;
Si lor a dit : « que fetes vos ?
« Alez, si ovrez en ma vigne. »
Cil n'en firent unques barquigne (2) ;
Einz i alerent erranment.

Le jor torne au definement,
Et la relevee apresma (3) ;
Et le prodom se devala
Enz el marchie de la cite.
Sor les estaus (4) a regarde ;
Si vit ouvriers oisous asez,
Qui la esteient amassez :
— « Qu'avez, fet il, tote jorfet ? »

— « Sire, font il, mal nos estet ;
« Nos ne peumes hui trover

3475 « Hom qui nos vousist aloer. »
— « Donc vos est, dist-il, malement :

« Alez la sus delivrement (5),
« En la vigne ove mes ovriers ;
« Et je vos dorre volentiers
« Del mien, tant cum sera seson,
« Selon le tens et la seson. »

Cil sallent sus et vont ovrer.

(1) Voici que. (2) Hésitation ; angl. *to bargain*, marchander. M. l'abbé Jules Corblet (*Glossaire du patois picard*) cite le *bas lat. baricare*. (3) Approcha. (4) Près des boutiques ; angl. *stall*. (5) Délibérément, promptement.

Mes einz les i covient suer,
Quer tost fu tens de ovre lessier.

Lors apela son despensier
Le prodom, et dist : « Beaus amis,
« Or va si comme j'ai pramis :
« Si paie trestoz mes ovriers ;
« Et si commence au desreniers,
« Et t'en va vers le primerain :
« Et met a chascun en sa main
« Un denier ; puis le lesse aler. »
Donc les commence a apeler
Le serjent, s'es fist arengier (1) ;
Et balle a chascun un denier.

Cil qui matin venu esteient
Cuiderent bien, quant il veient
A chascun son denier avoir,
Qu'il deussent plus recevoir.

3500 Si grondirent et murmurerent
Et o lor Seignor enparlerent.

—« Sire, font il, ce comment vet ?

« Des gee matin avon tret
« La peine et le travail moult grant ;
« Or n'a chascun que un besant ;
« Et cil qui orendreites vindrent,
« Qui de travail rien nesoutindrent,
« Ont autretant cum nos avon ? »

—« Seignors, ce respont le prodom,
« Ne vos faz nul tort, ce savez (2),
« Quant vostre covenant avez.
« Por ce, se je lor faz ma grace,
« Ne me lest il (3) que del mien face
« Ma largece la ou mei plet ? »

(1) Les fit mettre en rangs. (2) Sachez-le. (3) Ne m'est-il pas permis.

Et il lor fist si grand ennor
Qu'il lor dona un denier d'or ;
Et si lor balla son tresor
A departir et a desprendre (1) ;
Et issi firent sanz mesprendre.

Uncore est dreit que vos responde
Por quei les termines del monde
Sunt assinez (2) a ceus del jor.
Si vos aurai jete d'error.
Tant cum le jor a plus dure,
A l'ore qu'il est avespre,
Ovec ce qui est a venir ;
Autresi povez vos tenir,
Que li monde aveit dure plus,
Quant Dex vint en terre ca jus,
Ovec ce que plus en i a.
Issi le me senefia
Le bon Evesque de Paris,
Morice, de qui je l'apris.

3625 Et uncore, en autre latin,
Dex aloe ovriers au matin,
Quant il prent un home en effance,
En boene fei et en creance.
A tierce aloe autre genz,
Quant il les prent endreit trente anz,
En la lei et en son servise.
Et le medi nos redevise
Ceus qu'endreit quarante anzvisite
La grace del Saint Esperite.
Endreit none, r'alore Dex
Ovriers, quant il en prent de tex.
A fere son comandement,
Qui aage ont passe gramment.

(1) Distribuer, *dispensare*. (2) Assimilés.

« Seignor, por la grant leaute
« Si te bannire t' avoir gregnor :
« Entre en la joie ton seignor. »
Li seignor li redist : « Bel sire ,
« De meze part, vos puis bien dire,
« De vos deux besanz ai fet quatre. »
— « D'ouste te del jemie batre (2),
« Fet li sire, de mon servise ;
« Le moen auras a ta devise ;
« Issi je te pramet et veu (3). »

Li dierz, qui n'aveit fet nul preu,
Vint a son seignor et dist tant (4) :

« Sire, vez ici ton besant
« Trestot entier: l'ai tot garde. »

Et li sire respont : « Par De !

« Tu n'ies been serjant, ne leel ;
« Ne tu ne sauras mon conseil ,
« N'a ma joie ne partiras (5) ;
« Hors de ma maison t'en iras ,
« Et de tote ma compaignie ;
« Quer lessie as par felonnie
« A montepleier mes chatex (6).

3325 Seignors, li escrit est itex ;

Mes grant senefiance i a.

Nostre sire, qui tot cria (7),

Deit estre tenu por prodome.

Li dui serjant, ce est la sunime,

Sunt tuit cil qui son non essaucent,

Et sa lei maintiennent et haucent ;

(1) Je te baillerai. (2) Chasser. (3) Et veux. (4) Et parle ainsi, *tantum*. (5) Tu ne prendras point part à ma joie. Le verbe *partir* a conservé le même sens dans l'expression *avoir maille* (pièce de monnaie) à partir (à partager). (6) Mes capitaux, comme on disait *chataine* pour capitaine, *chef* pour *caput*. (7) Créa.

Et cil en sa joie enterront ,
Quant totes joies fineront .
Mes cil n'i metra ja le pie ,
Qui son tresor aura mucie ,
Issi comme itex ja font .
Moult par est fous qui le repont
Et le lesse en terre porrir ;
Mes qui de creistre et de norrir
Et de montepleier se peine ,
Cil aura la joie certeine .

Uncore balle chascun jor
A son serjant Nostre Seignor
Sez besanz a montepleier ,
Quant il fet un bon chevalier ,
Ou un bon clerc , ou un sage home ,
Qui trestot l'empire de Rome
Porreit par son sens consellier .
Cil qui ne s'en veut travallier ,

3350 Et trestote sa vie muse ,
Que rien de sa bonte n'enuse
El servise Nostre Seignor ,
Quant vendra au desrein jor ,
Cuides que Deu ne li demant
Qu'il aura fet de son besant .
Oil (1) , je le sai veraielement ,
Dambledeu done largement
A l'un proece , a l'un poeir ,
A l'un vertu , a l'un saveir ,
A l'un reson , ou eloquence ;
Et qui de ce ne fet semence ,
Endementieres que il puet ,
Le besaut son Seignor enfuet ,
Don le pruis (2) par cest Evangile .

(1) Oui. (2) Je le prouve.

Quant Dex m'a done de bel dire
La grace , ne me dei targier
De son besant creistre et charchier;
Quer bien en est et tens et ore
Si n'i ferai plus de demore.
Le besant Deu metrai a gable (1),
Por desconferre le deable.

Divisions de graces sont,
Si les deivent ceus qui les ont
Metre a gaaig et a usure ;
Por ce vos di que je n'ai cure ,
3375 Quant Dex m'a son besant livre ,
Quil seit mucie ne enterre.
Icele escience est perdue ,
Qui n'est partie ne seue :
Sens (2) est riche possession ,
Ce dit un livre de sarmon ;
Mes n'a cure d'aveir (3) seignor ;
Ja o lui ne fera sejour.
O celui maint , qui le depart ,
Et l'abandone tost et tart.
Si li vient de moult grant noblece ,
Que ele tant aime Largece ,
Et aviel home tant desdeigne
Que o lui remaneir ne deigne.
Bone gent douz et debenere,
Des essamples de Bestiaire
Vos sovienge qui beles sunt.
Veez la malice del mont ,
Comment toz jors creist et avive ;

(1) A profit, à intérêt. Serait-ce de là que viendrait *gabelle*, dont l'origine, selon M. Éd. Du Méril, est l'isl. *gafa*, anglo-saxon *gafal*. (2) Le savoir, la science. (3) D'un possesseur avare; pat. *avère*. Une noix *avère*, en Poitou, est celle dont le fruit sort difficilement de sa coque.

- Veez comme creist et estrive
Tricherie contre dreiture ;
Veez o cum chiere veiture
L'en trespasse par mi cest monde ;
Veez le grant mal qui habunde.
- 3400 Veez cum home est conceu ;
Veez cum il est deceu ;
Veez ou est envelopez ;
Veez a quel delor est nez ;
Et veez , quant il est effant ,
Cum il est fol et non sachant ;
Veez, quant il vient en aage ,
Cum il s'orguelist de corage ;
Quant il devreit celui loer
Qui le fet aler et parler ,
Sentir et veir et oir ;
Adonc ne li veut obeir ,
Quant il est bel , et riche , et fort.
Et il n'est tex qu'il se recort
De son seignor, qui tel l'a fet ,
Et hors de cheitiveison tret.
Tot li mont ne prise maalle (1) ;
Ne cuide que james li falle
Son grant poeir , ne sa richece.
Mes quant la mort vers lui s'adrece,
Qui le giete goule bae ,
Donc est remese (2) sa ponee (3) ;
Li cors en terre envelopez
De vers mengiez et defolez ,
Dont l'ame se part, esgaree,
- 3425 Qui ne puet mie avoir d'erree (4)
De quanqu'ele unques auna (5).

(1) Maille , la moitié d'un denier. (2) Abaisé, *remissus*. (3) Son orgueil. (4) La possession , *heredium* ; dans le sens de l'all. *herrschaft*. (5) Amassa.

Et novel eir son avoir a ,
Qui ja por lui n'en dorra rien ,
Ne ne l'en chaut plus que d'un chien (1).
Por Deu , por ce fet que dolent (2)
Qui en ceste vie est trop lent
De Deu servir et aorer ;
A ce ne deit nul demorer ;
En sa vigne fet boen ovrer ;
Quer puisque vient à l'avesprer (3),
I peut l'en gaaignier del pain ;
Ja nus n'i overra en vein.

**XXXVIII. LES OUVRIERS DE LA DERNIERE
HEURE.**

Or oez que dit L'Evangile ,
Et le conte que nostre Sire
Dist à ses deciples un jor ,
Un essample de grant doucor ;
Quer il lor dist que un prodom
Eissi un jor de sa meson ,
Matin , por ovriers aloer ,
Qu'en sa vigne alassent ovrer.
Ceus qu'il trova primierement
Aloa il , par tel covent ,
K'a chascun dorreit un denier.
Cil n'en firent unques dangier (4).
3450 Tost furent en la vigne entre ,
Si ont foi et labore.
Quant vint vers tierce apres prime,

(1) Ne s'en soucie pas plus que, etc. (2) Agit d'une manière déplorable. Il dit plus loin : *faire que sage*, locution conservée par Lafontaine et usitée encore dans le pat. norm. (3) Au soir ; on disait aussi : à l'ajourner, à l'anuiter. (4) Difficulté, refus.

Est es vos (1) li sire meisme
Si encontra autres ouvriers.
Si's enveia o les premiers,
Et lor pramist que lor dorreit
Del soen tant cum reson sereit.

En dreit medi, en retrova
Des oisos ; si les aloa.

Vers none, en retrova d'oisous ;
Si lor a dit : « que fetes vos ?
« Alez, si ovrez en ma vigne. »
Cil n'en firent unques barquigne (2) ;
Einz i alerent erramment.

Le jor torne au definement,
Et la relevee apresma (3) ;
Et le prodom se devala
Enz el marchie de la cite.
Sor les estaus (4) a regarde ;
Si vit ouvriers oisous asez,
Qui la esteient amassez :
— « Qu'avez, fet il, tote jorfet ? »

— « Sire, font il, mal nos estet ;
« Nos ne peumes hui trover
3475 « Hom qui nos vousist aloer. »
— « Donc vos est, dist-il, malement :
« Alez la sus delivrement (5),
« En la vigne ove mes ovriers ;
« Et je vos dorre volentiers
« Del mien, tant cum sera seson,
« Selon le tens et la seson. »
Cil sallent sus et vont ovrer.

(1) Voici que. (2) Hésitation ; angl. *to bargain*, marchander. M. l'abbé Jules Corblet (*Glossaire du patois picard*) cite le *bas lat. baricare*. (3) Approcha. (4) Près des boutiques ; angl. *stall*. (5) Délibérément, promptement.

Aloer le proz Moyses ,
Quidela vigne ont moult grant fes (1).
3550 Puis revint , si cum je vos di ,
Nostre Seignor endreit medi ;
Si aloa le bon Davi ,
Qui de sa grace fu emplì.
 Endreit none , prist Daniel
Et Jeremie et Joel ,
Et les autres qui devinerent
Les choses qui a venir erent.
 Au vespre , s'est Dex devalez
Enz el marchie de la citez ,
Quer il vint en la fin de monde.
Et prist en la reine monde (2).
Sou ostel et son habitacle ,
Par deite et par miracle ;
Et covri , c'est chose certeine ,
Sa deite en forme humaine ,
Et vint au monde prechier
Et veie de vie enseignier .
Si trova gent qui ne creient ,
Si lor demanda qu'il feseient ;
Et cil li respondirent donques
Que il n'aveient trove unques
Qui lor eust dit , ne mostre
La veie de lor sauvete.
 Donc lor enseigna Dex la lei ;
3575 Donques apela il o sei
Pierres et Pol , Johan , Andreu .
Cil furent en la vigne Deu
Ovrier si leal et si fort
C'onques , por dotance de mort ,
Ne fallirent a lor seignor ;

(1) Faix, charge. (2) Pure.

Et il lor fist si grand ennor
Qu'il lor dona un denier d'or ;
Et si lor balla sou tresor
A departir et a desprendre (1) ;
Et issi firent sanz mesprendre.

Uncore est dreit que vos responde
Por quei les termines del monde
Sunt assinez (2) a ceus del jor.
Si vos aurai jete d'error.
Tant cum le jor a plus dure,
A l'ore qu'il est avespre,
Ovec ce qui est a venir ;
Autresi povez vos tenir,
Que li monde aveit dure plus,
Quant Dex vint en terre ca jus,
Ovec ce que plus en i a.

Issi le me senefia
Le bon Evesque de Paris,
Morice, de qui je l'apris.

3625 Et uncore, en autre latin,
Dex aloe ovriers au matin,
Quant il prent un home en effance,
En boene fei et en creance.

A tierce aloe autre genz,
Quant il les prent endreit trente anz,
En la lei et en son servise.

Et le medi nos redevise
Ceus qu'endreit quarante anz visite
La grace del Saint Esperite.

Endreit none, r'alore Dex
Ovriers, quant il en prent de tex
A fere son comandement,
Qui aage ont passe gramment.

(1) Distribuer, *dispensare*. (2) Assimilés.

Vers le vespre redescent il ,
Comme douz et comme gentil ;
Quant il les prent en la feblece
Et el tens de lor grant viellece ;
Ou, quant vient au point de la mort,
En trove aucun qui se remort (1)
Et se repent et merci crie ,
Et regeist (2) sa tricherie ,
Et , par boene devocion,
Requiert à Deu confession ,
Et en poi dore Deu labore ;
3650 Et vient la mort qui tost l'acore
Bien repentant et bien confes.
Il n'a pas eu si grant fes
Veraiemment cum li premier ,
Mes il aura tot le denier :
Tant par est Dex larges et douz.
Or seit pose qu'aucun estouz
Parout a Deu et si li die :
« Dex , ja ai ge tote ma vie
« En ta vigne tant labore ,
« Et sofert la peine et ore :
« Et tu fez celui per a mei
« Qui n'a labore endreit sei ,
« Ne mes (3) une ore moult petite. »
Et Dex respont : « Je sui tot quite
« Vers tei par reson , beaus amis ;
« Tu as quanque je t'ai pramis :
« Tu as le reigne pardurable.
« Ne me lest estre merciabile
« Vers cestui qui vint orendreit ?
« Ma seignorie que vaudreit ,
« Se del mien doner ne poeie

(1) Éprouve des remords. (2) Gémit, de *geindre*. (3) Pas plus d'une heure.

« Tot por nient, se je voleie ? »
Or poez entendre, Seignors,
Que moult est près del Deu secors
3675 Cil qui l'apele de boen cuer ;
Mes nul ne se deit à nul fuer
Por ceste esperance, targier
D'estre en la vigne Deu ovrier.
Meint pense, en sa conscience :
« Dex, je puis bien avoir licence,
« Fet il, de fere cest pechie,
« Tant (1) que vellece m'ait charchie ;
« Et iere hors de ma jovente. »
Ceste pensee est trop dolente
Et moult pesme (2) et moult decevable,
Et vient par engin de deable ;
Quer nus n'a terme (3) de sa fin :
Tex est mort puis gee matin
Que l'en poeit trover erseir (4)
Pleins de sante et de poeir.
Seignors, por Deu pernez i garde !
Quer li lerres, que mal feu arde,
N'atent fors qu'endormi vos truisse,
Si fet que desrober vos puisse.
Se mes cum li chevaliers font
As herberges, quant il i sont,
Que la nuit assali ne seient,
Lor enemis sevent et veient :
Donc verreiz qu'il s'armeront tuit,
3700 Qu'il ne viengent sor eus la nuit,
Que desarmez soupris ne seient.
Ausi font cil qui en Deu creient ;
Quer d'aumone et de charite,

(1) Jusqu'à ce que. Le peuple dit encore : *jusqu'à tant que*, etc.
(2) Très-mauvaise, *pessima*. (3) N'a mot, n'a connaissance. (4) Hier soir ; pat. norm.

Et d'amer Deu en verite ,
Et son presme (1) ausi comme sei ,
En leaute , en bone fei ,
Font entor eus un si boen mur ,
Et tant espes et si seur ,
Que il n'i a pertuis (2) ne fraite ,
Que li lerres , qui toz jorz gaité ,
Qui moult volentiers si entrast ,
Ne puet trover par ou il past.

Or nos armon en tel maniere ,
Que ja a la nostre baniere
Le traitor merler ne sost ,
Ne que nos ja por tot son ost
Ne seiuu ja mes puis ruse.
Nos qui grant tens avons muse ,
Or entendon à laborer ,
Se il commence à avesprer ,
A la nuit nos troisse oisouse ,
Qui si est neire et tenebrose ,
C'est la mort qui n'espargne riens ,
Par le fenissent toz les biens.

3725 James jor del reigne celestre ,
Se nos summes en si lai estre ,
Ne verron clarte , ne lumiere ;
James de la basse fumiere
N'istron por nule destinee ,
Se nos en ceste matinee
Ou einz la nuit ne nos armon.

Fous summes qui tant atendon ;
Grand peril est et grant dotance
De trop attendre en esperance.
Moult homes attendent merci ,

(1) Prochain, *proximus*. (2) Trou; lat. *pertusus*.

Qui en atendant sont honni ;
Quer , endementres qu'il atendent
N'en sevent mot, les ames rendent,
Au jugement et au juise (1),
Si l'estuet venir en justise.

Por Deu, Seignors, et por ses sainz,
Ne seions perecos et fainz
De venir a Nostre Seignor.
Trop atendon de jor en jor.
Qui aten ese , ese le fuit.
Mal ait l'arbre qui ne fet fruit ;
Trenchie deit estre et el feu mis.
Trop summes longuement jolis ;
Trop summes au vices amors ;
3750 Combien garderont nos les pors
Du crestion que nos servon ?
Grant fain en son servise avon
Et grant fain et tote mesese ;
Et bien savon que a grant ese
Est tot le derrein garcon
Ches nostre sire en la meson ;
Et se nos nos tenon arriere ,
Merci criant ou simple chiere ,
Nos savon bien que il vendreit
Encontre nos (2) ; si nos fereit
De nuef revestir et chaucier ,
Et fereit por nos grand mengier ,
Et grant noces et grant convi (3).
Unques si fole rien ne vi
Cum nos summes , se Dex me veie,
Qui conoisson la dreite veie ,
Et tot de gre alon la torte !

(1) Juge. (2) A notre rencontre. (3) Festin , *convivium*.

En noz cous portons la roorte (1) ,
Qui nos destruit et qui nos pent.
Moult est fous qui ne se repent ,
Tant cum il a tens et espace.

Seignors , que Dex merci vos face,
Alez merci querre et rover (2) ,
Tant cum vos la poez trover ;
3775 Autrement ne l'aurez james.
Apelez tant cum il est pres,
Nostre Seignor si vos orra ;
Ja sanz merci ne vos lerra (3) .
Se vos le requerez a ore.
Mes se vos i fetes demore ,
Tant que vos ne puissiez parler ,
Ne lui preier , ne apeler ,
Donc vos iert issi esloignie
Qu'a peine i trovereiz pitie ;
Se de Deu estes esloigniez
Par vos meffez , par vos pechiez ,
Aprochiez vos par repentance ,
Por confesser par penitance.

Bien avez oi recorder
Qu'en se puet a lui acorder
Par fei et par confession ,
Par aumone et par oreison .
Quant ceste mecine savez ,
Tant comme lesir en avez ,
Entremetez vos de garir ;
Ne lessiez voz plaies porrir ;
Quer se eles sunt sorsanees ,
A peine seront mes sanees.

Entendez le sens de l'escrit

(1) Lien ; en pat., *riorte* , nom de la viorne. Il n'y a si mauvais fagot qui ne trouve sa *riorte* , proverbe de Niort. (2) Prter, *rogare*.

(3) Ne vous laissera , pron. pop.

- 3800 De l'Evangile, qui nos dit:
« Freres oiez, et si velliez ;
« Seiez prez et apparelliez ;
« Quer vos ne savez quant vendra
« Li baniers (1) qui vos semundra ,
« Et criera : Venez ! Venez !
« O lampes au noces entrez ! »
Se donc avez vostre eule à querre ,
Li portier qui la porte serre (2)
Vos forscloira (3), n'en dotez mie ,
Hors de la bele compaignie
De la joie qui toz jorz dure.
James de la valee obscure
N'istreiz ; mes toz tens et sanz fin
Maindreiz el pullent (4) sozterrinn ,
En la dolor qui est durable ,
Dedenz la meson au deable.
De la aler Dex nos deffende !
Quer puis n'i a mestier amende ,
Merci crier, ne autre chose.
Einceis que la porte seit close,
Seiun prez, si feron que sage ;
Quer ja est venu le mesage ,
Et moult grant aleure vient (5),
Qui au vespre tost se devient
- 3825 Nos semondra ou au matin.
Toz jorz aproche nostre fin.
Nos savon bien que nos morron ,
Nule rien plus certe n'avon.
De riens ne sommes meins certein ,

(1) Le porte-bannière, l'appariteur. Ducange, v°. *Banerius*.
(2) Ferme à serrure. (3) Vous exclura; *foras cludere*. (4) Dégoûtant, *purulentus*. (5) A grands-pas. Nous avons vu plus haut, *tote sa petite aleure*.

Quant ce sera, hui (1) ou demain,
Et quant cert sommes de morir,
Et ne savons quant deit venir,
Bien nos devrion porveir,
Et nuit et jor et main et seir,
Que si aparelliez fusson
Que au nocés entrer peusson,
Des que nos serions semons (2).

Seignors, por Deu et por ses nons,
Gardez que je n'aie seme
De ma semence, ne mon ble,
En terre qui ne face fruit;
Seiez si garni et instruit
Des essamples de *Bestiaire*,
Que vos en lessiez mal a fere,
Por avoir la joie certeine,
Et a bien ovrer metez peine;
Quer iceste joie terrestre
Ne puet mie longuement estre;
A ce ne deit nul demorer;

3850 Nul ne se deit aseurer.
Que avis m'est, selon mon sens,
Que nos sommes el peor tens
Qui fust puis l'Incarnacion,
En nule generacion
Qui tenist crestienne lei.
Ou est leaute, ou est fei?
Ou est aumone et charite?
Ou est dreiture et verite,
Chastee et religion?
Ou est merci? ou est pardon?
Ou est ennor? ou est largece?

(1) *Hodiè*. L'ancien français n'a pas le pléonasme qui se trouve dans *aujourd'hui*. Le peuple dit même *au jour d'aujourd'hui*.

(2) Avertis.

Ou est amor? ou est simplece?
Ou est doucor et cortésie?
Ou est pitie? ou est aie (1)?
Ou est veirdit (2) et jugement
Qui divers loier ne se prent (3)?
Ou est concorde et boene pes?
Certes, vertuz ne reignent mes!
Et se il reignent en aucun,
Entre cent n'en trovereiz un.

Cest mundes est si deloiaus,
Et si traitres et si faus,
Si cuvert et de male part,
Si torconnos (4) et si gagnart,
3875 Si envios, si mesdisant,
Si mentoor, si acusant,
Si vilein et si garconnier,
Si mauves et si pautonnier (5);
Si guetant et si pledeor,
Si aver et si faus jugeor,
Si orguellos et si tirant,
Si eschif et si guerreiant,
Si coveitos en totes guises,
Si oblios de genz servises (6),
Si traître, si engignanz,
Si usurier, si marcheanz,
Si blandissant, si losengier (7),
Si glot de beivre et de mengier,
Si plein de vices et d'ordure.

(1) Aide, secours (aux malheureux); lat. *adjutare*. On trouve *aiudha*, dans le serment de 842. (2) Verdict. (3) Qui ne prend loyer des deux côtés. (4) Pillard, qui commet des exactions, *extortor*. (5) Alias *paltonnier*, infâme; pris d'abord dans l'acception de misérable, mal vêtu, de *palthot*; moyen all. *paltênære*, habit de voyage. (6) De bons (gentils) services. (7) Flatteur, trompant par de faux éloges.

Aloer le proz Moyses ,
Quidela vigne ont moult grant fes (1).
3550 Puis revint , si cum je vos di ,
Nostre Seignor endreit medi ;
Si aloa le bon Davi ,
Qui de sa grace fu empli.
 Endreit none , prist Daniel
Et Jeremie et Joel ,
Et les autres qui devinerent
Les choses qui a venir erent.
 Au vespre , s'est Dex devalez
Enz el marchie de la citez ,
Quer il vint en la fin de monde.
Et prist en la reine monde (2).
Son ostel et son habitacle ,
Par deite et par miracle ;
Et covri , c'est chose certeine ,
Sa deite en forme humaine ,
Et vint au monde prechier
Et veie de vie enseignier .
Si trova gent qui ne creient ,
Si lor demanda qu'il feseient ;
Et cil li respondirent donques
Que il n'aveient trove unques
Qui lor eust dit , ne mostre
La veie de lor sauvete.
 Donc lor enseigna Dex la lei ;
3575 Donques apela il o sei
Pierres et Pol , Johan , Andreu.
Cil furent en la vigne Deu
Ovrier si leal et si fort
C'onques , por dotance de mort ,
Ne fallirent a lor seignor ;

(1) Faix, charge. (2) Pure.

Et il lor fist si grand ennor
Qu'il lor dona un denier d'or ;
Et si lor balla son tresor
A departir et a desprendre (1) ;
Et issi firent sanz mesprendre.

Uncore est dreit que vos responde
Por quei les termines del monde
Sunt assinez (2) a ceus del jor.
Si vos aurai jete d'error.
Tant cum le jor a plus dure,
A l'ore qu'il est avespre,
Ovec ce qui est a venir ;
Autresi povez vos tenir,
Que li monde aveit dure plus,
Quant Dex vint en terre ca jus,
Ovec ce que plus en i a.
Issi le me senefia

Le bon Evesque de Paris,
Morice, de qui je l'apris.

3625 Et uncore, en autre latin,
Dex aloe ovriers au matin,
Quant il prent un home en effance,
En boene fei et en creance.

A tierce aloe autre genz,
Quant il les prent endreit trente anz,
En la lei et en son servise.

Et le medi nos redevise
Ceus qu'endreit quarante anzvisite
La grace del Saint Esperite.

Endreit none, r'alore Dex
Ovriers, quant il en prent de tex.
A fere son comandement,
Qui aage ont passe gramment.

(1) Distribuer, *dispensare*. (2) Assimilés.

- « Tot por nient , se je voleie ? »
Or poez entendre, Seignors ,
Que moult est près del Deu secors
3675 Cil qui l'apele de boen cuer ;
Mes nul ne se deit à nul fuer
Por ceste esperance , targier
D'estre en la vigne Deu ovrier.
Meint pense, en sa conscience :
« Dex , je puis bien avoir licence ,
« Fet il , de fere cest pechie ,
« Tant (1) que viellece m'ait charchie ;
« Et iere hors de ma jovente. »
Ceste pensee est trop dolente
Etmoult pesme (2) et moult decevable ,
Et vient par engin de deable ;
Quer nus n'a terme (3) de sa fin :
Tex est mort puis gee matin
Que l'en poeit trover erseir (4)
Pleins de sante et de poeir.
Seignors, por Deu pernez i garde !
Quer li lerres, que mal feu arde ,
N'atent fors qu'endormi vos truisse ,
Si fet que desrober vos puisse.
Se mes cum li chevaliers font
As herberges , quant il i sont ,
Que la nuit assali ne seient ,
Lor enemis sevent et veient :
Donc verreiz qu'il s'armeront tuit ,
3700 Qu'il ne viengent sor eus la nuit ,
Que desarmez soupris ne seient.
Ausi font cil qui en Deu creient ;
Quer d'aumone et de charite ,

(1) Jusqu'à ce que. Le peuple dit encore : *jusqu'à tant que*, etc.
(2) Très-mauvaise , *pessima*. (3) N'a mot , n'a connaissance. (4) Hier soir ; pat. norm.

Et d'aimer Dieu en verité .
Et son prochain ¹ aussi comme sei ,
Et saur . en bone foi .
Fait un mur ens ne si boen mur ,
Et tant espes et si seur ,
Que il n'i a pernis ? ne fraite ,
Que il n'ait . qui par jorz gaité .
Qui moult vilennus si entrast ,
Ne pout venir par ou il past .

Ce nos amon en tel maniere ,
Que ja a la basse baniere
Le traicte meillie ne sost ,
Ne que nus ja par tot son ost
Ne s'ent ja mes puis ruse .
Nis qui grant vens avous muse .
Ce ensemble a laborer .
Se il ensemble a avesper ,
A la nuit nos traïse desouse ,
Qui si est noire et tenebrose ,
C'est la mort qui n'esparne riens ,
Par le faïssent tor les biens .

375 James por del reigne celestre ,
Se nos sommes en si lai estre ,
Ne verra clarte . ne lumiere ;
James de la basse fumiere
N'aura por nule destinee ,
Se nos en ceste matinee
Ou eint la nuit ne nos armon .

Fous sommes qui tant atendon ;
Grand peril est et grant dotance
De trop attendre en esperance .
Moult homes attendent merci ,

(1) Prochain, *proximus*. (2) Trou; lat. *peritusus*.

Qui en atendant sont honni ;
Quer , endementres qu'il atendent
N'en sevent mot , les ames rendent,
Au jugement et au juise (1),
Si l'estuet venir en justise.

Por Deu, Seignors, et porses sainz,
Ne seions perecos et fainz
De venir a Nostre Seignor.
Trop atendon de jor en jor.
Qui aten ese , ese le fuit.
Mal ait l'arbre qui ne fet fruit ;
Trenchie deit estre et el feu mis.
Trop summes longuement jolis ;
Trop summes au vices amors ;
3750 Conbien garderont nos les pors
Du crestion que nos servon ?
Grant fain en son servise avon
Et grant fain et tote mesese ;
Et bien savon que a grant ese
Est tot le derrein garcon
Ches nostre sire en la meson ;
Et se nos nos tenon arriere ,
Merci criant ou simple chiere,
Nos savon bien que il vendreit
Encontre nos (2) ; si nos fereit
De nuef revestir et chaucier ,
Et fereit por nos grand mengier ,
Et grant noces et grant convi (3).
Unques si fole rien ne vi
Cum nos summes , se Dex me veie,
Qui conoison la dreite veie ,
Et tot de gre alon la torte !

(1) Juge. (2) A notre rencontre. (3) Festin , *convivium*.

En noz cous portons la roorte (1) ,
Qui nos destruit et qui nos pent.
Moult est fous qui ne se repent ,
Tant cum il a tens et espace.

Seignors , que Dex merci vos face,
Alez merci querre et rover (2) ,
Tant cum vos la poez trover ;

3775 Autrement ne l'aurez james.
Apelez tant cum il est pres,
Nostre Seignor si vos orra ;
Ja sanz merci ne vos lerra (3) .
Se vos le requerez a ore.
Mes se vos i fetes demore ,
Tant que vos ne puissiez parler ,
Ne lui preier , ne apeler ,
Donc vos iert issi esloignie
Qu'a peine i trovereiz pitie ;
Se de Deu estes esloigniez
Par vos meffez , par vos pechiez ,
Aprochiez vos par repentance ,
Por confesser par penitance.

Bien avez oi recorder
Qu'en se puet a lui acorder
Par fei et par confession ,
Par aumone et par oreison.
Quant ceste mecine savez ,
Tant comme lesir en avez ,
Entremetez vos de garir ;
Ne lessiez voz plaies porrir ;
Quer se eles sunt sorsanees ,
A peine seront mes sanees.

Entendez le sens de l'escrit

(1) Lien : en pat., *riorte*, nom de la viorne. Il n'y a si mauvais
Agul qui ne trouve sa *riorte*, proverbe de Niort. (2) Prier, *rogare*.
(3) Ne vous laissera. pron. pop.

- 3800 De l'Evangile, qui nos dit :
« Freres oiez, et si velliez ;
« Seiez prez et apparelliez ;
« Quer vos ne savez quant vendra
« Li baniers (1) qui vos semundra ,
« Et crierà : Venez ! Venez !
« O lampes au nocés entrez ! »
Se donc avez vostre eule à querre ,
Li portier qui la porte serre (2)
Vos forscloira (3) , n'en dotez mie ,
Hors de la bele compaignie
De la joie qui toz jorz dure.
James de la vatee obscure
N'istreiz ; mes toz tens et sanz fin
Maindreiz el pullent (4) sozterrín ,
En la dolor qui est durable ,
Dedenz la meson au deable.
De la aler Dex nos deffende !
Quer puis n'i a mestier amende ,
Merci crier , ne autre chose.
Einceis que la porte seit close,
Seiun prez , si feron que sage ;
Quer ja est venu le mesage ,
Et moult grant aleure vient (5) ,
Qui au vespre tost se devient
- 3825 Nos semondra ou au matin.
Toz jorz aproche nostre fin.
Nos savon bien que nos morron ,
Nule rien plus certe n'avon.
De riens ne sommes meins certeu ,

(1) Le porte-bannière, l'appariteur. Ducange, v°. *Banarius*.
(2) Ferme à serrure. (3) Vous exclura; *foras cludere*. (4) Dégoûtant, *parulentus*. (5) A grands-pas. Nous avons vu plus haut, *tote sa petite aleure*.

Quant ce sera, hui (1) ou demain,
Et quant cert sommes de morir,
Et ne savons quant deit venir,
Bien nos devrion porveir,
Et nuit et jor et main et seir,
Que si aparelliez fusson
Que au noces entrer peusson,
Des que nos serions semons (2).

Seignors, por Deu et por ses nons,
Gardez que je n'aie seme
De ma semence, ne mon ble,
En terre qui ne face fruit;
Seiez si garni et instruit
Des essamples de *Bestiaire*,
Que vos en lessiez mal a fere,
Por avoir la joie certeine,
Et a bien ovrer metez peine;
Quer iceste joie terrestre
Ne puet mie longuement estre;
A ce ne deit nul demorer;
3850 Nul ne se deit aseurer.
Que avis m'est, selon mon sens,
Que nos sommes el peor tens
Qui fust puis l'Incarnacion,
En nule generacion
Qui tenist crestienne lei.
Ou est leaute, ou est fei?
Ou est aumone et charite?
Ou est dreiture et verite,
Chastee et religion?
Ou est merci? ou est pardon?
Ou est eunor? ou est largece?

(1) *Hodiè*. L'ancien français n'a pas le pléonasme qui se trouve dans *aujourd'hui*. Le peuple dit même *au jour d'aujourd'hui*.
(2) Avertis.

Ou est amor? ou est simplece?
Ou est doucor et corteisie?
Ou est pitie? ou est aie (1)?
Ou est veirdit (2) et jugement
Qui divers loier ne se prent (3)?
Ou est concorde et boene pes?
Certes, vertuz ne reignent mes!
Et se il reignent en aucun,
Entre cent n'en trovereiz un.

Cest mundes est si deloiaus,
Et si traitres et si faus,
Si cuvert et de male part,
Si torconnos (4) et si gagnart,
3875 Si envios, si mesdisant,
Si mentoor, si acusant,
Si vilein et si garconnier,
Si mauves et si pautonnier (5);
Si guetant et si pledeor,
Si aver et si faus jugeor,
Si orguellos et si tirant,
Si eschif et si guerreiant,
Si coveitos en totes guises,
Si oblios de genz servises (6),
Si traître, si engignanz,
Si usurier, si marcheanz,
Si blandissant, si losengier (7),
Si glot de beivre et de mengier,
Si plein de vices et d'ordure.

(1) Aide, secours (aux malheureux); lat. *adjutare*. On trouve *aiudha*, dans le serment de 842. (2) Verdict. (3) Qui ne prend loyer des deux côtés. (4) Pillard, qui commet des exactions, *extortor*. (5) Alias *paltonnier*, infâme; pris d'abord dans l'acception de misérable, mal vêtu, de *palthot*; moyen all. *palttenære*, habit de voyage. (6) De bons (gentils) services. (7) Flatteur, trompant par de faux éloges.

Que c'est merveille que tant dure :
Quant li mont est si desloiaus ,
Donc , dis je , que moult est vasaus
Qui par mi trespasser s'esmuet ,
Si que chaer ne li estuet ,
Ne n'est recreant ne veincu ,
Et de baston et de l'escu ,
Li estuet savoir a plente
Que Dex done tel poote.

Ceste bataille est a meschief ,
3900 Et dure et perillouse et grief ,
Que des que home est en champ mis ,
Si l'estuet a treiz anemis
Combatre sei et nuit et jor ,
Qui moult li rendent grant estor .
Trop par est li estor pesanz ;
Quer s'il viveit quatre vinz anz ,
Si l'estuet il ades combatre
Contre ceus qui le veulent batre ,
De ces treiz le covient deffendre
Ou la recreantise rendre .

Deable est l'ennemi primier
Qui l'aguete a fere pechier .
Cest mont est l'anemi secont
Qui li giete maint cop parfont ;
Li tierz ce est la *char humaine*
Qui plus l'asaut et le demaine .
Moult deit estre tenu a ber (1)
Qui de ces treiz se puet garder .
Le prodom s'en deffent moult bien ,
Que il ne le conquiert de rien ;

(1) Considéré comme un homme fort ; c'est la première signification des mots *ber* , *baron* . Chez les Francs , le nom de *barn* était donné à l'homme arrivé à l'âge viril .

Quer armes a por sei covrir,
Et pord effendre et por garir.
Ces armes sunt, por verite,
Foi, esperance et charite.

3925 Qui de cestes est bien couvert
En la batalle rien ne pert;
Einz veint les treiz communement
Qui o lui batallent forment.

Or priun Deu qui nos cria,
Qui nos fist estre, et qui nos a
Mis el champ et en la batalle,
Qu'il nos consente et qu'il nos vaille
Et qu'il nos doint, par sa merci,
Si bien combatre et passer ci
Par entre les biens temporaux,
Que nos les biens esperitaux
Ne perdon : en itel maniere
Deit estre fet nostre preiere.
Et Dex, par sa seintime grace,
Si nos consente et teus nos face,
Qu'il nos doint tel repentement,
Que nos, au jor del jugement,
Seion a sa destre partie.
Amen ! amen ! chascun en die.

TABLE DES MATIÈRES.

1 ^{re} partie. INTRODUCTION.	3
2 ^e . partie. ANALYSE DU BESTIAIRE.	73
3 ^e . partie. Le BESTIAIRE DE GUILLAUME.	189

1. Le Lion.	p.	74	et 193 (a)
2. L'Aptalos.		82	197
3. Deux Pierres.		84	200
4. Les Serres.		86	202
5. La Caladre.		89	204
6. Le Pélican.		92	207
7. Le Nycticorax.		97	210
8. L'Aigle.		100	211
9. Le Phénix.		104	214
10. La Huppe.		107	217
11. La Fourmi.		110	219
12. Les Syrènes.		114	224
13. Le Hérisson.		117	226
14. L'Ibis.		119	228
15. Le Renard.		122	232
16. L'Unicorne.		126	235
17. Le Castor.		129	238
18. L'Hyène.		131	241
19. L'Hydre et le Crocodile.		134	244
20. Les Chèvres.		137	247
21. L'Ane sauvage.		140	250
22. Le Singe.		142	253
23. La Foulque.		144	254
24. La Panthère.		145	256
25. Le Dragon.		148	260
26. La Baleine, ou Cète.		151	261
27. La Perdrix		155	264
28. La Belette.		157	267

(a) Le premier chiffre renvoie à l'analyse du Bestiaire, et le second au texte du poème.

29. L'Aspic.	159	268
30. L'Autruche.	163	272
31. La Tourterelle.	169	274
32. Le Cerf.	171	277
33. La Salamandre.	174	280
34. La Colombe.	176	282
35. L'Éléphant.	181	291
36. La Mandragore.	181	295
37. Le Diamant.	185	296
37. Le Besant de Dieu.		299
39. Les ouvriers de la dernière heure.		306

FIN DE LA TABLE.



